



BIBLIOTHÈQUE

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans [Depositum](#), site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous. L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre.

Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) obtained the permission of the author to use a copy of this document for nonprofit purposes in order to put it in the open archives [Depositum](#), which is free and accessible to all. The author retains ownership of the copyright on this document.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université de Sherbrooke

La paternité et son influence sur le stress ressenti par les agriculteurs

Par
Gabriel Gingras-Lacroix
Programme recherche en sciences de la santé

Thèse présentée au Département des sciences de la santé de
l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et à la Faculté de médecine et des
sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke en vue de l'obtention du grade de
philosophiae doctor (Ph.D.) en sciences de la santé

Rouyn-Noranda, Québec, Canada
Février 2024

Membres du jury d'évaluation
Pr Oscar Labra, directeur de recherche, UER en service social, UQAT
Pre Guadalupe Puentes-Neuman, département de psychologie, UDS
Pre Lyson Marcoux, évaluatrice externe, département de psychologie, UQTR
Pre Anaïs Lacasse, présidente de jury, UER en sciences de la santé, UQAT

© Gabriel Gingras-Lacroix, 2024

SOMMAIRE

La paternité et son influence sur le stress ressenti par les agriculteurs

Par

Gabriel Gingras-Lacroix

Programme recherche en sciences de la santé

Thèse présentée au Département des sciences de la santé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke en vue de l'obtention du diplôme de philosophiae doctor (Ph.D.) en sciences de la santé, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Québec, Canada, J9X 5E4

Les dernières statistiques montrent que les producteurs agricoles sont particulièrement à risque de vivre de la détresse psychologique et d'entrevoir le suicide comme une porte de sortie. Or, il apparaît que la qualité du lien existant entre les agriculteurs et leurs enfants pourrait être un facteur de protection face aux troubles de santé mentale. En ce sens, des agriculteurs québécois soulèvent des préoccupations concernant leur conciliation travail/famille et critiquent les pratiques paternelles des générations antérieures. De plus, des études montrent aussi que la négociation des valeurs masculines dominantes peut générer des conflits intérieurs ayant des impacts négatifs sur l'état de santé mentale des hommes. La question de recherche est donc de savoir quelles sont les dynamiques entre les perceptions des agriculteurs au sujet de leur engagement paternel, de la masculinité et des conflits travail/famille vécus, et leur influence sur le stress ressenti. Pour y répondre, une recherche phénoménologique descriptive a été réalisée et a permis d'explorer les propos de 14 agriculteurs ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans, et résidant sur le territoire de l'Abitibi. Les résultats montrent qu'être présents activement auprès de leurs enfants constitue l'essence de la paternité selon les agriculteurs, ce qui les amène à s'engager en tant que pères afin de répondre aux besoins physiologiques et émotionnels de leurs enfants, d'être un mentor pour eux et d'assurer leur éducation. Cette recherche révèle aussi que les pères agriculteurs adoptent une vision hybride de la masculinité, c'est-à-dire qu'ils adoptent principalement des comportements et des valeurs propres à l'archétype de la masculinité orthodoxe dans la sphère du travail, et propres à celui de la masculinité inclusive dans la sphère familiale. Les résultats indiquent également que le travail et les conflits travail/famille amènent les agriculteurs à ressentir du stress, contrairement à leur engagement paternel. Cette recherche permet ainsi d'avoir une vision plus holistique des dynamiques qui peuvent influencer le stress ressenti par les agriculteurs.

Mots clés : agriculteur, engagement paternel, masculinité, père, conflits travail/famille, santé mentale

SUMMARY

Fatherhood and its influence on the stress felt by farmers

By
Gabriel Gingras-Lacroix
Health sciences Program

A thesis presented to the University of Quebec in Abitibi-Temiscamingue and Faculty of Medicine and Health Sciences in partial fulfillment of the requirements of the degree of Doctor of Philosophy in Health sciences, University of Quebec in Abitibi-Temiscamingue, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada, J9X 5E4

The latest statistics show that farmers are particularly at risk of experiencing psychological distress and seeing suicide as a way out. However, it appears that the quality of the bond between farmers and their children could be a protective factor against mental health disorders. Thus, Quebec farmers raise concerns about their work/family balance and criticize the paternal practices of previous generations. In addition, studies also show that the negotiation of dominant masculine values can generate inner conflicts that have negative impacts on the state of men's mental health. The research question is therefore to know what are the dynamics between farmer's perceptions about their paternal commitment, masculinity and work/family conflicts experienced, and their influence on the stress felt. To answer this question, descriptive phenomenological research was carried out and made it possible to explore the discourse of 14 farmers with at least one child aged between 0 and 5 years old and residing in the Abitibi territory. The results show that being actively present with their children constitutes the essence of fatherhood according to farmers, which leads them to engage as fathers in order to meet the physiological and emotional needs of their children, to be a mentor for them and to ensure their education. This research also reveals that farmer fathers adopt a hybrid vision of masculinity, since they mainly adopt behaviors and values specific to the archetype of orthodox masculinity in the work sphere, and specific to the inclusive masculinity in the family sphere. Results also shows that work and work/family conflicts lead farmers to feel stress, contrary to their paternal commitment. This research thus provides a more global vision of the dynamics that can influence the stress felt by farmers.

Keywords : farmer, fatherly involvement, masculinity, father, work/family conflict, mental health

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS	3
Problématique	3
Recension des écrits.....	6
Le contexte socioéconomique et socioculturel du travail agricole	7
La représentation identitaire masculine des agriculteurs.....	9
La conciliation du rôle parental et du travail agricole	13
La paternité : un sujet de recherche en pleine transformation	17
L'engagement paternel chez les agriculteurs.....	25
Synthèse et pertinence de l'étude	26
CADRE THÉORIQUE	29
Le modèle écologique de l'engagement paternel	29
La théorie de la masculinité inclusive.....	38
Le modèle de conservation des ressources	42
Synthèse du cadre théorique	44
QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	46
MÉTHODOLOGIE	47
Le paradigme sous-jacent à cette thèse.....	47
La phénoménologie comme devis de recherche	48
La population à l'étude et l'échantillonnage.....	49
Les considérations méthodologiques.....	49
Les particularités du monde agraire en Abitibi.....	52
La collecte de données.....	54
L'analyse du discours des agriculteurs	55
Les critères de scientificité	57
L'éthique de la recherche.....	60
RÉSULTATS.....	61
Les caractéristiques relatives au père.....	62
Rapport au père dans l'enfance.....	62

Sentiment de compétence parentale.....	67
Attitudes et croyances à l'égard des rôles de genre.....	75
Synthèse des caractéristiques relatives aux pères.....	84
Les caractéristiques relatives à la famille.....	87
Statut d'emploi et contraintes de la mère.....	87
Caractéristiques de la relation conjugale et coparentalité.....	89
Le pouvoir formel et informel dans la famille.....	92
Caractéristiques des enfants.....	94
Perception du stress ressenti en relation avec la famille.....	95
Synthèse des caractéristiques relatives à la famille.....	96
Les caractéristiques relatives à l'environnement.....	99
Congé de paternité et congé parental.....	99
Soutien du réseau social.....	101
Caractéristiques de la tâche.....	103
Précarité financière et instabilité d'emploi.....	108
Aménagement du temps de travail.....	108
Perception du stress ressenti en relation avec le travail.....	111
Conciliation travail/famille.....	113
Synthèse des caractéristiques relatives à l'environnement.....	122
Stratégies pour la gestion du stress.....	127
DISCUSSION.....	129
Les formes d'engagements paternels.....	129
L'essence de la paternité : avoir une présence active auprès des enfants.....	129
Répondre aux besoins physiologiques de leurs enfants.....	132
Répondre aux besoins socioémotionnels de leurs enfants.....	134
Être un mentor pour ses enfants.....	135
Assurer l'éducation de leurs enfants.....	136
L'engagement paternel et les différents archétypes de la masculinité.....	137
Parler d'émotions sous l'égide de la masculinité orthodoxe.....	138
Viser l'équité des tâches dans la coparentalité.....	139
La figure paternelle versus la figure d'entrepreneur.....	142

Les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs	145
Les conflits relatifs au temps en lien avec l'engagement paternel	145
Les conflits relatifs au stress en lien avec l'engagement paternel	146
Les conflits relatifs aux comportements en lien avec l'engagement paternel	147
Les facteurs qui influencent le stress ressenti chez les agriculteurs	148
Le travail : la principale source de stress.....	148
Les conflits travail-famille : une seconde source de stress.....	149
L'engagement paternel : un facteur de bien-être	152
Les dynamiques dégagées à l'issue de la recherche	153
CONCLUSION.....	155
Les limites de cette recherche.....	155
Les retombées de cette recherche	157
Les pistes de recherche	160
RÉFÉRENCES	161
ANNEXE A	186
ANNEXE B	189
ANNEXE C	200
ANNEXE D	204

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques des participants	49
Tableau 2	Synthèse des thèmes dégagés concernant les caractéristiques des pères	83
Tableau 3	Synthèse des thèmes dégagés concernant les caractéristiques relatives à la famille	95
Tableau 4	Synthèse des thèmes dégagés concernant les caractéristiques relatives à l'environnement	121

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Continuum de la masculinité monologique/dialogique	11
Figure 2	Le modèle écologique des conditions favorable et des obstacles à l'engagement paternel	33
Figure 3	Cadre théorique	43
Figure 4	Origine transcendantale du phénomène de l'engagement paternel	129

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CER-UQAT	Comité d'éthique de la recherche auprès des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
FUQAT	Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
MRC	Municipalité régionale de comté
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

REMERCIEMENTS

Avoir la possibilité de cheminer au sein d'un programme d'études supérieures est une expérience qui permet de s'enrichir intellectuellement, de se développer dans un environnement qui demande un dépassement de soi continu et même, de transformer des rêves, qui semblaient parfois inaccessibles, en réalité. Se développer dans un tel contexte ne peut cependant se faire seul et demande ainsi le soutien, les compétences, le savoir et la bienveillance de nombreuses personnes. C'est en ce sens que j'aimerais en remercier plusieurs qui ont joué un rôle décisif dans mon cheminement qui a mené à l'écriture de cette thèse. Je remercie d'abord mon directeur de recherche, Oscar Labra (professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue). Je te suis reconnaissant pour le temps considérable que tu as investi dans les différentes facettes de mon projet d'étude et pour les opportunités que tu m'as données qui m'ont amené à me surpasser continuellement. Sans son soutien et sa bienveillance, cette thèse ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Ensuite, je tiens à remercier Anaïs Lacasse (professeure et directrice du programme de doctorat recherche en sciences de la santé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue) pour son soutien envers la communauté étudiante et son enthousiasme à transmettre sa passion pour la recherche scientifique.

De plus, je remercie Jean-Yves Desgagnés (professeur à l'Université du Québec à Rimouski), Oumar Malla Samb (professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), Philippe Roy (professeur à l'Université de Sherbrooke) et Nancy Julien (professeure à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue) d'avoir pris le temps d'évaluer mon protocole de recherche et de m'avoir permis de mieux orienter mon projet de recherche. Vos commentaires et vos conseils m'ont été d'une grande aide dans la réalisation de cette recherche. En ce sens, j'aimerais également souligner l'implication de Guadalupe Puentes-Neumen (professeure à l'Université de Sherbrooke) et de Lyson Marcoux (professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières) en tant que membres du comité d'évaluation de cette thèse. Je les remercie pour leur temps et leur regard critique sur le travail réalisé. Nos échanges m'ont permis d'approfondir mes réflexions. De plus, leur évaluation ajoute de la rigueur à cette recherche et concrétise mon projet d'étude.

Mon parcours aux études de troisième cycle a également été bonifié par des expériences de travail extraordinaires qui m'ont permis de consolider mes compétences ainsi que mes connaissances, et qui m'ont été offertes par différentes équipes de recherche. En ce sens, j'aimerais remercier Gilles Tremblay (professeur à l'Université Laval), Valérie Roy (professeure à l'Université Laval) et Dominic Bizot (professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi) de m'avoir intégré au sein d'une de leurs équipes de recherche.

Mon entourage a également eu un rôle de soutien à jouer, lequel m'a permis d'aller au bout de mes études. Je tiens aussi à souligner la présence de ma conjointe Roxane qui m'a encouragé dans les moments de joie et d'inquiétude tout au long de mes longues années d'étude. Je désire aussi remercier mes deux enfants, Anakyn et Yanick, qui ont su ajouter de la vie et du piquant à mon parcours académique. Merci également à mes amis qui ont su me faire décrocher de tout le stress qu'engendrent les études aux cycles supérieurs. Sans ces personnes autour de moi, il m'aurait été difficile de mener à bien ce projet.

La réalisation de cette thèse n'aurait également pas été possible sans le soutien financier de plusieurs organismes, soit : 1) les Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC); 2) la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (FUQAT); 3) la Table régionale santé et bien-être des hommes en Abitibi-Témiscamingue; 4) la Fondation J. A. DeSève; et 5) l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

INTRODUCTION

Les hommes agriculteurs sont confrontés à des conditions de vie influençant négativement leur état de santé mentale (Klingelschmidt *et al.*, 2018). L'identité de genre et les valeurs traditionnelles (l'indépendance, le stoïcisme, l'autosuffisance, la fierté, la force, la compétition, l'acharnement au travail et le succès) généralement promues dans les milieux ruraux constitueraient notamment des facteurs de risque (Hiebert *et al.*, 2018). Or, certains agriculteurs québécois soulèvent aujourd'hui des préoccupations en ce qui concerne leur conciliation travail-famille et critiquent les pratiques paternelles des générations antérieures (Roy, 2014), ce qui laisse entrevoir la négociation de nouvelles valeurs au sein de l'identité masculine prédominante, ce qui peut générer des conflits intérieurs (Bizot, 2011). En ce sens, une étude de Roy (2014) montrait que, bien que la famille puisse être un facteur de protection vis-à-vis du suicide, la conciliation travail/famille était un élément stressant important. Il apparaît donc important de s'intéresser aux impacts, positifs ou négatifs, que peut avoir la paternité sur l'identité de genre et la santé mentale des agriculteurs.

Cette thèse se divise en sept chapitres. Le premier chapitre présente la problématique relative à l'état de santé mentale des agriculteurs. Une recension des écrits permet d'exposer les connaissances actuelles permettant d'avoir une meilleure compréhension de la masculinité, de l'engagement paternel et de la conciliation travail/famille en relation avec le travail des agriculteurs, et permet également de mettre en lumière les connaissances manquantes concernant les dynamiques entre ces éléments et leur influence sur l'état de santé mentale de ces derniers.

Le deuxième chapitre porte sur le cadre théorique ayant orienté la collecte et l'interprétation des données. En ce sens, le cadre théorique de cette étude se veut large, souple et composé de connaissances générales en ce qui a trait à la notion de paternité, de masculinité et de santé mentale (Mucchielli, 2005). Le processus ayant mené au choix des différentes théories et modèles est ainsi présenté dans ce chapitre. De plus, une emphase particulière est mise sur la description du modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel de Turcotte et Gaudet (2009), la théorie de la masculinité inclusive d'Anderson (2005) et le modèle de

conservation des ressources d'Hobfoll *et al.* (2000), lesquels ont été sélectionnés au regard de leur pertinence en relation avec le sujet à l'étude.

Le troisième chapitre, quant à lui, présente la question et les objectifs de recherche poursuivis dans le cadre de cette thèse. Par la suite, le quatrième chapitre décrit la méthodologie mise en œuvre pour réaliser cette recherche. En ce sens, une description du devis phénoménologique est présentée ainsi que son adéquation vis-à-vis des objectifs de recherche. Le choix de l'échantillonnage par homogénéisation (Pires, 1997b) est également abordé, ainsi que certaines caractéristiques relatives aux 14 agriculteurs ayant participé aux entrevues semi-dirigées. Le processus d'analyse phénoménologique descriptive (Giorgi, 1997) et les moyens mis en œuvre pour respecter les critères de scientificité (Lincoln et Guba, 1985) sont finalement exposés à la fin de ce chapitre.

Le cinquième chapitre traite des résultats obtenus au moyen de l'analyse phénoménologique des données collectées. Cette section permet donc d'examiner l'essence de l'engagement paternel pour les participants ainsi que les éléments qui influencent leurs comportements.

Le sixième chapitre porte d'abord sur la discussion des résultats, c'est-à-dire que ces derniers sont mis en relation avec le cadre théorique de cette thèse et sont comparés aux connaissances actuelles disponibles dans les écrits scientifiques. Ensuite, des réponses à la question de recherche y sont apportées. Le septième chapitre se veut une conclusion présentant les limites de cette étude, les principales retombées scientifiques et sociales ainsi que les pistes de recherches qui pourraient être entreprises dans le futur.

PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre présente d'abord la problématique relative à l'état de santé mentale des agriculteurs. Puis, dans la recension des écrits, il expose le contexte actuel dans lequel s'inscrit cette recherche doctorale ainsi que les connaissances disponibles à ce jour au sujet de la problématique à l'étude. Il est à noter que ce chapitre ne vise pas à couvrir de manière exhaustive les problèmes de santé mentale des agriculteurs et leurs causes, mais plutôt à favoriser la compréhension des enjeux propres au contexte agricole et relatifs à la santé mentale des agriculteurs (Montuori, 2005). Enfin, à l'issue de ce chapitre, les connaissances manquantes qui permettraient d'avoir une meilleure compréhension des dynamiques pouvant expliquer l'état de santé mentale des agriculteurs sont mises en lumière. Les dynamiques réfèrent ici aux interactions entre les facteurs individuels et environnementaux (p. ex., famille, travail, système économique) susceptibles d'influencer la santé mentale des agriculteurs.

Problématique

La littérature scientifique a mis en évidence à plusieurs reprises que la vie sur les territoires ruraux était régulièrement dépeinte comme étant simple et vertueuse, créant ainsi une vision idyllique de la ruralité (Bryant et Pini, 2011; Shucksmith, 2016; Trussell et Shaw, 2008). Or, cette idylle en viendrait à marginaliser les problèmes sociaux et de santé auxquels sont confrontées les populations résidant dans ces milieux (Boyd et Parr, 2008; Lagerqvist, 2014; Milbourne, 2016; Simpson et McDonald, 2017). En ce sens, peu de recherches s'attardent aux spécificités des populations agricoles en matière de santé (Pugh et Cheers, 2010), et ce, bien que certaines aient révélé que les agriculteurs ont des taux de détresse psychologique, d'anxiété, de dépression ainsi que de suicide élevé, et ce, tant en Amérique du Nord, en Australie qu'en Europe (Bjornestad *et al.*, 2021; Daghigh Yazd *et al.*, 2019; Hagen *et al.*, 2021; Jones-Bitton *et al.*, 2020; Roy et Knežević Hočvar, 2019; Rudolphi *et al.*, 2020; Steck *et al.*, 2020).

La détresse psychologique fait référence à une détresse subjective relative à un fonctionnement psychologique inadapté lors d'évènements stressants (Abeloff *et al.*, 2000; McDowell, 2006). Celle-ci résulte d'un ensemble d'émotions négatives (le

stress, l'irritabilité, la nervosité, la tristesse, etc.) qui peuvent notamment causer, chez les individus dont la détresse persiste dans le temps, des symptômes de dépression, d'anxiété et d'épuisement (American Psychology Association, 2023; Dyrbye *et al.*, 2006; Kessler *et al.*, 2006; Kessler *et al.*, 2002; Ridner, 2004). Le bien-être et la détresse psychologique représentent par ailleurs les deux extrémités du continuum déterminant l'état de santé mentale d'un individu (Deschênes et Capovilla, 2016). La santé mentale est ainsi un état dynamique d'équilibre interne qui permet aux individus d'utiliser leurs capacités en harmonie avec les valeurs universelles de la société (Galderisi *et al.*, 2015).

Au Québec plus précisément, les dernières statistiques, qui remontent à près de 20 ans, montraient que 50,9 % des répondants d'un sondage fait auprès de la population agricole québécoise étaient identifiés comme ayant un niveau de détresse psychologique élevé (Lafleur et Allard, 2006b). Qui plus est, plus récemment, les travaux de Thibodeau et Perron (2017) ont dévoilé un taux important de mortalité par suicide chez les hommes résidant en milieu rural. Bien que les données québécoises sur le suicide ne permettent pas de déterminer de manière précise le taux de suicide selon le type d'emploi des individus (Roy et Tremblay, 2012), une méta-analyse de Klingelschmidt *et al.* (2018) révélait que les agriculteurs, les travailleurs forestiers ainsi que les pêcheurs étaient particulièrement à risque vis-à-vis la problématique du suicide en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Europe, en Amérique du Nord et au Japon. À cet effet, une étude menée en Australie indique que les agriculteurs décédés à la suite d'un suicide étaient moins susceptibles d'avoir eu un diagnostic de santé mentale et d'avoir reçu un traitement de santé mentale au courant des six semaines antérieures à leur décès que les autres hommes ne résidant pas en région métropolitaine (Kennedy *et al.*, 2020).

Il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, il existe bien peu de données quant à l'état de santé mentale des agriculteurs québécois. À cet effet, une étude de Jones-Bitton *et al.* (2020), menée en 2016 auprès de 1132 propriétaires agricoles canadiens, a démontré que 59,1 % des hommes avaient un score de 12 et moins au « Hospital Anxiety and Depression Scale » (Pallant et Tennant, 2007), ce qui laisse croire à la présence de détresse psychologique chez ces participants. Il importe cependant de mentionner que

le nombre d'agriculteurs québécois ayant participé à ce projet reste très restreint (dix participants), ce qui rend difficile l'analyse de la situation sur ce territoire. Or, comme mentionné précédemment, la dernière étude ayant été faite auprès d'agriculteurs québécois remonte à 2006, et montrait que 49,5 % des hommes répondants avaient été identifiés comme ayant un niveau de détresse psychologique élevé (Lafleur et Allard, 2006b). Ces deux études révèlent donc que les agriculteurs sont particulièrement à risque de vivre de la détresse psychologique, d'autant plus que les dernières statistiques pré-pandémiques indiquaient que 24 % des hommes provenant de la population générale se situaient au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique Kessler (K6) (Camirand *et al.*, 2016). Ainsi, comme le soulignent Rivera *et al.* (2018), le monde agricole doit remettre en question sa notion de prospérité pour y inclure des paramètres touchant au bien-être sur le plan humain, social et environnemental.

La famille est par ailleurs un facteur qui favorise le bien-être chez les agriculteurs (Allan *et al.*, 2021). Cette situation n'est pas étrangère au fait que l'unité familiale est très étroitement liée au travail agricole. En effet, les fermes familiales représentent 98 % de l'industrie agricole mondiale (Graeub *et al.*, 2016), ce qui octroie une place prépondérante à l'unité familiale (Chiswell, 2018). Les relations familiales apparaissent dès lors comme un terreau fertile à la recherche pour mieux comprendre le contexte dans lequel les agriculteurs évoluent puisqu'elles peuvent notamment affecter leur niveau de détresse psychologique. En effet, la conjointe et les membres de la famille sont souvent les premières personnes auxquelles les hommes se réfèrent pour parler de problèmes de santé mentale (Herron *et al.*, 2020). De plus, une insatisfaction à l'égard du soutien provenant de la famille est associée à un score élevé de stress chez les agriculteurs (Hagen *et al.*, 2021). Les relations familiales semblent donc affecter de manière non négligeable l'état de santé mentale de ces hommes. Parmi ces relations, celles qu'entretiennent les agriculteurs avec leurs enfants (leur paternité) seraient liées à leur perception de leur état de santé mentale (Allan *et al.*, 2021). La paternité étant une dimension de la masculinité, ces deux notions ne peuvent être examinées séparément (Hunter *et al.*, 2017). Or, des études indiquent que la masculinité elle-même peut avoir des effets négatifs sur l'état de santé mentale des hommes (Bizot, 2011; McKenzie, 2017; O'Neil, 2008).

Considérant la prévalence de détresse psychologique chez les agriculteurs québécois (Lafleur et Allard, 2006b) ainsi que le peu de recherches s'étant penchées sur les paramètres touchant à leur bien-être (Rivera *et al.*, 2018), il apparaît dès lors pertinent de s'intéresser aux liens existants entre leurs perceptions relatives à la paternité et à la masculinité, et ce, dans le contexte du travail agricole. Ces connaissances pourraient contribuer à mieux comprendre ce qui affecte leur état de santé mentale.

Recension des écrits

En dressant la problématique de recherche, il a été possible de constater qu'une grande proportion d'agriculteurs québécois vivait de la détresse psychologique (Jones-Bitton *et al.*, 2020; Lafleur et Allard, 2006b). Il semble ainsi que le contexte agricole soit propice à un mauvais état de santé mentale. À ce sujet, des études indiquent que ces professionnels sont confrontés à un contexte économique, environnemental et climatique qui engendre un stress intense ayant une incidence négative sur leur état de santé mentale (Hammersley *et al.*, 2021; Lunner Kolstrup *et al.*, 2013; Tonna *et al.*, 2009). Parmi les facteurs de risque reliés à l'état de santé mentale des agriculteurs, il semble que leur perception de la masculinité ait un rôle à jouer puisqu'elle influe sur la demande d'aide de ces hommes (Hiebert *et al.*, 2018; Roy, 2014; Roy, Duplessis-Brochu, *et al.*, 2019), et que l'impression de vivre un haut niveau de conflits travail/famille favorise la détresse psychologique (McShane *et al.*, 2014). La qualité du lien paternel existant entre les agriculteurs et leurs enfants, pour sa part, constituerait un facteur de protection vis-à-vis les troubles de santé mentale (Roy, 2014). À la lumière de ces constats, une recension des écrits a été menée afin de dresser l'état actuel des connaissances entourant le contexte socioéconomique et socioculturel du travail agricole, les représentations identitaires masculines des agriculteurs, la conciliation travail/famille, la paternité ainsi que l'engagement paternel chez les agriculteurs. Pour ce faire, les bases de données PsycNet et Medline/Pubmed, ainsi que les moteurs de recherche Sofia, Google Scholar, Érudit et Scopus ont été interrogés. Ceux-ci ont été retenus en raison de leur accessibilité et de leurs recommandations méthodologiques (Caldwell *et al.*, 2012; Fortin et Gagnon, 2022).

Le contexte socioéconomique et socioculturel du travail agricole

La santé mentale en milieu rural est une dynamique complexe influencée par plusieurs facteurs socioéconomiques et socioculturels. Ainsi, un premier facteur lié à l'état de santé mentale des agriculteurs serait le contexte économique, environnemental et climatique du milieu agricole (Lunner Kolstrup *et al.*, 2013; Tonna *et al.*, 2009).

Du côté du contexte socioéconomique, la fin de la Deuxième Guerre mondiale a engendré un changement de paradigme dans le domaine de l'agriculture, faisant passer celle-ci d'une visée d'autoconsommation à une visée productiviste (Kesteman *et al.*, 2004; Morisset, 2010). En effet, si avant cette période l'agriculture était axée sur l'autosuffisance familiale et la collectivité rurale, le contexte économique, démographique, politique et technologique d'après-guerre vient favoriser l'implantation d'un productivisme agricole qui émane d'une vision libérale et néolibérale de la société (Deléage, 2005; Parent, 2010; Royer et Gouin, 2010). Ce contexte a pour effet de créer un enrichissement chez certains agriculteurs, mais aussi à ébranler les liens existants entre le milieu agricole et les communautés rurales, puisque la prospérité de ces entreprises peine à engendrer des retombées économiques et sociales au sein des collectivités résidant sur leurs territoires (Rousseau et Durand, 2009; Roy *et al.*, 2005). À titre d'exemple, des 29 380 exploitations agricoles dénombrées en 2021, seules 6 131 d'entre elles déclaraient faire des ventes directes de produits agricoles aux consommateurs (Statistique Canada, 2022). De plus, la majorité des pays occidentaux voit leurs entreprises agricoles grossir, laissant peu de part de marché aux petites entreprises agricoles (Royer et Gouin, 2010). Or, bien que les fermes québécoises aient suivi les mêmes logiques de marché que leurs consœurs occidentales, l'agriculture familiale domine toujours dans cette province canadienne (Droz *et al.*, 2014; Jean, 2011; Silvestro, 2009), faisant en sorte que la taille moyenne des entreprises y est plus petite (Dupont et Laplante, 2010). En ce sens, plus de la moitié des fermes présentes sur le territoire québécois avait un revenu brut de moins de 100 000 \$ en 2011 et en 2016 (Mundler et Ouellet, 2017; Statistique Canada, 2020). Par ailleurs, le domaine de l'agriculture a vécu diverses mutations qui ont favorisé une augmentation du niveau de stress chez les agriculteurs puisque ceux-ci ont dû maintenir ou acquérir de nouvelles compétences dans les « domaines du commerce

local, national et international, de la gestion d'entreprise, de l'électricité, de la plomberie, de la construction, de la mécanique, de la santé animale, ainsi que de la génétique et la biologie, tant animale que végétale » (Mondy, 2014; Roy, 2014, p. 28). À cela s'ajoutent d'autres éléments tels que l'arrivée de nouvelles normes environnementales, l'augmentation des tâches bureaucratiques, la baisse des revenus, l'augmentation de l'endettement, le manque de main-d'œuvre, le manque de reconnaissance, le manque de relève, l'accaparement des terres agricoles, l'instabilité des marchés économiques et la concurrence mondiale (Lafleur et Allard, 2006a; Magnin *et al.*, 2017; Mundler et Ouellet, 2017; Viens et Lebeau, 2011). Plusieurs agriculteurs ont aussi l'impression que l'image sociale englobant le métier d'agriculteur est négative, ce qui contribue à ce que ces derniers aient une représentation négative de leur profession (Elisabeth, 2010; Lafleur et Allard, 2006b; Viens et Lebeau, 2011).

Le domaine de l'agriculture exige ainsi des conditions et une organisation de travail qui peuvent être néfastes pour la santé des agriculteurs, notamment en raison du rythme de travail relié aux conditions météorologiques ainsi que la charge de travail physique demandée (Lunner Kolstrup *et al.*, 2013).

Du côté du contexte socioculturel, il semble notamment que le fait que les agriculteurs ne parlent pas de leurs problèmes de santé mentale soit une conséquence relative à un milieu de vie présentant des conditions et des environnements particuliers, tel que le manque d'espaces pour socialiser et consolider des relations interpersonnelles permettant de s'engager dans des conversations portant sur la santé mentale (Herron *et al.*, 2020). C'est donc vers les membres de leur famille et leur conjointe qu'ils se tournent généralement pour parler de problèmes de santé mentale (Herron *et al.*, 2020). Or, une étude de Rousseau (2010) démontrait que les relations familiales étaient négativement affectées par la surcharge de travail qu'engendre le travail agricole. En effet, il semble que les agriculteurs québécois travaillent en moyenne 68 heures par semaine et que plusieurs n'arrivent pas à se libérer une journée de congé par mois (Rousseau, 2010). Des recherches montrent par ailleurs que les tensions relatives à des conflits travail/famille ont des impacts négatifs sur le niveau de stress vécu chez les individus et que ces derniers sont plus propices à se considérer en moins bonne santé

que les personnes qui perçoivent avoir une bonne consolidation travail/famille (Boles *et al.*, 1997; Kwok-Bun *et al.*, 2007; Lavoie, 2016; Michel *et al.*, 2011). Cela semble être également une réalité chez les agriculteurs puisque la charge de travail est perçue par plusieurs d'entre eux comme une source de stress lorsqu'elle entre en conflit avec leur rôle parental (Roy, 2014).

Les contextes socioéconomiques et socioculturels entretiennent par ailleurs des liens étroits dans le milieu agricole puisque les objectifs familiaux et entrepreneuriaux sont régulièrement interreliés (Pelletier, 2014; Roy *et al.*, 2014). À ce sujet, une étude de Dreby *et al.* (2017) s'est intéressée aux liens entre la famille et l'entreprise de familles agricultrices de l'état de New York et a permis de dégager quatre types de narratifs. Le premier narratif est le récit du « mode de vie » dans lequel les objectifs familiaux, qui visent un mode de vie simpliste ou alternatif, sont plus importants que la rentabilité économique de l'entreprise. La division traditionnelle des rôles de genre est d'ailleurs parfois proscrite ou reproduite. Le deuxième narratif est le récit de « la petite entreprise » dans lequel la contribution de tous les membres de la famille est considérée comme nécessaire pour rendre l'entreprise agricole viable économiquement et arriver à des objectifs de rentabilité. La division traditionnelle des rôles de genre y est souvent prônée. Le troisième narratif est le récit « axé sur la communauté » dans lequel les objectifs familiaux, tels que tendre vers une idéologie communautaire de l'agriculture, sont aussi importants que d'avoir une entreprise enracinée dans la communauté et économiquement viable. Une vision fluide des rôles de genre est davantage adoptée. Le dernier narratif est le récit « axé sur le marché » dans lequel l'entreprise agricole et la famille opèrent dans des sphères séparées, ce qui rend souvent la contribution des autres membres de la famille invisible puisqu'elle n'est pas considérée comme essentielle à la survie de l'entreprise. À la lumière de l'étude de Dreby *et al.* (2017), il semble donc que la division des rôles de genre est une dimension jouant un rôle dans les liens établis entre la famille et l'entreprise agricole.

La représentation identitaire masculine des agriculteurs

Selon certaines recherches, le vécu de la masculinité serait également un facteur lié à l'état de santé mentale des hommes en général (Bizot, 2011; McKenzie, 2017; O'Neil,

2008). La notion de masculinité est un construit englobant les standards et les attentes qui sont recherchés chez le genre masculin, ces derniers ayant également des caractéristiques temporelles et propres à une société donnée (Pleck, 1981). Elle se traduit non seulement par le statut de genre masculin qui est socialement construit et défini par une société, mais également par l'orientation masculine (les variations qui s'opèrent au sein des types de masculinité et qui dictent ce qui est perçu comme masculin) (Pleck, 2010). La notion de masculinité induit également les rôles de genre, lesquels correspondent aux modèles socialement construits qui constituent une référence à laquelle les hommes tentent de faire correspondre leurs comportements et leurs attentes, et ce, en fonction de la socialisation qu'ils ont vécue (Pleck, 1981). Or, l'identité masculine relative aux rôles de genre semble être un élément déterminant de l'état de santé des hommes (Evans *et al.*, 2011; Thorpe *et al.*, 2016). En effet, lorsque les hommes intériorisent des normes et des standards qui sont propres à une identité de genre, mais qu'ils n'arrivent pas à se conformer à ces dernières ou à les atteindre, ils vivent alors des tensions de rôles de genre qui affectent la perception que ces hommes ont d'eux-mêmes (O'Neil *et al.*, 1986).

Tenter de se restreindre aux rôles de genre masculins causerait ainsi de la dépression, de l'alexithymie (trouble de l'expression et de la lecture des émotions) et de la réticence à demander de l'aide (Bizot, 2011; O'Neil, 2008). À cet effet, les hommes auraient tendance à utiliser le terme « stress » plutôt que le terme « dépression », qu'ils jugent comme étant en contradiction avec les valeurs de la masculinité (Ogrodniczuk et Oliffe, 2011; Seidler *et al.*, 2016). La dépression se manifesterait de différentes façons chez plusieurs hommes, entre autres par la colère, l'agressivité et le surinvestissement dans le travail (Oliffe et Phillips, 2008). Il est également à noter que la masculinité n'est pas quelque chose que les hommes subissent de façon passive; elle est plutôt une réalité que les hommes construisent tout au long de leur vie et englobe divers comportements qui varient selon des contextes spécifiques (Clatterbaugh, 1998; Connell *et al.*, 2005).

Des études conduites en contexte rural au Canada, en France, en Australie et aux États-Unis semblent montrer que l'archétype de la masculinité est généralement composé de plusieurs valeurs traditionnelles telles que l'indépendance, le stoïcisme,

l'autosuffisance, la fierté, la force, la compétition, l'abnégation, l'acharnement au travail, l'anti-féminité et le succès (Annes et Handfield, 2019; Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014; Roy, Tremblay, *et al.*, 2019; Silva, 2022; Vayro *et al.*, 2019). D'autres recherches, au contraire, montrent que la masculinité traditionnelle en milieu rural est présentement confrontée à de nouvelles pratiques masculines qui promeuvent notamment l'ouverture au changement, l'importance de demander de l'aide et de montrer ses émotions à travers ses relations sociales (Brandth, 2016; Creighton *et al.*, 2017; Cush et Macken-Walsh, 2018; Roy, Duplessis-Brochu, *et al.*, 2019). Une étude d'Annes et Handfield (2019) montrait par ailleurs que certains agriculteurs adoptaient des formes de masculinité hybrides, c'est-à-dire que celles-ci avaient des caractéristiques propres à la masculinité traditionnelle et à des masculinités inclusives qui sont davantage ouvertes à l'adoption de nouveaux discours et comportements.

Une revue de la littérature produite par Hiebert *et al.* (2018) a recensé 91 articles tirés de diverses bases de données (p. ex., PubMed, PsycINFO, Web of Science), dans l'objectif d'examiner, entre autres, comment les identités de genre pouvaient influencer les comportements en termes de santé chez les hommes résidants en milieu rural. Cette étude a permis de constater que l'identité masculine en milieu rural se décline sur un continuum allant de la masculinité monologique à la masculinité dialogique, tel que représenté dans la Figure 1.

D'un côté du continuum, on retrouve d'abord la *masculinité monologique* qui mènerait les hommes à percevoir la réussite au plan identitaire tel un succès individuel lié à la rentabilité économique de l'entreprise agricole et à adopter des valeurs et des comportements traditionnellement associés aux rôles de genre masculin dans lesquels les hommes sont perçus comme ayant un rôle de soutien à l'unité familiale, où l'expression des émotions est prohibée et où l'intérêt envers les besoins d'autrui est peu présent (Hiebert *et al.*, 2018). De l'autre côté du continuum, on retrouve la *masculinité dialogique* qui mènerait plutôt les hommes à lier la réussite au plan identitaire à la prospérité communautaire et à adopter des valeurs et des comportements qui sont en opposition aux rôles de genre masculin dans lesquels les hommes voient leur conjointe telle une partenaire au travail, ainsi que dans la vie

familiale, et où la divulgation des émotions et les besoins d'autrui sont valorisés (Hiebert *et al.*, 2018). Au centre de ce continuum, on retrouve enfin la *masculinité agraire* qui combinerait les aspects de la masculinité monologique et dialogique, c'est-à-dire que les hommes perçoivent ici la réussite au plan identitaire selon le succès de leur engagement au plan familial, communautaire et selon la réussite économique de l'entreprise agricole (Hiebert *et al.*, 2018).

Figure 1

Continuum de la masculinité monologique/dialogique

Masculinité monologique	Masculinité agraire	Masculinité dialogique
<ul style="list-style-type: none"> • La réussite est en lien avec la rentabilité économique • Les rôles paternels visent à soutenir l'unité familiale • L'expression des émotions est prohibée • L'intérêt envers les besoins d'autrui est peu présent 	<ul style="list-style-type: none"> • La réussite est en lien avec l'engagement familial, la prospérité communautaire et la rentabilité économique • La conjointe est une partenaire au travail ainsi que dans la vie familiale • L'expression des émotions dépendra de l'environnement social dans lequel l'individu évolue 	<ul style="list-style-type: none"> • La réussite est en lien avec la prospérité communautaire • La conjointe est une partenaire au travail ainsi que dans la vie familiale • La divulgation des émotions est valorisée • Les besoins d'autrui sont importants

Selon Hiebert *et al.* (2018), le positionnement de la vision des agriculteurs au sein du continuum de la masculinité serait l'un des facteurs déterminants dans la demande d'aide des hommes. En effet, les agriculteurs seraient portés à stigmatiser la demande d'aide lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de santé mentale (Kennedy, 2016; Roy *et al.*, 2014) et à tenter de régler eux-mêmes les troubles de santé mentale auxquels ils sont confrontés (Roy et Tremblay, 2012; Staniford *et al.*, 2009; Sturgeon et Morrissette, 2010). Par ailleurs, l'étude australienne de Judd, Jackson, Fraser, *et al.* (2006) indiquait que les agriculteurs préféraient rechercher de l'aide auprès des

membres de leur famille ou de leurs amis plutôt qu'auprès de professionnels de la santé lorsqu'ils étaient confrontés à des problèmes de santé mentale. Or, il semble que les hommes qui adhèrent aux rôles et aux normes de la masculinité traditionnelle ont davantage tendance à vivre de l'isolement au plan émotionnel au sein de l'unité familiale (Lynch et Kilmartin, 2013). Au contraire, les hommes qui adhèrent davantage à une masculinité de type dialogique seraient plus ouverts à discuter de santé mentale (Roy *et al.*, 2017) et à mobiliser leurs réseaux sociaux pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail (Annes et Handfield, 2019).

Dans le domaine agricole, il semble d'ailleurs que le travail soit un élément qui affecte fortement le plan identitaire des agriculteurs (Pletsch *et al.*, 2011; Roy, 2014). En effet, l'étude d'Alston (2012) révélait que plusieurs agriculteurs australiens associaient les échecs qu'ils essayaient au travail à des échecs identitaires vis-à-vis leur rôle d'homme et leurs responsabilités envers leur famille. Plusieurs auteurs avaient d'ailleurs souligné que, dans le milieu agricole, le travail est l'une des composantes majeures relatives aux valeurs de la masculinité traditionnelle qui est majoritairement présente (Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014). Le fait d'adhérer plutôt à une masculinité de type *monologique* présente ainsi un plus grand risque pour la santé mentale puisque tenter de s'accomplir en tant qu'homme par le biais d'un travail rémunéré pourrait entraîner un manque de satisfaction et de jouissance à l'égard des attentes personnellement fixées (McKenzie, 2017).

La conciliation du rôle parental et du travail agricole

La notion de masculinité et celle de paternité sont étroitement liées puisque les nouveaux rôles affectifs que tentent d'atteindre les pères peuvent entrer en confrontation avec les valeurs de la masculinité traditionnelle (Pease, 2002) présentes en milieu agricole (Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Hammersley *et al.*, 2021; Kennedy *et al.*, 2014). La paternité est décrite par plusieurs hommes comme une étape impliquant des vertiges émotionnels qui suscitent plusieurs frustrations et de la confusion relative au rôle de père (Åsenhed *et al.*, 2014). Celle-ci serait d'ailleurs un autre facteur lié à l'état de santé mentale des hommes. En effet, selon l'étude de Sockol et Allred (2018), la paternité pourrait avoir des impacts négatifs sur la santé mentale et l'anxiété de certains hommes vivant des biais cognitifs liés à leur rôle. Ces

biais cognitifs résultent de la difficulté rencontrée par certains hommes de répondre aux nouveaux standards vis-à-vis la paternité (Caldwell *et al.*, 2019). En effet, l'unité familiale occidentale a vécu, au cours du dernier siècle, diverses reconfigurations qui permettent actuellement aux hommes de jouer des rôles paternels qui divergent des attentes traditionnellement attendues du genre masculin qui valorise une figure de père pourvoyeur et protecteur (Blais et Bédard, 2010; Lacharité, 2009).

Par ailleurs, une revue de la littérature de Sánchez-Rodríguez *et al.* (2019) révélait que la restriction aux rôles parentaux était un facteur prédictif de *burnout* parental qui est lui-même corrélé positivement avec la présence de dépression et d'anxiété. Cela rejoint une étude québécoise de Boulet et Le Bourdais (2016) qui indiquait, quant à elle, que les hommes qui investissaient de longues heures dans les tâches domestiques et les responsabilités familiales éprouvaient un plus grand niveau de détresse psychologique. Ce résultat pourrait en partie s'expliquer par les normes sociales voulant que les hommes doivent prioriser le travail (Boulet et Le Bourdais, 2016).

Dans le milieu agricole québécois, le travail et la famille sont des sphères qui sont généralement peu délimitées (Pelletier, 2014; Roy *et al.*, 2014). Or, l'interrelation entre l'entreprise agricole et le milieu familial peut générer des conflits qui peuvent engendrer de l'épuisement professionnel chez les agriculteurs (Reissiga *et al.*, 2019). Une étude de McShane *et al.* (2014) révélait d'ailleurs que plus les agriculteurs étaient confrontés à des conflits travail/famille, plus ils risquaient de vivre de la détresse psychologique. Les conflits travail/famille résultent d'une incompatibilité entre les demandes qui émanent des rôles attendus dans le milieu de travail et ceux du milieu familial, ce qui vient rompre l'équilibre de la conciliation travail/famille (Greenhaus et Beutell, 1985; Maertz Jr *et al.*, 2019). Trois formes de conflits seraient responsables de cette perte d'équilibre dans la conciliation travail/famille, soit : 1) les conflits relatifs au temps qui apparaissent lorsque le temps accordé au travail empiète sur le temps accordé à la famille, ou vice-versa; 2) les conflits relatifs au stress qui résultent de tensions occasionnées lorsqu'un des rôles rend difficile de répondre aux attentes d'un autre rôle; et 3) les conflits relatifs aux comportements qui sont présents lorsque les modèles de comportement liés au contexte de travail ou de la famille sont en contradiction l'un avec l'autre (Greenhaus et Beutell, 1985; Maertz Jr *et al.*, 2019).

Ainsi, pour chacune de ces formes de conflits, le déséquilibre occasionné peut prendre deux directions selon ce que l'individu décidera de prioriser : soit les demandes provenant de la famille, soit les demandes provenant du milieu de travail (Shockley et Allen, 2015). Plusieurs éléments augmentent d'ailleurs la possibilité d'être confronté à des conflits travail/famille. Parmi eux, on retrouve le nombre élevé d'heures d'investissement exigé par l'emploi, l'inflexibilité vis-à-vis les heures de travail, l'insécurité d'emploi, le manque d'autonomie au travail, un nombre élevé d'enfants, une surcharge dans ses rôles parentaux et les conflits familiaux (Cooklin *et al.*, 2015; Kossek et Lee, 2017; Michel *et al.*, 2011). De plus, les conflits travail/famille peuvent avoir de graves conséquences puisque ceux-ci peuvent entraîner des tensions, de la dépression, des symptômes somatiques et un état de *burnout* (Allen *et al.*, 2000; Borgmann *et al.*, 2019; Minnotte et Yucel, 2018). Le fait de vivre des conflits travail/famille de manière chronique augmenterait également les chances de vivre de la détresse psychologique (Cooklin *et al.*, 2016).

Le contexte dans lequel évoluent les agriculteurs semble propice, à plusieurs égards, à l'apparition de conflits travail/famille. En effet, concernant les conflits relatifs au stress, une recherche de Danes et Lee (2004) a permis d'identifier certains facteurs associés aux tensions de couple, lesquelles étaient présentes dans un échantillon de 101 familles agricoles. Parmi ces facteurs, on retrouve le fait d'avoir des enfants âgés de 5 ans et moins, le fait que le père accorde une grande importance à conserver l'entreprise dans la famille, le fait que le père vive un nombre élevé d'évènements stressants, ainsi que le fait que les ressources financières familiales soient transférées dans l'entreprise agricole. La santé financière de l'entreprise agricole ferait donc partie de ces évènements stressants. L'étude de Glover et Reay (2015) permet d'ailleurs de constater que trois des quatre stratégies généralement mises en œuvre par les agriculteurs lorsque leur entreprise vit des difficultés financières peuvent occasionner des conflits travail/famille. En effet, une première stratégie consiste à diversifier l'entreprise, ce qui peut avoir des impacts négatifs sur la famille en réduisant l'attachement familial à l'entreprise (Glover et Reay, 2015). Une deuxième stratégie est de maximiser la dette, ce qui peut induire un stress financier à la famille (Glover et Reay, 2015). Une troisième stratégie implique de sacrifier les besoins de la famille

(p. ex., diminuer le temps en famille), ce qui peut générer des conflits familiaux (Glover et Reay, 2015). La quatrième stratégie, faire des compromis, est la seule qui favorise la conciliation travail/famille.

En ce qui concerne les conflits travail/famille relatifs au temps, générés par le contexte agricole, il semble que le nombre d'heures de travail à investir dans l'entreprise y contribue. En effet, des études ont montré que le travail agricole représente généralement plus de 40 heures par semaine (Daghagh Yazd *et al.*, 2019; Rousseau, 2010; Statistique Canada, 2021). La littérature scientifique permet également de répertorier certains moyens utilisés par les agriculteurs pour atténuer les conflits travail/famille relatifs au temps. En ce sens, dans une étude menée par Elliot *et al.* (2018), plusieurs parents agriculteurs mentionnaient amener régulièrement leurs enfants à leur travail puisque cela leur permettait de passer davantage de temps en famille, tout en offrant aux enfants l'occasion de vivre des expériences leur permettant de développer de nouvelles compétences. À cet effet, plusieurs agriculteurs avaient la perception que d'élever des enfants dans un milieu agricole était l'une de leurs principales motivations à travailler dans le domaine de l'agriculture, puisque cette expérience permettrait à leurs enfants de développer davantage de connaissances en matière d'écologie, de compétences vis-à-vis du monde du travail et de générer des liens plus profonds avec la nature (Dreby et Carr, 2019; Rissing *et al.*, 2021). Or, amener ses enfants dans le milieu de travail engendre également des risques, tels que le manque de supervision, ainsi que l'exposition à des dangers relatifs aux tâches agricoles et à la machinerie (Elliot *et al.*, 2018). Un autre moyen utilisé pour favoriser la conciliation travail/famille est de bénéficier d'un service de garde, bien qu'il y ait quelques obstacles, tels que les coûts, l'accessibilité et la disponibilité (Inwood et Stengel, 2020; Rissing *et al.*, 2021). Finalement, certains agriculteurs misent sur l'amélioration technologique et managériale de leur entreprise pour essayer de se dégager du temps pour la famille (Roy, Tremblay, *et al.*, 2019). Néanmoins, aucune étude ne démontre si cette stratégie fonctionne ou non. Il n'en demeure pas moins que les entreprises agricoles de grande envergure, où personne n'est perçu comme indispensable, accorderaient davantage aux agriculteurs la possibilité d'avoir recours à des congés parentaux (Eriksson et Hajdu, 2021). Des recherches permettent ainsi de

constater que les finances personnelles et les contraintes de temps sont les sources de stress les plus préoccupantes chez les agriculteurs (Hagen *et al.*, 2021; Rudolphi *et al.*, 2020), ce qui peut avoir un impact sur les conflits relatifs au stress et au temps.

En ce qui concerne les conflits travail/famille relatifs aux comportements, il existe très peu d'études à ce sujet. En effet, les rôles paternels que s'attribuent les agriculteurs et les impacts que ceux-ci pourraient avoir sur leur travail ne semblent pas documentés. Or, vu les liens de proximité qui existent entre la famille et l'entreprise agricole, il serait plausible que des conflits de rôle entre l'engagement paternel des agriculteurs et le contexte social relatif au travail agricole soient générateurs de stress (McShane *et al.*, 2016). En effet, si d'un côté, les conditions socioéconomiques des agriculteurs engendrent des contextes de travail qui renforcent la masculinité traditionnelle (Annes et Handfield, 2019; Beltran, 2017), d'un autre côté, un engagement paternel qui touche l'ensemble des sphères de la vie de l'enfant, dont les besoins émotionnels et une prise de responsabilité à l'égard de l'enfant, serait davantage présent chez les hommes qui ont une vision qui s'éloigne de la masculinité traditionnelle (Offer et Kaplan, 2021). Il semble ainsi pertinent de se pencher sur le concept d'engagement paternel afin de comprendre les conflits travail/famille qui pourraient en découler dans le contexte agricole.

La paternité : un sujet de recherche en pleine transformation

L'engagement paternel, à l'instar de la masculinité, a été abordé dans différentes recherches au cours des dernières décennies, tant du point de vue de sa conceptualisation que dans sa manière d'être vécu. Cette section présente ainsi un survol historique de l'évolution du concept de paternité, en relation avec celui de la masculinité, dans le but de situer cette recherche doctorale dans son contexte social. Ce survol historique a pour période charnière les années 1960, car c'est à cette époque que la vision essentialiste de la masculinité et de la féminité est remise en question de façon plus soutenue (Connell, 2002; Pleck, 1995). Il est donc d'abord question de la paternité avant 1960, puis après 1960. Ce survol se termine par la présentation du concept de la paternité à l'époque actuelle, soit le 21^e siècle.

La paternité avant 1960

Avant la Deuxième Guerre mondiale, l'industrialisation et l'urbanisation ont déjà eu plusieurs impacts sur la manière de vivre la paternité. À l'époque, les discours provenant du milieu religieux, du milieu médical et du milieu éducatif prônent une forte dualité entre les rôles qui sont promus pour les femmes, soit les tâches liées au milieu de vie familial, et pour les hommes, soit les tâches liées au travail (St-Denis et St-Amand, 2010). D'ailleurs, l'État percevait que la famille devait répondre à ses besoins uniquement par le salaire provenant du père de famille (Baillargeon, 1996), accordant à celui-ci le rôle de pourvoyeur. De ce fait, le père était majoritairement absent de la sphère affective, relationnelle et éducative des enfants (Forget, 2005).

La paternité en milieu rural a des caractéristiques qui la différencient quelque peu de la paternité en milieu urbain. Sur le plan de la famille, on assistait à des pactes familiaux qui étaient en fait une entente tacite entre les parents et leurs enfants dans lesquels les jeunes se « devaient » à leurs parents en tant que main-d'œuvre jusqu'à leur mariage, ayant généralement lieu au début de leur vingtaine (Dumas, 1987), à la suite duquel ces derniers pouvaient acquérir une partie des terres agricoles (Bouchard, 1988). En ce sens, les liens familiaux étaient basés sur la coopération (Bouchard, 1988). La famille et l'entreprise agricole familiale sont d'ailleurs toujours considérées en 1981 comme étant les piliers des communautés rurales mettant en valeur les ressources du territoire québécois (Arcy, 1981). Néanmoins, en milieu agricole, on retrouvait également une division du travail qui s'établissait selon le genre et le travail, puisque les femmes se voyaient, la majorité du temps, attribuer les tâches domestiques et les soins aux enfants (Lemieux et Mercier, 1987). Les pères, quant à eux, transmettaient le savoir relié à l'agriculture à leurs fils et jouaient le rôle de guides moraux qui s'éloigne quelque peu du visage du père uniquement pourvoyeur qu'a engendré l'industrialisation (Deslauriers *et al.*, 2009; Lamb, 2000).

Après la Seconde Guerre mondiale, l'image de la paternité au Québec a subi certains changements relativement à la participation des hommes à l'éducation des enfants, et plus particulièrement à celle de leurs fils. Le fait que les hommes étaient alors obligés de quitter quotidiennement le domicile familial, en raison de la reprise économique, a engendré un discours alarmiste quant à l'éducation des garçons (Duhaime, 2004). En

effet, selon les connaissances de l'époque, ce contexte aurait pour impact de créer, chez les jeunes, des problèmes d'alcoolisme, de délinquance et aurait même mené à l'homosexualité (Duhaime, 2004). Les pères devaient ainsi « assurer aux garçons une éducation saine en compensant l'omniprésence de la mère et en contribuant à créer une atmosphère familiale sereine » (Duhaime, 2004, p. 540). Sans être totalement ébranlée, la paternité industrielle subit une première mutation qui a lieu un peu avant les années 1960, laquelle semblerait déjà engendrer des tensions provoquées par le devoir des pères de jouer un rôle de pourvoyeur tout en étant impliqué dans le milieu familial (Duhaime, 2004).

La paternité après 1960

La Révolution tranquille a modifié plusieurs facettes du Québec étant donné les nombreuses réformes implantées qui visaient la modernisation de l'État. Entre autres, le mouvement féministe a remis en question le patriarcat et les valeurs traditionnelles promues au sein de la société, ce qui a mené à des changements sur le plan des rôles de genre et parentaux (Dandurand, 1990; Snarey, 1993). Cela se perçoit d'ailleurs par le taux d'activités des femmes sur le marché du travail qui augmente, passant de 24 % en 1953 à 76 % en 1990 (Statistique Canada, 2018). Ce faisant, il est apparu une multiplicité de situations familiales qui s'éloignaient du modèle traditionnel jusqu'alors prédominant (Dandurand, 1990). La maternité, alors en pleine mutation, a entraîné inexorablement la paternité à se redéfinir. À cet effet, le rôle disciplinaire lié à la suprématie du père s'atténue en raison de l'adoption de lois qui viennent y poser des limites (Morin, 2009). Le rôle de pourvoyeur a également été affecté par l'intégration de plusieurs mères au marché du travail, lesquelles contribuaient dorénavant aux besoins financiers de la famille (Forget, 2009). Les pères n'étaient également pas passifs devant ces événements, ce qui a mené plusieurs d'entre eux à s'engager davantage auprès de leurs enfants et au sein du milieu familial (Deslauriers *et al.*, 2009). Une étude de Robinson (2004) montre d'ailleurs que, de 1965 à 2001, les mères étaient encore le parent qui consacrait le plus de temps aux enfants, bien que l'écart entre le temps investi par les pères et celui investi par les mères ait diminué. Selon Turcotte *et al.* (2001), la redéfinition de la paternité s'est produite à la suite de plusieurs pressions sociales telles que : 1) la reconnaissance du père sur le

développement de l'enfant par le milieu scientifique; 2) le désir d'aller vers l'équité entre les hommes et les femmes; 3) le désir de réappropriation de l'intimité des hommes avec leurs enfants; et 4) l'augmentation du nombre de divorces.

Ainsi, au courant des années 1970 et 1980, les mères n'étaient plus considérées comme étant les seules personnes pouvant répondre aux besoins de leurs enfants en tant qu'agentes de socialisation, le père étant en mesure de reproduire l'étalon d'or que représentaient les comportements maternels (Dulac, 1997). À la suite de la déconstruction du modèle paternel traditionnel, les pères se voyaient attribuer de nouveaux rôles, notamment en ce qui concerne le soin et l'éducation des enfants, mais n'étaient toutefois pas libres dans leurs actions qui visaient globalement à seconder et à imiter la mère (Dulac, 1997). De plus, si à une certaine époque l'enfant signifiait le prolongement de la tradition, ce dernier a changé de signification pour davantage incarner une forme d'affirmation identitaire chez l'adulte (Castelain Meunier, 2001). Les rôles parentaux ont également changé puisque les parents devaient dès lors performer tels des professionnels en s'investissant activement auprès de leurs enfants afin que ces derniers puissent se développer sur le plan intellectuel et psychomoteur, tout en trouvant un équilibre affectif et alimentaire (Langlois, 1990).

Les recherches de Pleck (1997) ont montré que l'identité de genre des pères à l'égard de la paternité impactait l'engagement de ces derniers envers leurs enfants. Ainsi, lorsqu'un enfant s'ajoute à la famille, les hommes doivent mettre en application l'image qu'ils ont de la paternité (Habib et Lancaster, 2006). À cet effet, certains pères orientent leur paternité en opposition à ce qu'ils ont vécu (Turcotte *et al.*, 2001). En fait, une étude de Daly (1993) montrait que les hommes qu'il avait rencontrés : 1) considéraient les pratiques de leur propre père comme de mauvais modèles, bien qu'il n'y ait pas un rejet de leur père; 2) modelaient leurs pratiques paternelles en fonction de plusieurs modèles de paternité et non en fonction des pratiques d'un seul individu; et 3) désiraient proposer un modèle de paternité à leurs enfants afin que ces derniers puissent l'adopter à leur tour. Or, si l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes en tant que pères était conflictuelle avec leur identité de genre, ceux-ci avaient de la difficulté à répondre aux exigences de leurs rôles paternels pouvant les mener à vivre de

l'exclusion et une séparation de leur environnement social (Donovan, 1995; Strauss et Goldberg, 1999).

En parallèle à ces études, la notion d'engagement paternel fait également son apparition. En effet, les travaux de Lamb ont permis de conceptualiser ce dernier selon trois dimensions, soit : 1) l'engagement qui concerne les interactions directes avec l'enfant; 2) l'accessibilité qui concerne les moments où le père est disponible, mais où il n'y a pas d'interactions directes avec l'enfant; et 3) l'implication qui concerne le degré de responsabilité qu'assume le père vis-à-vis le bien-être de l'enfant (Lamb *et al.*, 2017; Lamb, Pleck, Charnov, *et al.*, 1985). Cette conceptualisation tend néanmoins à s'intéresser davantage au temps passé avec l'enfant et non à la qualité du lien entre le père et l'enfant (Lamb, 2000).

À partir des années 1990, la recherche sur l'identité masculine a pris de l'ampleur, faisant en sorte que de nouveaux discours concernant la paternité ont émergé (Dulac, 1997). En effet, les notions de père et de mère sont alors étudiées comme le produit de construits sociaux et culturels (Lee *et al.*, 2014; Zoja, 2003). Ainsi, la recherche a montré que les compétences du père étaient égales à celles de la mère, même s'il persistait toujours un certain clivage vis-à-vis certains rôles (Knibiehler, 2001). Par exemple, les hommes étaient perçus comme ayant pour rôle de détruire la dyade mère/enfant, relation exclusive à la mère, et de permettre ainsi à l'enfant de s'ouvrir sur le monde (Knibiehler, 2001). Cette notion a cependant été rapidement remise en question pour aller davantage vers l'idée voulant que l'enfant développe ses relations au sein d'une « polyade », généralement composée de la mère et du père, et dans laquelle tous pouvaient jouer les mêmes rôles parentaux (Frascarolo-Moutinot, 2001). Le père était donc devenu un parent à part entière qui n'était plus contraint à se limiter à seconder la mère (Luc *et al.*, 2010). En fait, les hommes et les femmes étaient perçus comme ayant des rôles interchangeables, ce qui offrait à l'enfant la possibilité d'être exposé à deux modèles parentaux et qui lui permettait ainsi de faire différents apprentissages (Dubeau, 2011).

Plusieurs associations de pères visant la valorisation de la paternité ont également vu le jour dans les années 1990, ce qui a entraîné la création de politiques visant à favoriser l'engagement paternel (Deslauriers *et al.*, 2009; Knibiehler, 2015). Ce

contexte a notamment engendré la mise en place de nouvelles modalités en ce qui concerne la prise de congés de paternité lors de la naissance d'un enfant (Deslauriers *et al.*, 2009). Une étude de Tremblay et Amherdt (2003) montrait que les hommes se prévalaient majoritairement des mesures d'aménagement de travail pour suivre des activités de formation et d'études ainsi que pour participer à des activités sociales, sportives ou de loisirs, alors que les femmes utilisaient ces mêmes mesures majoritairement pour prendre soin des enfants, effectuer les tâches domestiques et s'ajuster aux horaires de la garderie ou de l'école. Par ailleurs, les mères rapporteraient vivre davantage de conflits travail/famille que les pères, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'elles se verraient toujours attribuer, de façon disproportionnée, les tâches relatives à la famille (Neilson et Stanfors, 2014; Shockley *et al.*, 2017; Wall et Arnold, 2007).

La paternité au 21^{ème} siècle

Les transformations relatives au genre masculin ayant eu lieu vers la fin du 20^e siècle ont permis une plus grande flexibilité quant à l'identité de genre des hommes, faisant en sorte de redéfinir la paternité autour du lien, de la communication et de l'interaction avec les enfants (Castelain-Meunier, 2005). La paternité et l'engagement paternel sont maintenant des notions perçues comme multidimensionnelles qui se forment selon les interactions entre les pères et leur environnement (Forget, 2009; Lamb et Tamis-Lemonda, 2004; Ouellet *et al.*, 2006). La vision essentialiste de la paternité cède donc définitivement sa place étant donné le manque d'évidence voulant que les pères et les mères aient des rôles distincts qui ne sont pas substituables (Pleck, 2010).

Pour Quéniart (2002), trois types d'engagements paternels se démarqueraient, soit : 1) le père pourvoyeur et protecteur ayant des horaires de travail lourds et laissant majoritairement à la mère tout ce qui concerne l'enfant ; 2) le père postmoderne pour qui la relation avec l'enfant est importante puisqu'elle engendre une satisfaction, tant sur le plan personnel que relationnel ; et 3) le père ambivalent qui joue davantage le rôle de soutien à la mère. Le chercheur souligne néanmoins que, tout comme la masculinité, la paternité est quelque chose de pluriel et que les hommes la façonnent selon les réalités auxquelles ils sont confrontés (Quéniart, 2002). C'est donc en ce sens que plusieurs chercheurs ont défini l'engagement paternel selon une vision

multidimensionnelle, à savoir que cette dernière représente « la participation et la préoccupation continues du père biologique ou substitut à l'égard du développement et du bien-être physique et psychologique de son enfant. Cet engagement s'exprime de différentes façons et se développe pas à pas et à sa manière » (Dubeau, Devault et Paquette, 2009, p. 75).

Bien que les nouvelles générations de pères entretiennent des rapports plus égalitaires et moins genrés vis-à-vis le partage des tâches entre conjoints et vis-à-vis des enfants (Tremblay, Roy, *et al.*, 2015), l'arrivée de nouveaux modèles d'engagement, tel le père postmoderne, a entraîné de nouveaux standards normatifs qui suscitent chez certains une accumulation des exigences pouvant « constituer une sorte de tyrannie à l'endroit de ceux qui n'ont pas les moyens de répondre à ces exigences » (Dubeau, Devault, Forget, *et al.*, 2009, p. 409). L'aspect relationnel qui résulte de l'engagement paternel adopté par plusieurs acteurs sociaux au Québec engendre de nouvelles modalités cognitives et comportementales reliées au rôle de père pour lequel tous ne sont pas outillés (Dubeau, Devault, Forget, *et al.*, 2009). En outre, Gregory et Milner (2011) soutiennent que les médias jouent un rôle considérable dans la construction de la représentation sociale du rôle de père, ce qui vient par la suite créer une pression chez les hommes. Ainsi, des recherches de Thompson *et al.* (2013) ainsi que de Dick (2011) montrent que les hommes avaient le désir de jouer des rôles traditionnels, tels que celui de pourvoyeur, tout en étant activement impliqués dans la famille. Or, ces derniers n'étaient pas en mesure de détailler les stratégies qui pourraient les mener à atteindre leurs objectifs reliés à l'aspect affectif (Thompson *et al.*, 2013). Une étude de Henwood *et al.* (2010), réalisée en Angleterre, montre également que le rôle de pourvoyeur chez les hommes est souvent considéré par ces derniers comme central dans leur perception du rôle de père et que la pression que cela engendre peut empiéter sur le temps passé avec les enfants. Or, Lynch et Kilmartin (2013) soulignent que la qualité des relations entre le père et l'enfant est en lien direct avec la quantité du temps accordé aux activités familiales. La paternité s'avère donc être un facteur de risque propice à l'apparition de problème de santé mentale (Affleck *et al.*, 2018). À l'opposé, la paternité peut s'avérer un facteur positif, puisque l'engagement familial chez les hommes influencerait positivement le bien-être en termes de santé mentale chez le

père, la mère et les enfants (Pleck et Masciadrelli, 2004; Twamley *et al.*, 2013). De plus l'engagement paternel aurait un impact sur la motivation des pères à adopter des comportements favorables vis-à-vis de leur santé (Garfield *et al.*, 2010; Greaves *et al.*, 2010).

À la lumière des différents éléments qui ont été traités en ce qui concerne la paternité, il appert que trois modèles de la paternité ont historiquement été promus par les normes sociales depuis le début du 20^e siècle, soit; 1) la paternité rurale dans laquelle le père joue le rôle de guide moral et de transmetteur de savoirs liés au travail; 2) la paternité industrielle dans laquelle le père joue le rôle de pourvoyeur; et 3) la paternité contemporaine dans laquelle le père s'engage activement dans tout ce qui a trait au bien-être de l'enfant. De plus, bien que présentés séquentiellement, il semblerait que ces modèles, plutôt que de se substituer, cohabitent actuellement. En effet, l'avènement du père contemporain ne semble pas avoir écarté la paternité rurale ou industrielle qui sont considérées comme des modèles plus traditionnels aujourd'hui. Bien entendu, derrière ces modèles, il existe une pluralité de façons de vivre la paternité. Il n'en demeure pas moins que les représentations sociales, collectives et scientifiques des rôles des pères promeuvent de façon générale une image relativement homogène et normative de la paternité contemporaine (Neyrand, 2005; Zaouche-Gaudron, 2007). Ainsi, si les modèles de paternité proposés par Quénariat (2002), soit le « père pourvoyeur et protecteur », le « père postmoderne » et le « père ambivalent » sont utiles à la compréhension globale du chevauchement historique qui s'opère entre la paternité plus traditionnelle et la paternité contemporaine, il semble que le recours à des modèles paternels soit limité lorsqu'une analyse approfondie de vécu de la paternité est nécessaire. En ce sens, il existerait aujourd'hui une pluralité de contextes engendrant une hétérogénéité des parcours de vies singuliers qui affectent le vécu de la paternité (pères migrants, pères homosexuels, pères monoparentaux), ce qui rend difficile l'opérationnalisation de modèles paternels. C'est pourquoi, depuis les années 2010, les recherches tendent à ne plus étudier la paternité sous l'angle d'un construit homogène, mais explorent davantage le vécu de l'engagement paternel chez des groupes de pères ayant des caractéristiques similaires (p. ex., sociales, économiques, etc.) (Schoppe-Sullivan et Fagan, 2020). En ce sens, il est ainsi plus judicieux de se

tourner vers la notion d'engagement paternel, puisque celle-ci permet d'adopter une conception écologique de la paternité et a comme avantage d'être plus englobante des différentes réalités vécues par les pères. De plus, cela permet de percevoir la paternité comme quelque chose qui n'est pas uniquement de nature ontologique, mais plutôt comme le résultat de dynamiques qui s'opèrent entre le père et son environnement (Derguy *et al.*, 2016; Doherty *et al.*, 1998). Il semble également que le vécu de l'engagement paternel chez les hommes résidant en milieu rural est un sujet encore peu étudié à ce jour (Allan *et al.*, 2021; Brandth, 2019a; Schoppe-Sullivan et Fagan, 2020).

L'engagement paternel chez les agriculteurs

Les changements de paradigme en ce qui concerne l'engagement paternel semblent également être présents en milieu rural, notamment chez les agriculteurs pour qui la famille est généralement un élément central (Allan *et al.*, 2021; Campbell *et al.*, 2006; Eriksson et Hajdu, 2021). En effet, la nouvelle génération d'agriculteurs serait davantage investie dans la garde et dans les routines des enfants que les générations antérieures de pères (Brandth, 2016), ce qui ne serait pas étranger au fait que plusieurs conjointes d'agriculteurs travaillent hors de l'entreprise agricole (Annes et Handfield, 2019; Roy et Tremblay, 2015). En effet, le travail des femmes en dehors de l'entreprise agricole est devenu un enjeu central puisque plusieurs fermes familiales ont de la difficulté à engendrer des revenus permettant de subvenir adéquatement aux besoins de la famille (Annes et Handfield, 2019). Des études qualitatives tendent toutefois à montrer que les pratiques masculines des jeunes agriculteurs semblent favoriser davantage l'engagement paternel et l'égalité de genres promus dans la société (Brandth, 2016, 2019a; Roy, Tremblay, *et al.*, 2019).

Certains agriculteurs amorcent d'ailleurs des réflexions visant à comprendre les comportements de leurs propres pères, souvent associés à la masculinité traditionnelle, et ont le désir de ne pas reproduire ces gestes, bien que cela soit considéré comme difficile (Allan *et al.*, 2021). De plus, la nouvelle génération de agriculteurs s'intéresserait davantage aux loisirs et aux jeux des enfants dans des environnements externes à la ferme, se détachant ainsi des pratiques paternelles plus traditionnelles axées sur la transmission du métier d'agriculteur (Brandth et Overrein, 2013).

Finalement, une étude de Brandth (2019b) réalisée auprès d'agriculteurs norvégiens révèle que certains d'entre eux s'engagent davantage dans les besoins émotionnels des enfants. Ces différents changements dans l'engagement paternel laissent ainsi présager l'adoption de visions plus fluides de la masculinité par les agriculteurs (Brandth, 2016), bien que certaines nuances doivent être apportées. Les nouvelles implications dans l'engagement paternel ne sont pas toujours en lien avec l'adoption d'une nouvelle vision de la masculinité puisque, si l'implication du père aux routines des enfants est davantage fréquente, les enjeux relatifs à cette implication semblent provenir davantage des caractéristiques du travail, et non de la vision de la masculinité adoptée (Offer et Kaplan, 2021). En ce sens, des recherches antérieures mènent plusieurs chercheurs à émettre l'hypothèse que très peu de pères attribuent leur rôle relatif aux routines des enfants comme plus important que celui de pourvoyeur (Kaufman, 2013; Offer et Kaplan, 2021; Williams, 2010). De plus, il semble que le choix d'aller vers un engagement paternel qui se dégage d'une vision de la masculinité traditionnelle soit confronté à des barrières structurelles qui sont reliées au contexte agricole (Allan *et al.*, 2021). Les nouveaux standards que la société véhicule concernant l'engagement paternel, notamment aux plans relationnel et affectif (Dubeau, Devault, Forget, *et al.*, 2009), semblent donc confronter la vision de la masculinité traditionnellement perçue en milieu agricole qui est principalement organisée autour du travail acharné (Roy, Tremblay, *et al.*, 2019). À cet effet, Roy (2014) indiquait que la conciliation travail/famille est une grande préoccupation pour les agriculteurs, ce qui peut générer du stress. Il semble effectivement que les conflits travail/famille seraient prédictifs de stress, peu importe la direction du déséquilibre, tant chez les hommes que les femmes (Nohe *et al.*, 2015). Le travail serait, pour plusieurs hommes, un obstacle important vis-à-vis l'engagement paternel (Turcotte et Gaudet, 2009).

Synthèse et pertinence de l'étude

Les éléments relevés dans la recension des écrits montrent que la perception de l'identité masculine, les conditions de travail relatives au monde agricole, les conflits travail/famille ainsi que l'engagement paternel peuvent affecter l'état de santé mentale des agriculteurs. À ce jour, plusieurs études se sont penchées sur l'identité masculine des agriculteurs (p. ex. Allan *et al.*, 2019; Annes et Handfield, 2019; Hiebert *et al.*,

2018; Roy, 2014; Roy, Duplessis-Brochu, *et al.*, 2019) et sur les facteurs de stress spécifiques au travail agricole (p. ex. Edwards *et al.*, 2015; Hossain *et al.*, 2008; Hull *et al.*, 2017; Judd, Jackson, Komiti, *et al.*, 2006; Kallioniemi *et al.*, 2008; Polain *et al.*, 2011; Walker et Walker, 1988). Cependant, aucune étude répertoriée dans cette recension des écrits ne porte spécifiquement sur l'engagement paternel des agriculteurs. Or, Roy *et al.* (2014) émettent l'hypothèse que la qualité du lien existant entre les agriculteurs et leurs enfants pourrait être un facteur de protection vis-à-vis les troubles de santé mentale et que cette relation accorderait aux agriculteurs une certaine forme de légitimité à adopter des comportements qui sont en dehors de la vision de la masculinité traditionnelle. Par ailleurs, l'analyse des propos d'agriculteurs canadiens questionnés au sujet de leur santé mentale a permis à Allan *et al.* (2021) d'identifier la paternité comme un thème émergent, ce qui les amène à conclure que la paternité et la santé mentale ne sont pas des sujets distincts et qu'ils ne peuvent être traités séparément. Étudier l'engagement paternel chez les agriculteurs en relation avec leur état de santé mentale s'avère ainsi une avenue de recherche prometteuse.

La recension des écrits réalisée permet également de constater que l'engagement paternel ainsi que la masculinité sont des concepts qui ont évolué en concomitance dans les dernières décennies. À l'époque actuelle, il s'avère que les valeurs promues dans le travail agricole correspondent à celles de la masculinité traditionnelle (Annes et Handfield, 2019; Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014; Silva, 2022; Vayro *et al.*, 2019), tandis que certains rôles paternels valorisés socialement s'éloignent des valeurs de la masculinité traditionnelle (Allan *et al.*, 2021). Devant cette dualité, il semble nécessaire d'examiner la dynamique entre la perception des agriculteurs face à leur masculinité dans le contexte du travail et leur masculinité en relation avec l'engagement paternel qu'ils désirent avoir.

Concernant l'engagement paternel, des études recensées indiquent que la qualité des relations entre le père et l'enfant est en lien direct avec la quantité du temps accordé aux activités familiales (Lynch et Kilmartin, 2013) et que l'inflexibilité ainsi que le nombre élevé d'heures de travail augmentent les risques de conflits travail/famille (Cooklin *et al.*, 2015; Kossek et Lee, 2017; Michel *et al.*, 2011). Considérant que le travail agricole représente généralement plus de 40 heures par semaine (Daghagh Yazd

et al., 2019; Rousseau, 2010; Statistique Canada, 2021), il est légitime de se questionner sur la conciliation travail/famille mise en œuvre par les agriculteurs. Or, la recension des écrits n'a pu permettre d'identifier de recherches ayant étudié les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs.

Les études recensées dans le cadre de cette recherche doctorale indiquent ainsi que les agriculteurs représentent une population particulièrement à risque de vivre des troubles de santé mentale. Il se dégage que l'engagement paternel est lié à cet état de santé et qu'il pourrait même constituer un facteur de protection. Or, à ce jour, aucune étude s'étant penchée sur la santé mentale des agriculteurs n'a pris en compte le concept d'engagement paternel. À la lumière de l'état actuel des connaissances, il semble donc exister une zone grise dans les recherches actuellement disponibles en ce qui a trait aux dynamiques existantes entre la masculinité, l'engagement paternel et la conciliation travail/famille en relation avec le travail des agriculteurs, ainsi que les impacts de ces dynamiques sur l'état de santé mentale de ces derniers. C'est donc à ces dynamiques que s'intéressera cette recherche doctorale.

CADRE THÉORIQUE

Le présent chapitre vise à présenter les théories et les modèles théoriques choisis dans le cadre de cette thèse pour étudier l'engagement paternel, la masculinité et l'état de santé mentale des agriculteurs. Il est d'abord question du modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel, puis de la théorie de la masculinité inclusive et, enfin, du modèle de la conservation des ressources. Les éléments qui ont mené à leur sélection sont mentionnés, ainsi que leur apport à cette étude.

Le modèle écologique de l'engagement paternel

Cette recherche s'intéresse à l'engagement paternel en tant que construction de nature ontologique dans la mesure où les caractéristiques de l'individu (être un homme et être agriculteur) seront prises en compte pour cerner le vécu de la paternité. S'intéresser aux caractéristiques de l'individu n'est toutefois pas suffisant puisque les rôles paternels qu'un homme s'attribue reposent également sur des dynamiques créées par les interactions entre ce dernier et son environnement (Belsky, 1984; Derguy *et al.*, 2016; Doherty *et al.*, 1998; Lamb, Pleck et Levine, 1985). Pour cerner ce concept, différentes approches théoriques utilisées dans les écrits scientifiques ont été répertoriées, soit la conceptualisation de Lamb et ses collaborateurs (Lamb, Pleck, Charnov, *et al.*, 1985), la théorie des parcours de vie (Elder *et al.*, 2005), la théorie de l'identité (Burke et Tully, 1977), ainsi que des modèles prenant racine au sein de la théorie écologique (Doherty *et al.*, 1998; Turcotte et Gaudet, 2009). D'autres modèles ou théories existent, mais n'ont pas été retenus en raison de leur manque de concordance avec la vision de l'engagement paternel adoptée dans cette étude. Cela est notamment le cas, par exemple, de la théorie de la relation d'activation qui s'intéresse davantage aux liens d'attachements qui favorisent l'ouverture au monde chez l'enfant (Camus, 2000).

Au courant des années 1980, les travaux de Lamb et ses collaborateurs ont permis de conceptualiser, pour une première fois, l'engagement paternel au sein d'un modèle qui examine cette notion selon trois dimensions, soit : 1) l'engagement qui concerne les interactions directes avec l'enfant; 2) l'accessibilité qui concerne les moments où le

père est disponible, mais où il n'y a pas d'interactions directes avec l'enfant; et 3) l'implication qui concerne le degré de responsabilité qu'assume le père vis-à-vis le bien-être de l'enfant (Lamb *et al.*, 2017; Lamb, Pleck, Charnov, *et al.*, 1985). Ce que propose Lamb et ses collaborateurs se réfère davantage à la conceptualisation d'un modèle qui ne se base pas sur une théorie particulière. Il serait donc difficile d'opérationnaliser l'engagement paternel avec les dynamiques existantes entre l'individu et son environnement et d'arrimer tout cela pour examiner les effets que ceux-ci peuvent avoir sur l'état de santé mentale des agriculteurs.

Une théorie utilisée dans des recherches actuelles traitant de l'engagement paternel est celle des parcours de vie (Cabrera *et al.*, 2008; Devault *et al.*, 2009; Dyer *et al.*, 2012; Lemieux, 2009). Cette théorie est utilisée afin d'examiner la transition qu'implique le fait de devenir père sur les autres sphères de la vie d'un individu, comme le travail, la relation conjugale, etc. Le contexte social et historique dans lequel les pères vivent ces transitions engendrera de ce fait des facteurs négatifs ou positifs sur leur engagement paternel (Fagan, 2014). Comme cette recherche aborde le concept de l'engagement paternel d'un point de vue large et global, la théorie des parcours de vie semble peu adaptée puisqu'elle s'intéresse au vécu des pères lors de certaines transitions telles que la naissance d'un enfant. En effet, cette dernière permet d'analyser, dans un contexte précis (p. ex : une séparation de couple) et une dimension temporelle (la paternité), les trajectoires de vie des pères (De Montigny Gauthier et De Montigny, 2014).

Une autre théorie utilisée dans certaines recherches pour mieux comprendre l'engagement paternel (Adamsons, 2013; Castillo *et al.*, 2011; Goldberg, 2015) et pour mieux cerner comment les hommes percevaient et construisaient leur identité en tant que pères dans diverses situations (Marsiglio *et al.*, 2004) est la théorie de l'identité. Cette théorie permet d'examiner ce qui motive les pères à s'engager activement auprès de leurs enfants, en analysant le contexte social et les interactions interpersonnelles dans lesquels les hommes développent des dispositions individuelles à tendre vers l'engagement paternel (Marsiglio *et al.*, 2000). Cette théorie consent la possibilité d'explorer la perception qu'ont les pères de leur rôle ainsi que d'examiner les enjeux liés à la coparentalité (Marsiglio *et al.*, 2000). À cet effet, la théorie de l'identité soutient que l'identité du père et son engagement dans ce rôle seront déterminant de

l'implication qu'ils auront auprès de leurs enfants (Fagan, 2014; Goldberg, 2015). Or, s'il est possible d'étudier comment se construit la paternité et d'arrimer l'identité de genre à cette théorie, cette dernière nous informe toutefois peu sur la manière dont la paternité est vécue et sur les barrières structurelles qui affectent négativement l'expérience de l'engagement paternel. C'est pourquoi elle n'a pas été retenue.

Une autre théorie utilisée dans certaines recherches s'étant intéressées à l'engagement paternel est la théorie écologique des systèmes. Ces recherches se basent sur les écrits de Bronfenbrenner et sur son approche écologique selon laquelle tout être humain se développe à partir des interactions qu'il entretient avec son environnement (Bronfenbrenner, 1979, 1986). Cet environnement est composé de différents systèmes, soit : 1) l'ontosystème qui concerne notamment l'ensemble des caractéristiques, des compétences acquises, des déficits, etc. singuliers à l'individu en développement (p. ex., la perception des pères de l'engagement paternel) ; 2) le microsystème qui correspond aux relations interpersonnelles, aux différents rôles et aux activités que l'individu entretient dans des situations physiques et matérielles particulières (p. ex., la relation du père avec la mère) ; 3) le mésosystème qui représente les interactions des individus participant de façon active au développement de la personne (p. ex., la relation de la mère avec l'enfant) ; 4) l'exosystème qui est composé des structures décisionnelles qui affecteront le développement de l'individu, bien que ce dernier ne joue pas un rôle actif dans ce système (p. ex., les politiques familiales) ; 5) le macrosystème qui contient entre autres l'ensemble des croyances, des cultures ou des sous-cultures, des valeurs, des normes, des lignes de conduite, etc. que l'on retrouve au sein de la société dans laquelle l'individu évolue (Bronfenbrenner, 1979, 1986). L'engagement paternel serait ainsi influencé par les dynamiques qui s'opèrent entre les facteurs relatifs aux caractéristiques personnelles des pères, de la famille et de l'environnement socioculturel (Belsky, 1984; Derguy *et al.*, 2016; Doherty *et al.*, 1998; Lamb, Pleck et Levine, 1985). Ainsi, les pères dont les ressources sont limitées auraient de la difficulté à conjuguer l'ensemble des demandes provenant des différents systèmes qui se compétitionneraient entre eux (Guterman *et al.*, 2009). Il est dès lors possible d'analyser l'engagement paternel comme quelque chose de

multidimensionnel qui se caractérise par plusieurs types d'engagements incorporant des sphères comportementale, affective et cognitive (Schoppe-Sullivan *et al.*, 2004). L'équipe ProsPère, quant à elle, propose une conceptualisation de l'engagement paternel qui découle de l'approche écologique. Cette équipe définit ainsi l'engagement paternel comme la « participation continue du père biologique ou substitut à l'égard du développement et du bien-être physique et psychologique de son enfant » (Dubeau, Devault et Paquette, 2009, p. 75). Selon cette conceptualisation, l'engagement paternel peut prendre plusieurs formes : 1) une présence directe ou indirecte; 2) une implication dans les soins; 3) une démonstration de gestes affectueux; 4) une prise de responsabilité à l'égard de l'enfant ; 5) un rôle de pourvoyeur; et 6) des pensées tournées vers l'enfant (Dubeau, Devault et Paquette, 2009).

En lien avec la théorie écologique des systèmes, deux modèles relatifs à l'engagement paternel ont été recensés dans les écrits scientifiques. Le premier est celui de Doherty *et al.* (1998) nommé « *influences on responsible fathering* ». Ce modèle tente de transcender les modèles traditionnels visant à étudier le développement de l'enfant par la dyade mère/enfant en mettant l'accent sur la triade enfant/mère/père ainsi que sur les influences des systèmes plus larges (Doherty *et al.*, 1998). Ainsi, il est possible d'examiner l'impact que peuvent avoir les interactions entre ces différents acteurs vis-à-vis de l'engagement paternel des pères. Ce modèle a été construit à partir de facteurs recensés dans les écrits scientifiques, ce qui constitue l'une de ses faiblesses puisqu'il ne prend pas en compte des facteurs plus récemment étudiés tels que les rôles de genre des pères ainsi que la conciliation travail/famille qui, comme il l'a été présenté dans la recension des écrits, ont un impact important sur le vécu de la paternité et la santé mentale des hommes. Ce modèle a également été construit afin d'analyser la relation entre le père et l'enfant, ce qui ne rejoint pas tout à fait la conception de l'engagement paternel adoptée par cette recherche doctorale qui s'oriente sur le vécu des pères et non sur celui des enfants.

Le deuxième modèle recensé est le « modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel » (Figure 2) de Turcotte et Gaudet (2009). Semblable au modèle de Doherty *et al.* (1998), celui-ci perçoit également que les déterminants de l'engagement paternel résultent des interactions entre les

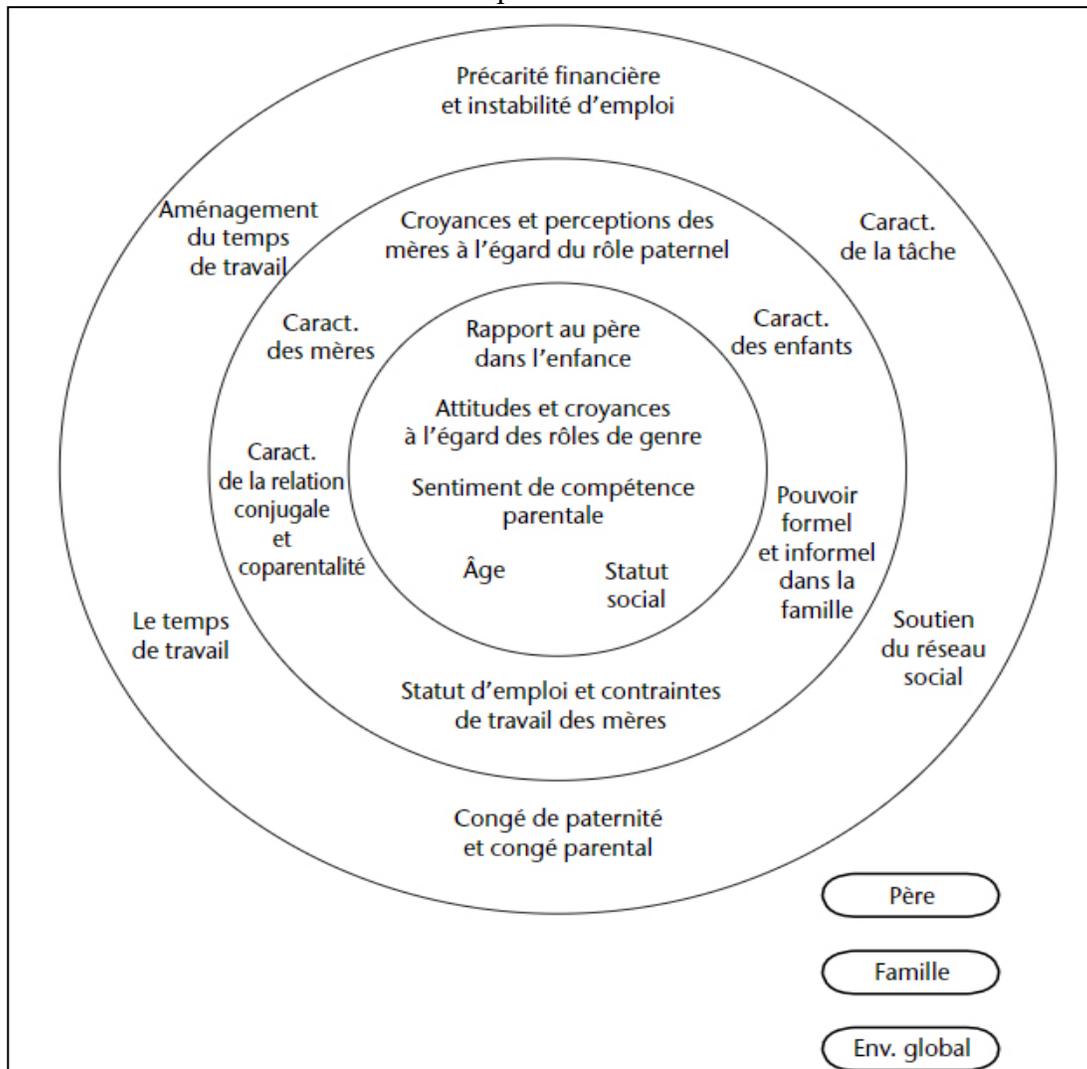
caractéristiques du père, celles de la famille et celles de l'environnement (Turcotte et Gaudet, 2009). Ayant amorcé leur réflexion au début des années 2000, ces chercheurs ont construit ce modèle à partir des facteurs déterminants de l'engagement paternel recensés dans les écrits scientifiques, tant anglophone que francophone (Turcotte *et al.*, 2001; Turcotte et Gaudet, 2009). Ce modèle place le père au centre des préoccupations en présentant les différentes caractéristiques individuelles qui peuvent affecter son engagement paternel, telles que les croyances et les attitudes des pères concernant leur identité de genre. Selon ce modèle, de même que les travaux de Creighton *et al.* (2015), la paternité est un acte de la masculinité normative, ce qui signifie que les rôles parentaux sont intégrés aux rôles de genre. Ainsi, les hommes qui valorisent l'engagement paternel et qui adoptent une vision multidimensionnelle de la paternité au sein de leur identité de genre seraient davantage engagés auprès de leurs enfants sur le plan des soins et de l'éducation que ceux qui adoptent une vision du père jouant uniquement un rôle de pourvoyeur (Creighton *et al.*, 2015; McBride *et al.*, 2004; Turcotte et Gaudet, 2009). Or, la masculinité normative semble toujours faire davantage référence à la masculinité traditionnelle chez les agriculteurs, cette dernière valorisant le père pourvoyeur au détriment des autres types d'engagements paternels (Creighton *et al.*, 2015). Ce déterminant de l'engagement paternel en lien avec les rôles de genre apparaît donc crucial dans l'analyse de l'engagement paternel chez les agriculteurs.

Un autre déterminant de l'engagement paternel selon ce modèle est la relation qu'un homme a vécue avec son père pendant son enfance, puisque plusieurs pères orientent leur engagement paternel en opposition à ce qu'ils ont vécu dans l'enfance (Allan *et al.*, 2021; Turcotte *et al.*, 2001). En effet, ce modèle prend appui sur une étude de Daly (1993) selon laquelle les hommes rencontrés : 1) considéraient les pratiques de leur propre père comme de mauvais modèles, bien qu'il n'y ait pas un rejet de leur père; 2) modelaient leurs pratiques paternelles en fonction de plusieurs modèles de paternité et non en fonction des pratiques d'un seul individu; et 3) désiraient proposer un modèle de paternité à leurs enfants afin que ces derniers puissent l'adopter à leur tour. Or, le fait de ne pas avoir de modèle peut venir créer des tensions chez les hommes (Gervais *et al.*, 2018). Ce déterminant semble important à examiner dans le

cadre de cette recherche doctorale, car des études récentes révèlent que certains agriculteurs remettent en question les modèles parentaux traditionnels auxquels ils ont été confrontés quand ils étaient jeunes et qu'ils avaient le désir d'adopter de nouvelles formes d'engagement paternel (Brandth, 2016; Roy, Tremblay, *et al.*, 2019).

Figure 2

Le modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel



Tiré de Turcotte et Gaudet, 2009.

Le statut socioéconomique est également un déterminant de l'engagement paternel selon ce modèle. Il apparaît que plus le statut socioéconomique est élevé chez les pères, plus ces derniers se sentent compétents dans leur rôle paternel, mais cette variable n'influe cependant pas le degré d'engagement exercé auprès des enfants

(Kettani et Euillet, 2012; Kettani *et al.*, 2017). Il semble néanmoins que la nature de l'emploi puisse avoir un impact sur l'engagement parental. En effet, une étude révèle que les professions, telles que chef d'entreprise ou cadres, qui exigent un lourd emploi du temps et de nombreuses responsabilités affectent négativement l'investissement des pères auprès de leurs enfants (Turcotte et Gaudet, 2009). Or, les agriculteurs ont la responsabilité du bien-être financier et de la production de leur entreprise agricole, ce qui engendre un stress relatif à leur statut d'emploi (Roy, 2014; Roy et Tremblay, 2015). Cela rejoint d'ailleurs le déterminant concernant l'aménagement du temps de travail, mais également l'identité de genre et la relation au rôle de pourvoyeur des pères.

Après avoir examiné les déterminants relatifs aux caractéristiques du père, il est possible d'examiner ceux provenant du milieu familial présentés dans le modèle de Turcotte et Gaudet (2009). En ce sens, les caractéristiques de la mère auraient un impact non négligeable sur les pères, car cette dernière pourrait créer une barrière subjective pouvant diminuer l'engagement paternel (Lacourse, 2015). En effet, plus la mère se dégage d'une perception traditionnelle de la paternité et perçoit positivement les compétences parentales du père, plus ce dernier sera susceptible de s'engager auprès de ses enfants (McBride *et al.*, 2005; Schoppe-Sullivan *et al.*, 2008; Tremblay et Pierce, 2011). Il semble également que le statut d'emploi des mères puisse affecter l'engagement paternel puisqu'il apparaît que lorsque les mères occupent un emploi, cela amène les pères à devoir s'engager auprès de leurs enfants, non pas seulement par choix, mais également en raison de la pression familiale et sociale que cela génère (Turcotte et Gaudet, 2009). À l'inverse, plus l'écart de ressources financières est élevé entre les parents et que cette différence est au profit du père, moins ce dernier a d'occasions de s'engager auprès des enfants (Turcotte et Gaudet, 2009). À cet effet, les valeurs familiales traditionnellement promues en milieu rural sont généralement basées sur la division genrée des tâches, le père vacant aux tâches relatives au travail et la mère devant s'occuper des tâches ménagères et du soin aux enfants (Lemieux et Mercier, 1987). Or, une étude de Roy et Tremblay (2015) montrait que plusieurs conjointes de pères agriculteurs travaillent également hors de l'entreprise agricole. En effet, le travail des femmes en dehors de l'entreprise agricole est devenu un enjeu

central puisque plusieurs fermes familiales ont de la difficulté à engendrer des revenus permettant de subvenir adéquatement aux besoins de la famille (Annes et Handfield, 2019). Cela rend donc intéressante l'analyse du dualisme qui peut s'opérer vis-à-vis des valeurs familiales traditionnelles et des nouvelles réalités relatives à la condition féminine.

Concernant les déterminants de l'engagement paternel relatifs aux enfants de ce modèle, il apparaît que plus il y a d'enfants dans la famille, plus les rôles parentaux s'orientent vers des rôles traditionnels (Brugeilles et Sebille, 2013). En ce sens, au Québec, les milieux ruraux sont de façon générale les endroits où les familles sont constituées d'un nombre d'enfants plus élevé (Deschênes et Girard, 2020). Il n'y a cependant pas de consensus à savoir si le genre et l'âge des enfants ont un impact sur l'engagement du père (Brugeilles et Sebille, 2009, 2013; Pacaut, 2010; Turcotte et Gaudet, 2009).

Pour finir, plusieurs déterminants de l'engagement paternel s'inscrivent dans le contexte environnemental selon ce modèle. En effet, des barrières institutionnelles, professionnelles et sociales existeraient toujours et empêcheraient certains hommes de prendre l'entièreté des responsabilités liées aux enfants (Hodkinson et Brooks, 2018). Ces barrières systémiques posées par l'organisation du milieu du travail auraient un impact sur l'engagement de certains hommes vis-à-vis leur famille (Lacourse, 2015). En ce sens, l'obstacle principal à la conciliation travail/famille serait le peu ou l'absence de mesures d'aménagement du travail (Tremblay et Amherdt, 2003). Considérant que le temps investi au travail empêche plusieurs hommes de vivre leur vie familiale comme ils le désireraient, la conciliation travail/famille s'avère un élément important de l'engagement paternel (Moreau *et al.*, 2018). De plus, il semble que des pères désireraient à la fois jouer des rôles traditionnels (p. ex., pourvoyeur) et des rôles modernes en s'impliquant au sein de leur famille (Dick, 2011; Thompson *et al.*, 2013). Or, ces hommes n'étaient pas en mesure de détailler les stratégies qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs en lien avec l'aspect affectif (Thompson *et al.*, 2013). Une autre étude (Henwood *et al.*, 2010) a également montré que les hommes percevaient le rôle de pourvoyeur comme central dans les rôles que joue un père et que la pression engendrée par ce rôle affectait le temps passé avec les enfants. La

qualité du temps qu'un père accorde aux activités familiales serait par ailleurs en lien direct avec la qualité des relations entre le père et l'enfant selon Lynch et Kilmartin (2013). En raison de la place importante que prend le travail dans la vie des hommes, Turcotte *et al.* (2001) indiquaient que le milieu du travail était une cible de choix pour favoriser des interventions visant à soutenir l'engagement paternel. Boulet (2014) soulignait notamment que la satisfaction des hommes vis-à-vis l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle était liée à la perception de ces derniers de leur état de santé mentale. Une recherche de Roy et Tremblay (2015) montrait que des agriculteurs éprouvaient des difficultés à exceller à la fois dans leurs rôles paternels et à la fois dans leur rôle d'entrepreneurs au sein de l'entreprise agricole. Il sera donc intéressant d'analyser l'impact du contexte environnemental dans le cas particulier de la profession d'agriculteur.

Lorsque l'on examine les déterminants structurels, il est possible de remarquer que le gouvernement du Québec est devenu chef de file en Amérique du Nord quant à l'adoption de politiques favorisant la conciliation travail/famille (Tremblay, Doucet, *et al.*, 2015). D'ailleurs, 80 % des hommes québécois se prévaudraient de trois à cinq semaines de congé parental lors de la naissance d'un enfant (Tremblay et Lazzari Dodeler, 2017). Néanmoins, tous n'ont pas la possibilité de profiter de l'ensemble des dispositifs institutionnels qui leur sont offerts. En ce sens, les agriculteurs prendraient moins, voire aucun congé parental, étant donné que leur entreprise agricole nécessite leur présence et qu'ils ont également de la difficulté à se faire remplacer (Bauer et Penet, 2005).

Les différents déterminants du modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel (Turcotte et Gaudet, 2009) permettent de faire une analyse globale et contextuelle du vécu de la paternité chez les agriculteurs. Ainsi, il s'avère pertinent de recourir à ce modèle pour étudier le vécu de l'engagement paternel des agriculteurs. De plus, une des forces de ce modèle réside dans le fait qu'il prend en considération les croyances et les attitudes des pères concernant leur identité de genre (Turcotte et Gaudet, 2009), ce qui le distingue par rapport à d'autres modèles, tel que celui de Doherty *et al.* (1998). En ce sens, plusieurs chercheurs ont montré que l'archétype de la masculinité en milieu rural est généralement construit de plusieurs

valeurs traditionnelles, telles que l'indépendance, le stoïcisme, l'autosuffisance, l'inhibition des émotions, la fierté, la force, la compétition, l'acharnement au travail et le succès (Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014). Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation, notamment le fait que les conditions socioéconomiques des agriculteurs engendrent des barrières financières qui renforcent la masculinité traditionnelle (Beltran, 2017). De plus, le rôle de pourvoyeur au sein de l'unité familiale apparaît comme central dans la masculinité traditionnelle (Thébaud, 2010). Le travail agricole amène également plusieurs hommes à voir leur corps et leur force physique comme des outils de travail qui permettent d'assurer la productivité de l'entreprise et ainsi de prendre en charge leur rôle de pourvoyeur visant à répondre aux besoins financiers de la famille (Beltran, 2017). Le milieu agricole et les valeurs masculines traditionnelles qui y sont véhiculées apparaissent donc comme des déterminants qui pourraient être directement liés à l'engagement paternel et vice-versa (Schmidt *et al.*, 2015). D'ailleurs, l'identité de genre peut également avoir un impact sur d'autres déterminants de la paternité, tel que la conciliation travail/famille, dont les dynamiques affecteront le vécu des pères. Néanmoins, le modèle de Turcotte et Gaudet (2009) ne permet pas de comprendre quels sont les impacts que peut avoir l'identité de genre sur les autres déterminants et il devient dès lors intéressant d'arrimer ce modèle à une théorie relative au concept de la masculinité. C'est d'ailleurs pour cette raison que la théorie de la masculinité inclusive (Anderson, 2005, 2009; Anderson et McGuire, 2010) fait partie du cadre théorique de cette recherche.

La théorie de la masculinité inclusive

Cette recherche s'intéresse à la perception de la masculinité des agriculteurs, et ce, en cohérence avec la vision socioconstructiviste dans laquelle s'inscrit le modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel sélectionné (Turcotte et Gaudet, 2009). Le socioconstructivisme, adopté dans cette recherche, découle des travaux de Vygotsky qui soutient que « les humains influencent personnellement leurs relations avec l'environnement et, à travers cet environnement, modifient personnellement leur comportement » (Vygotsky, 1978, p. 51). Ainsi, les approches associées à une épistémologie essentialiste de la masculinité, lesquelles

perçoivent les distinctions entre hommes et femmes à partir des caractéristiques qui seraient acquises de façon innée (Connell, 2002; Pleck, 1995), n'ont pas été retenues. C'est d'ailleurs au courant des années 1960 et 1970, et de conjoncture avec le projet d'égalité des sexes présent dans les différentes sociétés occidentales que le monde de la recherche a commencé à s'intéresser à la masculinité en adoptant des approches en lien avec les rôles sexués et les inégalités de genres (Hearn *et al.*, 2012). Plusieurs théories relatives à la notion de masculinité ont émergé depuis, certaines étant d'ailleurs à cheval entre le courant de pensée essentialiste et socioconstructiviste (Genest Dufault et Tremblay, 2022). Cela est notamment le cas de la théorie de la masculinité toxique qui vise à délimiter, d'un côté, les éléments de la masculinité qui sont destructeurs sur le plan social et, de l'autre côté, les éléments qui sont acceptés et valorisés au plan culturel (Kuper, 2001). L'homophobie, la domination et la misogynie, pour ne nommer que ceux-ci, font partie intégrante de la masculinité toxique, alors que la compétition et la fierté, qui sont présentes dans la masculinité traditionnelle, sont ici absentes de la masculinité toxique (Kupers, 2005). La masculinité toxique se veut donc être une constellation de traits masculins négatifs tels que :

[...] la compétition et la cupidité extrêmes, l'insensibilité ou le manque de considération pour les expériences et les sentiments des autres, un fort besoin de dominer et de contrôler les autres, une incapacité à s'éduquer, une peur de la dépendance, une disposition à recourir à la violence, à la stigmatisation et à l'assujettissement des femmes, des gays et des hommes qui présentent des caractéristiques féminines (Kupers, 2005, p. 717).

Bien qu'intéressante pour analyser la différenciation des genres, cette théorie a essuyé certaines critiques, notamment en ce qui concerne la catégorisation de la masculinité, qui sous-tend que les hommes peuvent uniquement s'engager au sein d'expression de genre masculin, ce qui renforce la binarité masculin/féminin (Waling, 2019). Cette critique se veut d'ailleurs la même pour la théorie des masculinités hybrides qui perçoit les changements apportés au modèle masculin des dernières années comme une manière pour le patriarcat de subsister au sein de la société, malgré les critiques qui lui sont faites (Bridges et Pascoe, 2014). Le sujet de cette étude n'étant pas la différenciation des iniquités de genre ou l'examen des comportements qui seraient typiquement masculins, ces deux théories n'ont pas été retenues.

Il existe aujourd'hui plusieurs théories prenant appui sur une perspective purement socioconstructiviste, mais leur compréhension nécessite d'abord de s'intéresser à la théorie de la masculinité hégémonique (Connell, 1995) puisqu'elle a grandement influencé le monde de la recherche sur le genre masculin au courant des dernières décennies. Dans cette théorie, la masculinité est perçue comme une notion plurielle, c'est-à-dire que la culture, l'époque et la société façonnent le genre masculin (Connell et Messerschmidt, 2015). Il s'avère toutefois que les hommes sont en interaction constante avec leur environnement, ce qui crée une dynamique réciproque d'influences qui affectent la construction de l'identité masculine (Carrigan *et al.*, 1987; Clatterbaugh, 1998; Connell *et al.*, 2005), ce qui est également pris en considération dans le modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel. La vision socioconstructiviste de la masculinité considère celle-ci comme un construit social, au contraire de la vision essentialiste (Connell, 1995; Gerson et Peiss, 1985). La théorie de la masculinité hégémonique de Connell (1995) prend forme au sein d'un paradigme structurel de l'approche socioconstructiviste et marque ainsi l'analyse du genre masculin.

La masculinité hégémonique réfère à une forme de hiérarchisation entre les types de masculinités dont la dominante serait la masculinité hégémonique qui serait entretenue par un groupe d'hommes dominants (Connell, 1995). Cette hégémonie résulte d'une dynamique dans laquelle se trouvent quatre formes de masculinité: 1) la masculinité hégémonique, qui concerne les hommes qui adhèrent aux valeurs d'un archétype de la masculinité dominante; 2) la masculinité complice, qui concerne les hommes qui n'adhèrent pas, à tout le moins dans son intégralité, à la masculinité dominante, mais qui profitent tout de même de ses avantages; 3) la masculinité marginalisée, qui concerne les hommes qui sont associés à des groupes marginaux basés sur l'ethnicité, les croyances religieuses, la présence de handicaps, le statut socioéconomique, etc.; et 4) la masculinité subordonnée, qui concerne les hommes qui ont des caractéristiques qui sont déviantes de la masculinité dominante (Connell, 1995). La notion de pouvoir se veut donc centrale dans cette théorie (Connell et Messerschmidt, 2005). Les écrits scientifiques tendent d'ailleurs à montrer que la masculinité hégémonique en milieux ruraux serait la masculinité traditionnelle (Annes et Handfield, 2019; Courtenay, 2011;

Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014; Silva, 2022). Or, la théorie de la masculinité hégémonique a cependant ses limites, car elle tend à exclure des analyses les sentiments, les pratiques et les affirmations qui ne correspondent pas à la typologie des masculinités présentes dans ce paradigme (Moller, 2007). De plus, cette théorie a tendance à se centrer sur l'analyse sur la masculinité hégémonique, laissant de côté les autres formes de masculinité et les expériences singulières des hommes (Lafrance *et al.*, 2019). Le sujet de cette recherche étant les dynamiques entre la perception des agriculteurs de leur masculinité dans le contexte du travail et de leur masculinité en relation avec l'engagement paternel qu'ils désirent avoir, il semble pertinent de se tourner vers une théorie qui permette plutôt d'examiner les pratiques qui s'inscrivent tant dans la masculinité hégémonique que dans les autres formes de masculinité.

À partir des travaux de Connell (1995), Anderson (2009) a avancé la théorie de la masculinité inclusive. Cette théorie stipule que lorsque l'homophobie diminue dans un milieu donné, deux archétypes de la masculinité en viennent à coexister, soit 1) la masculinité orthodoxe valorisant les valeurs traditionnelles de la masculinité, dont la compétition, l'autonomie, le stoïcisme, l'inhibition des sentiments, le pouvoir ainsi que l'homophobie (Anderson, 2009; Connell, 1995; Lynch et Kilmartin, 2013; Philaretou et Allen, 2001); et 2) la masculinité inclusive dans laquelle l'homophobie est absente, laissant place à des pratiques antérieurement stigmatisées (Anderson, 2009; Anderson et McGuire, 2010). À partir de ces deux archétypes de la masculinité, les hommes seraient ici libres de choisir les formes de masculinités auxquelles ils adhèrent, et ce, sans qu'il y ait pour autant une forme de hiérarchie ou d'homogénéité entre celles-ci (Anderson, 2009; Anderson et McGuire, 2010). Bien que cette théorie permette également d'observer les différents types de masculinité sous l'angle de construits sociaux qui dirigent les pratiques des hommes, l'idée d'une masculinité hégémonique est absente (Anderson, 2009; Anderson et McGuire, 2010). Néanmoins, lorsque l'homophobie est fortement enracinée dans un milieu, seul l'archétype de la masculinité orthodoxe peut être présente, laquelle s'apparente à la masculinité hégémonique (Anderson et McGuire, 2010).

Cette recherche doctorale s'intéresse à la perception de la masculinité qu'ont les agriculteurs et aux dynamiques que celle-ci engendre. Or, plusieurs études montrent

que la masculinité traditionnelle en milieu rural est présentement confrontée à de nouvelles pratiques masculines (Brandth, 2016; Creighton *et al.*, 2017; Roy, Duplessis-Brochu, *et al.*, 2019), ce qui laisse entrevoir une certaine fluidité vis-à-vis la conformité aux valeurs de la masculinité orthodoxe au profit de masculinités se rapportant à l'archétype de la masculinité inclusive. La théorie de la masculinité inclusive est donc pertinente pour comprendre quelle est la perception qu'ont les agriculteurs de leur masculinité, ainsi que ses conséquences sur leurs rôles paternels et leur santé mentale.

Le modèle de conservation des ressources

Cette recherche s'intéresse à l'engagement paternel et à la masculinité en tant que potentielles sources de stress qui pourraient affecter la santé mentale des agriculteurs. La santé mentale d'un individu correspond à un état psychologique se situant sur un continuum allant du bien-être à la détresse psychologique (Deschênes et Capovilla, 2016). La détresse psychologique, quant à elle, est considérée comme étant l'ensemble des réactions physiques et émotionnelles résultant d'un contexte dans lequel un individu n'a pas les capacités, les compétences ou les ressources lui permettant de répondre aux exigences situationnelles auxquelles il est confronté et qui représentent un stress (Lazarus, 1999). Ainsi, la détresse psychologique se définit comme un état de souffrance émotionnelle associé à des symptômes relatifs à la dépression, l'anxiété, l'agressivité et les troubles cognitifs (Drapeau *et al.*, 2012), mais elle ne permet pas de diagnostiquer la présence de troubles psychologiques (Ilfeld Jr, 1976). Les individus ne restent néanmoins pas passifs devant les sources de stress auxquelles ils sont confrontés et sont donc amenés à mettre en place des processus cognitifs et comportementaux qui prennent la forme d'une combinaison de deux types de stratégie, soit 1) les stratégies centrées sur le problème qui visent à utiliser des actions concrètes dans l'objectif de changer la source du problème; ou 2) les stratégies centrées sur les émotions qui visent la régulation des émotions (Folkman et Lazarus, 1985; Lazarus et Folkman, 1984). Bien que plusieurs études aient cherché à établir le niveau de détresse psychologique chez les participants, cette quantification ne permet pas de déterminer la source du problème et c'est pourquoi il importe d'étudier la détresse psychologique dans une approche qualitative (Perrault, 1989). En ce sens, cette étude doit prendre

appui sur une théorie permettant d'examiner les sources de stress pouvant mener à de la détresse psychologique. Les théories transactionnelles ont ainsi été écartées dans le cadre de cette recherche puisque, même si elles conçoivent la détresse psychologique comme le résultat d'une dynamique entre l'individu et son environnement (Lazarus et Folkman, 1984), elles ne permettent pas d'observer les mécanismes sous-jacents à cet état de santé mentale (Nelson et Simmons, 2003).

La troisième approche théorique utilisée dans cette thèse est ainsi le modèle de la conservation des ressources (Hobfoll, 1989) qui est composé de deux principes. Le premier principe stipule que les ressources perdues ont davantage d'impacts que les ressources gagnées, tandis que le second souligne que les individus investissent leurs ressources dans l'objectif d'en acquérir de nouvelles ou d'en prévenir leur perte (Hobfoll, 1989; Hobfoll *et al.*, 2000). Ainsi, les gains en ressources favoriseraient le bien-être, alors que la perte ou la menace d'une perte de ressources, ou encore le manque de gains en ressources à la suite d'un investissement de ressources engendreraient de la détresse psychologique (Hobfoll, 1989; Hobfoll *et al.*, 2000). Ce modèle permet donc de cerner le processus d'adaptation des individus face aux situations stressantes et d'examiner leurs réactions vis-à-vis les événements environnementaux stressants qui affectent leurs ressources (Hobfoll, 1989; Hobfoll *et al.*, 2000). La notion de ressources est ici un élément central et réfère : 1) aux objets; 2) aux caractéristiques personnelles; 3) aux conditions de vie; et 4) à l'énergie engagée dans une activité (Hobfoll, 1989; Hobfoll *et al.*, 2000).

Le rôle parental étant considéré comme pouvant augmenter la confrontation à des situations stressantes affectant le bien-être (Glass *et al.*, 2016), il apparaît intéressant d'examiner la perception des agriculteurs vis-à-vis leur état de santé mentale. En ce sens, les tensions que peuvent provoquer les incompatibilités entre les demandes qui émanent des rôles attendus dans le milieu de travail et celles du milieu familial (conflits travail/famille) (Greenhaus et Beutell, 1985; Maertz Jr *et al.*, 2019) peuvent générer une perte de ressources, comme cela est présenté dans le modèle de la conservation des ressources. En effet, cette théorie permet d'examiner les tensions provenant des conflits travail/famille et l'impact que celles-ci peuvent avoir sur les ressources relatives aux rôles paternels adoptés afin de s'estimer comme un bon père

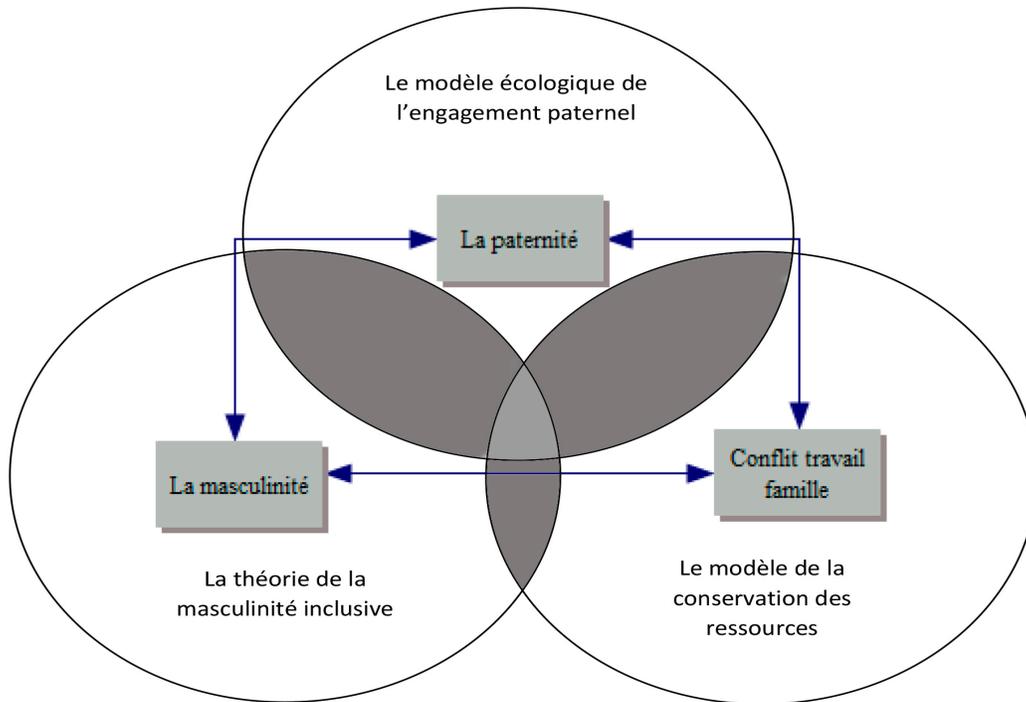
et les ressources relatives aux rôles d'agriculteurs. Il est également intéressant d'explorer les types de stratégies utilisées par les agriculteurs pour conserver leurs ressources, notamment en lien avec les archétypes de la théorie de la masculinité inclusive (Anderson, 2005, 2009; Anderson et McGuire, 2010).

Synthèse du cadre théorique

Ce chapitre a permis de survoler les différents modèles et théories existants qui permettent de cerner l'engagement paternel, la masculinité et les sources de stress pouvant affecter l'état de santé mentale des agriculteurs. Au regard du sujet d'étude de cette thèse doctorale et des approches qu'elle adopte, deux modèles et une théorie ont été retenus : le modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel (Turcotte et Gaudet, 2009), la théorie de la masculinité inclusive (Anderson, 2009), ainsi que le modèle de conservation des ressources (Hobfoll, 1989). Ceux-ci sont mobilisés pour explorer les dynamiques existantes entre les trois concepts interreliés auxquels cette étude s'intéresse, ce qu'illustre la Figure 3 ci-dessous. Ils permettent ainsi de dégager les facteurs (ou sources de stress) qui affectent sur la santé mentale des agriculteurs, lesquels sont représentés par l'encadré qui englobe l'ensemble de la figure. Les zones grises, quant à elles, représentent les limites dans les connaissances actuelles identifiées dans la problématique de cette thèse et réfèrent aux quatre sous-questions de recherche.

Figure 3**Cadre théorique**

Impacts sur la santé mentale des agriculteurs



Ce cadre théorique a également été mobilisé à différentes étapes de la recherche. D'abord, pour la collecte des données, celui-ci a permis de créer et d'organiser les questions du guide d'entrevue semi-dirigée. Ensuite, lors de l'analyse des données, celui-ci a permis de regrouper les thèmes dégagés du discours des participants en fonction des caractéristiques présentées dans le modèle écologique de l'engagement paternel. Enfin, l'interprétation des résultats a été réalisée à la lumière de la théorie et des modèles retenus.

QUESTIONS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

La question de recherche de cette thèse est de savoir quelles sont les dynamiques entre les perceptions des agriculteurs au sujet de leur engagement paternel, de la masculinité et des conflits travail/famille vécus et leur impact sur le stress ressenti?

Pour y répondre, quatre objectifs sont poursuivis :

- 1) Décrire les formes d'engagement paternel chez les agriculteurs;
- 2) Explorer les liens entre la masculinité et les formes d'engagement paternel;
- 3) Décrire les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs en lien avec leur engagement paternel.
- 4) Identifier les facteurs qui suscitent du stress chez les agriculteurs, tel que ressenti par ces derniers.

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre traite des aspects méthodologiques utilisés dans le cadre de cette thèse doctorale. Il y est premièrement question du paradigme de recherche adopté. Deuxièmement, le devis de recherche mis en œuvre est présenté, soit la phénoménologie. Troisièmement, la population à l'étude et l'échantillonnage utilisé sont décrits. Quatrièmement, le choix de l'entrevue semi-dirigée comme méthode de collecte est expliqué. Cinquièmement, les méthodes et les outils d'analyse de données sont abordés. Sixièmement, les conditions éthiques relatives à cette recherche doctorale concluent ce chapitre.

Le paradigme sous-jacent à cette thèse

Pour atteindre les objectifs présentés précédemment, une approche qualitative s'inscrivant dans le paradigme constructiviste a été adoptée. Le paradigme constructiviste sous-tend qu'il existe une interdépendance entre les phénomènes étudiés et les sujets, et s'oppose ainsi à l'idée qu'il existe une réalité et un monde réel qui est extérieur aux différents sujets d'étude (Pourtois et Desmet, 2009). Dans ce paradigme, les connaissances sont socialement construites et évolutives dans le temps puisque les données relatives aux réalités étudiées sont appréhendables sous de multiples formes (représentations mentale, sociale ou expérientielle) qui sont inhérentes aux discours des individus (Devetak *et al.*, 2010; Fortin et Gagnon, 2022; Guba et Lincoln, 1994; Poupart, 1997). Ainsi, le chercheur doit s'intéresser davantage aux discours singuliers des individus et tenter de cerner les différentes significations des propos fournis par les participants, sans toutefois tenter de généraliser les données recueillies (Fortin et Gagnon, 2022). Il est également à noter que la recherche est dite inductive puisque la théorisation découle de la population à l'étude, amenant ainsi la réalité à être en quête de théories (Chevrier, 2010; Deslauriers, 1997; Fortin et Gagnon, 2022). Ce paradigme fait opposition à la méthode expérimentale provenant du paradigme post-positiviste, lequel prône la généralisation des résultats et la standardisation des méthodes de collecte de données (Pourtois et Desmet, 2009). En effet, le chercheur adoptant le paradigme constructiviste privilégiera les propos recueillis dans le milieu naturel des participants afin d'atténuer les biais liés à

l'entrevue, et priorisera le discours spontané des participants par rapport au discours suscité par le chercheur puisque ce dernier est moins affecté par les interventions de ce dernier (Poupart, 1997).

La phénoménologie comme devis de recherche

Les objectifs de recherche visant à décrire la signification de la paternité pour les pères agriculteurs et l'essence de leur expérience vécue, le recours à la phénoménologie descriptive est apparu comme étant le devis de recherche le plus pertinent (Husserl, 2018; Patton, 2015) puisqu'il permet de décrire le phénomène à l'étude selon le discours et les perceptions qu'ont les agriculteurs de leur expérience (Aubin-Auger *et al.*, 2008; Fortin et Gagnon, 2022; Mucchielli, 2009; Paillé et Mucchielli, 2021). En effet, la phénoménologie permet d'examiner comment une personne expérimente son monde transcendantal, soit sa représentation singulière d'un monde objectif, en s'intéressant aux unités de sens que cette personne accorde à sa réalité qu'elle est à même de gouverner (Adams et Van Manen, 2008; Anadón et Guilmette, 2006; Munhall, 2012). Cela permet ainsi d'accorder une place prépondérante à la subjectivité des participants quant à la signification, la structure et l'essence même de leur expérience vécue autour d'un phénomène (Patton, 2015).

Plus concrètement, ce projet de recherche adopte un paradigme supportant l'idée que la conscience des pères agriculteurs (l'ego) permet d'examiner la signification essentielle que ceux-ci accordent à leurs expériences à titre de père (Husserl, 2018; Schutz, 2007). En effet, la conscience menant aux comportements posés par les agriculteurs (l'intuition) qui se manifestent devant leur rôle de père (l'objet), une analyse compréhensive du vécu de la paternité semble n'avoir de sens que lorsqu'elle est mise en relation avec la subjectivité de ces pères (Giorgi, 1997; Husserl, 2018; Schutz, 2007). Il s'avère donc essentiel d'analyser de quoi est constitué, ou non, la paternité (l'essence) selon le discours des pères agriculteurs pour mieux comprendre le vécu singulier de ces individus (Husserl, 2018; Schutz, 2007). Il advient alors primordial d'accorder une importance particulière au sens des mots utilisés par les agriculteurs, sachant que celui-ci est relié aux phénomènes du langage et de la pensée (Vygotski, 1935/1995), et qu'il est donc révélateur de l'essence de la paternité pour les participants. En ce sens, pour Paillé et Mucchielli (2021), le chercheur doit viser la

description des expériences vécues « sans y substituer un mécanisme explicatif, lequel a invinciblement tendance à réifier les concepts » (p. 8). Pour ce faire, et afin de pouvoir comprendre l'origine transcendante de la paternité, l'étudiant-chercheur a fait preuve d'épochè et de réduction (Husserl, 2018). L'épochè est le fait de mettre de côté son attitude naturelle, soit de suspendre, dans les limites du possible, ses croyances, ses opinions ainsi que son jugement, dans le but d'examiner le monde (l'attitude naturelle) sous des angles différents (Churchill, 2016; Guilead, 1977; Husserl, 2018; Shahbazi, 2021). La réduction, quant à elle, permet de cerner les connaissances telles qu'elles sont perçues par les participants, et ce, en thématissant les liens entre l'objet de recherche et la conscience des individus rencontrés (Churchill, 2016; Husserl, 2018; Shahbazi, 2021).

Les choix méthodologiques qui seront présentés dans les prochaines sections ont donc été faits conformément au choix du devis phénoménologique sélectionné dans cette étude. Cela concerne notamment l'outil de collecte de donnée ainsi que la méthode d'analyse.

La population à l'étude et l'échantillonnage

Les considérations méthodologiques

La population ciblée par cette étude sont les agriculteurs québécois œuvrant dans la région de l'Abitibi et jouant des rôles paternels auprès d'un ou de plusieurs enfants de moins de 5 ans. Le processus d'échantillonnage a permis de recruter 14 agriculteurs âgés de 31 à 46 ans. Pour ce faire, un échantillonnage par homogénéisation a été utilisé puisqu'il offre la possibilité de s'intéresser à un seul groupe d'individus présentant des caractéristiques et des rapports sociostructurels homogènes (Pires, 1997b). Le premier critère d'inclusion concernait le fait que les participants devaient être considérés comme des producteurs agricoles. Selon la Loi sur les producteurs agricoles, un producteur agricole est « une personne engagée dans la production d'un produit agricole » (Gouvernement du Québec, 2019). Cette définition exclut les individus: 1) qui travaillent à titre de salarié, c'est-à-dire les personnes qui travaillent pour un employeur moyennant rémunération, 2) dont la production agricole est d'une valeur inférieure à 5000 \$; 3) qui exploitent la forêt; et 4) dont la production agricole est consommée en totalité par eux-mêmes et leur famille (Gouvernement du Québec,

2019). C'est donc à partir de cette définition que l'homogénéité de l'échantillon a été, en partie, assurée. Néanmoins, tous les agriculteurs ne sont pas confrontés aux mêmes réalités et obligations de production puisque celles-ci changent selon leur champ d'expertise (Mundler et Ouellet, 2017). À titre d'exemple, un producteur laitier québécois est soumis au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, ce à quoi un producteur céréalier n'est pas soumis. La diversification interne a donc nécessité que l'échantillon soit composé d'agriculteurs travaillant dans différents domaines de production. Dans le cas de cette étude, les participants travaillaient dans l'industrie maraîchère, bovine, céréalière, porcine et laitière. Les producteurs comptaient entre 2 et 22 années d'expérience à titre de propriétaires de leur entreprise. Parmi eux, six se sont fait transférer l'entreprise familiale.

Le deuxième critère d'inclusion concernait le fait que les participants devaient jouer des rôles paternels. Or, le rôle de père s'articule autour de plusieurs définitions, tant d'un point de vue biologique, économique, légal que social (Marsiglio *et al.*, 2000). Il est admis que la figure paternelle a grandement changé avec le temps et il est possible de constater l'apparition de figures paternelles alternatives (p. ex., père adoptif, beau-père, grand-père, père transsexuel) qui se dégagent des aspects biologique et légal (Savard, 2009). En ce sens, cette étude incluait, dans la population à l'étude, l'ensemble des agriculteurs qui se considéraient comme jouant des rôles paternels auprès d'enfants de 5 ans et moins. Il s'avère cependant que l'ensemble des individus ayant constitué l'échantillon final étaient tous les pères biologiques des enfants auprès desquels ils considéraient jouer un rôle paternel, et tous se considéraient comme appartenant genre masculin. La restriction relative à l'âge maximal des enfants s'appuyait quant à elle sur le fait que l'âge serait un des facteurs qui guideraient les comportements parentaux ainsi que l'engagement des pères (Favez *et al.*, 2016; Jia et Schoppe-Sullivan, 2011; Lamb et Lewis, 2010). Cette étude cible les personnes jouant des rôles paternels auprès d'au moins un enfant âgé de 5 ans et moins puisque les conflits travail/famille seraient davantage présents lorsque le plus jeune des enfants a entre 0 et 5 ans (Allen et Finkelstein, 2014). De plus, pour favoriser la diversification interne, des pères ayant des enfants de différents âges et genres ont été sélectionnés. Ainsi, les participants rencontrés avaient entre 1 et 8 enfants, lesquels étaient âgés

entre 2 mois et 19 ans. Certains participants avaient des enfants tant de genre masculin que féminin, alors que d'autres n'en avaient que d'un genre.

Le troisième critère d'inclusion concerne le fait que les participants devaient résider sur le territoire de la région de l'Abitibi. Le lieu géographique où se situe le milieu de vie d'un individu ayant des impacts sur les déterminants de la santé (Romanow, 2002) et sur la construction du genre masculin (Roy et Tremblay, 2012), il semble pertinent de cibler un territoire afin d'assurer une meilleure homogénéité de l'échantillon. L'Abitibi, une région ressource éloignée, a été retenue parce qu'elle se démarque par le pourcentage de sa population résidant en milieu rural (37 %) et par le pourcentage d'emplois occupés dans le secteur de la production des biens (31,3 %) lequel est élevé en comparaison aux autres régions du Québec (Institut de la statistique du Québec, 2019; Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2015; Revenu Québec, 2020). De plus, selon les dernières statistiques, 860 exploitants agricoles étaient présents en 2016 dans cette région, dont 3 % de la relève agricole québécoise (agriculteurs de moins de 40 ans) (Brassard, 2018; Statistique Canada, 2017). La région de l'Abitibi a également été retenue en raison de l'accessibilité aux participants potentiels. En effet, l'étudiant-chercheur a des connaissances concernant les réalités du travail agricole dans cette région et dispose d'un réseau de contacts pouvant aider au recrutement (Union des producteurs agricoles (UPA), travailleuses de rang, Table santé bien-être pour hommes de l'Abitibi).

Pour mener à bien le processus d'élaboration de l'échantillon, l'étudiant-chercheur a fait appel à l'UPA pour recruter des participants puisque les hommes seraient davantage propices à participer à un projet d'étude lorsqu'ils sont sollicités par des personnes de confiance (Deslauriers et Deslauriers, 2011). Cet organisme s'est vu remettre des feuillets à distribuer sur lesquels étaient présentées les informations nécessaires pour mettre en contexte la recherche ainsi que les coordonnées de l'étudiant-chercheur (annexe A). Il a également été demandé à l'UPA d'acheminer une version numérique du feuillet d'informations par courriel à l'ensemble de ses membres. L'étudiant-chercheur a également présenté son projet de recherche lors de conférences et d'activités organisées par l'UPA. Lorsque des agriculteurs désireux de participer entraient en contact avec ce dernier, un formulaire d'information et de

consentement (annexe B) leur était envoyé par courriel et, une fois ce document signé, le participant et l'étudiant-chercheur s'entendaient sur le moment et le lieu de l'entretien. Le recrutement des participants et la collecte de données se sont déroulés sur une période de 15 mois, soit du mois de janvier 2021 au mois de mars 2022.

Les particularités du monde agricole en Abitibi

L'agriculture dans la région de l'Abitibi a certaines caractéristiques qui la distinguent de celle des autres régions du Québec. En ce sens, la colonisation de l'Abitibi a débuté officiellement en 1912, ce qui est relativement tardif dans l'histoire du Québec (Paquin, 1979; Shaffer, 2015). Cette colonisation fut fortement teintée par le domaine de l'agriculture, de la foresterie et des mines. À cet effet, entre 1940 et 1950, de nombreux agriculteurs sont obligés de travailler comme bucherons l'hiver en raison du manque de revenus que produisent leurs entreprises agricoles (Paquin, 1979). Cette colonisation tardive explique ainsi pourquoi les entreprises agricoles situées sur le territoire de l'Abitibi sont relativement jeunes. Actuellement, le secteur agricole est confronté à plusieurs enjeux. En effet, le nombre d'entreprises agricoles est en diminution depuis quelques décennies et l'âge moyen des agriculteurs sur le territoire est de 51 ans, donnée qui est relativement stable depuis plusieurs années (Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020). En 2021, la majorité des 373 entreprises agricoles produisaient des revenus inférieurs à 100 000 \$ (Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020; Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2022). Ces revenus sont relativement modestes en comparaison aux autres entreprises agricoles du Québec, ce qui laisse penser qu'il y a davantage d'agriculteurs qui pratiquent ce métier à temps partiel (Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020). De plus, le prix des terres agricoles en Abitibi est le plus bas au Canada, ce qui serait dû au manque d'acheteurs provenant de l'extérieur de la région (Financement Agricole Canada, 2023).

Les principales activités agricoles dans la région de l'Abitibi sont la production de bovins de boucherie (153 entreprises), de bovin laitiers (58 entreprises) et les grandes cultures (107 entreprises) (Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020; Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021). Tout comme

dans le reste du Canada, certaines entreprises agricoles doivent se soustraire à la gestion de l'offre, ce qui est le cas pour les producteurs laitiers, d'œufs, de poulets et de dindons (Heminthavong, 2023). Cette gestion permet d'offrir à ces entreprises agricoles une stabilité financière, puisque ces agriculteurs doivent posséder un permis (quota) qui leur permet d'ajuster leur production aux besoins du marché (Heminthavong, 2023). À titre d'exemple, un producteur laitier doit acheter un quota qui est de 24 000 \$ par kilogramme de matière grasse, ce qui lui permettra de vendre une quantité de lait sur une base journalière à un prix minimum fixé en fonction du marché et des coûts de production (Heminthavong, 2023). Les autres types de production agricole ne sont cependant pas soumis à la gestion de l'offre et leur rentabilité est donc davantage à la merci du commerce international et de la bourse.

La région de l'Abitibi présente également certaines particularités concernant la fécondité. À cet effet, les dernières statistiques de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (2014) montrent qu'il existe un décalage en ce qui a trait à la fécondité et à l'âge des parents à leur premier enfant lorsque l'on compare les données de l'Abitibi-Témiscamingue et celles du reste du Québec. En effet, les parents auraient davantage leur premier enfant avant l'âge de 30 ans et les personnes ayant leur premier enfant entre 15 et 24 ans seraient également plus nombreuses dans cette région que dans le reste du Québec (Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2014). De plus, tout comme le reste de la population québécoise, les pères ont accès à un régime d'assurance parentale qui vise à favoriser la conciliation travail/famille (Villeneuve et Dubeau, 2022). Le Régime québécois d'assurance parentale octroie au père de recourir, jusqu'à 12 mois après la naissance de l'enfant, à 5 semaines de congé de paternité pour lequel la prestation gouvernementale couvre 70 % de leur salaire (Alby et Vives, 2015). À cela s'ajoute la possibilité, pour le père ou la mère, de prendre des congés parentaux dont la durée peut aller jusqu'à 32 semaines et pour lesquels la prestation gouvernementale couvre entre 55 % et 70 % de leur salaire (Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, 2023). Pour pouvoir bénéficier de ces prestations, les conditions d'admissibilité exigent que la personne ait cessé de travailler ou qu'elle ait subi une diminution de 40 % de son revenu d'emploi. Or, peu d'agriculteurs se prévalent du

congé de paternité ou du congé parental puisque leurs responsabilités vis-à-vis leur entreprise agricole les contraignent à poursuivre leurs activités à temps complet (Bauer et Penet, 2005).

La collecte de données

L'entrevue semi-dirigée a été retenue puisqu'elle est en lien avec la phénoménologie et les objectifs qui visent à décrire un phénomène (Fortin et Gagnon, 2022; Mayer *et al.*, 2000). En effet, cette méthode se révèle utile « lorsqu'une exploration en profondeur de la perspective des acteurs sociaux est jugée indispensable à une juste appréhension et compréhension » (Poupart, 1997, p. 174). Ainsi, ces entrevues ont permis des interactions verbales souples qui ont généré, à la suite de l'analyse du discours, une compréhension riche et juste des enjeux de la paternité sur le stress ressenti par les agriculteurs (Savoie-Zajc, 2010). Pour structurer ces entrevues, un guide d'entretien a été construit par l'étudiant-chercheur en prenant appui sur le cadre conceptuel de cette étude (annexe C). Ainsi, les sujets abordés lors de ces entrevues ont concerné : 1) le vécu de l'engagement paternel (objectif 1); 2) la perception de la masculinité et l'impact que cela a sur leur engagement paternel (objectif 2); les conflits travail/famille et l'impact que ceux-ci ont sur leur engagement paternel (objectif 3); et 4) les éléments qui affectent le stress ressenti par les agriculteurs (objectif 4). Les questions étaient larges et ouvertes afin d'obtenir « une description concrète et détaillée de l'expérience et des actes du sujet, qui soit aussi fidèle que possible à ce qui est arrivé tel qu'il l'a vécu » (Giorgi, 1997, p. 353).

Par ailleurs, l'étudiant-chercheur a fait preuve de souplesse pour offrir une certaine liberté aux participants et ainsi favoriser un discours spontané et la création de thèmes émergents (Boutin, 2000; Poupart, 1997; Savoie-Zajc, 2010). De plus, comme l'entrevue semi-dirigée nécessite un certain lien de confiance et de familiarité entre le chercheur et les participants (Poupart, 1997), cette étude a utilisé l'une des stratégies de Roy et Tremblay (2015) lorsque cela était possible, à savoir qu'un temps a été réservé juste avant l'entrevue afin que les agriculteurs puissent faire visiter l'entreprise agricole à l'étudiant-chercheur. En plus de mettre en valeur l'expertise des participants, cela a permis à ce dernier de s'imprégner du milieu. En ce sens, les entrevues ont eu lieu chez les participants, ou à tout autre endroit que ces derniers ont

choisi, afin d'atténuer les biais liés au dispositif d'enquête qui aurait pu avoir un impact sur le discours des agriculteurs (Poupart, 1997). Cependant, puisque la distance physique entre le lieu de travail de l'étudiant-chercheur et celui des agriculteurs était parfois très grande, créant par ce fait un enjeu non négligeable vis-à-vis la collecte de données, il est arrivé, lorsque cela était réalisable et accepté des participants, que les entrevues synchrones aient été faites à l'aide de la visioconférence sur le web (Nalita et Busher, 2012).

En ce sens, la visioconférence est une méthode de collecte de données offrant plusieurs avantages puisqu'elle est facilement accessible vu la démocratisation technologique actuelle, sécuritaire, peu coûteuse en comparaison à l'entrevue en présence et permettrait une meilleure gestion des données recueillies (Archibal *et al.*, 2019; Chevalier et Meyer, 2018; Gratton et O'Donnell, 2011). L'utilisation de la visioconférence semble également offrir la même efficacité, en termes de collecte de données, que les entrevues en présence (Deakin et Wakefield, 2014; Mann, 2016; Oates, 2015; Redlich-Amirav et Higginbottom, 2014; Tuttas, 2015). Dans le cas de cette étude doctorale, bien que cela soit subjectif, le fait d'avoir réalisé certaines entrevues par visioconférence ne semble pas avoir affecté, positivement ou négativement, la qualité des échanges entre l'étudiant-chercheur et les participants en comparaison aux entrevues menées en présence. Dans les deux situations, l'entrevue semi-dirigée s'est déroulée en face à face afin de favoriser le lien de confiance (Hess *et al.*, 2000). Les entrevues ont duré de 97 à 185 minutes. Un enregistrement audio des entrevues semi-dirigées a été réalisé afin de permettre la transcription des échanges sous forme de verbatims anonymisés.

L'analyse du discours des agriculteurs

En concordance avec le devis phénoménologique utilisé, une analyse phénoménologique descriptive a été réalisée. Cette méthode d'analyse s'avère pertinente à cette recherche qui s'intéresse au vécu d'agriculteurs québécois. En effet, l'analyse phénoménologique descriptive permet de faire la synthèse du vécu des acteurs (Paillé et Mucchielli, 2021), et ce, en décrivant « le sens d'une expérience à travers la reconnaissance de thèmes significatifs » (Fortin et Gagnon, 2022, p. 367).

Cette analyse permettra donc de comprendre et de clarifier l'essence du vécu des agriculteurs (Patton, 2002).

Pour ce faire, la méthode de Giorgi (1997) a été adoptée. Celle-ci compte cinq étapes. La première comprend la collecte de données verbales et leur transcription sous forme de verbatim. Dans le cas de cette recherche, les données manuscrites seront importées dans le logiciel QSR NVivo 12©. La deuxième étape consiste à faire la lecture des verbatims sans essayer, pour le moment, de thématiser le contenu (Giorgi, 1997). Paillé et Mucchielli (2021) vont dans le même sens en conseillant de lire attentivement deux à trois fois le corpus de données afin de s'en imprégner, et ce, sans faire d'annotations. Cette étape vise à découvrir l'essence du phénomène à l'étude (Fortin et Gagnon, 2022). C'est lors de la troisième étape, la division des données en unités, qu'il est temps de procéder à la thématisation. Pour ce faire, il convient de lire attentivement chaque verbatim afin de repérer les moments où se produit un changement de sens dans le discours du participant (Giorgi, 1997). Le chercheur regroupe ainsi des extraits du verbatim partageant une même idée en « unités de signification » (Giorgi, 1997). Ce regroupement peut être réalisé de manière inductive, en partant des concepts à l'étude. Toutefois, l'approche phénoménologique étant basée sur la découverte, Giorgi (1997) souligne l'importance d'adopter également une attitude ouverte afin de « laisser des significations imprévues se dégager » (p. 355) et de procéder ainsi de manière inductive dans le regroupement des unités de signification. Paillé et Mucchielli (2021) précisent qu'à cette étape, le chercheur tente de faire la synthèse de ce qui est vécu, exprimé, mis de l'avant, dans les propos regroupés dans une portion du corpus (unité de signification) en formulant des énoncés (phrases) qui en résument l'essence. La quatrième étape a pour but d'examiner, d'explorer et d'explicitier chacune de ces unités de signification (Giorgi, 1997). Il s'agit alors de reformuler les unités de signification en langage propre à sa discipline, ce qui est appelé la « méthode de variation libre et imaginaire » (Giorgi, 1997). En d'autres mots, il s'agit alors de faire ressortir la valeur de chaque unité selon la perspective adoptée dans cette étude. L'analyse consistera alors à dégager les formes d'engagement paternel, à situer ces derniers par rapport aux différents archétypes de la masculinité, à identifier les conflits travail/famille et à ressortir les influences sur le

stress ressenti par les agriculteurs. La dernière étape, la synthèse des résultats, demande alors de discriminer les unités de signification reformulées essentielles à l'étude du phénomène de celles qui ne le sont pas (Giorgi, 1997). Cela permettra alors de décrire « la structure essentielle de l'expérience concrètement vécue » (Giorgi, 1997, p. 357), et ce, pour l'ensemble des participants à l'étude. Puisqu'une structure équivaut aux essences et à leurs relations, il est possible que le vécu des participants ne puisse s'insérer dans une seule structure (Giorgi, 1997). Il faut alors procéder à l'écriture de plus d'une structure (Giorgi, 1997).

Les critères de scientificité

Étant donné que la recherche qualitative ne peut généraliser des résultats à un groupe de population, cette recherche vise la transférabilité (Guba, 1981; Savoie-Zajc, 2009a). En effet, le paradigme constructiviste postule qu'il est en soi impossible de généraliser les savoirs, mais que ceux-ci sont transférables à une situation donnée. En ce sens, la transférabilité implique « [...] de retenir dans un esprit critique une série de clés susceptibles [...] » d'aider à la compréhension de cas similaires, sans pour autant généraliser le cas dans son entièreté (Pires, 1997a, p. 152). Pour Lincoln et Guba (1985), le chercheur favorise la notion de transférabilité en créant une description exhaustive du contexte dans lequel se déroule son projet de recherche, ce qui donne les éléments nécessaires au lecteur afin qu'il puisse juger de la transférabilité des résultats à son contexte d'étude. En concordance avec les propos de Savoie-Zajc (2010) concernant les éléments à préciser et dans le respect de la confidentialité promue par l'éthique de la recherche, cette étude présente les caractéristiques propres aux participants, dont leur statut socio-économique et sociodémographique, mais également les caractéristiques concernant leur environnement, soit : 1) une vue d'ensemble du système agricole ainsi que ses enjeux économiques et politiques; 2) un portrait global des entreprises agricoles des participants; 3) une description sommaire des caractéristiques liées au territoire où résident les participants; ainsi que 4) les mesures et interventions publique, gouvernementale et municipale offertes aux familles. Lincoln et Guba (1985) proposent également de présenter certaines considérations méthodologiques comme le paradigme constructiviste utilisé par le chercheur (présenté précédemment) ainsi que le devis de recherche et les méthodes

d'échantillonnage et de collecte de données. L'étudiant-chercheur explique donc avec détails le processus d'échantillonnage par homogénéisation entrepris ainsi que les critères de sélection et de diversification interne (Pires, 1997a), ainsi que le processus de collecte et d'analyse des données.

La notion de crédibilité est, quant à elle, un critère qui permet d'évaluer la réalité interprétée par le chercheur en lien avec la description du phénomène provenant des participants. Lorsque le processus d'analyse des résultats est entré dans une version préliminaire jugée satisfaisante par l'étudiant-chercheur et son directeur de doctorat, une vérification par les participants (*member checks*) s'apparentant à la triangulation indéfinie a été effectuée (Lincoln et Guba, 1985; Savoie-Zajc, 2009b). Ainsi, des individus ayant participé à l'étude se sont vu soumettre la version préliminaire de l'analyse afin que l'étudiant-chercheur puisse évaluer, à partir de leurs opinions, la crédibilité de ses interprétations et y apporter des modifications. Pour ce faire, l'entrevue non dirigée se trouve intégrée dans cette étape de la collecte de données de ce projet de recherche puisqu'elle a permis aux participants de s'exprimer librement concernant les thématiques soulevées dans l'analyse préliminaire sans que l'étudiant-chercheur oriente la discussion (Savoie-Zajc, 2011).

Pour renforcer la crédibilité, il advient également de s'intéresser au concept de fiabilité puisque ces deux notions sont étroitement liées (Guba, 1981). Pour favoriser la fiabilité de cette recherche, soit démontrer la cohérence entre le contexte où le projet de recherche a été appliqué et les résultats obtenus (Savoie-Zajc, 2011), la réplication par étapes (*stepwise replication*) qui s'apparente à la triangulation du chercheur a été mise en œuvre (Lincoln et Guba, 1985; Savoie-Zajc, 2009b). Cette technique se résume sommairement à l'obtention d'un accord entre au moins deux personnes indépendantes sur la représentativité des catégorisations résultant de leur analyse respective des données (Lincoln et Guba, 1985). En ce sens, l'étudiant-chercheur et son directeur de doctorat se sont entendu pour faire une analyse thématique distincte des données recueillies dans le but de comparer leur appréhension du phénomène étudié et viser une meilleure analyse des réalités des participants lorsque subvient une compréhension divergente. Comme le propose Guba (1981), afin d'éviter que les termes émergents des deux analyses ne soient trop distants et aboutissent à des

conclusions disparates, plusieurs rencontres ont été établies entre l'étudiant-chercheur et son directeur tout au long du processus d'analyse. Il est à noter que la thématization en continu a été privilégiée dans ce projet, c'est-à-dire que le processus d'attribution de thèmes émergents et la construction de l'arbre thématique ont été faits tout au long de la production du projet de recherche et ont pris ainsi fin qu'à la conclusion de l'analyse des données (Paillé et Mucchielli, 2021). L'interaction entre la collecte de données et leur analyse a permis de favoriser l'atteinte de la saturation empirique, soit jusqu'à ce que les données recueillies n'engendrent plus de modifications sur la compréhension du phénomène étudié (Pires, 1997a). Ainsi, cette recherche ne vise pas la saturation des données puisque le paradigme constructiviste sous-tend qu'aucune étude ne peut « rendre compte du réel dans sa totalité » (Pires, 1997a, p. 157). Pour parvenir à une saturation théorique, l'étudiant-chercheur et son directeur ont revu la formulation des thèmes dégagés de l'analyse thématique, et ce, de manière itérative, alors que de nouvelles données s'ajoutaient à l'analyse (Laperrière, 1997).

La confirmabilité permet de poser un regard sur la neutralité et l'objectivité du chercheur à l'égard de son analyse et de la possible présence de biais. À cet effet, la technique de l'audit (*audit trail*) a été utilisée dans ce projet. Cette dernière amène le directeur de recherche de l'étudiant-chercheur à jouer le rôle d'expert vérifiant la valeur des interprétations de ce dernier (Lincoln et Guba, 1985). Pour jouer ce rôle, comme recommandé par Lincoln et Guba (1982), cet expert a eu accès: 1) aux données brutes sous la forme de verbatims; 2) aux réflexions de l'étudiant-chercheur sous forme de discussions concernant la méthodologie, la collecte de données et l'analyse des résultats; 3) aux fichiers informatiques QSR NVivo 12© dans lesquels a été construit l'arbre thématique; et 4) à un calendrier des activités incluant les dates de rencontre avec les participants et leur nature. Outre cet expert, il est également à noter que cette recherche s'intègre dans le cadre d'études doctorales dont les critères d'évaluation impliquent une soumission du protocole de recherche et de la thèse doctorale à deux comités de chercheurs qui évaluent et jugent notamment sa confirmabilité.

L'éthique de la recherche

Tout au long du projet, l'étudiant-chercheur a utilisé des pratiques qui sont en lien avec les valeurs de liberté, d'égalité et de respect mutuel (Doucet, 2002). Les hommes qui ont participé à cette étude ont reçu l'information nécessaire afin que leur consentement soit libre et éclairé. Les individus désirant participer à cette recherche sont directement entrés en contact avec l'étudiant-chercheur et des renseignements supplémentaires ainsi que des réponses à leurs questions leur ont été fournis au besoin. Un formulaire d'information et de consentement leur a été envoyé par voie électronique et ils ont eu entre deux et quatre semaines pour se prononcer sur leur participation. Il était également spécifié que l'étudiant-chercheur s'engageait à répondre à toute question lors du processus de recherche. Dans le cadre de cette recherche, chaque participation était faite sur une base volontaire et les participants pouvaient en tout temps et sans conséquence se retirer sans devoir justifier leur décision. En ce sens, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse électronique de l'étudiant-chercheur étaient indiqués dans le formulaire d'information et de consentement. De plus, les participants ont été informés qu'un enregistrement audio des entrevues semi-dirigées était réalisé afin que des transcriptions des échanges soient réalisées sous forme de verbatims anonymisés. Les enregistrements ont été détruits dès leur transcription et les verbatims seront détruits 5 ans après le dépôt de la thèse. Cette étude répond aux exigences de l'Énoncé de Politique des trois conseils (CRSH, CRSNG et IRSC, 2018) et du comité d'éthique de la recherche de l'UQAT (Certificat numéro : 2020-05 – Gingras-Lacroix, G.) (annexe D). De plus, les hommes participants ont été avisés que leurs informations personnelles ou celles permettant de les identifier demeureront confidentielles. Il est à noter que cette étude ne comportait pas de risques majeurs pour les participants et se retrouve alors avec un seuil de risque minimal (Allard et Bouchard, 2010). Pour prévenir tout risque lié à l'inconfort psychologique, les coordonnées de plusieurs organismes de soutien à la santé mentale des hommes (ou des agriculteurs plus particulièrement) dans leur région respective leur ont été fournies afin qu'ils puissent les joindre en cas de besoin.

RÉSULTATS

Ce chapitre vise à présenter les résultats qui ont été dégagés des propos des agriculteurs ayant participé à cette étude. Les résultats sont le fruit d'une analyse phénoménologique descriptive tel que proposé par Giorgi (1997). Ainsi, une lecture attentive de l'ensemble des données recueillies a été effectuée afin d'examiner, définir et résumer chacune des unités de sens en lien avec le phénomène étudié dans cette recherche. Ainsi, il sera question des facteurs et des obstacles à l'engagement paternel des agriculteurs, et ce, d'un point de vue ontologique, familial et environnemental. Ce chapitre met également en relief les éléments relatifs au stress vécu chez les participants en relation avec leur rôle de père, avec la famille, avec le travail et avec la conciliation travail/famille, ainsi que les stratégies développées par les participants pour les aider à gérer leur stress.

Dans cette étude, les agriculteurs recrutés résidaient dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Rouyn-Noranda (3), la MRC de l'Abitibi (3), la MRC de l'Abitibi-Ouest (7) et la MRC de Val-d'Or (1). Huit participants vivaient au sein d'une famille de type nucléaire et deux participants vivaient au sein d'une famille de type recomposée. Le Tableau 1 ci-dessous présente d'ailleurs d'autres caractéristiques relatives aux participants de cette étude.

Tableau 1

Caractéristiques des participants

Nombre de participants	N = 14
Âge des participants	
31 à 35	11
36 à 40	1
40 et plus	2
Nombres d'enfants	
1 ou 2 enfants	7
3 enfants et plus	7
État matrimonial	
En couple	14
Célibataire	0

Lieu de résidence (MRC)	
Rouyn-Noranda	3
Abitibi	3
Abitibi-Ouest	7
Val-d'Or	1
Nombre d'années à titre de propriétaire	
2 à 6 ans	6
7 à 11 ans	6
12 ans et plus	2
Transfert intergénérationnel de l'entreprise agricole	
Oui	6
Non	8
Occupation d'un emploi en dehors de la ferme	
Oui	6
Non	8
Principal type de production agricole	
Maraichère	4
Bovine	2
Céréalière	3
Laitière	5

Les caractéristiques relatives au père

Les résultats présentés dans cette section concernent les caractéristiques relatives aux agriculteurs, au regard du modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel.

Rapport au père dans l'enfance

Une relation teintée par le travail

Les 14 agriculteurs ayant participé à cette étude définissent la figure paternelle à laquelle ils ont eu droit dans leur enfance comme étant investie dans le travail. Or, les réalités vécues par les dix participants ayant eu un père agriculteur diffèrent quelque peu des quatre autres dont les pères n'avaient pas un emploi relié à l'agriculture. En effet, trois des quatre participants n'ayant pas eu des pères agriculteurs mentionnent que ces derniers « travaillaient de 8h à 4h, du lundi au vendredi » (participant 8) et qu'ils étaient « là le soir, la fin de semaine. On avait le temps de faire des activités ensemble » (participant 11). Ces participants affirment ainsi avoir eu un père qui

« était présent à la maison » (participant 8). Un autre participant considère même « chanceux pour ça » puisque « ce n'était pas un père qui travaillait tous les soirs à la ferme qu'on ne voyait jamais » (participant 2). Un seul de ces quatre participants indique avoir eu des relations plus difficiles avec son père, cela étant en partie dû aux horaires de travail atypiques de ce dernier: « quand il passait d'un horaire à l'autre, il était vraiment perdu mentalement. Il était brulé, donc c'était difficile de lui parler. Ce n'était pas un tempérament super accueillant pour un jeune » (participant 3). La présence du père à la maison apparaît ainsi comme un élément ayant influencé la relation entre ces quatre participants et leur père.

Les participants ayant eu un père agriculteur décrivent ce dernier comme un homme qui « travaillait vraiment beaucoup à la ferme », qui était « rarement présent » dans les « activités comme le hockey pas exemple » ou à la maison, et pour qui « l'entreprise passait souvent en premier » (participants 1, 4, 5, 6, 9, 10, 12, 13 et 14). Selon ces participants, la proximité entre l'entreprise agricole et le milieu familial a cependant eu des effets positifs sur la relation qu'ils ont entretenue avec leur père puisqu'il était possible pour eux de se côtoyer lors de certaines tâches agricoles :

Il travaillait vraiment beaucoup à la ferme. Mais moi, étant le plus vieux de famille, j'avais la chance d'être souvent avec lui. À l'époque, quand j'avais quatre ans, le soir j'allais le rejoindre à la ferme, puis ce n'était pas un problème [...] Donc mon père était souvent absent, mais quand j'avais la chance, je voulais aller le voir le plus possible... (participant 1)

Je passais mes journées avec mon père [...] Tsé, moi, le soir, je faisais mes devoirs, puis après ça, saute dans les bottes puis envoie à l'étable. Tsé, j'allais rejoindre mon père (participant 10).

Parfois, on allait à l'étable là, mon père était là. Mais tsé, il était rendu 8 h le soir, puis à 8 h, bien tu allais te laver et te coucher, fait qu'on le voyait peut-être quinze à vingt minutes. Mais tsé, c'était des beaux moments, mais il n'était pas présent. Tu ne pourrais pas faire ça aujourd'hui, là (participant 12).

Il se dégage ainsi des propos des participants que le travail affecte la fréquence des contacts et la qualité de la relation qu'ils ont eue avec leur père. Pour ceux dont le père n'était pas agriculteur, des horaires qui concordent avec les heures d'école ont favorisé

la qualité du temps passé avec leurs pères. Pour ceux dont le père était agriculteur, c'est la possibilité de passer du temps avec leur père alors que ce dernier travaillait qui a favorisé la fréquence de leurs contacts et qui a permis de vivre des moments de qualité.

Une relation mentorale

Pour tous les participants, la figure paternelle qu'ils ont eu « était un peu comme un mentor » (participant 2 et 13) puisque leurs pères ont su leur transmettre des valeurs, des connaissances et des conseils. En ce sens, quatre participants mentionnent avoir perçu leur père comme une personne leur ayant transmis intentionnellement certaines valeurs. Pour le participant 3, son père « essayait de m'inculquer des bonnes valeurs comme : aime les autres, pardonne, partage »; pour le participant 14, « c'était le respect, chez nous. Fallait tu respectes les autres pour te respecter. C'était la principale règle »; tandis que pour le participant 13, c'est l'importance d'épargner pour le futur :

J'aurais aimé ça avoir un quatre roues quand j'étais jeune, mais mes parents, ils ne voulaient pas. Admettons, ils disaient « non, non, ta paie. Quand tu travailles, tu en déposes deux tiers dans un compte, puis un tiers, tu feras ce que tu veux. » [...] Mais ça, ça me mettait en maudit, des fois, mais je suis arrivé à Saint-Hyacinthe : paie ta session, paie ton loyer... J'étais content en tabarouette d'avoir deux tiers en banque. Fait que tsé c'est plus tard que tu vois ça, mais tsé j'ai fait pareil avec mon garçon (participant 13).

D'ailleurs, pour le participant 6, cette transmission de valeurs lui a permis de consolider son identité puisque cela l'a mené à devenir « une personne qui a aussi des valeurs puis que tu ne déroges pas de ça au gré du vent. [...] une fois que tu les as, c'est acquis, puis après ça, tu transfères ça à la génération suivante ».

Pour six participants, leur père a su leur transmettre des connaissances, que ce soit en « lien avec l'informatique parce qu'il était vraiment bon là-dedans » (participant 3) ou en termes « d'expérience au niveau politique » (participant 6) et d'apprentissages manuels tels que « faire un meuble » ou « une cabane » ainsi que de « restaurer une voiture antique » (participants 7 et 8). Un participant, pour sa part, raconte que son père tenait à lui confier des tâches pour qu'il puisse faire des apprentissages :

Je faisais beaucoup de travaux pour lui. Il m'a appris beaucoup de choses, j'ai beaucoup appris grâce à ça, mais c'était ça la relation que j'avais. C'était de faire beaucoup de tâches pour mon père. Même pas pour l'aider, là. Parce qu'il voulait que je les fasse puis il voulait que j'apprenne, c'était sa façon de m'élever (participant 9).

De plus, certains participants mentionnent que leur père leur a transmis plusieurs connaissances vis-à-vis du mode de vie agricole : « mon père, il a toujours gravité autour de ça, l'agriculture. Fait que mon père m'a inculqué cela » (participant 8); « il nous amenait sur la ferme la fin de semaine ou même à la chasse [...] c'était un peu comme un mentor » (participant 2); « je te dirais 80 % de ce que je sais aujourd'hui, bien c'est parce que c'est lui qui me l'a montré, parce que je suivais là » (participant 10).

Finalement, toujours dans la relation mentorale abordée par les participants, deux d'entre eux affirment que leur père jouait un rôle de conseiller. Par exemple, le participant 13 raconte : « il donnait des conseils : "regarde, laisse-toi pas marcher dessus." Tu sens que tu n'es pas... qu'il t'appuie, admettons, puis il te donne des outils pour faire face à certaines situations de la vie. » Les participants semblent ainsi reconnaissants envers leurs pères pour les valeurs, les connaissances et les conseils que ces derniers leur ont transmis et prodigués. Des participants soulignent d'ailleurs avoir voulu transmettre ces mêmes valeurs à leurs enfants.

Une relation d'autorité

Parmi les agriculteurs, cinq ont mentionné que leur père était pour eux une figure d'autorité puisqu'ils se devaient de lui obéir. À ce propos, le participant 9 indique « ma relation avec mon père, c'était ça. C'était une relation de... d'obéir ». Deux participants précisent que cette autorité n'était toutefois pas exercée avec violence : « Mon père était sévère, mais il ne nous a jamais battus » (participant 14); « tsé, si tu fais une niaiserie : "attends que je le dise à ton père"! Mais, on n'était pas brassé. ». Le participant 6 perçoit d'ailleurs que l'autorité exercée par son père comme quelque chose de positif : « ce n'est pas négatif. Ça amène du bon d'avoir une figure autoritaire solide ». Les participants décrivent ainsi cette relation autoritaire comme une ligne de conduite à respecter, laquelle laisse peu de place à l'opposition.

Une relation qui se développe dans les loisirs

Huit participants racontent que la relation avec leur père s'est développée grâce aux loisirs qu'ils ont partagés. Deux d'entre eux soulignent que leur père était disponible pour jouer avec eux : « mon père, c'est plus pour aller jouer. Maman plus pour les soins » (participant 11) et « il prenait le temps, moi j'avais ma petite mini-ferme.

Admettons, il jouait avec moi avec les tracteurs, puis les petites *games* de hockey en bas » (participant 13). Deux participants mentionnent que leurs pères s'investissaient dans leurs activités parascolaires. En effet, le participant 12 raconte que « plus vers l'âge de douze ans, bien vu que je jouais au hockey, il s'est mis à être entraîneur au hockey, mais là on le voyait plus », tandis que le participant 11 confie : « Il m'a tout le temps soutenu. Tsé, dans le sport, si j'avais le goût d'essayer de m'inscrire en cours de musique, il m'inscrivait. Puis on habitait à l'extérieur de la ville. Il allait me porter. » Pour les participants 2, 7 et 8, les loisirs partagés avec leur père représentent de bons souvenirs : « on s'amusait bien ensemble, puis on était complices, là, tsé. On a souvent eu des projets communs. [...] on construisait une cabane, je ne sais pas. Des trucs comme ça » (participant 7); « C'est lui qui m'a introduit à la nature. J'allais à la chasse à la perdrix, je devais avoir 5-6 ans je crois. [...] Je me considère bien chanceux de pouvoir passer du temps comme ça avec mon père » (participant 2).

Le camping en famille est un autre loisir que les participants 7 et 14 mentionnent avoir vécu et apprécié avec leurs pères. Il se dégage ainsi que les loisirs ont eu un rôle à jouer dans la relation qui s'est établie entre certains des participants et leurs pères, que l'activité en question découle de leurs intérêts ou de ceux de leurs pères. Par ailleurs, trois participants mentionnent vouloir reproduire ce genre d'engagement dans les loisirs auprès de leurs propres enfants : « J'aimerais ça répéter ce que j'ai pu faire avec mon père. Amener mes enfants à la chasse par exemple. J'aimerais ça qu'ils aient des souvenirs qui sont marquants avec moi, tout comme j'ai eu avec mon père » (participant 2).

Une relation qui laisse peu de place aux émotions

Peu de participants ont abordé l'expression des émotions dans la relation qu'ils ont eue avec leurs pères. Notamment, les participants 3 et 10 racontent ne pas avoir de souvenirs liés à des gestes d'affection (câlins, dire verbalement « je t'aime »). Le participant 3 souligne d'ailleurs ne pas vouloir reproduire cela avec ses enfants : « il faut être en mesure de le dire verbalement qu'on s'aime. [...] Je trouve que c'est important que mes enfants aient droit à ça... ». En ce qui concerne des échanges au sujet des sentiments ou de confidences, trois participants expliquent : « je ne me confiais pas beaucoup à lui. Ça, c'était plus avec ma mère que je faisais ça »

(participant 2); « ce n'est pas quelqu'un avec qui je vais être capable de parler longuement de mes sentiments, puis de m'ouvrir [...] parler des émotions, il n'est pas capable » (participant 6); « J'ai tout le temps été réservé, admettons, je ne parlais pas trop de mes émotions. Puis ça, ce n'est pas rien qu'avec lui » (participant 13). Pour les participants, la figure paternelle ne jouait donc pas un rôle de confident ou de soutien émotionnel.

Sentiment de compétence parentale

Les responsabilités qu'ils s'attribuent dans leur rôle de père

Être présent activement

Tous les participants indiquent qu'il est important pour eux d'être présents pour leurs enfants. Par exemple, le participant 10 explique :

Je passe le plus de temps possible avec eux autres parce que, moi, je pense que j'aurais beau lui acheter toutes les bébelles du monde, elles auraient beau avoir le plus de matériel possible, ce qui est important, c'est le temps, puis l'amour qu'on passe avec. L'amour qu'on leur donne, puis le temps qu'on passe avec eux autres. [...] Tsé, juste des petites activités comme ça dans le fond. Puis, ça c'est sur une base, je te dirais, régulière.

Sept participants précisent que, pour eux, être présent pour leurs enfants signifie d'assurer une présence active et non passive. Le participant 2 mentionne : « si tu es toujours sur ton cellulaire ou la télévision et que tu n'interagis pas avec tes enfants, ce n'est pas correct », tandis que le participant 8 partage : « quand je suis là avec les enfants, bien je suis là [...] Mais tsé, je ne suis pas en train de faire du Facebook ou répondre à mes courriels ». Le participant 10 va jusqu'à dire qu'un « père qui est chez eux et qui préfère ses petites affaires à lui que de passer du temps avec ses enfants [...] (est) un père absent ». Ainsi, c'est le « temps de qualité » (participant 5) qui est important, comme le souligne aussi le participant 3 : « si tu n'es jamais là, mais que les moments où tu es présent, tu es là à 100% et tu essaies de transmettre quelque chose de positif, je pense que ce n'est pas si pire ».

Tous les participants indiquent par ailleurs chercher à être présents à la maison dans la mesure du possible. En effet, le travail agricole occupe une grande part du temps des agriculteurs et, malgré leur désir d'être présent auprès de leurs enfants, les responsabilités de l'entreprise entrent parfois en contradiction avec la responsabilité qu'ils se donnent. Par exemple, le participant 12 partage :

« On essaye de passer du temps le plus possible avec nos enfants [...] C'est sûr qu'on ne passe pas du temps en fou. On essaie d'avoir les fins de semaine pour être capables de passer du temps avec les enfants. [...] Quand tu es entrepreneur, il faut que tu passes beaucoup de temps sur ton entreprise pour être capable de la faire évoluer, pour accomplir tes objectifs. Fait que ta famille, elle passe... elle est moins prioritaire. »

Il se dégage néanmoins une volonté chez tous les participants « d'être le plus présent possible pour mes enfants » (participants 2). En plus d'être présents à la maison, six participants ont mentionné qu'il était important pour eux de partager des activités à l'extérieur de la maison avec leurs enfants. Par exemple, le participant 8 « aime bien prendre du temps aussi avec eux autres, exemple aller glisser, des choses comme ça » et le participant 12 raconte : « Il y a des activités au village, on s'implique. L'été, on essaie... même si c'est juste une demi-heure... bien tu vas faire un pique-nique avec les jeunes pour être capable de passer un petit peu de temps tous ensemble ».

Comme le soulignent les participants 3, 5 et 10, être présent pour ses enfants à la maison ou lors des activités à l'extérieur est un défi pour les agriculteurs en raison de la charge de travail à accomplir. Le participant 12 craint que ses enfants lui reprochent son absence due au travail : « quand ils vont être rendus plus vieux, pour pas qu'ils disent que tsé, l'agriculture, c'est de la marde parce que mes parents, je ne les vois jamais. » Pour pallier cette difficulté et être présents malgré le travail, cinq participants racontent qu'ils invitent leurs enfants à passer du temps ensemble pendant qu'ils travaillent, comme l'explique le participant 8 :

Dès que j'ai une occasion d'emporter les enfants (au travail), je les emporte, puis on essaie de les faire participer. [...] Ils sont bien contents des fois d'embarquer dans le tracteur, puis de dire qu'ils font leur tour. [...] Tsé, tu es présent pareil là.

Le participant 2 a même apporté des ajustements à son équipement agricole pour lui permettre de passer du temps avec ses enfants au travail : « sur nos tracteurs on a fait installer des sièges pour enfant. Ça nous aide aussi bien gros à pouvoir amener nos enfants au travail. Juste pour ça, c'était un bon investissement ». La présence du père auprès de ses enfants étant une valeur importante que les participants associent à la paternité, il est possible de constater que ces derniers mettent des moyens en place pour y parvenir malgré les contraintes de leur emploi.

Éduquer ses enfants

Une autre responsabilité que se donnent six participants est « l'éducation des enfants » (participant 1). Il se dégage d'abord des propos des participants que l'éducation passe par « leur montrer des choses » (participant 2, 3 et 9). Par exemple, les participants 2 et 4 veulent éduquer leurs enfants relativement à la nature et à l'agriculture : « C'est le fun de leur apprendre la vie en plein air. [...] Je veux lui montrer l'agriculture et que c'est aussi un beau monde » (participant 4). Les participants 2 et 6 veulent pour leur part aider leurs enfants à développer des habiletés dans les sports : « Admettons pour les sports, pour certains trucs que ça va être plus moi, parce que je considère important qu'ils fassent du sport. Il y a des habiletés que je leur apprends » (participant 6). Ensuite, des participants considèrent également que leur responsabilité vis-à-vis l'éducation de leurs enfants est d'assurer la discipline (participant 8), de les encadrer (participant 12) et de s'impliquer dans les décisions qui touchent la gestion des comportements (participant 1).

Enfin, trois participants expliquent qu'il est important pour eux d'accompagner leurs enfants dans leur apprentissage en les amenant à développer une certaine débrouillardise. Pour ce faire, un participant explique son point de vue sur le sujet :

À un moment donné, il ne faut pas... je donne des outils pour ne pas que j'intervienne, bien tsé... Le but, ce n'est pas que je le laisse tout seul, mais tsé... Il ne faut pas que j'intervienne à toutes les fois qu'il y a quelque chose. À un moment donné, comme un parent hélicoptère qu'ils appellent. Si tu es tout le temps là, tu ne développes pas l'enfant à s'autodéfendre, Puis, un moment donné, c'est des situations de la vie qu'il faut que tu apprennes à vivre (participant 13).

Le participant 2 va dans le même sens en affirmant : « un bon père doit aussi laisser les enfants faire leurs propres erreurs, mais être là pour les aider après. Puis là on s'entend, on parle d'erreurs qui ne sont pas dangereuses pour leur vie ». Pour sa part, le participant 9 indique qu'il est important pour lui d'encourager ses enfants dans leurs efforts : « sans leur mettre trop de pression. En leur montrant à faire quelque chose, mais en leur montrant qu'ils sont bons d'avoir réussi à le faire, qu'ils sont bons d'avoir essayé de le faire ». Il semble donc que, pour ces participants, l'éducation se fait par un accompagnement de l'enfant.

Inculquer des valeurs et transmettre des passions

Tous les participants mentionnent qu'il est important pour eux de transmettre des valeurs à leurs enfants. Pour le participant 12, il s'agit même d'une responsabilité qui le définit en tant que bon parent : « si tu ne passes pas de temps à leur inculquer des valeurs ou à leur faire des apprentissages, bien, je pense que tu es un mauvais parent ». Deux participants indiquent également que pour inculquer des valeurs, ils doivent « les incarner aussi », « enseigner par l'exemple » (participant 3). Le participant 4 mentionne à cet effet : « Comme père, tu dois être respectueux envers ton enfant, mais aussi envers ta conjointe, parce que ta petite te voit interagir avec elle ». Parmi ces valeurs, on retrouve notamment le travail, la persévérance, le respect, l'environnement, la famille, l'altruisme, la non-violence, la générosité, l'amour, confiance en soi, l'autodiscipline, l'honnêteté et la reconnaissance.

Dans les propos des agriculteurs, certains soulignent qu'ils désirent inculquer celles qu'ils jugent « bonnes » tout en précisant qu'elles ne « sont pas les mêmes pour tout le monde » (participants 2, 7, 9 et 11). Parmi les valeurs partagées par plusieurs participants, onze mentionnent le respect : « Si tu as le respect des autres puis que tu te respectes, le reste, tout va. [...] Mais si tu es travaillant, puis tu ne respectes pas tes autres collègues, ça ne sert pas à rien » (participant 14). Sept participants considèrent le travail et la persévérance comme des valeurs importantes à transmettre : « Bien, qu'il ne peut pas tout avoir, mais que s'il travaille assez fort, il est capable de l'avoir. Ça, c'est important pour moi » (participant 8); « ne pas rester assis à ne rien faire tout le temps, là, lui montrer des valeurs de prendre action puis de travailler pour arriver à ses fins » (participant 9). Six participants désirent également transmettre à leurs enfants l'importance des valeurs environnementales : « le respect de la nature, moi je pense, c'est la base de notre métier » (participant 13); « On travaille avec la terre... si tu ne la respectes pas, la terre, elle ne poussera pas, là [...] Les jeunes savent les règles déjà d'environnement ici à respecter » (participant 14). En plus de la transmission des valeurs, trois participants mentionnent également avoir pour responsabilité de « transmettre certaines passions » (participant 7), et ce, en les « allumant », en « leur donnant la flamme », en leur « faisant découvrir plein d'aspects de la vie » (participants 3, 7 et 8).

Répondre aux besoins de leurs enfants

La quatrième responsabilité que les pères s'attribuent qui a été dégagée de leurs discours est celle de répondre aux besoins de leurs enfants. Neuf participants font référence à la nécessité de subvenir aux besoins « de base », tels que les loger (participants 5, 10, 11 et 14), les nourrir (participants 3, 5, 10, 13 et 14), les vêtir (participants 5 et 10) et s'assurer qu'ils reçoivent les soins médicaux dont ils ont besoin (participants 8 et 10). Les participants 10 et 12 précisent qu'il est de leur responsabilité de s'assurer que leurs enfants « ne manquent de rien ». Il semble donc que la responsabilité de répondre aux besoins physiologiques de leurs enfants soit liée à leurs moyens financiers. En effet, le participant 14 confie : « quand l'entreprise, elle va moins bien, des fois, tu te dis "je suis-tu un bon père, à rester là-dedans ?" [...] Tant qu'il y a de la nourriture sur la table puis ils ont un toit, c'est déjà bon ».

Des participants indiquent qu'ils ont aussi un rôle à jouer pour répondre aux besoins socioémotionnels de leurs enfants, notamment du côté « affectif », « social » et « psychologique » (participants 2, 9, 11 et 13). Pour deux participants, cela passe par « donner de l'amour » (participant 10), et ce, tant par les mots que par les gestes : « Il faut être en mesure de le dire verbalement qu'on s'aime. Un câlin, un bec sur le front. Moi je trouve que ces gestes-là c'est important » (participant 3). Pour assurer un soutien psychologique et le développement de ses enfants, le participant 2 précise que, selon lui, un bon père doit faire preuve d'empathie et de patience :

Moi j'essaye le plus possible de me mettre à la place de mon enfant. J'essaye de comprendre comment il se sent et comment moi je me sentais quand j'étais jeune. Ça m'aide à avoir une meilleure perspective [...] Quand mes enfants font des crises, je me fais une carapace et je les laisse un peu seuls. Je ne me fâche pas après eux pour autant. Ils sont jeunes, c'est normal à cet âge-là d'avoir de la difficulté à te contrôler. C'est des petites boules d'émotions. [...] Un mauvais père, c'est ça aussi, quelqu'un qui n'est pas patient envers ces enfants et qui va se fâcher vite, sans se mettre à la place de son enfant.

Il se dégage également qu'il est important pour certains participants d'être à l'écoute de leurs enfants : leurs émotions, leurs idées, leur perception des choses. À ce sujet, le participant 2 affirme : « Je me penche à leur hauteur et je les écoute. Je pense qu'un mauvais père, ça n'écoute pas ses enfants ». Pour le participant 13, il est important d'écouter les idées de ses enfants et d'en tenir compte. Un autre participant, quant à lui, indique que son rôle est d'amener ses enfants à exprimer leurs émotions et d'en

parler avec eux. Il mentionne par ailleurs qu'il est plus facile pour lui de parler des émotions avec ses enfants qu'avec d'autres adultes, notamment en raison de la responsabilité qu'il se donne de répondre à leurs besoins socioémotionnels :

Plus communiquer serait de quoi que je pourrais travailler pour aller vers l'idée du père parfait... je pense c'est ça de mieux communiquer ce que je ressens, les émotions [...] Auprès de mes enfants c'est plus facile... vraiment plus facile parce qu'avec les enfants à l'âge qu'ils ont, ils sont moins dans l'émotion. Je veux dire, avec ma conjointe si j'ai un problème de communication ça va être dans l'émotion. Alors qu'avec mes enfants, même s'il y a une colère, bien tu es le parent, donc tu es capable de passer par-dessus et de jouer le jeu et d'aller dans les émotions avec l'enfant, de le faire parler ou pour toi de t'exprimer. Un enfant, ça prend quelques minutes et tu passes à autre chose. Entre adultes, ce n'est pas la même chose, ce n'est pas facile comme ça (participant 1).

En somme, plusieurs agriculteurs se perçoivent responsables du bien-être physiologique et psychologique de leurs enfants. Comme le souligne le participant 13, « le côté psychologique aussi, c'est de les voir heureux. [...] Qu'ils puissent s'épanouir à leur façon ». Les agriculteurs sentent ainsi qu'ils ont un rôle à jouer pour assurer le développement harmonieux de leur enfant.

Appréciation de leur compétence à assumer leurs responsabilités paternelles

Sept participants semblent insatisfaits du temps qu'ils consacrent à leur famille en comparaison à celui qu'ils accordent à leur emploi, ce qui affecterait leur sentiment de compétence paternelle. Par exemple, le participant 3 partage : « Je suis insatisfait vis-à-vis l'aspect de la présence et de l'équilibre... Je sais que je dois prendre moins de tâches pour être plus présent, mais j'ai bien de la difficulté ». Le participant 12 va dans le même sens en affirmant que « J'aimerais ça tout le temps en donner plus, de pouvoir être plus là pour mes enfants tout le temps. Mais d'un côté, tu as une entreprise que tu veux faire avancer ». Les participants 2 et 6 ajoutent même que le fait de ne pouvoir être auprès de leurs enfants autant qu'ils le désireraient les attriste :

Quand tu as de grosses journées de travail en été, que tu te lèves le matin avant les jeunes et que tu arrives le soir et ils sont couchés... Ça fait mal au cœur »; « l'été, c'est une période où est-ce que je suis vraiment zéro, disponible. Puis ça c'est le bout qui me fait un petit peu plus de peine par rapport à mon travail (participant 6).

Un autre élément qui affecte le sentiment de compétence paternelle des participants est le fait « qu'il n'y ait pas de mode d'emploi » (participant 10), que « tu apprends sur le tas » (participant 7 et 12). En effet, le participant 3 explique : « c'est peut-être

plus sur les approches à adopter selon l'âge de l'enfant où je me sens moins compétent... En même temps, l'information que tout le monde a est limitée ». Le participant 12 rappelle que « tu ne vas pas à l'école pour apprendre à être père » et le participant 4 considère qu'aider l'enfant dans son développement s'apprend, mais que cet apprentissage ne fait pas nécessairement partie de ses compétences :

Les jeunes qui vont au CPE ils ont droit à une certaine éducation... moi, j'ai du fun à jouer avec ma petite, mais ce n'est pas moi qui lui offre beaucoup d'éducation pour l'aider dans son développement si je me compare au CPE. Moi, j'ai pas les compétences que les filles ont dans les CPE...

Trois participants soulignent leur capacité à améliorer cette compétence paternelle. Par exemple, le participant 9 explique : « Je ne sais pas à quel point que j'ai des bonnes compétences en tant que père, mais je pense que je vais toujours aller chercher à les améliorer, aller chercher les informations qui me manquent. Je lis beaucoup sur Internet ». Malgré tout, c'est l'apprentissage par l'expérience qui ressort le plus du discours des participants : « On a beau lire tous les livres qu'on voudrait pour être parent, il faut le vivre pour le savoir. Tu ne peux pas savoir si tu es un bon parent avant d'avoir ton enfant puis d'être plongé là-dedans » (participant 11). Un autre participant va dans le même sens :

Bien mes compétences de père... Je pense qu'on n'est jamais au top, parce qu'on en apprend toujours, puis il n'y a pas un enfant pareil là. Fait que tu peux être bon avec un enfant, puis il faut que tu t'adaptes à ton deuxième. Puis tsé, il faut que tu sois un peu caméléon là-dedans là, avec tes enfants. Caméléon oui. Mais je ne pense pas que je suis parfait, mais avec l'âge, puis avec l'expérience que j'ai avec un, puis l'autre [...] C'est de l'apprentissage. Tsé, même on a bien beau dire qu'on est adultes, qu'on est des parents, mais je dis toujours que je n'ai jamais été prêt à être père tant que je n'ai pas eu un bébé dans les bras (participant 5).

Pour ce qui est de l'appréciation des participants sur leur sentiment de compétence paternelle, quatre participants se voient comme de bons pères parce qu'ils considèrent faire de leur mieux. Le participant 3 considère être un bon père en prenant en considération le développement de ses enfants : « Je suis satisfait dans la mesure où mes garçons se développent bien... Au niveau moteur, ils sont super bons et au niveau intellectuel aussi, je pense... Je pense que je suis satisfait de ma position en tant que père... » (participant 3). De leur côté, les participants 12 et 14 apprécient leur compétence parentale en fonction du bien-être et des réussites de leurs enfants : « Oui,

c'est sûr, mon taux de satisfaction, admettons, va dépendre de leur réussite, puis de leur bonheur » (participant 12). Enfin, pour les participants 10 et 14, leur sentiment de compétence est lié à la relation qu'ils ont établie avec leurs enfants : « Je me dis, si je n'étais pas compétent ou je ne faisais pas ça comme il faut, bien probablement, tsé, un enfant dans son innocence, il ferait juste m'éviter, là » (participant 10).

Perception du stress ressenti en relation avec leur rôle de père

Les participants 3, 7, 9 et 14 mentionnent qu'essayer d'être un bon père est pour eux une source de stress¹. D'abord, pour le participant 9, ce stress provient de sa crainte de reproduire le modèle de son père : « mon père n'a pas été un si bon père, là, c'est un peu méchant dire ça. Mais en tout cas... je veux dire, il y a eu des lacunes. Je ne veux pas les reproduire, fait que c'est clairement un stress ». Ensuite, pour le participant 3, c'est sa responsabilité de transmettre certaines valeurs à ses enfants qui génère du stress : « dans la mesure où pour être un bon père il faut être cohérent avec ses ambitions et ses valeurs, oui c'est quelque chose qui est stressant à certains moments ». Enfin, les participants 7 et 14 ressentent du stress concernant leur compétence parentale et le lien qu'ils désirent maintenir avec leurs enfants au fil du temps :

On ne voudrait pas, justement, qu'il y ait un enfant qui s'éloigne de nous [...] Je veux réussir en tant que père, là, tsé. C'est certain. Fait que oui, il y a un stress qui est présent »; « C'est une petite source, c'est sûr. Tu veux être tout le temps un bon père. Tu ne veux pas faire mal puis tu ne veux pas les *scrapper* (participant 14).

La plupart des participants ne voient pas le rôle de père qu'ils se donnent comme une source de stress dans leur vie. C'est le cas des participants 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12 et 13. Selon les participants 1, 2, 3 et 11, c'est parce qu'ils se donnent droit à l'erreur qui fait en sorte qu'ils ne sont pas stressés par cela : « Je pense que je n'ai aucun stress. Je sais que je fais de mon mieux, donc je lâche prise pour le reste » (participant 2). Pour le participant 4, son rôle de père est même un facteur qui le soulage du stress vécu dans d'autres sphères de sa vie :

Ça l'enlève le stress. Moi, je rentre dans la maison. Souvent elle est assise dans sa chaise haute, elle commence à déjeuner ou à souper. Quand elle me

¹ La majorité des participants abordent leur état de santé mentale sous la dénomination du mot « stress ». Plusieurs parlent ainsi de leur santé mentale en mentionnant vivre « un petit stress », « du stress », « un gros stress » et parfois « du gros, gros stress ».

voit, gros sourire et elle se met à rire et je lui fais des grimaces. Elle est contente. Juste ça, ça enlève tout le stress qui peut exister dans la vie d'une personne. Elle ne me cause pas de stress pantoute.

Attitudes et croyances à l'égard des rôles de genre

Attitudes face aux hommes au foyer

Pour deux participants, qu'un homme prenne la décision de rester à la maison pour s'occuper à temps plein des enfants et des tâches ménagères est admirable dans la mesure où ils considèrent qu'il s'agit d'un sacrifice qu'eux-mêmes ne feraient pas : « je pense que ça peut être une très bonne chose, mais je vois ça comme un sacrifice en même temps que tu peux faire pour la famille. C'est positif, mais ce n'est pas moi qui serais capable de faire ça » (participant 1). En opposition, les participants 4 et 10 considèrent également qu'être homme au foyer n'est pas facile : « Moi, je ne serais pas capable de rester enfermé dans la maison pendant un an de temps. [...] Tu es limité dans ce que tu peux faire. Moi, j'aurais beaucoup de misère à faire ça » (participant 4). Pour la plupart des participants, il s'agit simplement d'un choix de vie que font certains, mais qu'eux n'ont pas fait. Ils sont donc plutôt indifférents face à cela. Par exemple, le participant 8 donne son avis sur la question :

Ils ont le droit, là, écoute, moi, je ne juge pas ça. C'est leur choix. Moi, mon choix, c'est de travailler [...] Il faut qu'ils le veuillent, qu'ils ne fassent pas ça juste parce que la société dit qu'il fallait qu'ils fassent ça. Ça, je ne trouve pas ça correct. Mais tsé, s'il le veut, tant mieux, là, pour lui. Écoute, il va vivre d'autres affaires que moi je n'aurai pas vécu avec mes enfants.

Selon la perception de trois participants, la décision d'un homme de rester au foyer est logique dans la mesure où elle dépend de l'emploi ou du revenu de la conjointe, comme l'explique le participant 5 : « Tsé, si ton gros salaire est la femme qui est avocate, puis le père travaille à placer du cannage au IGA le soir : il va être père au foyer, c'est bien de valeur là » (participant 5). Un seul participant porte un jugement face à ce choix de vie dans certaines circonstances : « si lui, c'est là-dedans qu'il est heureux, puis que tsé, il fait de quoi de ces journées-là! Tsé, tu me dirais, un père à la maison qui passe ses journées à gamer, c'est une autre histoire! » (participant 10).

Attitudes face à l'homosexualité

Les attitudes des participants vis-à-vis l'homosexualité sont un sujet qui a été abordé lors des entretiens avec les participants. L'analyse de leur propos à ce sujet a permis de dégager cinq attitudes. Celles-ci ne sont pas exclusives, dans la mesure où certains

participants expriment plus d'une attitude. D'abord, le participant 9 exprime une fermeture face à l'homosexualité : « personnellement, là, j'ai tendance à être beaucoup fermé », mais n'en dit pas plus sur le sujet. Ensuite, trois participants mentionnent être parfois dérangés par certains comportements ou manifestations de l'homosexualité : « tu peux être homosexuel, puis être fatigant [...] Quand tu le dis, c'est correct, quand tu le sais. Mais quand tu achales les autres, c'est un petit peu trop » (participant 5). Puis, les participants 2, 6, 8, 10, 12, 13 et 14 expriment une attitude d'indifférence envers l'orientation sexuelle d'une personne. Notamment, le participant 12 mentionne : « on s'en fout de son orientation sexuelle là, c'est ça. Il faut que tu arrêtes, ne pas avoir de préjugés sur quelque chose qui ne change rien au travail qu'il fait ». Les participants 1 et 4 expriment quant à eux une attitude de respect et d'empathie envers les personnes homosexuelles. Le participant 4 raconte ce qui l'a amené vers cette attitude :

J'ai du respect envers ces personnes-là, puis... Je me suis déjà fait traiter de tapette et de... parce que j'ai été longtemps sans avoir de blonde. Je n'avais pas envie de m'embarquer. Je n'étais pas rendu là. Puis je me suis fait traiter de tapette par une personne et c'est rendu là que je trouve que le bout de respect est important. Parce que je me dis, si ça avait été vrai, si j'avais été homosexuel puis que je me ferais traiter de tapette par du monde de même... Comment j'aurais fait pour passer un travers de ça? Parce que c'est quelque chose de gros et de difficile pour certaines personnes. Non, j'ai beaucoup de respect pour eux.

Enfin, quatre participants indiquent « être ouverts » (participants 1, 2, 7 et 11) par rapport à l'homosexualité et expriment ainsi une attitude d'ouverture.

Perception du stress ressenti en relation avec la masculinité

La plupart des participants ne considèrent pas ressentir la pression de devoir paraître ou agir d'une certaine façon pour correspondre aux idéaux masculins véhiculés par la société. Le participant 1 est le seul qui exprime vivre un stress à devoir correspondre à une certaine image, comme il l'explique :

Le fait de vouloir être un homme par rapport à la société, c'est quelque chose qui me stress à certains moments. J'aimerais ça pouvoir répondre aux différents rôles qu'on me donne. Mais là, il faudrait que je sois ferme, autoritaire, que je prenne toujours les bonnes décisions. Et il y a des limites que tu ne peux pas franchir aussi. Moi, je me pose la question à savoir où je me situe par rapport à ça et c'est quelque chose qui peut générer du stress parce que je me demande si je réponds bien aux attentes qu'on a de moi... en

tant que gestionnaire par exemple, bien j'ai l'impression qu'on attend de moi que je sois compétitif et productif, que je ne sois jamais en situation d'échec... c'est des choses que je trouve qui est en lien avec les hommes aussi.

Pour leur part, treize participants sur quatorze mentionnent qu'ils ne vivent pas de stress en lien avec leur façon d'être un homme. Trois participants expriment néanmoins un agacement face aux regards et aux remarques d'autrui. Par exemple, un participant raconte que le fait d'avoir porté les cheveux longs générait des commentaires déplacés selon lui et que cela, sans le stresser, était néanmoins un irritant dans sa vie :

J'avais les cheveux très longs avant, tsé. [...]Tsé, on me suggérait fortement d'aller me couper les cheveux souvent, là. Tsé, c'est comme, tu ne vas pas me gossier pour mon apparence physique, là. Tsé... C'est des cheveux là, tsé, mais ça dérange. Tsé, quelqu'un, un gars qui a les cheveux longs, demande-moi pas pourquoi, mais ça dérange (participant 7).

De son côté, le participant 10 explique que la perception des autres à son égard l'affecte quand même, sans nécessairement générer du stress : « Tsé, je ne me mets pas de stress en voulant dire. "bien, moi, je veux ressembler à ça". C'est juste que des fois, je me dis : "câlène, tout le monde ressemble à ça, mais moins moi" ».

Croyances à l'égard du genre masculin

Trois participants soulignent qu'être un homme ne peut être défini d'une seule manière. Voici comment l'un des participants s'exprime :

On dirait qu'il faut être plusieurs types d'hommes. Il faudrait que je sois tendre à la maison, mais au hockey, il faut que je sois viril. Donc oui, c'est super mélangeant... Il faudrait que tu aies plusieurs cartes à jouer selon la situation... Moi, je n'ai pas l'impression d'être toujours la même personne. Quand je suis avec mes enfants, je suis moins dans ce qu'on attend typiquement d'un homme, mais quand je suis en entrevue ou au travail, je me modèle un peu pour répondre aux attentes et je tends vers quelque chose que je veux projeter (participant 1).

Le participant 7, pour sa part, mentionne qu'« il n'y a pas de comportements propres à un homme » et le participant 11 indique « qu'être un homme, il y a plusieurs chemins pour y arriver ». Il s'avère d'ailleurs, pour le participant 1, que ce concept évolue avec le temps et qu'il reste encore à définir de nos jours : « Il faut que l'homme réapprenne à se définir. Je crois que les hommes ont toujours besoin de se définir aujourd'hui. C'est vague ».

Des participants définissent le genre masculin notamment en prenant une distance avec le modèle traditionnel de la masculinité qu'ils perçoivent comme « le gars comme les années 30, là. Il rentre dans la maison, puis il ne fait rien » (participant 14); « la vision de l'homme superhéros et pourvoyeur » (participant 3); « c'est ce que j'entends par l'homme viril, tsé, justement qui ne va pas fléchir devant rien, puis qu'il reste solide » (participant 7); « l'homme qui est là uniquement pour être le revenu de la famille » (participant 9); et « les hommes, ça a tout le temps été plus renfermés dans leurs émotions. Mais sinon, oui, je pense. Je pense que les hommes, généralement, sont plus ouverts de nos jours qu'ils l'étaient » (participant 11). Il n'empêche que malgré des changements dans l'image moderne de ce qu'est un homme promue dans les médias sociaux, il est parfois difficile, voire irréaliste, pour lui en tant qu'agriculteur, de correspondre à ces attentes :

L'homme devrait participer au ménage, faire à manger, puis s'occuper des enfants, là, à mon avis. C'est ce que la société nous dit que ça devrait être. Moi, c'est ma perspective un peu des choses. Mais tu te dis, coudonc, c'est-tu l'homme qui faudrait qu'il en fasse encore plus que la femme pour compenser toutes les années que c'était juste les femmes qui s'occupaient de ça? [...] Moi, je ne suis pas un bon père si je me perçois par qu'est-ce que devrait être un homme aujourd'hui. Parce que je pense que la société, le monde où est-ce qu'on vit, l'homme devrait prendre plus d'occupation, de terrain. Peut-être qu'on est arriéré un peu dans nos pratiques agricoles, on pourrait dire, mais en même temps, je me dis qu'on vit de quoi de différent que tout le reste de la société aussi. Il n'y a pas grand personne qui peuvent dire qu'ils ont une entreprise en arrière de leur maison, puis que tsé, que c'est pas du à 8 à 5, là, toujours, là. C'est différent à mon avis, notre milieu, là. Fait que peut-être que, à mon avis, ça ne cadrera jamais dans le domaine agricole (participant 8).

Parmi les propos qui rejoignent les caractéristiques de la masculinité traditionnelle, ceux de certains participants révèlent qu'ils considèrent que pouvoir aux besoins financiers de la famille et s'accomplir par le travail est toujours typique de l'homme. En effet, les participants 3, 4, 5, 6 et 10 adhèrent à cette vision. Par exemple, le participant 6 considère que l'homme doit « être pourvoyeur pour la famille », tandis que le participant 10 affirme qu'un homme, « ça devrait être quelqu'un qui travaille... bien, qui travaille pour sa famille. [...] ton travail, c'est ce qui te définit ». De son côté, le participant 4 décrit le fait d'être un homme implique de travailler pour prendre soin

de sa famille. Être un homme pour ce participant signifie être fort pour accomplir les tâches difficiles :

Un homme, c'est comme mon père et mon grand-père. Ça va travailler dans le bois avec les loups (rires) [...] Pour moi, un homme, c'est quelqu'un qui va travailler et qui subvient aux besoins de sa famille. Il est là pour faire les tâches plus difficiles ou qui est là pour supporter les autres aussi.

L'importance pour l'homme de persister est également un thème qui ressort du discours des participants 2, 7, 10 et 13. En effet, certains participants perçoivent l'échec comme un obstacle plutôt qu'une finalité : « l'échec, ce n'est pas un échec si la prochaine étape, tu t'es amélioré. Tsé, il faut que ça te serve d'apprentissage (participant 13); « Il y a bien des gens qui, à leur premier échec, ils arrêtent. Mais moi, je suis pas comme ça. Je fais juste avancer » (participant 2). Pour quelques participants, il est également possible de constater qu'il est difficile pour eux de vivre un échec. Le participant 7 confie : « ce n'est pas que je ne me donne pas droit à l'échec là, mais... ce n'est comme pas dans les options [...] S'il y a un échec, il y a un échec. Mais... Je ne sais pas... J'aurais de la misère », tandis qu'un autre participant raconte :

Il y a eu un bout de temps où je me disais, « bon ça, telle affaire que j'ai voulu faire, j'ai échoué. Bien, je suis un pas bon ». Tsé, mais finalement ce n'est pas que je suis un pas bon. Je me suis peut-être juste pas pris de la bonne façon. Ça fait que tsé, c'est plate. Puis il faut... Quand tu fais de quoi, puis que tu veux... puis que tu mets bien de l'énergie là-dedans, puis que ça ne fonctionne pas, tsé, c'est dur sur le moral (participant 10).

Dans leur perception du genre masculin, il est également possible de relever que certains valorisent l'agir davantage que la prise de recul, l'introspection : « moi, je ne suis pas émotif comme ma blonde. Moi, c'est on tourne la page, s'il se passe ça, bien tourne la page. On va régler ça là, puis après ça, on tourne, puis on continue » (participant 8). D'ailleurs, certains semblent mettre leurs émotions de côté et chercher à se changer les idées plutôt que de s'y confronter. Par exemple, deux participants indiquent éviter d'exprimer leur émotion par les pleurs : « Je ne pleurerai pas devant ma fille [...] ça doit faire 10 ans que je n'ai pas pleuré. Je suis un homme » (participant 4); « Des émotions, on en a tous, on en vit tous, puis c'est correct d'en parler. Moi, personnellement, je ne m'apitoierai pas sur mon sort à brailler s'il manque de quoi dans la maison. Tsé, je braillerai plus tard ! » (participant 10). De son côté, un autre

participant raconte qu'il va plutôt chercher à se changer les idées pour refouler une émotion qu'il ne veut pas exprimer jusqu'à ce qu'il retrouve la bonne humeur :

Les journées que ça ne *feele* pas, j'essaie de *faker* un état d'esprit qui va me rendre performant, tsé. Fait que là, tsé je mets mes écouteurs, j'écoute de la musique qui va m'entraîner, j'écoute n'importe quoi, tsé un podcast, n'importe quoi. Juste pour changer ça, puis là, je redeviens motivé. Il y a quelque chose qui créer une petite étincelle qui va me remettre motivé. Des fois, c'est carrément artificiel. Puis là, tsé j'ai traversé, j'ai fait mon ouvrage fait que je me dis « bon, on repart la journée », puis à un moment donné, dans la journée, il y a de quoi de plus, un évènement plus heureux, admettons. Mon gars arrive à l'école, il dit « eille, j'ai quinze sur quinze sur mon test! » Bon, parfait! Ça, c'est du vrai fait qu'on repart là-dessus (participant 13).

Parmi les propos qui démontrent une perception du genre masculin qui s'éloigne de la masculinité traditionnelle, certains dévoilent l'acceptation des émotions par les participants et la légitimité qu'ils ressentent de les exprimer. Entre autres, le participant 7 affirme :

Tant qu'à moi, j'ai autant de sentiments qu'une fille. J'ai souvent autant de peine. Je ne suis pas une fille non plus là, tsé, mais je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas le droit d'avoir de sentiments, puis de tristesse, de prendre mes enfants dans mes bras, puis leur dire que je les aime.

À l'instar du participant 7, les participants 3, 9, 12 et 14 considèrent également qu'il est légitime pour les hommes de s'exprimer sur le plan émotif : « c'est plus difficile parler des émotions en tant qu'homme, mais je pense que ça se fait. C'est peut-être qu'on a moins cette valeur-là d'inculquée dès la naissance, mais c'est de plus en plus fréquent » (participant 12); « j'ai appris, cette journée-là que les émotions, il ne faut pas tu les gardes trop. Puis quand j'allais mal, peut-être j'avais gardé un petit peu trop d'émotions aussi » (participant 14). Le participant 3 raconte comment sa perception à ce sujet a évolué :

Plus jeune, j'étais vraiment plus sensible à ça, la pression sociale et le cadre normatif. J'essayais de m'en tenir plus à ça, mais en vieillissant tu finis par te dégager de ça. Le jugement des autres, ce n'est pas vraiment important... mais bon quand j'ai commencé à m'ouvrir là-dessus et que j'ai commencé à dire à mon père ou à des amis « je t'aime », j'ai eu droit à des réactions d'inconfort. Puis, après 3 à 4 fois, les gens s'habituent. Donc oui, dire « je t'aime » à tes enfants c'est loin de susciter les mêmes réactions que quand tu le dis aux gens autour de toi. Le regard est vraiment différent.

À cet effet, deux participants (1 et 10) considèrent pour leur part qu'il est plus facile pour eux d'exprimer ou de parler des émotions avec leurs enfants qu'avec un autre adulte.

Auprès de mes enfants c'est plus facile... vraiment plus facile parce qu'avec les enfants, à l'âge qu'ils ont, ils sont moins dans l'émotion. Je veux dire, avec ma conjointe si j'ai un problème de communication ça va être dans l'émotion. Alors qu'avec mes enfants, même s'il y a une colère, bien tu es le parent, donc tu es capable de passer par-dessus et de jouer le jeu et d'aller dans les émotions avec l'enfant, de le faire parler ou pour toi de t'exprimer. Un enfant, ça prend quelques minutes et tu passes à autre chose. Entre adultes, ce n'est pas la même chose, ce n'est pas facile comme ça (participant 1).

Huit participants affirment pour leur part qu'être un homme c'est de s'impliquer sur le plan familial (participants 1, 2, 8, 9, 10, 11, 13 et 14), notamment en prenant part « à l'éducation des enfants » (participant 1, 2, 11, 13), « en apportant des soins » (participant 2, 11), en « subvenant à leurs besoins primaires » en leur donnant « un toit, de la nourriture et du linge » (participant 2, 10, 11), en les soutenant « sur le plan émotionnel » (participant 2) et en s'impliquant dans les tâches ménagères, telles que « participer au ménage et faire à manger » (participant 8, 11, 14). De plus, pour le participant 6, être un homme implique nécessairement d'être un père : « Être un homme, puis ne pas être père, dans mes valeurs là, il te manque quelque chose. Je pense que tu n'es pas pleinement accompli tant que tu n'as pas ton enfant dans les mains ».

Pour quatre participants, être un homme se définit aussi par la façon d'agir avec autrui. Par exemple, le participant 5 considère que bien agir en tant qu'homme, c'est d'aider les autres personnes :

C'est d'être bon avec les autres là, en général là. Pas de donner de la misère aux autres. Ça, ça peut être un bon homme. Puis si quelqu'un a besoin d'aide, de donner de l'aide. Ça, c'est un bon homme. Sans dire que je suis de même tout le temps, mais admettons quelqu'un de bon, c'est ça là.

Tandis que pour un autre participant, il s'agit plutôt des valeurs qu'il incarne dans ses interactions :

Il doit aussi être honnête et loyal ... il doit aussi se respecter. Respecter ses valeurs et pas être à double face. Pour moi, un homme, ça a juste une parole. En fait, une parole pour moi c'est aussi bon qu'un contrat signé... Il faut aussi qu'il traite sa conjointe ou son conjoint de façon respectable. Il ne doit pas lui manquer de respect... (participant 2)

Le participant 14 partage également cette idée selon laquelle un homme doit bien traiter son épouse :

Un homme, ce n'est pas le gars comme les années 30, là. Il rentre dans la maison puis il ne fait rien puis « eille, fais-moi ça la mère », puis ça finit là, là, non. Quelqu'un qui est capable de cuisiner, capable de faire le ménage, autant que la femme. C'est prendre soin de son épouse, c'est être quelqu'un pour parler, écouter. Un homme, c'est une personne comme un autre qui est capable d'écouter, puis il fait à peu près tout.

Croyances à l'égard des rôles de genre par rapport à la famille

Les rôles que certains participants associent aux genres varient en fonction de l'âge de leurs enfants. En effet, pour les participants 2, 3, 8, 9, 10 et 11, la mère est irremplaçable auprès de l'enfant dans les premiers mois de vie en ce qui concerne les soins, particulièrement lorsque l'allaitement est mis en place. Par exemple, le participant 3 affirme que, « de 0 à 1 an, c'est beaucoup la mère qui va s'occuper des enfants » (participant 3), tandis que le participant 9 confie : « On s'entend qu'un bébé pourrait se passer de son père, mais ne pourrait pas se passer de sa mère. En tout cas, plus difficilement » (participant 9). Les participants 3, 10 et 11 expriment par ailleurs qu'ils sentaient parfois ne pas avoir un rôle important à jouer à cette période de vie de leur enfant. À ce sujet, le participant 10 mentionne : « jusqu'à six mois, à part me lever la nuit pour la laisser dormir, je trouvais que je ne servais pas à grand-chose » alors que le participant 3 considère que « le père est pas mal plus là pour aider la mère, mais il n'est clairement pas responsable de grand-chose... » (participant 3). Assurer les soins des enfants est d'ailleurs un rôle davantage associé à la femme selon les participants 1, 2, 4, 5 et 14. Par exemple, le participant 5 mentionne que c'est la conjointe qui est responsable de la gestion de la maison et de la famille : « c'est 90 % du temps la maman qui s'occupe de tout gérer, admettons. C'est ça. Tout ce qui est famille, tout ce qui est maison » (participant 5). Des rôles tels que s'occuper des enfants leur incombent : « les nourrir » (participants 1, 2), « changer les couches et les habiller » (participant 2), et les amener aux « rendez-vous » médicaux (participants 5 et 14). Deux participants soulignent toutefois que même si ces responsabilités sont celles de leur conjointe, cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne sont pas celles des hommes également. À ce sujet, le participant 4 ajoute : « Sauf que tout ce qu'elle fait,

moi aussi je peux le faire. Ce n'est pas nécessairement parce que c'est une fille que c'est à elle de faire ça. Mais elles sont meilleures que nous autres » (participant 4). Un autre rôle davantage associé aux mères qu'aux pères par les participants 2, 3, 11 et 13 est celui du soutien affectif. Par exemple, le participant 13 affirme : « une mère va être là plus le côté émotionnel et va peut-être avoir plus de facilité, admettons, à jaser que le père » et le participant 2 précise : « J'essaie d'être là pour parler des émotions avec mes enfants, mais j'ai l'impression que c'est quelque chose qui se fait plus avec leur mère ». En ce qui a trait à l'enseignement, le participant 3 est le seul à mentionner que « les choses plus artistiques, je pense que de façon générale, c'est plus les femmes qui amènent ça à l'enfant ».

En ce qui concerne les rôles que les participants attribuent davantage au genre masculin, seuls trois participants identifient des responsabilités qui incombent plutôt à l'homme qu'à la femme. Ces derniers considèrent de leur devoir d'assurer la sécurité/la protection de leur famille : « J'ai l'impression que la sécurité, c'est plus mon rôle » (participant 1); « Le lien que je fais entre la masculinité et le bon père, bien il y a le rôle de protecteur » (participant 3). Le participant 3 ajoute que le rôle de l'homme est également d'enseigner certaines habiletés aux enfants : « j'ai l'impression que les hommes vont jouer des rôles qui sont plus dans l'aspect physique comme le sport, la mécanique, les aspects pratiques de la vie, montrer à fabriquer et comprendre des choses ». Pour sa part, le participant 8 juge qu'assurer la discipline relève davantage du rôle du père que de celui de la mère : « Il y a le côté un peu de discipline aussi [...] c'est sûr que ce n'est pas la mère, ça, c'est le père ».

Les participants 6, 9, 10, 12 et 13, quant à eux, ne font pas de distinction entre les rôles de genre en ce qui a trait à la vie familiale : « Je pense que les rôles peuvent s'interchanger sans problème » (participant 6); « Je ne vois pas de nuances entre le rôle d'un père puis d'une mère » (participant 9). Pour le participant 12, l'ensemble des responsabilités est partagé :

Ma blonde ne restera pas à la maison pour envoyer les enfants à l'école, faire juste les repas et faire les devoirs des enfants le soir. Puis ça ne sera pas sa routine. Elle ne veut pas faire ça. Ça, c'est un travail. Tsé, ça marche à deux aujourd'hui, mais en tout cas chez nous là. [...] Un bon père, il faut qu'il s'implique à la maison avec la femme, avec la mère des enfants aussi. Parce que je ne peux pas dire, je fais juste m'occuper des enfants, puis le reste, tu

ne t'occupes de rien. C'est les deux volets. [...] Quand tu es là, faut que tu fasses ta part aussi. Ce n'est pas tout le temps à la femme de tout faire. Pour les participants 10 et 13, les rôles de chacun dépendent davantage des capacités et des intérêts de chaque personne. À ce sujet, le participant 13 partage que « des fois, tu peux avoir plus de difficultés à certaines tâches, et ta conjointe va te compléter. D'autres fois, tu vas compléter le travail de ta conjointe », tandis que le participant 10 explique :

Une mère ne fera peut-être pas tout à fait les mêmes activités tout le temps qu'un père avec ses enfants. Puis même à ça, tsé, je veux dire, c'est peut-être juste une question de goûts. Tsé, comment je dirais? Admettons ma blonde, on va dire, elle fait du coloriage puis de la peinture avec les enfants. Bien moi, de la peinture, je n'aime pas ça. Ça fait que tsé... c'est peut-être juste pour ça que je ne ferai pas cette activité-là avec eux autres. Mais tsé, je pense que les deux devraient être présents de la même façon, puis agir de la même façon, puis il ne devrait pas y avoir de différences entre les deux.

Les participants 10 et 13 partagent également la vision selon laquelle les deux parents ont un rôle à jouer et que la présence de chacun des parents est importante : « je pense, c'est un rôle à 50-50. Un enfant a besoin des deux » (participant 13); « Je pense, un ou l'autre devrait être aussi important, puis aussi présent que l'autre » (participant 10). Pour leur part, les participants 7 et 12 considèrent que l'éducation des enfants comme leur soutien affectif sont des responsabilités de l'homme autant que de la femme : « je n'ai pas l'impression qu'il y a des sujets que c'est ma blonde qui va expliquer, puis pas moi. [...] Côté affection, là, tsé, je vais donner autant d'affection à mes filles » (participant 7); « On va les porter tous les deux à garderie tous les matins pour être capables de discuter avec eux... voir comment ça va dans leur cheminement à la garderie » (participant 12).

Synthèse des caractéristiques relatives aux pères

Les résultats dégagés dans cette section permettent de mieux comprendre les caractéristiques propres aux agriculteurs qui influencent leur engagement paternel. L'étude de la relation qu'ont eue les participants avec leur père pendant leur enfance permet d'examiner les ponts que ceux-ci font avec leur propre rôle paternel. À cet effet, il est possible de constater que certains agriculteurs s'attribuent des rôles similaires à ceux de leur père, se rattachant à un engagement plus traditionnel à l'égard des rôles de genre. Les rôles de pourvoyeur, d'autorité parentale et de passeur d'un

savoir et de valeurs provenant du milieu agricole s'avèrent importants pour les participants. Or, de nouveaux rôles émergent également, notamment celui de répondre aux besoins socioémotionnels des enfants et celui d'être présent activement pour ces derniers en dehors du travail. La notion de présence n'est d'ailleurs pas étrangère au fait que plusieurs participants ont l'impression que leur absence régulière à la maison, due à leur implication au travail, a un impact négatif sur leur sentiment de compétence parentale. Il est également difficile pour eux d'exprimer clairement leur appréciation face à leur compétence à titre de père. En ce sens, plusieurs considèrent avoir réussi dans ce rôle en fonction de leur sentiment d'avoir fait de leur mieux et du développement normal qu'ils constatent chez leurs enfants.

Les propos des participants permettent de constater que plusieurs agriculteurs soutiennent vouloir prendre une distance par rapport au modèle traditionnel de la masculinité, notamment en s'accordant le droit d'exprimer leurs émotions, de s'impliquer activement dans la vie familiale et de faire preuve d'altruisme. Des caractéristiques relatives à la masculinité orthodoxe sont également présentes. Plusieurs participants perçoivent qu'à titre d'hommes, ils doivent prioriser l'action lorsqu'ils rencontrent des difficultés. En effet, ces derniers indiquent préférer se mettre en action, persister dans la résolution de problème et considérer les échecs comme un obstacle leur ayant permis de progresser. Le travail comme moteur de réussite et le rôle de pourvoyeur sont également des éléments que plusieurs agriculteurs considèrent importants. Des participants affirment d'ailleurs ne pas avoir d'intérêts envers le rôle d'homme au foyer vu les sacrifices que cela entraînerait par rapport à leur besoin d'accomplissement dans le travail. À cet effet, la perception des participants vis-à-vis les pères au foyer n'est pas négative, mais ce rôle n'est pas souhaité par la presque totalité des personnes rencontrées.

Le discours des agriculteurs montre également que plusieurs perçoivent quelques différences entre les rôles des mères et des pères, notamment dans les premières années de vie des enfants. Plusieurs participants perçoivent une forme de dyade entre la mère et l'enfant qui limite les responsabilités qu'ils peuvent assumer. Le Tableau 2 ci-dessous présente la synthèse des thèmes dégagés dans les propos des participants.

Tableau 2

Synthèse des thèmes dégagés concernant les caractéristiques des pères

Axe : caractéristiques du père		
Rubriques	Sous-rubriques	Thèmes
Le rapport au père dans l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> Engagement paternel traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une relation teintée par le travail Avoir une relation mentorale Avoir une relation d'autorité Développer une relation dans les loisirs Laisser peu de place aux émotions
Le sentiment de compétence parentale	<ul style="list-style-type: none"> Responsabilités qu'ils s'attribuent en tant que pères Appréciation à assumer leurs responsabilités paternelles Perception du stress ressenti en relation avec le rôle de père 	<ul style="list-style-type: none"> Être présent activement Éduquer Inculquer des valeurs et transmettre des passions Répondre aux besoins des enfants Avoir le sentiment de faire de son mieux comme source de satisfaction Percevoir positivement le développement de l'enfant comme source de satisfaction Avoir l'impression de manquer de connaissances comme source d'insatisfaction L'absence comme source d'insatisfaction N'avoir aucun stress
Attitudes et croyances à l'égard des rôles de genre	<ul style="list-style-type: none"> Croyance à l'égard du genre masculin 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une vision polysémique de l'homme Se positionner vis-à-vis l'homme traditionnel Pourvoir aux besoins financiers de sa famille

	<ul style="list-style-type: none"> • S'impliquer dans la vie familiale • Être capable d'exprimer ses émotions • Prioriser l'action aux émotions • Être altruisme • Persister face aux difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Croyances à l'égard des rôles de genres par rapport à la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins de l'enfant dans les premières années de vie (femme) • Assumer les soins et répondre aux besoins émotionnels des enfants (femme) • Assurer la sécurité et la discipline (homme) • Viser l'égalité dans les rôles (homme)
<ul style="list-style-type: none"> • Perception des hommes au foyer 	<ul style="list-style-type: none"> • Engendre des sacrifices • Proviens de situations circonstancielles • N'est pas désiré par les participants
<ul style="list-style-type: none"> • Perception de l'homosexualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'acceptation, d'ouverture et d'empathie pour les personnes homosexuelles • Vivre de la fermeture vis-à-vis certaines manifestations de l'homosexualité
<ul style="list-style-type: none"> • Perception du stress ressenti en relation avec la masculinité 	<ul style="list-style-type: none"> • N'avoir aucun stress

Les caractéristiques relatives à la famille

Cette section des résultats vise à mettre de l'avant les caractéristiques relatives à la famille qui ont un impact sur le vécu de la paternité chez les agriculteurs. Pour rappel, seuls les propos des agriculteurs ont été collectés, faisant en sorte que seul le point de vue de ces derniers est présenté dans cette section. En ce sens, les croyances et perceptions des mères à l'égard du rôle paternel ne sont pas traitées.

Statut d'emploi et contraintes de la mère

Parmi les conjointes des agriculteurs, celles des participants 5 et 14 sont « mères à la maison »; celles des participants 1, 11 et 12 travaillent conjointement avec eux dans l'entreprise agricole, et celles des autres participants ont une occupation à l'extérieur de la ferme (études, emploi à temps plein ou à temps partiel) (participants 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 13). Parmi les agriculteurs dont la conjointe occupe un travail à l'extérieur de la ferme, une majorité d'entre eux mentionne que celle-ci est présentement en congé maternité ou en arrêt de travail (participants 2, 3, 4, 7, 8, 9 et 13).

Pour les participants dont la conjointe est mère au foyer ou en congé maternité ou de maladie, il semble que cette présence à la maison permette à ces derniers de s'investir dans leur entreprise agricole puisque leur conjointe s'occupe davantage des enfants: « Moi, en ce moment, je travaille et pas elle. Donc, c'est peut-être bien normal que ce soit elle qui s'occupe plus de la petite dans le jour [...] Là, c'est moi qui travaille plus vu que ma conjointe est en congé maternité » (participant 4); « Elle a accès à un congé parental qui est payé, donc elle a pu s'occuper des enfants durant tout l'été » (participant 3); « Elle reste à la maison [...] elle s'occupe des enfants » (participant 5). Le participant 14, pour sa part, souligne que le fait que sa conjointe ne travaille pas (mère au foyer) lui cause une source de stress :

Moi, ma blonde ne travaille pas à l'extérieur, elle est à la maison. On a pris cette décision-là quand on a eu notre premier enfant. Fait que veux, veux pas, ça fait une décision qui t'apporte sur les épaules un peu, il faut qu'il rentre de l'argent pour vivre, pour être logé, tout ça. C'est toujours une décision qui est là, fait que c'est un stress un peu, c'est sûr ».

Pour des participants, le retour au travail risque fort de modifier la dynamique familiale actuelle vécue jusqu'à ce jour. À cet effet, le participant 8 affirme que le retour au travail de sa conjointe « va changer la dynamique » et que, tout comme le mentionne le participant 7, cela nécessitera de « retrouver un équilibre ». Cela est également le point de vue du participant 4 : « quand elle va recommencer à travailler dans deux mois, ça va aussi beaucoup changer les choses. Elle va avoir moins de temps pour les tâches à la maison et il va falloir se séparer plus de tâches ». La conjointe du participant 2 reprendra bientôt le travail et l'horaire de cette dernière est un facilitateur à la conciliation travail-famille du couple :

« Nos horaires de travail ne rentrent pas en conflit. Elle a un travail avec un horaire traditionnel. Le soir elle est toujours présente et le jour il y a la garderie

pour les enfants. On s'entend en revanche, si elle avait un métier sur appel et que moi j'étais dans mes semences ou en période de vèlage, on aurait un gros problème, parce qu'on ne pourrait pas se libérer pour s'occuper des enfants. Donc oui, le fait qu'elle ait un travail avec un horaire de jour et de semaine uniquement, c'est quelque chose qui aide énormément » (participant 2).

L'emploi des conjointes des participants 2, 3 et 13 implique au contraire que leur présence au travail passe en priorité à celle de leur conjoint sur l'entreprise agricole. Par conséquent, les agriculteurs adaptent leur horaire de travail à celui de leur conjointe, comme l'explique le participant 3 : « Si un de nos enfants est malade, je n'aurai pas le choix de m'occuper de lui à certains moments parce que le travail de ma conjointe peut l'obliger à rentrer travailler.

Pour les participants 1, 11 et 12 dont la conjointe travaille sur l'entreprise agricole, le partage des responsabilités au travail et à la maison se fait davantage à parts égales.

Le participant 1 explique :

On est les deux impliqués à 50-50. [...] Moi et ma conjointe, on aime tous les deux ça. Donc je sais que si je fais juste des tâches sur la ferme, que je rentre dans la maison juste pour manger, et que je ressorts après pour travailler, bien c'est dommage pour elle parce que c'est elle qui va devoir faire toutes les autres tâches ménagères. Des tâches ménagères qu'elle aime moins faire, alors qu'il y a plein de tâches qu'elle aime faire sur la ferme.

Le fait que les deux travaillent ensemble implique ainsi qu'ils doivent s'investir autant l'un que l'autre dans les tâches ménagères et dans les soins aux enfants, comme raconte le participant 12 :

Moi, je suis avec ma blonde qui est à l'entreprise à tous les jours [...] Elle, l'agriculture, elle en mange autant que moi. Elle ne restera pas à la maison [...] Dans notre cas, si on rentre à 19h, bien là, il n'y a rien de fait, il faut que tu fasses tout le reste. Les enfants, il faut que tu t'en occupes, il faut que tu les couches, il faut qu'ils prennent leur bain.

Caractéristiques de la relation conjugale et coparentalité

En ce qui a trait à la relation conjugale, parmi les participants l'ayant abordée, dix d'entre eux traitent de la compréhension qu'ont leur conjointe face aux contraintes de leur travail agricole. Les participants 1, 2, 3, 4, 5, 9 et 10 affirment que celle-ci « comprend mon mode de vie » (participant 2), ou encore est « assez compréhensive de mon travail » (participant 5). Cela se traduit par le fait qu'ils partagent les responsabilités au travail et à la maison, comme cela est le cas du participant 1 : « on a tous les deux des obligations par rapport à la ferme. Puis faut aussi partager les

obligations qu'on a envers nos enfants... », par le fait que la conjointe prend plus de responsabilités à la maison, sans le reprocher à l'agriculteur, comme le raconte le participant 9 : « je passe beaucoup de temps au travail, fait que veut, veut pas, j'ai moins le temps d'en faire à la maison. Fait qu'elle comprend ça, puis elle en fait plus », ou encore par le fait que le couple accepte les sacrifices qui viennent avec une entreprise agricole :

Moi et ma blonde on aime ça voyager, mais maintenant on a une grosse période où c'est juste plus possible. Puis malheureusement, c'est la période où les enfants vont être en vacances de l'école plus tard. On risque d'être prisonnier ici l'été. Ça, c'est un gros deuil familial à faire... (participant 3).

À l'inverse, les participants 6 et 8 ont l'impression que leur conjointe ne fait pas toujours preuve de compréhension envers leur mode de vie, comme l'explique le participant 8 : « ma conjointe, elle aimerait mieux que j'en fasse plus [...] Ma blonde a des attentes versus mon travail que je me dis, bon, bien, c'est toi-même qui fais les attentes ». Les participants 8 et 10 mentionnent que leur couple a tout de même réussi à s'adapter face aux contraintes du travail agricole : « tu as deux personnes pour faire des attentes. Quand tu arrives à la maison... mais en même temps, tu n'as pas le choix. Il faut que tu apprennes à vivre avec, puis tu trouves un équilibre entre les deux » (participant 8); « dans les débuts, là [...] tsé, oui, ça me stressait, puis je me demandais bien gros comment ça allait virer cette histoire-là. Mais là, on dirait que c'est placé, puis ça va bien » (participant 10).

Les participants 1, 2, 3 et 9 considèrent avoir une relation soutenante avec leur conjointe. Le soutien dans leur relation conjugale est réciproque selon leurs dires : « moi et ma blonde, on se soutient à tous les niveaux » (participant 1); « On se soutient ensemble. En fait, je pense qu'elle m'influence, mais moi aussi je l'influence » (participant 2). Ce support prend également la forme d'un soutien financier pour le participant 3 : « Ma blonde m'a vraiment beaucoup aidé financièrement pour décoller ».

En ce qui a trait à la coparentalité, le partage des responsabilités parentales se fait, pour plusieurs participants, dans une visée d'entraide, c'est-à-dire avec le désir de partager équitablement les responsabilités entre les parents : « l'idée, c'est de s'entraider » (participant 2); « la maison, elle est à nous deux [...] je pense que c'est

un travail d'équipe » (participant 12). Sept participants mentionnent que les tâches ne sont pas dévolues à une personne en particulier, mais que cela dépend des disponibilités de chacun : « c'est plus avec qui qui a le temps de faire quoi [...] une semaine, bien ça va être toi qui vas en faire le plus, puis l'autre semaine d'après, bien j'ai du lousse, bien c'est moi qui vais en faire plus » (participant 10); « ça varie dépendamment des semaines, puis du temps qu'on a [...] Si une semaine, c'est moi qui ai le temps de faire l'aspirateur puis de laver un peu plus, c'est moi qui vais le faire » (participant 11). Ou encore, pour sept participants, les responsabilités sont aussi réparties en fonction des forces de chacun, dans un souci d'efficacité plutôt que d'équité : « elle sait que si elle m'envoie plier le linge dans la chambre, ça va prendre trois heures puis ça va être mal fait, là. C'est un petit peu ça. On a chacun nos forces » (participant 11); « Moi les repas, j'ai un blocage vu la planification que ça prend. Ma blonde, elle est capable d'être efficace et de faire ça vite [...] On fait chacun les tâches dans lesquelles on est bon » (participant 3). Trois participants indiquent que le partage des tâches vise « une certaine répartition équitable » (participant 3), soit « 50-50 » (participant 7 et 11).

Certains participants constatent que leur conjointe en fait davantage, mais considèrent quand même s'investir dans les tâches ménagères : « Ma conjointe en fait plus à la maison. Par exemple, elle fait plus souvent les repas, puis moi je vais aider à ramasser. En fait je vais ramasser. [...] Elle est consciente que je fais de mon mieux » (participant 1); « Vider le lave-vaisselle, ça, c'est toujours moi. Je ne sais pas pourquoi, ça a toujours été moi qui le remplissais. C'est une des seules affaires que je fais » (participant 8). Un participant semble plutôt attendre que sa conjointe lui demande de l'aide avant de réaliser des tâches ménagères : « Souvent, je vais attendre qu'elle me demande de l'aide. Puis c'est de la façon qu'on fonctionne, puis ça fonctionne bien » (participant 6). Dans le cas du participant 9, c'est plutôt lui qui demande à sa conjointe si elle peut faire certaines tâches ménagères.

Concernant la prise en charge des enfants, trois participants semblent plutôt être en soutien à la mère : « au niveau des tâches que j'ai avec mes enfants, bien des fois, c'est dans le concret, ça peut être aider mon plus jeune pour sa douche, aider mes deux plus jeunes pour leurs devoirs. Fait que je vais être encore là en complément » (participant

6); « Parfois je vois qu'elle passe tout son temps avec les enfants à la maison. À ce moment-là, j'amène les enfants sur la ferme pour lui donner une pause » (participant 2); « elle me demande de l'aide, donc je m'arrange pour lui en donner... » (participant 4); « c'est la mère qui s'occupe de la faire boire, de la coucher. Tsé, les choses de base, là, c'est la mère qui s'occupe de ça quand même. Moi, je fais tout ce que je peux pour aider » (participant 9). Seul le participant 5 affirme que sa conjointe s'occupe de tout ce qui concerne les tâches ménagères et la prise en charge des enfants :

Je te dirais que c'est pas mal elle qui s'occupe des enfants. C'est elle qui *lead* la famille admettons là. Elle planifie ses affaires, puis c'est toutes tâches ménagères, je te dirais, puis familiales, c'est pas mal elle. On est pas mal dans le classique, admettons, on est pas mal dans le cliché, si on peut dire.

Pour neuf des participants, le partage des responsabilités familiales (soins des enfants et tâches ménagères) varie également selon les horaires et les contraintes liés au travail des conjoints: « Si la petite est malade, on va regarder moi et ma conjointe qui est disponible pour s'en occuper » (participant 4). Pour sept d'entre eux, les contraintes liées au travail agricole influencent les décisions du couple concernant le soin des enfants. En effet, le fait de travailler avec des animaux ou de dépendre de la météo est particulier dans le contexte agricole : « Quand je suis dans les vêlages, c'est certain que je ne peux pas me libérer parce que les vaches n'attendront pas après moi » (participant 2); « si c'est dans le temps des foins [...] quand la température est là, c'est là » (participant 10). Pour les participants 3 et 12, c'est plutôt une répartition égale qui est recherchée : « C'est plus divisé en jours qu'il y en a un qui reste à l'étable, puis un qui va à la maison » (participant 12); « On travaille une journée sur deux par alternance. Pendant que moi je travaille, elle s'occupe du jeune et vice-versa » (participant 3).

Le pouvoir formel et informel dans la famille

Pour douze participants (1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13 et 14), les décisions relatives aux enfants au sein de l'unité familiale résultent d'un « travail d'équipe » entre leur conjointe et eux (participant 1, 2, 4 et 13). Deux éléments ressortent du discours de ces participants. Le premier élément est l'idée que ce travail d'équipe se fait en « discutant ensemble » (participants 1, 2, 4, 6, 12, 13) dans le but d'arriver « à un consensus » (participants 10 et 12). Pour ce faire, le participant 7 raconte qu'ils vont

« sortir les pous, les contres, on va évaluer. », tandis que le participant 3 dit : « On embarque dans un argumentaire tout en étant respectueux. L'idée c'est de trouver un terrain d'entente qui soit le plus bénéfique pour nos enfants ». Comme le mentionne le participant 1, « on en discute tout le temps [...] toutes les questions en lien avec la santé, l'éducation ou autre, bien je suis là pour en discuter avec ma conjointe et prendre les décisions avec elle. On est une équipe ». Le deuxième élément qui ressort du discours de huit participants est l'idée que ce travail d'équipe est favorisé par le fait que le couple partage en général une vision commune. Par exemple, les participants 7 et 8 affirment être « sur la même longueur d'onde » que leur conjointe quant aux décisions à prendre. À cet effet, le participant 4 mentionne que prendre des décisions n'est « pas vraiment difficile parce qu'on a relativement les mêmes idées en tête ». Le participant 11 abonde également en ce sens en soulignant qu'« habituellement, tsé, on est pas mal assez d'accord sur des affaires, là. On ne s'en jase pas bien, bien longtemps ».

Les participants 3, 6, 8 et 13 précisent que lorsqu'il est question de la santé des enfants, leur conjointe a davantage d'influence sur les décisions qui sont prises : « Admettons, pour ses vaccins, c'est plus ma blonde, les prises de rendez-vous aussi, surtout qu'elle, elle gravite dans le domaine de la santé fait que ça, je la laisse là-dessus » (participant 13). C'est également en ce sens que se prononcent les participants 3 et 8:

Elle a beaucoup de connaissances par rapport au développement des enfants. Elle est pratiquement un livre sur comment éduquer des enfants. L'influence de ma blonde est presque totale. Avec elle, je suis pratiquement les « guidelines » de la santé publique (participant 3).

C'est sûr que les rendez-vous, puis vouloir admettons challenger avec des spécialistes, parce que notre petit deuxième, bien, peut-être qu'elle a de petits troubles, puis qu'il faut investiguer un petit peu plus pour des troubles lourds.

Bien, c'est plus ma conjointe qui s'occupe de ça (participant 8).

Finalement, deux participants mentionnent que les décisions prises concernant les enfants sont davantage du ressort de leur conjointe. Le participant 9 considère « que la mère reste la personne-ressource numéro un » de son enfant et que « pour respecter la mère [...] je vais beaucoup laisser ma conjointe décider. Je vais m'adapter à elle le plus que je peux ». Le participant 5, dont la conjointe a le statut de mère au foyer, abonde également en ce sens :

Je laisse carte blanche à ma blonde. Parce que tsé, c'est encore maudit de, tsé oui, c'est sûr qu'on a des valeurs, des affaires de même, mais contrarier quelqu'un qui, pas 24 heures, parce qu'ils dorment à un moment donné, mais tsé qui, que c'est elle qui s'occupe principalement de ça, parce que toi, tu défais de quoi qu'elle, elle essaye de bâtir. J'essaye plus, bien tsé, on est deux, pareil. Il ne faut pas que ça me froisse ce que les enfants font, parce qu'elle, elle pense de même là. Mais c'est principalement elle, les enfants, je te dirais que c'est elle qui *leade* ça. Moi, j'essaye de passer du bon temps avec eux autres quand je les vois ».

La majorité des participants semble donc s'impliquer activement en ce qui concerne les décisions relatives aux enfants. C'est un pouvoir qui se veut partagé avec la conjointe et qui varie, pour certains participants, en fonction du sujet traité. De manière générale, il ne semble pas que l'engagement des pères dans les prises de décisions familiales repose sur le statut professionnel de leur conjointe.

Caractéristiques des enfants

Parmi les caractéristiques pouvant influencer l'engagement paternel, l'une d'elles est la relation établie avec leur(s) enfant(s). À ce sujet, tous les participants affirment avoir un « bon lien », un « lien fort » ou avoir de « bonnes relations » avec leur(s) enfant(s), à l'exception des participants 8 et 9. En effet, pour le participant 8, ce lien semble plutôt bon, mais « léger » dans la mesure où il considère qu'il est présent pour ses enfants quand ils ont besoin de lui et que ces derniers ne manqueront de rien. De son côté, le participant 9 a du mal à percevoir ce lien : « Je l'aime beaucoup, je l'adore. [...] Le lien... Je pense qu'elle est jeune un peu pour dire que c'est un lien à double sens. Ça reste un petit bébé ».

Certains participants perçoivent la relation établie avec leur(s) enfant(s) comme complice (participants 1, 3, 5, 6 et 7), respectueuse (participant 5), affective (participants 2, 5, 6, 10), amicale (participants 6, 12 et 13) ou encore, il s'agit d'une relation de confiance (participants 1, 7 et 13). Pour les participants 5, 6 et 12, un enjeu de la relation est de demeurer la « figure parentale » et d'éviter de « devenir leur ami » (participant 6), d'être « chum avec mes enfants » (participant 5), au risque de perdre leur autorité parentale (participants 5 et 12).

L'âge des enfants a également un impact sur la relation des pères avec leur(s) enfant(s). Pour les participants 2 et 9, lorsque l'enfant est très jeune, la relation de celui-ci avec la mère est plus forte : « tout petits, ils se tournent davantage vers leur mère »

(participant 2); « je pense qu'elle est encore trop jeune. [...] Quand je l'ai dans les bras, elle s'ennuie de sa mère » (participant 9). Le participant 4 mentionne pour sa part que « j'aimerais passer plus de temps avec elle (sa fille), mais je pense que c'est quelque chose qui va venir plus la petite va vieillir... Moi, m'enfermer dans la maison avec la petite, je ne suis juste pas capable ». Le participant 2 indique également que l'âge de ses enfants affecte le temps passé avec chacun d'eux, mais que cela ne nuit pas à leur lien :

Je dois quand même dire que c'est beaucoup plus ma plus vieille qui m'accompagne au travail. Je passe donc plus de temps avec elle. Elle a juste 4 ans, donc je dois la surveiller. C'est ce qui fait que je ne peux pas amener le plus jeune. Je ne peux pas me permettre de surveiller les deux en même temps. Ça ne serait plus sécuritaire. Donc je passe plus de temps avec la plus vieille, mais je ne crois pas qu'il y ait une différence en termes de lien. C'est égal, je crois.

Pour sa part, le participant 3 constate que le lien de complicité avec ses enfants « varie selon les moments » et l'âge de ses enfants. Il explique que « le matin, j'ai mon enfant de 9 mois dans mes bras. Donc, c'est compliqué de jouer avec mon enfant de 3 ans. [...] Disons que les moments de complicité que j'avais avec le plus vieux, bien on en a moins... » (participant 3).

Une dernière caractéristique abordée par deux participants concerne le genre de leur enfant. À ce sujet, le participant 8 constate que ses garçons ont davantage d'intérêt pour le travail agricole que sa fille, ce qui favorise le temps passé avec eux : « Mes deux garçons, par exemple, bien là, c'est comme petit gars, les tracteurs, puis tout ça, bien, ils aiment ça. Fait que les autres, dès que tu veux partir avec une machine, bien, ils veulent suivre ». De son côté, le participant 10 considère que, pour certains sujets, la mère de ses enfants « elle le sait plus que moi » et qu'elle est mieux placée que lui pour comprendre : « on dirait qu'entre filles... Je veux dire, ça se comprend plus peut-être là ».

Perception du stress ressenti en relation avec la famille

Quelques participants ont mentionné que la vie familiale suscite du stress. Pour le participant 7, les situations qui ont suscité du stress pour lui est lorsqu'un « un enfant malade, quelque chose, là, tsé. Une problématique quelconque. Les grossesses, tsé, ça pouvait occasionner du stress ». Pour les participants 6, 8 et 12, c'est plutôt la répartition des tâches avec leur conjointe qui occasionne du stress. Par exemple, le

participant 12 aimerait « mettre ça équitable avec les deux », tandis que le participant 6 explique : « Ce qui me stresse le plus point de vue familial, ce n'est pas tant la conciliation que vraiment la relation avec la conjointe [...]. Parce que c'est vraiment elle qui mange les contrecoups, ça, c'est sûr ». Cependant, de manière générale, les participants mentionnent au contraire que la famille n'est pas un élément qui génère du stress. À cet effet, l'un des participants mentionne que :

Les enfants, ça l'enlève le stress. Moi, je rentre dans la maison, souvent ma fille est assise dans sa chaise haute, elle commence à déjeuner ou à souper. Quand elle me voit, gros sourire et elle se met à rire et je lui fais des grimaces. Elle est contente. Juste ça, ça enlève tout le stress qui peut exister dans la vie d'une personne. Elle ne me cause pas de stress pantoute (participant 6).

Ainsi, il semble que la famille, plutôt que d'être générateur de stress, soit un élément qui permette aux participants de diminuer le stress occasionné par le travail : « la famille, c'est quelque chose qui m'aide à oublier le travail [...] Rendu à la maison, voir le sourire de mes enfants qui sont contents de me voir, ça efface beaucoup de stress » (participant 2). Pour plusieurs participants, passer du temps en famille apparaît donc comme une stratégie qui leur permet de diminuer leur stress (ce résultat est approfondi la section concernant les stratégies pour la gestion de stress).

Synthèse des caractéristiques relatives à la famille

Les résultats dégagés dans cette section permettent de mieux comprendre les caractéristiques relatives à la famille qui influencent l'engagement paternel des participants. En effet, lorsque la conjointe est mère au foyer ou en congé maternité, cela amène certains participants à s'investir davantage dans le travail et à se désengager de certaines responsabilités familiales. Par ailleurs, lorsque la conjointe occupe un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole, les responsabilités familiales sont alors partagées entre les conjoints. Trois stratégies sont donc utilisées par les participants, soit : 1) faire en sorte que la conjointe adapte son horaire de travail à celui de l'entreprise agricole; 2) négocier et partager les responsabilités familiales au jour le jour selon les obligations du travail de chacun; ou 3) adapter l'horaire de travail de l'entreprise agricole en fonction de celui de la conjointe. Lorsque la conjointe travaille elle aussi sur l'entreprise agricole, les conjoints cherchent à répartir tant les responsabilités familiales que professionnelles de manière équitable pour que chacun

puisse s'investir dans chacune des sphères. Il semble tout de même que les conjointes endossent davantage de responsabilités familiales que leurs conjoints agriculteurs. En ce qui concerne la relation conjugale, lorsque les conjoints ont une compréhension commune des enjeux relatifs au travail agricole, il s'avère que cela facilite l'arrimage des tâches de chacun et les attentes respectives relatives au partage des responsabilités familiales. Au contraire, lorsque les agriculteurs perçoivent que leur conjointe a des attentes qui entrent en contradiction avec les enjeux relatifs au travail agricole, cela engendre du stress chez ces participants et implique une adaptation de part et d'autre. Le passage d'une vie de couple à une vie familiale a entraîné chez les participants des ajustements face à leurs nouvelles responsabilités parentales. La coparentalité implique donc un partage des responsabilités relatives aux soins des enfants, mais aussi aux tâches ménagères. Chez plusieurs participants, celles-ci sont réparties en fonction des disponibilités de chaque conjoint, dans une visée d'entraide et d'équité. Pour d'autres, le partage de ces responsabilités parentales dépend plutôt des forces de chacun. Il semble néanmoins que les responsabilités parentales sont davantage déléguées à la conjointe, dans une vision traditionnelle, chez les participants dont la partenaire est mère au foyer ou en congé maternité.

En ce qui a trait aux décisions relatives aux soins et à l'éducation des enfants, les participants ont tendance à s'y impliquer activement. En général, ils partagent avec leur conjointe une vision commune. Lorsque des désaccords surviennent, les conjoints cherchent généralement un terrain d'entente grâce aux discussions. Il semble toutefois que certains se fient au jugement de leur conjointe concernant les décisions relatives à la santé et aux soins de leurs enfants.

Certaines caractéristiques des enfants influencent l'engagement paternel des participants. En effet, l'âge de leurs enfants a un impact sur les interactions qu'ils ont avec ces derniers. Ainsi, dans leurs premières années de vie, certains participants ont du mal à qualifier la relation qu'ils entretiennent avec leurs enfants et plusieurs trouvent qu'il est difficile pour eux de passer du temps avec eux puisqu'ils ne peuvent pas les impliquer dans le travail agricole. Au contraire, lorsque leurs enfants vieillissent, les participants perçoivent mieux la relation qu'ils ont développée avec eux et les liens qu'ils ont créés. La relation d'autorité parentale est d'ailleurs

importante pour plusieurs et affecte leur engagement paternel. Le genre des enfants, au contraire, est un sujet peu abordé par les participants puisque ces derniers considèrent qu'il n'a pas vraiment d'impacts sur leur engagement paternel. Il semble plutôt que ce soient les intérêts stéréotypés de leurs enfants ou leur besoin d'aborder un sujet en lien avec le genre qui peuvent amener les enfants à se tourner davantage vers leur père ou leur mère, selon les deux participants ayant abordé cette thématique. Le Tableau 3 ci-dessous présente la synthèse des thèmes dégagés dans les propos des participants.

Tableau 3

Synthèse des thèmes dégagés concernant les caractéristiques relatives à la famille

Axes : caractéristiques relatives à la famille		
Rubriques	Sous-rubriques	Thèmes
Statut d'emploi et contraintes de travail de la mère	<ul style="list-style-type: none"> • Les mères à la maison • Les mères qui travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • S'investir dans le travail en laissant les responsabilités familiales à sa conjointe • Adapter le travail de sa conjointe à ses contraintes de travail • Négocier et partager les contraintes familiales • Adapter son horaire aux contraintes de travail de sa conjointe
	<ul style="list-style-type: none"> • Les mères qui travaillent activement dans l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre les mêmes contraintes que sa conjointe et y faire face ensemble • Viser l'équiter dans les tâches
Caractéristiques de la relation conjugale et coparentalité	<ul style="list-style-type: none"> • La relation conjugale 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une compréhension mutuelle du milieu agricole • Se soutenir
	<ul style="list-style-type: none"> • La coparentalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les responsabilités selon le travail de chacun • Partager les responsabilités dans une visée d'entraide et d'équité

Le pouvoir formel et informel dans la famille	<ul style="list-style-type: none"> • Un pouvoir à la maison qui repose sur le travail d'équipe • Un pouvoir à la maison qui repose sur la conjointe 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les responsabilités selon les forces de chacun • Partager les responsabilités dans une vision traditionnelle • Partager une vision commune • Viser un consensus • S'abstenir dans les décisions relatives à la santé des enfants • Respecter les rôles de la conjointe (mère au foyer)
Les caractéristiques des enfant	<ul style="list-style-type: none"> • L'âge • Le genre • La relation avec l'enfant • Le stress ressenti en relation avec la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Passer du temps avec les enfants au travail est possible ou non • Interagir sans faire de distinctions de genres • Viser des liens forts basés sur la confiance, l'amitié, le respect et la complicité • Viser l'autorité parentale en premier lieu • Passer du temps en famille pour diminuer le stress

Les caractéristiques relatives à l'environnement

Les résultats présentés dans cette section concernent les caractéristiques relatives à l'environnement global dans lequel évoluent les agriculteurs. Il est à noter que la conciliation travail/famille, selon le modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel, est incluse dans « l'aménagement du temps de travail ». L'un des objectifs poursuivis dans cette thèse étant de décrire les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs en lien avec leur engagement paternel, la conciliation travail/famille a été traitée dans une section distincte.

Congé de paternité et congé parental

Les 14 participants affirment ne pas avoir eu de congé de paternité en lien avec leur travail sur l'entreprise agricole. À titre d'exemple, le participant 4 raconte :

En fait, quand elle est arrivée à l'hôpital, elle m'a appelé en me disant d'arrêter de faucher parce qu'elle allait accoucher dans la soirée. Moi je me disais « tu ne peux pas accoucher ce soir, j'ai du foin à ramasser et je ne peux pas le laisser par terre. » Mais bon, ça ne marche pas comme ça. Donc je suis allé à l'hôpital. Quand je suis revenu à la ferme après l'accouchement, le foin avait été ramassé parce que j'ai du bon monde autour de moi qui m'ont rendu le service. Reste que mon travail n'était pas fini et que j'ai dû recommencer à travailler tout de suite. Des congés parentaux, ce n'est pas quelque chose auxquels j'ai eu droit.

En ce sens, tous les participants ont poursuivi leur travail quotidien, en faisant de leur mieux pour être présents auprès de la mère de leurs enfants et de ces derniers en alternant entre le travail et la famille : « En gros, mon congé de paternité, j'ai été beaucoup présent pour aider ma blonde tout l'avant-midi à faire toutes les tâches. L'après-midi, j'allais dehors, mais n'empêche que je restais proche, s'il y aurait eu quelque chose » (participant 9). Les participants 10 et 12 soulignent qu'ils auraient aimé pouvoir se libérer de leur travail pour prendre un congé parental, mais que les circonstances (manque de main-d'œuvre pour les remplacer) ne le permettaient pas : « avoir eu droit à du parental vraiment, je l'aurais probablement pris. C'est sûr que je l'aurais pris » (participant 10); « Ce n'est pas pantoute pareil comme quelqu'un qui les prend pour vrai. C'est ça qu'on déplore un petit peu dans notre situation. [...] C'est compliqué quand même de trouver de la main-d'œuvre pour passer du temps avec nos enfants » (participant 12).

Le travail agricole étant saisonnier, le moment de la naissance dans l'année a un impact sur la possibilité pour les participants d'avoir du temps pour leur famille. En effet, lorsqu'un de leurs enfants naissait en hiver, les participants étaient plus disponibles que lorsque la naissance avait lieu pendant la saison des tâches agricoles (p. ex., périodes des semences, des foins, des battages, des vêlages) : « nous, c'était l'hiver. Ça fait que tsé, avec la ferme, tout était comme... c'était pas mal le temps mort. Ça aurait été sûrement différent si ça avait été en plein mois de juillet » (participant 11). Le participant 8, pour sa part, a vécu trois naissances à différentes périodes de l'année :

Ma première, c'est ma fille. Puis elle est née en avril. Puis c'est la première année qu'on a commencé à faire du grain à grande ampleur. [...] Tsé, je me souviens, je l'ai traînée (en tracteur). [...] Après ça, on en a eu un au mois d'octobre. Lui, il est né dans le battage, puis non, je n'ai pas pris de congés parentaux. Puis, la

troisième non plus, au mois d'août, puis je n'ai pas pris de congés parentaux. Bien, les journées à l'hôpital, oui, mais après ça, tsé, je ne restais pas dans la maison.

Outre la saison des tâches agricoles, la météo également a été un facteur ayant joué sur la disponibilité d'un des participants : « pour mon plus jeune, j'ai été chanceux. De mémoire, j'ai eu deux journées où il mouillait. J'avais pas besoin d'aller arroser dehors. J'ai pu faire le minimum du travail » (participant 3).

Les participants 1, 6, 7, 8 et 11 occupaient un deuxième emploi au moment de la naissance de leurs enfants, ce qui leur a permis de bénéficier d'un congé de paternité auprès de leur employeur. Ces participants confient néanmoins avoir profité de ce congé pour investir davantage de temps dans l'entreprise agricole. Par exemple, les participants 1 et 6 racontent : « Moi, je voyais le congé paternel comme une fenêtre pour pouvoir travailler à la ferme, vu que j'avais une pause de mon autre travail et que ma conjointe était prise en dedans avec les enfants » (participant 1); « Mon congé de cinq semaines pour mes deux derniers, je ne l'ai pas tant utilisé pour les bonnes raisons. [...] Je m'en suis aussi un peu servi comme tremplin pour passer de mon ancienne job à la nouvelle job d'agriculteur » (participant 6). En somme, aucun participant n'a utilisé le congé de paternité pour s'occuper à temps plein de la mère et des enfants.

Soutien du réseau social

Le soutien émotionnel

Lorsque le besoin d'obtenir du soutien émotionnel est présent, sept agriculteurs mentionnent se tourner vers leur famille afin de l'obtenir. En ce sens, plusieurs considèrent que leur conjointe est l'une des personnes vers laquelle ils peuvent se tourner (participants 1, 2, 3, 4, 7 et 14). Le participant 2 mentionne qu'« elle est là pour jaser quand j'ai un stress financier » alors que le participant 14 se confie à elle quand il fait face à des problèmes de santé : « j'en parle souvent à ma femme, c'est souvent la première à qui j'en parle ». Le participant 3 raconte également que « ma blonde est bonne pour me faire parler de mon anxiété. Elle est très terre à terre et elle va me parler calmement en me proposant des solutions. C'est quelque chose qui m'aide beaucoup ». Pour les participants 1 et 7, la conjointe est d'ailleurs la seule confidente à qui ils peuvent se confier librement: « Je ne suis pas entouré de bien... à part ma conjointe, là, je n'ai pas... tsé, j'ai des connaissances, là » (participant 7); « Je

n'ai pas vraiment de place où je peux ventiler. Ma conjointe, mais pas vraiment quelqu'un à l'extérieur de la famille » (participant 1). Certains agriculteurs mentionnent également se confier à leur famille élargie (parents ou fratrie) (participants 1, 2, 3, 4, 6, 12 et 14). C'est en ce sens que le participant 14 raconte :

Je parle beaucoup avec mes parents. J'ai mes frères, je les appelle de temps en temps. Fait que je parle avec eux autres. J'ai un bon groupe familial, je te dirais. J'ai mes sœurs, on est encore en bon lien ensemble, fait que c'est plus dans la famille que je vais parler.

Or, si pour le participant 2, « mon confident, c'est surtout mon frère. On est là pour se soutenir », d'autres participants mentionnent qu'il n'est pas possible pour eux de se confier librement aux membres de leur famille : « Mon frère, avec qui je suis dans l'entreprise [...] C'est généralement plus avec lui que je vais jaser de mes difficultés, mais je n'irais pas à un niveau de haute confiance là » (participant 6); « J'ai mon père, mais reste que c'est mon père. Tu ne veux jamais te montrer sous ton mauvais jour par rapport à ton couple ou à ta famille » (participant 1).

Les participants 4, 6, 9, 11 et 12 indiquent avoir des amis (agriculteurs ou non) dans leur réseau vers qui ils se tournent pour « parler de n'importe quoi » (participant 4), « d'autres choses » (participant 11) ou « de mes problèmes » (participant 9). Le participant 1, pour sa part, ne se confie pas à ses amis parce que « notre cercle d'amis ce n'est pas des agriculteurs. Les gens ne comprennent pas vraiment notre réalité de la ferme ». Dans le même sens, les participants 6, 10 et 13 affirment qu'il est aidant pour eux de pouvoir compter sur des gens du milieu agricole : « c'est pour ça que j'aime ça, admettons, tsé, en parler avec d'autres agriculteurs. [...] C'est les mieux placés pour nous comprendre » (participant 10); « je te dirais, un des fournisseurs. Celui qui vient faire l'alimentation. [...] Juste parler avec lui, des fois, c'est des histoires déjà vues fait qu'il sait un peu comment te donner des conseils pour t'outiller pour ça » (participant 13). Le participant 6, au contraire, considère qu'il y a une limite à ce qu'il peut confier à un collègue agriculteur : « même si c'est des bons amis là, une entreprise qui bat de l'aile bien des fois, c'est une opportunité pour d'autres. Ça, ça amène un certain... parfois une certaine retenue dans les discussions ».

Cinq participants semblent pouvoir compter sur un réseau social limité (seulement une personne à qui ils peuvent se confier). Par exemple, le participant 1 indique « Je n'ai

pas vraiment de place où je peux ventiler. [...] Pour les problèmes de tous les jours, je n'ai clairement personne », et le participant 3 partage : « Le problème, c'est que je n'ai pas vraiment d'amis avec qui je peux parler de ça. [...] Donc mon réseau de confidentiels est nul ».

Parmi les participants, deux affirment compter sur les services de professionnels de la santé (participants 9 et 14), le participant 6 indique pour sa part : « si j'aurais des périodes où est-ce que je devrais m'ouvrir beaucoup plus, ça serait clairement des ressources externes. Tsé, ce serait le travailleur de rang ». Deux autres participants ont mentionné qu'ils connaissaient l'existence de ressources sur lesquelles ils pourraient compter, mais ont précisé qu'ils ne croyaient pas faire appel à leurs services : « je sais qu'il existe plein de service d'aide comme prévention suicide, mais je ne sais pas si je serais capable d'aller utiliser ces services-là. Ce sont des gens que tu ne connais pas » (participant 3); « Bien, je sais qu'il y a une travailleuse de rang, là. Mais tsé, moi, je ne me suis jamais questionné à vouloir avoir besoin de ces ressources-là » (participant 8).

Le soutien dans les tâches

Cinq agriculteurs mentionnent pouvoir compter sur l'aide de membres de leur famille pour le travail agricole. En effet, les participants 1, 2, 4, 10 et 13 reçoivent de l'aide de leur père, leur mère, leur frère ou de leur oncle. Par exemple, le participant 2 explique : « Souvent, si je dois prendre un congé pour m'occuper d'un jeune, je peux me libérer vu qu'il y a aussi mon frère et mon père qui travaillent sur la ferme ». Huit participants considèrent avoir la chance de compter également sur la famille pour s'occuper de leurs enfants de manière ponctuelle (p. ex., si un enfant est malade ou que la conjointe est indisponible) (participants 2, 3, 8, 10, 11 et 13) ou sur une base quotidienne (participants 5 et 12).

Caractéristiques de la tâche

L'une des caractéristiques du travail agricole est que celui-ci s'imbrique régulièrement à la vie familiale. En effet, sept participants mentionnent que, dans leur entreprise agricole, la famille est « primordiale » (participant 13); « joue la première place » (participant 14); fait « partie de la ferme (participant 2) »; est « essentielle dans le travail agricole » (participant 6); et est « le noyau de tout » (participant 10). C'est en

ce sens que le participant 11 mentionne que « la famille et la ferme, il faut que ça soit comme imbriquées ensemble [...] notre fille, c'est tout à nos yeux. Puis ça, c'est normal. Mais l'entreprise, c'est comme notre autre bébé. Il faut qu'un fonctionne avec l'autre ». Or, cette imbrication de l'entreprise agricole à la famille renforce également l'identité culturelle des agriculteurs selon le participant 6: « la famille, tu ne peux pas l'enlever à l'entreprise. Ça fait partie de la culture ».

Cela entraîne également certaines particularités relatives à la manière d'élever leurs enfants. En effet, plusieurs participants soulèvent qu'une caractéristique du travail agricole est qu'il leur permet d'impliquer leurs enfants dans leur travail, et ce, dès l'enfance. En effet, tous les participants indiquent qu'ils amènent leurs enfants avec eux sur leur lieu de travail. Plus jeunes, les enfants accompagnent leur père en tracteur : « dès sa plus jeune enfance, là. On s'entend que ma petite fille, elle va aller dans un tracteur » (participant 9). Puis, en vieillissant, ils observent leur père travailler et peuvent participer à certaines tâches, et ce, en s'amusant : « Les jeunes nous suivent et tu vois qu'ils cherchent des responsabilités comme faire boire les veaux. En plus, tu vois qu'ils ont la perception de travailler » (participant 2); « C'est sûr qu'ils sont jeunes, là, tsé. Mais une corvée de ramasser des patates, puis le concours de la plus grosse patate, c'est toujours *winner* » (participant 7). Quand ils sont plus vieux, des tâches leur sont confiées. En effet, le participant 3 explique :

C'est plus l'idée que les enfants ont plus de tâches qui leur sont attribuées... Dans le sens où les jeunes ont plus de tâches parce que sinon la famille n'arrivera pas à bout de toutes les tâches qui sont à faire... Il y a, selon moi, plus d'ouvrage à faire dans le monde agricole. Donc, si tu veux que tout soit fait, bien il faut que tout le monde se mette à la tâche.

Enfin, un peu plus tard, les agriculteurs impliqueront leurs enfants dans le travail agricole. Par exemple, le participant 4 affirme : « les enfants commencent à travailler très jeunes sans se rendre compte que c'est un travail ». Ce qui est particulier dans le milieu agricole du point de vue des participants 1, 4, 5, 9, 13 et 14, c'est que les enfants commencent à travailler « de bonne heure » (participant 5 et 13). Le participant 2 précise néanmoins :

J'ai jamais forcé personne à travailler. Si le jeune est tanné, il arrête. C'est pas un problème. On veut pas qu'il se sente coincé. S'il veut faire une autre activité, il peut le faire et on va s'arranger. On dépend pas des enfants, mais je pense que

dans le milieu agricole, la plupart des enfants veulent travailler et ont un intérêt à faire comme leurs parents.

Par ailleurs, pour deux autres participants également, le travail sur la ferme, pour leurs enfants, « n'est pas obligatoire » (participant 14), « le travail agricole ce n'est pas une obligation. C'est la ferme de papa et de maman, c'est pas à eux de penser au stress de la ferme. S'ils veulent nous aider, par contre, il n'y a pas de problèmes » (participant 1).

Pour 11 des participants, l'implication de leurs enfants dans le travail agricole permet à ces derniers « de développer plein de compétences » (participant 4) telles que « l'autonomie » (participants 8 et 10), « l'entraide » (participant 10) et « la débrouillardise » (participants 8, 9, 10, 13 et 14). Cela mène d'ailleurs le participant 9 à penser « qu'effectivement, l'enfant élevé sur une ferme va avoir beaucoup plus d'outils pour avancer dans la vie qu'un enfant élevé dans un appartement en ville, là, c'est évident ». Selon les participants 2 et 3, quand les enfants s'impliquent dès leur jeunesse dans le travail, « ils se sentent importants, valorisés et inclus ».

Une autre caractéristique propre au milieu agricole concerne le fait que les enfants côtoient un milieu présentant plusieurs dangers. À ce sujet, le participant 10 mentionne : « qu'il y a un paquet de risques à élever des enfants en milieu agricole », tandis que le participant 9 affirme : « tout ce qu'il y a ici est dangereux ». Parmi ces dangers, les participants identifient la machinerie agricole, les animaux, le fumier, les bâtiments, les choses qui traînent ou qui peuvent tomber, les ventilateurs, etc. Par conséquent, 11 participants affirment qu'ils considèrent essentiel de sensibiliser leurs enfants aux différents dangers : « Il faut leur apprendre très jeunes à repérer le danger » (participant 2). Pour ce faire, le participant 6 raconte : « j'ai toujours fait attention à ce que mes jeunes soient très prudents avec leur comportement avec les animaux. Il y a tout le temps des règles très strictes au niveau de la circulation de machines dans la cour ». De leur côté, les participants 5, 7 et 14 expliquent à leurs enfants comment agir lorsqu'il y a une machinerie ou un tracteur en fonction : « si je fais du rotoculteur, avant de venir me voir, tu me fais des signes, puis tu t'assures que je t'ai vu » (participant 7); « il ne faut pas qu'ils se tortillent puis qu'ils essayent de se garrocher en bas » (participant 5); « s'il y a un tracteur qui *run*, tu attends. Il faut qu'il te voie. S'il ne t'a pas vue, crie, fais quelque chose pour qu'il te voie » (participant

14). Le participant 7 précise néanmoins que la responsabilité de prévenir les accidents incombe à l'adulte et non aux enfants :

Ce n'est pas leur responsabilité, ça reste la mienne tant qu'à moi, là, tsé. Je ne veux pas leur mettre ça sur les épaules, mais ils ont quand même une partie... pas de responsabilité, tsé, je n'irais pas jusque-là, je ne veux pas leur imposer une responsabilité par rapport à ça, mais une sensibilisation.

En effet, dans leurs discours, huit participants expriment cette responsabilité qu'ils ont d'anticiper le danger et de mettre en place des stratégies afin de prévenir les blessures. Par exemple, le participant 12 indique qu'il essaie « de garder ça le plus propre possible à l'entreprise, puis tout mettre des moyens de sécurité pour pas qu'il n'arrive rien », notamment en ajoutant des barrières de sécurité et en limitant certains accès. Pour sa part, le participant 13 s'assure d'entretenir l'équipement de sécurité des tracteurs, non pour lui-même, mais parce qu'il perçoit un risque pour son enfant : « je vois le danger fait que là, "ah ça, il va falloir que je modifie ça". [...] Je dis "oh, ce n'est pas grave, c'est moi, puis je ne travaille jamais quand ça tourne... Oui, mais là, le petit bonhomme..." ». De son côté, le participant 10 indique qu'il assure une surveillance constante : « quand les enfants sont là, faut avoir des yeux quatre fois autour de la tête, là, tsé. Il faut les surveiller ». Dans ces circonstances, neuf participants indiquent que les dangers pour leur enfant que présente le milieu agricole ne constituent pas une source de stress pour eux : « ce serait un gros stress si j'étais tout seul sur la ferme. Là, il y a beaucoup de monde qui peuvent surveiller. Pour l'instant, ce n'est pas non plus un stress pour moi par rapport à mes enfants » (participant 2); « J'ai été élevé sur une ferme et je connais un peu les dangers... Je ne crois pas que ça occasionne du stress... » (participant 4); « je vois que leur comportement fait en sorte qu'ils sont très prudents. [...] Fait que ça, je te dirais, ça ne me stresse pas » (participant 6). Au contraire, les participants 1, 2, 5 et 10 considèrent que ces dangers suscitent parfois du stress : « On a déjà eu un accident devant chez nous et depuis c'est quelque chose qui nous stresse beaucoup. [...] Donc, quand on a beaucoup d'ouvrage et que le danger est plus présent, on fait garder les enfants » (participant 1); « Ce qui me stresse, c'est beaucoup plus les enfants des autres. Je suis propriétaire, donc je suis responsable s'il arrive quelque chose de grave » (participant 2); « ce qui me stresse un peu plus côté machinerie [...] À la minute que je mets le

piéd dans la cour en tracteur, bien, baisse d'une *gear* [...] Si je blesse quelqu'un, je ne serai pas plus avancé » (participant 10).

Le travail agricole implique une autre particularité selon trois participants qui est « certaines privations » (participant 6) pour leurs enfants. Par exemple, le participant 1 semble se préoccuper de la qualité des services éducatifs auxquels ses enfants auront droit quand il affirme « mes enfants vont aller à l'école du village qui est très défavorisée. [...] Il y a une certaine pauvreté parfois dans le milieu rural, puis j'imagine que ça a un impact sur comment les enfants sont élevés ». De plus, les participants 1, 6 et 9 croient que leurs enfants seront privés d'activités sociales avec des pairs : « on n'a pas un milieu très dynamique pour les enfants » (participant 1); « les enfants en milieux agricoles sont un petit peu plus exposés à une certaine privation de certaines choses, certains loisirs » (participant 6); « quelqu'un, un enfant, dans mon cas en tout cas, en ayant grandi [...] Je n'ai pas eu beaucoup de social, j'étais occupé à faire des travaux sur la ferme. Fait que j'ai eu moins de fêtes d'amis ».

Au contraire des participants 1, 6 et 9, les participants 2, 5, 8, 11 et 14 considèrent plutôt que la vie agricole a comme particularité un avantage, soit celui d'exposer les enfants à la nature. Par exemple, le participant 14 affirme que « le terrain de jeu, c'est ma cour » et le participant 5 mentionne que :

C'est le fun de leur apprendre la vie en plein air. Moi mon terrain il a 150 hectares... Ma petite, elle ne marche pas encore, mais plus tard, elle va avoir tout l'espace qu'elle souhaite pour jouer. Quand elle va vouloir aller prendre une marche dans le champ, il n'y a rien qui va l'empêcher. C'est comme une forme de liberté, parce qu'elle peut aller partout... Puis il y a les animaux aussi. On a des chats, un chien, des poules et des vaches à l'étable... c'est le fun de pouvoir apprendre à tes enfants l'importance de respecter les animaux.

Les participants 8, 11 et 14 croient que certaines activités sont davantage propices à la campagne, notamment que leurs enfants peuvent se salir dehors notamment en « jouant dans le trou de bouette » et « regarder des bibittes ». Il s'agit par ailleurs d'une certaine forme de liberté puisqu'au contraire des enfants en ville, ils n'ont pas certains interdits : « Un enfant de ville va être plus propre, plus "salis-toi pas" puis "ne va pas là" » (participant 14); « puis elle a une poignée de terre dans la bouche, on se dit : "Pas grave!" Mais peut-être que quelqu'un en ville va capoter, mais ça, je pense que c'est peut-être la réalité campagne versus ville » (participant 11). Les participants 2 et 5

perçoivent également les grands espaces accessibles aux enfants en campagne comme une forme de liberté : « Je pense que les enfants ont plus de liberté ici. On permet aux enfants de faire plus de choses » (participant 2).

Précarité financière et instabilité d'emploi

La situation financière des participants varie grandement. Parmi ces derniers, les revenus engendrés par l'entreprise agricole permettent à sept participants d'en vivre (participants 2, 4, 6, 10, 12, 13 et 14). Tous ces agriculteurs ont repris l'exploitation familiale et la majorité d'entre eux possède une ferme laitière (participants 4, 6, 10, 12 et 13). Par exemple, le participant 2 affirme : « On ne gagne pas de gros salaires, mais on a tout ce dont on a besoin. [...] Mes enfants sont bien et en sécurité, ils ont à manger chaque jour, on est capable de les habiller. C'est tout ce qui compte. » L'entreprise agricole des sept autres participants est dans une situation financière précaire. Ces derniers ont tous démarré leur propre entreprise et la majorité d'entre eux a une production maraîchère. Pour y arriver financièrement, ces participants occupent un 2^e emploi, à l'exception du participant 3 qui peut compter sur les revenus de sa conjointe. Les participants 1, 5, 7 et 11 confient que leur entreprise s'autosuffit, c'est-à-dire qu'elle permet de rembourser les dépenses qu'elle encoure, mais ne leur permet pas de se payer un salaire ou de couvrir les coûts de la vie : « La ferme, se paye, s'autosuffit, se finance, c'est-à-dire, mais pas capable de verser des salaires, puis pas capable de faire des paiements de maison » (participant 5). Pour les participants 3, 8 et 9, leur entreprise agricole ne s'autosuffit pas : « tu n'as pas le choix de passer par-dessus le fait que tu contribues moins financièrement et que même parfois c'est toi qui prends de l'argent à la famille » (participant 3); « on a essayé de prendre moins d'argent de l'extérieur pour faire tourner l'entreprise. Mais des fois, on n'a pas le choix » (participant 8); « je fais mon argent à mon autre job, puis je la dépense à la ferme » (participant 9). Il semble ainsi que les participants dont l'entreprise est sous la gestion de l'offre soient moins confrontés à la précarité financière.

Aménagement du temps de travail

Le métier d'agriculteur entraîne certaines particularités quant à l'aménagement du temps de travail. En effet, tous les participants mentionnent que leur emploi est plutôt saisonnier ce qui implique des périodes de travail intensif et des périodes de travail plus tranquilles. Ainsi, du printemps jusqu'à l'automne, les participants mentionnent avoir moins de flexibilité dans leur horaire puisque leur travail dépend du cycle de la nature (labours, semences, récoltes, etc.) et des conditions météorologiques (pluie, ensoleillement, sécheresses, etc.). Par exemple, un producteur maraîcher explique :

Donc de la mi-mai à la mi-juin, c'est le temps des semis, les transplants... C'est le « rush ». Après, j'ai presque 1 mois qui est plus comme de la maintenance et quand les paniers commencent, là le rush recommence et ça s'intensifie de plus en plus jusqu'au mois de septembre (participant 3).

Les éleveurs de bétail (vaches à lait et vaches à bœuf) ont également une saison estivale plus intensive de travail :

Les foins, on a 40 jours de foin à faire. Il faut qu'il y ait quarante jours de beau temps. C'est quelque chose, ça. Quarante jours de beau temps pour baller du foin. Fait que des fois, il faut 50-55 jours pour qu'il soit sec pour rentrer dans le champ. Fait que c'est quelque chose. Fait que c'est vraiment l'obstacle qu'on a beaucoup, à jouer avec la température (participant 14).

Pour les producteurs de céréales, c'est le printemps et l'automne qui sont les moments les plus exigeants :

Quand la batteuse entre dans le champ en automne, bien tu as 70 000 \$ de grains dans le champ. T'as pas le choix. Il faut que tu le ramasses. L'hiver arrive. Fait que même ma fille voulait aller quelque part je sais pas où... c'est ça qui tombe prioritaire. En plus souvent dans ce temps-là on n'a plus de vie. On ne dort plus. J'ai déjà battu pendant 36 heures en ligne. C'est un bout qui est rough. Encore là, ce sont de petites périodes bien courtes, mais c'est là que la priorité tombe différente (participant 4).

En contrepartie, l'hiver est une saison plus tranquille lors de laquelle les agriculteurs ont une charge de travail moindre et ont donc un horaire plus flexible. Par exemple, le participant 5 partage : « l'hiver, c'est moins le "rush", fait qu'on a un petit peu plus de temps avec les enfants [...] Ce n'est pas une mauvaise chose que l'hiver arrive, sans ça, je ne serais peut-être plus vivant. Je serais cerné jusqu'aux genoux » (participant 5). Le participant 8, pour sa part, considère que son métier lui permet un aménagement flexible de son temps de travail que d'autres n'ont pas :

Dès qu'il y a quelque chose qui se passe dans leur vie, un rendez-vous médical ou s'il y aurait une activité, je suis capable de me libérer, même si c'est la semaine, même si c'est la fin de semaine, si c'est le matin ou le soir. Ça fait

que je pense que c'est le côté paternel que je suis content de pouvoir leur offrir versus peut-être une personne qui va travailler dans une entreprise bien rigide sur les heures ou des « run » parti dans le Nord ou quoi que ce soit.

Les participants 6 et 12 vont dans le même sens en affirmant qu'« en agriculture, c'est qu'on est capable de changer beaucoup de choses dans notre journée pour être capable d'accomplir ce qu'on veut. On a quand même de la flexibilité » ; « je pense que tu peux difficilement avoir un métier où ce que c'est le plus facile de concilier travail-famille que le travail d'agriculteur » (participant 6).

Une autre particularité qui touche les participants 2, 4, 5,6, 10, 12, 13 et 14 est le travail avec des animaux, soit des êtres vivants qui ont des besoins auxquels ils doivent répondre à des moments précis. Par exemple, pour les producteurs laitiers, « les vaches, il faut les nourrir puis faire la traite » (participant 13), « ça prend deux traites par jour » (participant 12). Par conséquent, ces participants ont un « horaire coupé » (participant 10) puisqu'il y a une traite le matin et une autre le soir. Ainsi, la traite des vaches étant « un incontournable » (participant 4), ces participants n'ont pas la flexibilité de partir loin de chez eux : « le défaut de la ferme laitière [...] tu es obligé de revenir à chaque jour, ça c'est le bout le plus difficile. Bon bien les vacances, une semaine dans le Sud, tu peux faire une croix là-dessus » (participant 6). Pour le participant 12 qui a des robots de traite, c'est la maintenance du système informatique qui implique la nécessité d'être disponible en tout temps : « c'est quand même gros, mes robots de traite. Eux autres, ils sont 24 h sur 24, fait que s'ils appellent à 6h le soir, pendant qu'on est en train de souper, bien je dois aller faire un tour ». Pour les producteurs de vaches à bœuf, leurs obligations se rapportent à nourrir leur bétail et à être présent lors des vêlages : « Quand je suis dans les vêlages, c'est certain que je ne peux pas me libérer parce que les vaches n'attendent pas après moi. C'est la vie et ce n'est pas moi qui choisis quand ça va arriver » (participant 2); « Telle date à telle date, c'est les vêlages; telle date à telle date, c'est les clôtures, entre les vêlages... Après, on saute dans les semences, puis il faut faire ça avant telle date. Fait que c'est la course assez, là » (participant 14). Pour les producteurs de bœuf, l'horaire semble néanmoins plus flexible. C'est d'ailleurs ce que partagent les participants 5 et 14 : « C'est sûr qu'en ayant des animaux, bien c'est quand même flexible là, mais tsé, j'essaye de ne pas aller nourrir les animaux à 10 h le matin, puis à 10 h le soir » (participant 5); « Les

vêlages, on va y aller à tous les jours... Mais en après-midi, on peut aller faire d'autres choses. Ce n'est pas intense autant que le foin » (participant 14).

Perception du stress ressenti en relation avec le travail

Tous les participants indiquent que le travail est une source de stress pour eux, à l'exception du participant 8. Ce dernier explique qu'il n'est pas quelqu'un que le stress affecte de manière générale : « je ne suis pas quelqu'un qui se laisse abattre par le stress. [...] C'est sûr, je n'ai pas connu grands échecs jusqu'à date dans ma vie non plus. C'est peut-être ça qui fait que je n'ai pas de stress » (participant 8). De leur côté, les participants 1, 2, 4 et 12 déclarent que l'élément qui leur apporte le plus de stress dans leur vie est le travail : « c'est le travail qui est le plus stressant » (participant 1); « le plus stressant dans ma vie, c'est le travail » (participant 2). Dans le discours des participants, quatre facteurs liés au travail génèrent du stress : la charge de travail, les échéanciers, le manque de contrôle et le désir de réussir.

D'abord, le métier d'agriculteurs implique une lourde charge de travail. À ce sujet, le participant 7 affirme qu'« il y a trop de préoccupations, il y a trop... c'est trop! ». Le participant 4, quant à lui, anticipe le travail à faire et les problèmes à venir, ce qui lui cause du stress : « je crois que c'est le travail, parce que je sais tout l'ouvrage qui s'en vient. [...] Il va me manquer un gars pour faire mes semences et je vais devoir compenser moi-même pour arriver ». Selon le participant 1, la charge de travail vient également de la variété de compétences à maîtriser : « Moi, il faut que je sois bon en plomberie, avec les animaux, l'électricité, avec les plantes. Il y a tellement de domaines où je dois avoir des connaissances que ça devient stressant ». Par ailleurs, le participant 3 pense qu'acquérir de l'expérience lui permettra de diminuer son stress puisqu'il aura une meilleure connaissance de son métier : « plus tu as d'expérience, bien plus tu maîtrises ton anxiété, je crois. Vu que tu vas avoir été confronté à plusieurs problèmes, bien tu vas être en mesure de trouver plus de solutions ». Ensuite, le travail agricole est saisonnier, ce qui entraîne des échéanciers à respecter qui génèrent du stress chez les participants 5, 11, 12, 13 et 14. Par exemple, le participant 14 explique qu'« il y a des temps de la faire (la job). Il y en a qui vont dire je suis stressé parce que "hey, vite! Il faut aller faire ci..." , mais les périodes sont courtes », tandis que le

participant 11 souligne que « c'est beaucoup dans la planification, tsé, dire : "OK, il faut que ça, ça soit fait à telle date, il faut que ce soit récolté à telle date ».

Puis, un autre facteur de stress découle du manque de contrôle des agriculteurs sur certains aspects du métier. Par exemple, plusieurs participants soulignent que les conditions météorologiques et divers imprévus génèrent du stress. À ce sujet, le participant 2 indique qu'« il y a plusieurs choses que je ne contrôle pas comme la météo, les prix à la bourse, la maladie chez les animaux ». Le participant 3 partage : « On est stressé par la météo, les bris mécaniques, tes jeunes qui tombent malades ou même toi qui tombes malade. Je veux dire, tu fais quoi si tu es malade? Tu ne peux juste pas te le permettre » (participant 3). Le participant 14 indique également qu'« il y a bien des stress qui viennent avec la température, le champ, la machinerie qui va briser. Fait que c'est plus ça qui me stresse » (participant 14).

Enfin, le désir de réussir est un autre facteur de stress dégagé dans le discours des participants 1, 3, 6, 10, 11 et 14. Plus précisément, pour le participant 6, la réussite passe par la pérennité de son entreprise : « s'il y a de quoi qui me stresse, je te dirais la notion pérennité d'entreprise. Ça vient avec un certain fardeau : c'est le travail de la génération d'avant. Tu veux faire aussi bien sinon mieux que ton père ». Pour le participant 11 qui est maraicher, la réussite passe par la satisfaction des clients, tel qu'il l'explique : « Puis satisfaire les clients aussi. Parce que nous, on est en lien direct avec les clients, là, avec les paniers de légumes. » Quatre participants soulignent également que la rentabilité de leur entreprise agricole joue sur leur sentiment de réussite et génère une source de stress dans leur vie. Par exemple, le participant 3 a des valeurs environnementales qui l'amènent à devoir respecter certaines contraintes (normes en lien avec la culture biologique et écologique) qui entrent parfois en contradiction avec la rentabilité de l'entreprise :

On est dans un monde de productivité, de compétition, qui n'est pas tout le temps compatible avec ma vision de la vie... Il faut que je sois rentable au plan économique, mais d'un autre côté, je dois respecter les contraintes environnementales que je me fixe. Alors que ces contraintes-là, mes compétiteurs, ils ne les ont pas parce que, moi, ce n'est pas une loi qui contraint les gens à respecter ça, c'est ma conviction à moi... Donc, le stress vient un peu du fait que je veux être rentable avec des contraintes que les autres n'ont pas... C'est quelque chose qui me rend anxieux...

De leur côté, deux participants ont vécu des périodes plus difficiles financièrement qui ont affecté leur niveau de stress :

Au niveau de la ferme, ça ne produisait pas assez de revenus à la grosseur qu'on a non plus. Puis j'avais encore beaucoup d'obligations que là je n'ai plus, au niveau endettement. Écoute, on a eu, je te dirais, deux mois, peut-être même trois, à avoir recours à l'aide de dernier recours pour la nourriture (participant 6).

Il faut qu'il rentre de l'argent pour vivre, pour être logé, tout ça. [...] C'est un stress, je l'ai sur les épaules, mais je te dirais aujourd'hui, je l'ai moins qu'avant, qu'au début. Mais l'entreprise va mieux, fait que ça aide aussi. Il y a eu un petit creux, fait que veux, veux pas, quand qu'on a eu le creux, ça a été plus difficile. Ça a été difficile un an et demi; ça n'a pas été long (participant 14).

Ce stress en lien avec la rentabilité revient à chaque année en raison du caractère saisonnier de son entreprise agricole : « on fait notre chiffre d'affaires sur une courte période. [...] Tu n'as pas le droit de te planter durant cette courte période de temps là parce que tu ne pourras pas te reprendre » (participant 1).

Conciliation travail/famille

Tout travailleur ayant une famille est confronté à la conciliation travail/famille. Pour les agriculteurs, notamment en raison des particularités de leur emploi relevées précédemment, la conciliation travail/famille peut être perçue différemment. D'abord, cinq participants sont satisfaits de la conciliation qu'ils font entre leur emploi et leur famille. Ils mentionnent que « ça va bien » (participants 4, 10 et 11), que « c'est facile » (participant 9) et que « je suis satisfait, on réussit bien » (participant 13). Ensuite, cinq participants sont plus ou moins satisfaits de la conciliation qu'ils font entre ces deux sphères de leur vie. En effet, ces derniers mentionnent que « ce n'est pas toujours facile » (participants 1, 2 et 14), « ce n'est pas parfait » (participants 1 et 6) et que c'est « du mieux que je peux » (participant 8). Enfin, quatre participants manifestent plutôt une insatisfaction à ce sujet. Par exemple, le participant 3 n'arrive pas à établir l'équilibre qu'il souhaite entre ces deux sphères de sa vie : « je n'arrive pas à mettre mes limites au travail. [...] Donc j'en prends généralement trop, et ça a des incidences sur ma famille. L'équilibre présentement est assez mauvais ». De son côté, le participant 7 considère que la conciliation travail/famille représente un grand défi :

Ah, écoute, c'est compliqué, là. C'est dur, c'est dur, je trouve ça dur. Je trouve ça dur en tabarouette. Mais bon, tsé... Tsé, puis il y a la ferme, il y a la famille, puis il y a l'autre job en plus, là. Fait que tsé, il y a comme trois... une pyramide, là. Ce n'est pas juste une ligne travail-famille, là. Fait que concilier tout, ça, c'est vraiment difficile. Non, je trouve que c'est épuisant. C'est le terme que je vais employer. C'est épuisant [...] on fait avec le temps qu'on a, là. Ça, c'est toujours le défi de trouver du temps pour tout concilier ça. C'est fou des fois, là. Mais reste que bon, tsé, quand on a quelque chose à faire sur la ferme, il faut le faire. Des fois, les enfants prennent le bord, là, tsé. Ma blonde, elle s'en occupe, puis... Mais il reste que, ma priorité, c'est les enfants quand même.

Conflits relatifs au temps

Les particularités relatives à l'aménagement du temps de travail des agriculteurs affectent la conciliation travail/famille. Selon le discours des participants, il y a premièrement le fait qu'ils sont moins présents à la maison et qu'ils ont peu de temps à accorder à leur famille, et ce, particulièrement durant les périodes de travail intensif. Ce facteur touche tous les participants, à l'exception du participant 9. Par exemple, le participant 4 partage : « Les deux derniers soirs, je n'étais pas à la maison. Donc c'est certain que la petite elle dort quand je rentre à 10h le soir. La dernière fois que je l'ai vue, c'était il y a 2 jours », tandis que le participant 6 révèle : « je suis vraiment zéro disponible. C'est le bout qui me fait un petit peu plus de peine par rapport à mon travail, c'est que les heures des "games" de baseball font en sorte que pour moi, c'est une heure impossible ». Pour sa part, le participant 2 souligne que « l'été c'est une période difficile. Je n'ai pas beaucoup de journées de congé ». À ses yeux, cette période de travail intensif a d'ailleurs un impact sur sa relation avec ses enfants : « J'ai l'impression que ça a joué sur mon lien avec les enfants. J'espère vraiment que ce n'est pas quelque chose qui va se répéter l'été prochain, parce que c'est difficile de te sentir mis de côté par tes enfants » (participant 2).

Les participants 3, 7, 11 et 14 indiquent qu'un autre facteur qui affecte la conciliation travail/famille est que la période de travail intensif entraîne l'impossibilité de prendre des vacances en famille pendant l'été. En effet, le participant 3 raconte :

Pendant l'été, je ne pourrai jamais profiter des vacances avec mes enfants et ma conjointe. [...] Quand elle part voir sa famille, bien elle va partir avec les enfants, et moi je vais rester seul à la maison... Je vais être plus efficace au

travail durant cette période-là, mais c'est dommage en maudit de rester seul et de pas pouvoir avoir ces vacances-là avec mes enfants.

Pour deux producteurs laitiers, c'est l'obligation de traire les vaches matin et soir et de ne pas avoir d'employés qui les empêche de partir en vacances : « la traite, c'est vraiment spécifique vache par vache. Ça fait que je ne peux pas dire : "bon, bien je prends une fin de semaine par mois" » (participant 10); « tu es obligé de revenir à chaque jour, ça c'est le bout le plus difficile. Bon bien les vacances, une semaine dans le Sud, tu peux faire une croix là-dessus » (participant 6).

Par ailleurs, les imprévus qui surviennent sur l'entreprise agricole (p. ex., la météo, les bris, les vêlages, etc.) affectent les activités familiales qui étaient prévues dans la mesure où les participants priorisent leur travail. L'activité prévue se retrouve ainsi annulée, comme l'ont raconté les participants 4, 5, 6, 8 et 13. Par exemple, le participant 5 explique une situation vécue et partage le conflit interne ressenti lorsqu'il a dû concilier le travail et la famille :

C'est la journée famille, on part, puis après ça, on reçoit un téléphone, puis là, ça ne va pas bien. [...] Bien là, la journée vire de bord. C'est dur de dire... Ces bouts-là, ces conflits-là, tu es pogné entre la famille puis le travail. C'est bouts-là, je trouve ça dur. Il ne faut pas que tu dises oui à un, tu ne peux pas dire non... Il ne faudrait pas dire non ni à l'un, ni à l'autre... Mais, on ne va pas se « splitter » en deux. C'est dur, je te dirais. C'est ce bout-là le plus dur je trouve.

Le participant 10 raconte également que dans ce genre de situation, le travail a été priorisé : « Exemple, un dimanche matin, on dit : "eille on va faire un petit brunch en quelque part ou on va au camp". Finalement, j'ai de quoi de brisé. Bien, c'est sûr que c'est toujours ça qui va aller en premier ».

Comme l'aménagement du temps de travail a des répercussions sur la vie familiale, certaines situations de la vie familiale affectent le temps de travail des participants. Par exemple, les participants 4 et 10 partagent que le manque de sommeil lié aux soins à leur enfant prodigué le soir ou la nuit a affecté le temps investi au travail : « Le biberon du soir... Je me couchais bien tard le soir [...] Fait que les vaches, des fois, ça retardait d'une heure parce que je n'étais pas en forme » (participant 4); « On passait une partie de nos nuits debout avec la petite, ça fait que, oui, à l'étable, je faisais le strict minimum, puis je m'en revenais » (participant 10). Pour leur part, les participants 1, 3, 5, 8, 11, 12 et 13 mentionnent qu'ils ont parfois dû mettre leur travail de côté

pour s'occuper de leurs enfants, notamment « si la garderie est fermée » (participants 3 et 11), « quand il y en a un qui tombe malade » (participants 3 et 13) ou « quand ma conjointe a du travail » (participant 3). À titre d'exemple, le participant 1 raconte :

Souvent, je commence une tâche, mais là les besoins de la famille me ramènent à la maison et je ne peux pas finir mon travail... J'ai de la difficulté à estimer le nombre de temps qu'une tâche de travail demande et j'haïs ça pas finir un travail... donc oui, la famille a de l'impact sur mes tâches... Parfois, il te reste une tâche d'une heure à faire en tracteur et tu dois tout laisser tomber pour t'occuper des jeunes. Puis les deux jours d'après, il pleut et tu ne peux pas finir ton travail que tu aurais pu finir en une heure la veille.

Conflits relatifs au stress

La gestion de l'entreprise agricole affecte également la vie familiale lorsque ça ne se passe pas comme prévu, notamment « quand il y a un bris ou que les vaches sont malades » (participant 10), « quand ça va pas bien » (participant 7), quand « le travail n'est pas fini » (participant 1); « quand il y a de grosses dépenses ou de grosses pertes financières » (participant 2) ou « quand des animaux sont morts » (participants 2 et 5). Des participants mentionnent que lorsqu'ils sont stressés en raison du travail, cela affecte leur humeur à la maison en les rendant « marabout » (participants 1, 4 et 5), « irritable » (participant 3 et 5), « déplaisant » (participant 1, 4 et 6), ce qui engendre de l'impatience envers leurs enfants (participants 1, 3, 4, 5, 6 et 7). Par exemple, le participant 3 explique : « Je suis humain, quand je suis stressé, je suis moins patient... donc la délicatesse et la patience prennent le bord à cause du stress au travail ». Le participant 7, pour sa part, confie que « je le vois, des fois, que je ne suis pas assez patient avec eux. Fait que je trouve ça poche là. Je me sens poche dans ce temps-là ». Le participant 4, de son côté, a tendance à s'isoler lorsqu'il est stressé par le travail : « Ne me parle pas. Laisse-moi tranquille. [...] Souvent ma blonde ne me verra pas de la journée. Elle ne comprendra pas trop pourquoi, mais c'est parce que je suis stressé ». Un autre impact du stress engendré par le travail sur la vie familiale mentionné par les participants 1, 2, 7, 10, 11 et 13 est leur distraction envers ce qui se passe à la maison en temps réel parce qu'ils sont en train de réfléchir ou de ruminer au sujet de leur entreprise. Entre autres, le participant 7 partage : « je peux avoir moins de concentration, moins d'écoute, moins de présence d'esprit. [...] Des fois, le stress va presque l'emporter sur la famille ».

Les participants 1, 2, 6, 7, 9 et 12 sont d'avis que le stress engendré par le travail affecte la vie familiale et leurs relations avec leurs enfants. Par exemple, certains partagent : « Je suis pas mal certain que ça peut avoir un impact sur mes liens avec mes enfants. Puis je ne peux pas dire que c'est inconscient, mais ce n'est pas désiré » (participant 1); « Ce n'est pas agréable pour ma conjointe et mes enfants » (participant 2); « Je sens qu'ils le sentent, puis qu'ils le comprennent. Mais reste que c'est des enfants. Fait qu'ils ne peuvent pas faire plus que subir ce que je leur amène comme émotion » (participant 6); « Ça m'affecte beaucoup. Fait que tsé, tout ça vient jouer, c'est clair, dans ma relation avec mes enfants » (participant 7); « Ça a une grosse empreinte sur ma vie familiale » (participant 12). Ainsi, certains participants font des efforts pour que le stress généré par la gestion de leur entreprise ait le moins de conséquences possible sur leur vie familiale. Par exemple, le participant 2 raconte son vécu à ce sujet :

Une chose que je ne veux pas, c'est que mes enfants aient du stress financier. Si j'ai un stress financier, je ne veux pas qu'ils le sachent... [...]. Moi, je me souviens, quand j'étais jeune, mon père il avait... on a passé la crise de la vache folle quand j'étais jeune et je l'ai vécu ce stress-là. On est passé proche de la faillite et ce n'était pas drôle.

Les participants 1, 4, 6, 7 et 8 désirent également préserver leurs enfants et leur conjointe des impacts du stress : « J'ai peur que mon travail crée du stress chez mes enfants » (participant 1); « C'est sûr que quand tes enfants sont là, il faut que tu piles là-dessus et que tu fasses des efforts aussi. Ce n'est pas à eux d'écoper pour ça » (participant 4); « Moi, j'ai peut-être plus tendance, face à ma conjointe ou à mes enfants, de le garder en dedans » (participant 6); « Puis j'en parle avec ma blonde, mais là...Mais c'est ça, je ne veux pas lui transférer tout mon stress » (participant 7); « J'essaie de ne pas trop transparaître mon anxiété, si tu veux » (participant 8).

Comme le stress engendré par la gestion de l'entreprise agricole a des répercussions sur la vie familiale, certaines situations de la vie familiale suscitent du stress qui affecte le travail des participants. Seuls deux participants ont mentionné que le stress en lien avec la vie familiale les a affectés au travail. Par exemple, le participant 2 raconte :

Les journées où les choses vont moins bien, je ramène ça au travail un peu. Des conflits avec ma conjointe par exemple [...] je vais avoir ça dans la tête toute la journée. Sur mon tracteur, racler du foin, ce n'est pas très difficile mentalement. Ton cerveau, il peut rouler en maudit pendant que tu fais ça.

Tu fais juste ça, penser. Donc oui, tu peux ruminer longtemps. Puis, des fois, quand tu fais du travail qui est un peu plus dangereux physiquement, c'est très dangereux de pas être là à 100% mentalement et que tu as toujours une arrière-pensée en lien avec tes problèmes à la maison. Il faut faire très attention. Parfois, j'ai la vie de quelqu'un en jeu parce que c'est moi qui contrôle une machine et que lui, il est proche. Ça ne prend pas grand-chose, juste un moment d'inattention... J'essaye le moins possible d'amener les problèmes de la maison au travail...

Pour sa part, le participant 7 affirme : « c'est sûr que quand il y a un problème à la maison, bien, il s'en vient dans les jardins aussi, même si on ne devrait pas ».

Conflits relatifs aux comportements

Seuls deux participants vivent des conflits travail/famille relatifs aux comportements. D'abord, le participant 1 tente de concilier son rôle de protecteur qu'il se donne en tant que père et son désir de passer du temps avec ses enfants sur son lieu de travail. En effet, comme mentionné dans les caractéristiques de la tâche, le milieu agricole présente des dangers : « La ferme et la sécurité, c'est quelque chose qui me stresse... je dis que je ne veux pas d'enfant dans la cour, mais ce n'est pas vrai, j'ai un siège dans mon tracteur pour un enfant ». Il ajoute également que « je trouve que c'est un couteau à double tranchant. La famille versus la ferme, ça à des beaux (côtés)... comme ça peut être dangereux » (participant 1). Enfin, le participant 3 vit un conflit qui oppose la responsabilité qu'il se donne en tant que père de transmettre ses valeurs environnementales à ses enfants et les décisions qu'il doit prendre pour assurer la rentabilité de son entreprise : « pour être un bon père, je pense que je dois véhiculer des valeurs en lien avec l'environnement, mais je dois jongler avec des impératifs économiques qui ne sont pas compatibles avec les valeurs que je veux donner à mes enfants ».

Stratégies pour concilier le travail et la famille

Ce qui se dégage des propos des participants, c'est qu'ils tentent de mettre en place des stratégies pour réduire le temps passé au travail, au profit de temps passé en famille. Pour ce faire, les participants 1, 3, 5, 7, 10, 13 et 14 mentionnent qu'ils planifient ou réservent des moments qu'ils consacrent à leur famille. Par exemple, ça peut être d'aménager son temps de travail pour être disponible les matins, les soirs, les fins de semaine ou les jours fériés, comme le raconte le participant 10: « Réserver du temps, moi, je fais ça, je te dirais, justement quand mes filles sont en congé. Le samedi,

dimanche, s'ils ont une journée fériée dans la semaine ». De son côté, le participant 13 a plutôt aménagé son horaire de travail pour voir ses enfants les jours d'école : « j'ai modifié mon horaire de traite. Maintenant, je me lève à 3h45, 4 heures du matin. Je fais la traite pour être sûr d'être rentré à 6 heures et demie le matin pour préparer mon gars pour l'école » (participant 13).

À l'opposé, six participants mentionnent qu'ils essaient de prendre du temps en famille de manière spontanée ou quotidienne, sans nécessairement planifier ou réserver ces moments. Par exemple, les participants 2 et 5 racontent : « dès que j'ai une minute, je veux passer mon temps avec eux » (participant 2); « même si ce n'est rien qu'un 15-20 minutes entre deux jobs » (participant 5). La météo peut notamment servir d'occasion pour prendre du temps en famille selon le participant 14 : « Une journée après la pluie, s'il fait beau l'été, je vais partir avec les jeunes, aller au lac. Prendre deux heures, une heure. Au moins, prendre du temps. Il faut tu te forces à prendre du temps ».

Par ailleurs, les participants 1, 3, 5, 9, 10, 13 et 14 ont pour stratégie de profiter des périodes de travail moins intensives pour passer beaucoup de temps en famille. Par exemple, pendant l'hiver, « j'essaie bien gros de justement, quand mes filles sont à la maison, je n'irai pas réparer quelque chose à l'étable si je ne suis pas obligé, là. Je vais faire le strict minimum » (participant 10); « en décembre et en janvier, je risque d'arrêter le travail et en profiter avec la famille » (participant 3); « l'hiver, là je m'assois sur le sofa, on écoute un film ensemble, jusqu'à 20 h. Comme je t'ai dit, l'hiver, je suis là beaucoup plus là que l'été » (participant 14); « le temps des fêtes, pour nous c'est toujours bien familial parce que l'ouvrage à la ferme n'est vraiment pas trop présent » (participant 1).

Une autre stratégie mentionnée par les participants 3, 4, 10 et 13 est de moderniser l'entreprise. Le participant 3 explique que cela ferait en « sorte de rendre plus efficace certaines tâches ou d'automatiser certaines choses pour me libérer du temps ». Le participant 4 mentionne que cela est un moyen pour « que les animaux puissent avoir encore les mêmes soins ou de meilleurs soins, puis que moi je puisse passer un peu moins de temps dans l'étable ». Pour se libérer du temps, les participants 3, 4, 5, 6, 11,

12 et 14 considèrent qu'une autre stratégie serait de pouvoir déléguer certaines tâches. Notamment, le participant 14 confie certaines tâches à un garagiste :

La machinerie, s'il y a quelque chose de brisé puis je vois que c'est trop compliqué... Je sais que je serais capable de le faire, mais ça va me prendre deux jours à le faire. Puis au pire, je vais l'amener au garage, je vais lui dire « répare-moi ça ». Le lendemain, je vais revenir le rechercher. Ça va être réparé mieux fait que moi puis je vais être sûr que c'est bien fait. Je suis capable déléguer les choses de même, là. C'est le temps, concilier travail et famille, l'été, c'est compliqué.

De son côté, le participant 3 considère que s'il pouvait compter sur un associé, cela l'aiderait à se libérer du temps pour la famille : « Si j'avais un modèle d'affaires plus gros qui me permettrait d'avoir un associé, je pense que ça serait vraiment moins compliqué pour moi d'avoir des vacances ». Le participant 2, pour sa part, peut compter sur des associés et cela est une stratégie efficace selon lui : « Souvent, si je dois prendre un congé pour m'occuper d'un jeune, je peux me libérer vu qu'il y a aussi mon frère et mon père qui travaillent sur la ferme ». Le participant 4 avait un employé, mais considère maintenant en faire plutôt son associé pour lui permettre d'avoir plus de temps libre :

Tu vois, je suis en réflexion pour savoir si c'est possible d'intégrer mon employé comme actionnaire dans l'entreprise agricole lorsqu'il va avoir fini son cours. Parce que quand tu tombes deux propriétaires, c'est super différent. Tu as une fin de semaine sur deux de travail et tu sépares l'ouvrage à deux... là depuis que mon employé a recommencé l'école au début de l'automne (il y a 6 mois), moi je n'ai pas pu prendre de congé. Je dois travailler tous les jours. On commence à avoir hâte qu'il revienne moi et ma conjointe... D'ailleurs, on vient de regarder avec lui la possibilité qu'il puisse venir travailler une fin de semaine dans pas très longtemps pour que moi et ma conjointe on puisse partir en camping.

Les participants 4, 5 et 12 considèrent également qu'avoir un employé est une bonne stratégie pour passer plus de temps en famille. Par exemple, le participant 12 raconte : « on a engagé quelqu'un. Bien déjà, je suis capable, je viens passer une heure avec mes enfants. Et tu vas les porter à la garderie. Tu es capable de passer un peu plus de temps avec ».

Le participant 12 souligne par ailleurs que la possibilité de confier ses enfants à une garderie ou un Centre de la petite enfance facilite la conciliation travail/famille : « quand tu n'as pas ces éducatrices-là, tu ne peux pas faire évoluer ton entreprise chez vous. Elles sont aussi importantes que ton employé que tu as dans l'étable. Même, si

ce n'est pas plus. Parce qu'elles éduquent tes enfants ». Pouvoir confier ses enfants à la garderie est ainsi une stratégie puisque le fait de ne pas en avoir ou le fait qu'elle soit fermée engendre des conflits travail/famille selon les participants 3, 4, 7, 10, 11 et 13.

Les participants 3, 5 et 14 ont comme stratégie de répartir les rôles entre leur conjointe et eux. Cette stratégie vise à éviter les conflits travail/famille puisqu'il est clair pour eux lequel travaille et lequel est responsable des enfants. Par exemple, le participant 3 et sa conjointe ont un emploi et ont déterminé ensemble un horaire de travail. Ainsi, certains jours, la responsabilité du participant 3 est de s'occuper des enfants :

Quand ce n'est pas ma journée de travail, bien je n'ai juste pas à me préoccuper du travail parce que je ne peux pas travailler, c'est la journée de travail à ma blonde. Moi, c'est quelque chose qui me fait du bien parce que je suis un peu forcé de ne pas penser au travail. [...] La journée en alternance pour le travail, c'est vraiment juste parce que le plus jeune ne va pas encore à la garderie. [...] Avant qu'on se donne cette routine-là de jour de travail, je pouvais passer des heures à faire des recherches, des téléphones et répondre à des courriels avec le petit dans les bras.

Les conjointes des participants 5 et 14, pour leur part, sont des femmes au foyer et s'occupent des enfants à temps plein pour permettre aux agriculteurs de se consacrer davantage à leur travail : « bien ça prend quelqu'un qui va gérer les enfants sept jours/semaine ou tsé, pratiquement là. Mais c'est ça. C'est sûr qu'il faut que ta copine soit d'accord » (participant 5); « Ben moi, ma blonde ne travaille pas à l'extérieur, elle est à la maison. On a pris cette décision-là quand on a eu notre premier enfant » (participant 14).

Une dernière stratégie identifiée par les participants 1 et 14 pour concilier le travail et la famille est d'amener leurs enfants au travail : « On sort avec les enfants et on fait des tâches du travail avec eux. [...] Le fait de conjuguer le travail et la famille fait en sorte que j'ai moins l'impression que le travail impacte mon engagement auprès de mes enfants » (participant 1); « Ils me suivent. Parce que veux, veux pas, si tu veux vivre avec tes enfants ou les voir un peu, si tu travailles sans eux autres, tu ne les verras jamais, là » (participant 14). Par ailleurs, tous les participants ont mentionné passer du temps au travail avec leurs enfants, sans explicitement affirmer qu'il s'agissait d'une stratégie de conciliation travail/famille, comme il est possible de le constater dans la section 3.3 « caractéristiques de la tâche ».

Perception du stress ressenti en relation avec la conciliation travail/famille

La conciliation travail/famille, en comparaison avec le travail et la famille pris individuellement, est ce qui engendre le plus de stress dans leur vie selon les participants 3, 5, 6, 7, 10, 13 et 14. À ce sujet, le participant 5 indique : « un ou l'autre ne me stresse pas, mais c'est d'arriver dans mon temps. C'est sûr que d'un côté ou de l'autre, il y en a qui vont être déçus. Tsé, c'est ce bout-là moi, que je trouve plate ». Le participant 10 affirme également son désir de ne négliger aucune de ces sphères de sa vie, bien que cela soit irréaliste : « Je te dirais la conciliation. Parce que justement, je ne veux pas négliger nulle part. Tsé, puis j'essaie de toujours être le plus possible partout, mais je ne peux pas » (participant 10).

Synthèse des caractéristiques relatives à l'environnement

Les résultats dégagés dans cette section permettent de mieux comprendre les caractéristiques relatives à l'environnement qui affectent l'engagement paternel des agriculteurs. En effet, certains facteurs déterminent les choix des participants relativement à la conciliation de leur rôle d'agriculteur et leur rôle de père. Ainsi, la conciliation travail/famille implique d'abord des enjeux relatifs au temps puisque l'aménagement du temps de travail des agriculteurs dépend en grande partie du fait que leur métier est plutôt saisonnier. En effet, les participants peuvent davantage s'engager auprès de leurs enfants pendant la saison hivernale puisque leur travail requiert moins d'heures d'investissement que pendant les périodes des semences, des vèlages et des récoltes. Par ailleurs, l'aménagement du temps de travail repose aussi sur les conditions météorologiques ainsi que les besoins du bétail. Les participants considèrent ainsi que leur métier d'agriculteur implique des impératifs qui doivent être priorités à certaines responsabilités paternelles. D'ailleurs, à l'accouchement de leur conjointe, aucun congé paternité en lien avec l'entreprise agricole n'a été pris par l'ensemble des participants puisqu'ils y ont tous travaillé dans le jour, voire les heures, ayant suivi la naissance de leurs enfants. Les participants qui occupent un emploi en plus de leur entreprise agricole se sont prévalus d'un congé paternité ou parental auprès de leur employeur, mais déclarent avoir consacré ce temps à leur travail agricole. Pour concilier leurs responsabilités paternelles et leurs responsabilités professionnelles, les participants ont notamment pour stratégies d'amener leurs

enfants au travail, ce qui leur permet de passer du temps avec ces derniers et de leur transmettre des connaissances ainsi que des valeurs. Certains cherchent également à réduire les heures passées au travail en engageant de la main-d'œuvre, en comptant sur un associé ou en modernisant leur entreprise.

La conciliation travail/famille implique ensuite des enjeux relatifs au stress. En effet, les participants désirent préserver leurs enfants des répercussions du stress qu'ils vivent en lien avec leur travail. Néanmoins, le stress les amène parfois à être moins patients avec leurs enfants, à être distraits dans les moments passés avec ces derniers ou même à s'isoler de leur famille. Ainsi, les enjeux et les imprévus qui touchent la prospérité financière de l'entreprise agricole affectent leur engagement paternel. Le fait de pouvoir compter sur un réseau social est un facteur environnemental qui pourrait atténuer les effets du stress. À ce sujet, les participants sont soutenus par leur conjointe, les membres de leur famille élargie et quelques professionnels (p. ex., service de garde, garagiste) pour prendre en charge certaines responsabilités familiales et tâches agricoles. Il est tout de même possible de constater que plusieurs participants ont un réseau de soutien restreint qui repose principalement sur les membres de la famille proche. Considérant que, pour plusieurs participants, l'entreprise agricole est étroitement liée à la famille (implication de la conjointe dans l'entreprise, reprise de la ferme familiale, association avec un membre de la famille proche), il peut être difficile pour eux de confier les problèmes de nature professionnelle et personnelle à ces personnes qui sont étroitement impliquées.

Enfin, la conciliation travail/famille implique des enjeux relatifs aux comportements chez quelques-uns des participants, tel que la responsabilité paternelle d'assurer la sécurité de ses enfants. Or, le fait d'élever ses enfants à proximité de l'entreprise agricole et de les impliquer dans le travail entre en conflit avec l'engagement paternel puisque le milieu agricole comporte plusieurs dangers. Élever ses enfants en milieu rural et exploiter une entreprise agricole est un moyen pour eux de transmettre à leurs enfants des valeurs environnementales, une responsabilité paternelle qu'ils se donnent. Or, pour assurer la rentabilité de l'entreprise, le rôle d'entrepreneur amène parfois un des participants à agir à l'encontre de ses valeurs, ce qui affecte son engagement

paternel. Le Tableau 4 ci-dessous présente la synthèse des thèmes dégagés dans les propos des participants.

Tableau 4

Synthèse des thèmes dégagés concernant les caractéristiques relatives à l'environnement

Axes : caractéristiques relatives à l'environnement		
Rubriques	Sous-rubriques	Thèmes
Précarité financière et instabilité d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus suffisants pour vivre de l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise de la ferme familiale • Avoir une ferme dans un secteur d'activité sous gestion de l'offre
	<ul style="list-style-type: none"> • Revenus insuffisants pour vivre de l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer son entreprise agricole • Occuper un deuxième emploi
Soutien du réseau social	<ul style="list-style-type: none"> • Appui émotionnel provenant du réseau de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • Se tourner vers la famille • Se tourner vers les amis et les autres travailleurs du milieu agricole • Recourir aux services offerts par les professionnels de la santé • Compter sur un réseau restreint
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui du réseau social dans les tâches 	<ul style="list-style-type: none"> • Être soutenu dans les responsabilités familiales • Être soutenu dans les tâches agricoles
Les congés parentaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • S'absenter complètement du travail agricole est impossible • Réduire le temps de travail est possible selon la période de l'année
	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi en dehors de l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Profiter des congés pour travailler sur l'entreprise agricole

Caractéristiques de la tâche	<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies pour diminuer les conflits travail/famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier des moments en famille ou faire preuve de spontanéité • Profiter des périodes de travail moins intensives (l'hiver) pour passer du temps en famille • Moderniser l'entreprise • Déléguer des tâches • Amener les enfants au travail • Utiliser les services d'une garderie • Répartir les responsabilités avec sa conjointe
	<ul style="list-style-type: none"> • Le stress ressenti en relation avec la conciliation travail/famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Désir de ne négliger ni le travail ni la famille
	<ul style="list-style-type: none"> • La place de la famille dans le travail agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Percevoir la famille comme indissociable de l'entreprise agricole
	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail agricole chez les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Amener les enfants à se développer par l'entremise du travail • Éviter que les enfants se sentent coincés par le travail
	<ul style="list-style-type: none"> • La privation des enfants à certains services/loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir droit à peu de services • Être confrontés à l'isolement
	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace et la nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir plus de liberté • Exposer ses enfants à la nature
	<ul style="list-style-type: none"> • La dangerosité du milieu agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper le danger • Sensibiliser les enfants aux dangers

Stratégies pour la gestion du stress

Pour les aider à gérer leur stress, les participants ont développé des stratégies. Il a été possible d'en dégager sept dans leur discours : 1) passer du temps en famille, 2) vivre le moment présent, 3) en parler, 4) se raisonner, 5) essayer de trouver des solutions, 6) pratiquer un loisir, 7) socialiser avec d'autres agriculteurs. Il est à noter qu'il y a des participants qui combinent ces différentes stratégies, qui alternent entre l'une et l'autre, et que certains n'en ont pas mentionné (participants 5, 9 et 14).

La stratégie qui est utilisée par le plus grand nombre de participants est celle de passer du temps en famille. En effet, les participants 1, 2, 4, 6, 7, 10 et 11 mentionnent, entre autres, que « Si je passe du bon temps avec ma famille, j'arrive à pas penser à mon stress » (participant 1), « C'est sûr jouer avec mes enfants, c'est étonnant, mais ça c'est assez libérateur aussi » (participant 6), « Quand je suis avec ma petite fille, je m'occupe d'elle. Ça me permet de me déconnecter » (participant 11). Pour diminuer leur stress, les participants 1, 2 et 7 précisent qu'ils ont besoin de ne plus penser à leur travail quand ils passent du temps en famille. Pour y parvenir, le participant 2 « essaie de mettre mon cellulaire de côté le soir dans une pièce et d'aller voir mes enfants. J'essaie de mettre le reste de côté, je veux plus me faire déranger ». De son côté, le participant 7 explique :

Je vais te dire que tsé, je ne décroche pas souvent avec ma famille [...] Ça m'est arrivé cet été, là, puis j'étais content en tabarouette. Puis tsé, je me souviens d'avoir dit à ma blonde eille, je me sens en bien, là, tsé. Je me sens présent, là, tsé. Fait que ça m'arrive de décrocher, mais ça n'arrive pas souvent.

Pour l'aider à vivre le moment présent, le participant 3 a « essayé un moment de faire de la méditation de pleine conscience. [...] C'est quelque chose qui me fait du bien, mais souvent je retombe dans le pattern de toujours penser au travail et d'oublier de faire cette méditation-là ».

Une stratégie qui aide les participants 2, 3, 4, 7 et 13 est de parler de ce qui génère du stress dans leur vie, notamment avec leur conjointe : « j'en parle avec ma blonde. [...] D'en jaser avec elle, ça aide » (participant 7). Il est à noter que, pour certains, ce n'est pas eux-mêmes qui initient la conversation sur le sujet, mais plutôt leur conjointe, tel que le raconte le participant 2 : « elle le voit et me demande s'il y a quelque chose qui trotte dans ma tête. On va en parler ». Le fait d'en parler avec quelqu'un permet

d'ailleurs aux participants de se raisonner face à un problème ou d'essayer d'y trouver des solutions, ce qui constitue deux autres stratégies utilisées par des agriculteurs pour diminuer leur niveau de stress. À ce sujet, le participant 3 indique que « ma blonde est très terre à terre et elle va me parler calmement en me proposant des solutions. C'est quelque chose qui m'aide beaucoup ».

D'autres participants ont aussi pour stratégie de se raisonner par eux-mêmes. Par exemple, un participant a tendance à remettre le problème en perspective :

On avait eu comme une petite tragédie dans la famille, puis depuis ce temps-là, pff! On dirait que pour moi, c'est comme moins grave. Tsé, si ça va bien, tsé, je fais mon possible. Puis si la vache, elle meurt : bien elle meurt. Puis si je fais faillite : bien, ils viendront saisir. Tsé, je veux dire, j'ai encore ma blonde, mes enfants, puis le congélateur est plein (participant 10).

Le participant 8, de son côté, se dit à lui-même : « On ne peut pas maîtriser rien, on va laisser ça aller, puis on verra », tandis que le participant 2 explique : « je vais avoir une réflexion interne avec moi et je vais regarder qu'est-ce que je contrôle et qu'est-ce que je ne contrôle pas... J'essaie de remettre en perspective la situation ». Les participants 2, 3, 7, 12 et 13 ont pour stratégie d'essayer de trouver des solutions au problème qui génère du stress dans leur vie. Les participants 7 et 13 ont d'ailleurs pour outil de mettre par écrit leurs réflexions ou les choses qu'ils ne doivent pas oublier. Voici comment un des participants en témoigne :

Moi, ça tourne. Mais j'essaie de tourner ça, admettons, en de quoi de concret, admettons, une piste de solution. Tsé, ce n'est peut-être pas « la » solution, mais je me donne des pistes de solution. Pour telle affaire, tu feras telle affaire. Puis des fois, ça a l'air bien niais, mais juste de le marquer sur un papier. Je prends une feuille, je l'écris. Tsé « ça, je pense, je vais faire ça de même. » C'est-tu ça la bonne réponse? Je ne sais pas, mais je l'écris, on aurait dit que je me sors cette idée-là, je le mets sur écrit, c'est ça, ça m'allège un peu le cerveau (participant 13).

Une autre stratégie identifiée par des participants est de pratiquer un loisir tel que la guitare (participant 1), un sport (participants 3 et 13) et jouer à des jeux vidéo (participant 6). De leur côté, deux participants ont affirmé qu'« être en contact avec d'autres agriculteurs » (participant 11) les aidait à diminuer leur stress : « c'est peut-être le côté que j'ai en socialisant versus une personne qui est toujours sur son entreprise » (participant 8).

DISCUSSION

Ce chapitre permet de faire ressortir les principaux résultats qui ont été présentés dans la section précédente, et ce, dans le but d'atteindre les quatre objectifs poursuivis par cette recherche doctorale. Pour ce faire, les résultats ont été analysés en prenant appui sur les modèles et théories retenus dans le cadre théorique de cette recherche, puis ont été mis en relation avec les résultats de recherches antérieures qui ont notamment été abordées dans le premier chapitre. Ainsi, la discussion porte d'abord sur les formes d'engagement paternel chez les agriculteurs. Puis, les liens entre la masculinité et les formes d'engagement paternel sont explorés. Ensuite, les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs en lien avec leur engagement paternel y sont décrits. Enfin, les facteurs qui influencent le stress ressenti par les agriculteurs sont identifiés.

Les formes d'engagements paternels

Cette thèse doctorale a pour premier objectif de décrire les formes d'engagement paternel chez les agriculteurs. À cet effet, les résultats de cette étude démontrent qu'il existe une hétérogénéité de visions singulières chez les participants quant aux rôles qu'ils s'attribuent à titre de pères. En effet, bien que les agriculteurs rencontrés aient une vision multidimensionnelle de leur engagement paternel, les responsabilités qu'ils se donnent en tant que pères ne se manifestent pas de manière homogène.

L'essence de la paternité : avoir une présence active auprès des enfants

Il se dégage des propos des participants que la présence active auprès de leurs enfants est l'essence même de ce qui constitue leur engagement paternel et est le principal déterminant de leur sentiment de compétence parentale selon le modèle de Turcotte et Gaudet (2009). En effet, c'est cette représentation de l'engagement paternel qui guide les responsabilités qu'ils se donnent ainsi que leurs actions. Pour les agriculteurs rencontrés, être présents pour leurs enfants implique d'être en interaction directe avec eux. Cela rejoint d'ailleurs la conceptualisation de l'engagement paternel de Dubeau, Devault et Paquette (2009), pour qui cet engagement peut prendre la forme d'une présence directe ou indirecte auprès de l'enfant. À cet effet, les participants ne renient pas l'importance de la présence indirecte, celle-ci étant principalement rattachée à leur rôle de pourvoyeur. Cependant, leurs propos montrent que la présence directe est plus

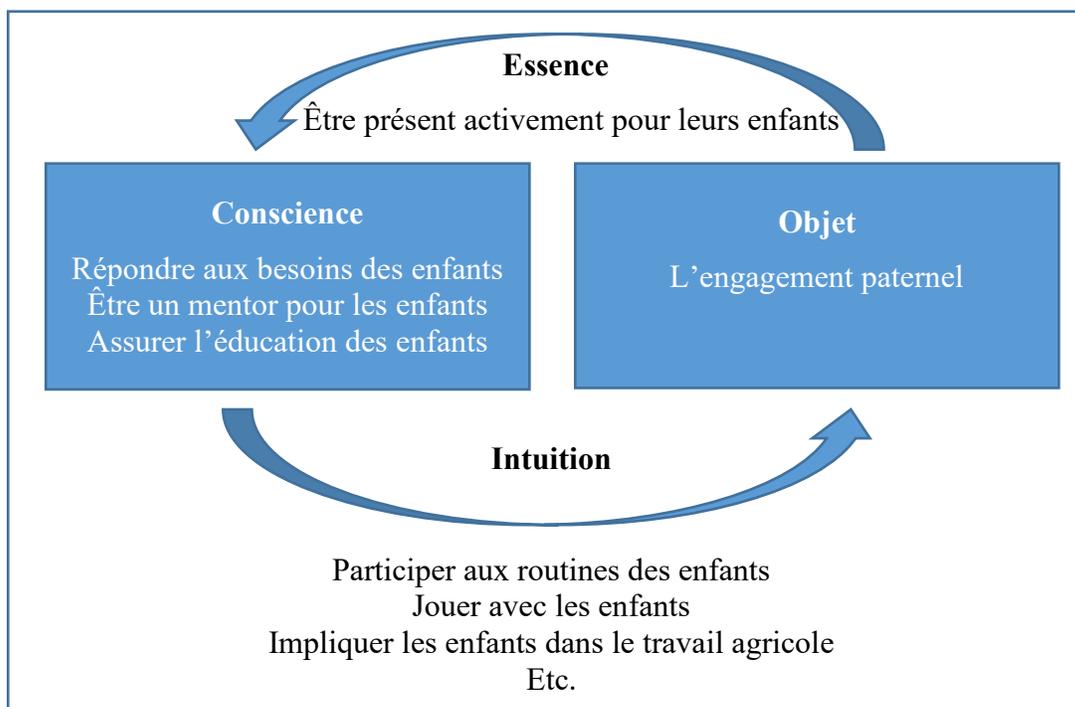
significative pour eux, car elle est directement rattachée à la satisfaction qu'ils ont d'eux-mêmes quant à leur engagement paternel. La notion de présence avait d'ailleurs été soulevée par les participants lorsqu'ils ont abordé le rapport qu'ils avaient avec leur propre père dans l'enfance. En effet, selon leurs propos, la fréquence de la présence de leur père à la maison a affecté la qualité de leur relation avec ce dernier. Cette critique vient d'ailleurs rejoindre l'étude d'Allan *et al.* (2021) selon laquelle les agriculteurs avaient le désir de ne pas reproduire certains comportements plus traditionnels provenant de la figure paternelle à laquelle ils ont eu droit dans l'enfance, notamment celui de vouloir s'investir dans les activités de soins aux enfants. Les participants dont le père était agriculteur ont d'ailleurs souligné que la proximité entre le travail et la maison est un élément qui a favorisé leur relation avec leur père dans la mesure où ils ont pu passer du temps avec lui au travail. La proximité du travail agricole avec la sphère familiale (Pelletier, 2014; Roy *et al.*, 2014) apparaît dès lors comme un élément pouvant être favorable à l'engagement paternel. En ce sens, plusieurs des agriculteurs rencontrés semblent davantage se rattacher aux récits de « la petite entreprise » et au récit « axé sur la communauté » proposé par Dreby *et al.* (2017), puisqu'ils mentionnent que la contribution de tous les membres de leur famille est nécessaire à la viabilité économique de leur entreprise agricole, et que certains soulignent l'importance d'avoir une entreprise enracinée dans la communauté.

Toujours en lien avec la présence, certains participants ajoutent que, pour eux, être présents ne doit pas se limiter à la présence au domicile, mais qu'elle doit inclure une participation à la vie sociale de leurs enfants. Cette perception se détache d'ailleurs des pratiques paternelles plus traditionnelles qui visent principalement à transmettre aux enfants le métier d'agriculteur (Brandth et Overrein, 2013). Pour ces participants, l'engagement paternel repose sur la présence active auprès de leurs enfants et prend la forme de différentes responsabilités qu'ils s'attribuent, soit de répondre à leurs besoins, d'être un mentor pour eux et d'assurer leur éducation. Il a ainsi été possible de dégager l'origine transcendantale du phénomène de l'engagement paternel des agriculteurs ayant participé à cette étude, laquelle est représentée dans la Figure 4. Il s'agit d'un résultat novateur puisque aucune recherche ne semble s'être attardée

jusqu'à ce jour à identifier l'essence que les agriculteurs attribuent à l'engagement paternel.

Figure 4

Origine transcendantale du phénomène de l'engagement paternel



La Figure 4 ci-dessus présente donc les différents éléments issus de la phénoménologie et les éléments qui les constituent selon les résultats dégagés des propos des participants. D'abord, l'essence placée en haut de la figure réfère à ce qui constitue l'objet selon la perception d'un individu. Pour les agriculteurs participants, l'essence de l'engagement paternel s'avère ainsi être la responsabilité d'être présent activement pour leurs enfants. Ensuite, les participants avaient conscience de se donner certaines responsabilités en tant que pères, lesquelles s'inscrivaient dans l'essence même de l'engagement paternel : répondre aux besoins des enfants, être un mentor pour eux et assurer leur éducation. Enfin, ces responsabilités qu'ils ont conscience de se donner les mènent ainsi à agir avec intuition et donc, à adopter certains comportements qui constituent des manifestations de leur engagement paternel, dont participer aux routines des enfants, jouer avec eux et les impliquer dans le travail agricole.

Répondre aux besoins physiologiques de leurs enfants

Parmi les formes d'engagement paternel, répondre aux besoins physiologiques des enfants (s'assurer qu'ils soient nourris, logés, vêtus, en santé, en sécurité) a été mentionné par tous les participants. D'abord, cela signifie pour eux de procurer un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de la famille. Certains ont indiqué que cela implique de s'investir dans l'entreprise agricole pour assurer sa rentabilité, alors que pour d'autres, cela signifie d'occuper un second emploi. Plusieurs participants mentionnent néanmoins vivre une insatisfaction relative aux contradictions engendrées par cette forme d'engagement paternel sur leur présence active auprès de leurs enfants. En effet, les caractéristiques propres au travail agricole et la posture d'entrepreneur des agriculteurs impliquent d'investir du temps dans l'entreprise. Ainsi, l'aménagement du temps de travail, l'un des déterminants de l'engagement paternel selon Turcotte et Gaudet (2009), a un impact direct sur la présence qu'ils assurent auprès de leurs enfants. Il se dégage des propos des participants que les impératifs du travail passent souvent en priorité sur le temps consacré aux enfants et à leurs soins directs (dans la mesure où il n'y a aucune nécessité). Parmi les caractéristiques de l'environnement global, le soutien du réseau social (Turcotte et Gaudet, 2009) est d'ailleurs un déterminant qui influence l'engagement paternel des participants. En effet, plusieurs indiquent compter sur leur conjointe, leur famille élargie ou même un service de garde pour pallier leurs indisponibilités pour assurer les soins (s'occuper des enfants au quotidien ou en cas de maladie, réaliser les routines du lever ou du coucher, etc.). Ce résultat est donc en cohérence avec celui de l'étude d'Offer et Kaplan (2021) selon lequel l'engagement des pères auprès des enfants varie généralement selon le travail, et non l'inverse. De plus, cela rejoint également l'étude d'Allan *et al.* (2021) qui montrait que les agriculteurs trouvaient difficile d'atteindre leur objectif d'adopter des rôles paternels moins traditionnels.

Ensuite, une des caractéristiques de l'environnement agricole est sa proximité avec l'environnement familial, ce qui crée un risque pour la sécurité des enfants selon les propos des agriculteurs. Ainsi, répondre aux besoins physiologiques de leurs enfants signifie également d'anticiper les accidents pouvant survenir et de mettre en place des moyens pour les éviter, comme assurer une surveillance étroite de leurs enfants et les

sensibiliser aux dangers. Par ailleurs, assurer la sécurité des enfants est une responsabilité qui revient principalement aux pères selon quelques participants. Il s'avère néanmoins que le contexte agricole et les dangers qu'il présente pour les enfants peuvent provoquer un conflit relatif aux comportements. En effet, un participant se sent déchiré entre son désir de passer du temps avec ses enfants sur son entreprise agricole et la responsabilité qu'il se donne d'assurer leur sécurité.

Enfin, répondre aux besoins physiologiques se traduit également pour les participants par leur implication dans les soins directs aux enfants et l'accomplissement des tâches ménagères. Certains ont ainsi mentionné qu'ils préparent des repas, donnent le biberon, participent aux routines du lever ou du coucher, etc. Il se dégage néanmoins de leurs propos que c'est généralement la conjointe qui assure cette responsabilité, et ce, peu importe le statut d'emploi de cette dernière. Ce résultat rejoint ceux de l'étude de Robinson (2004) qui mettent en lumière le fait que les mères consacrent plus de temps aux enfants que les pères, bien que cet écart en termes de temps investi soit en diminution. En effet, cette responsabilité parentale est davantage dévolue à la mère, bien que les participants précisent qu'elle soit partagée dans une visée d'entraide et d'équité, mais aussi en fonction des forces et des disponibilités de chacun. Il semble donc que le partage des responsabilités parentales est influencé, entre autres, par l'attitude et les croyances à l'égard des rôles de genre qu'ont les participants (Turcotte et Gaudet, 2009). Il s'avère notamment que les participants dont la conjointe est mère à la maison (en congé maternité ou femme au foyer) en profitent pour s'engager davantage dans leur entreprise agricole, ce qui entraîne en contrepartie un désengagement en lien avec les soins physiologiques prodigués aux enfants. Cela est d'ailleurs en cohérence avec les conclusions de Turcotte et Gaudet (2009) qui mentionnaient que l'engagement des pères, en ce qui concerne les dimensions instrumentales (p. ex., soins physiques), est généralement plus élevé lorsque la conjointe occupe un emploi.

L'âge des enfants a également un impact sur l'engagement des pères dans les besoins physiologiques prodigués à ces derniers. En effet, des participants considèrent avoir une responsabilité limitée dans la réponse aux besoins physiologiques dans les premiers moments de vie de l'enfant. Ce discours concorde avec la vision de la

paternité émise dans les années 1990 voulant que la mère ait une relation exclusive avec l'enfant dans les premiers moments suivant la naissance (Knibiehler, 2001). Les connaissances scientifiques actuelles ne soutiennent cependant plus ce discours. En effet, une méta-synthèse de Shorey et Ang (2019) montre qu'un fort engagement des pères auprès de leurs enfants dans les premières années de vie aurait un effet positif sur leur sentiment de compétence parentale. Bref, il semble que le statut d'emploi de la conjointe et l'âge des enfants sont des caractéristiques relatives à la famille qui influencent l'engagement paternel de certains participants.

Répondre aux besoins socioémotionnels de leurs enfants

Une autre forme d'engagement paternel qui ressort des propos des participants est de répondre aux besoins socioémotionnels de leurs enfants. Ceux-ci décrivent cette forme d'engagement comme la manifestation de gestes et de paroles d'affection ou d'encouragement envers leurs enfants, mais également comme l'adoption de certaines attitudes envers eux (p. ex., patience, écoute, empathie). Ce résultat avait d'ailleurs été soulevé dans une étude réalisée auprès d'agriculteurs norvégiens (Brandth, 2019b). Les participants laissent également entendre que cet engagement contribue à établir une relation positive avec leurs enfants, ce qui rejoint la notion du père post-moderne de Quéniart (2002), dans laquelle la relation avec l'enfant est perçue comme primordiale puisqu'elle engendre une satisfaction sur les plans personnel et relationnel. Cette forme d'engagement implique ainsi d'être présents activement auprès des enfants et d'interagir directement avec ces derniers, ce qui renvoie à l'essence de l'engagement paternel. Cette forme d'engagement contraste par ailleurs avec la relation que les participants semblent avoir eue avec leur propre père dans l'enfance. En effet, peu ont indiqué avoir bénéficié d'une relation qui laissait place aux émotions. Cela est d'ailleurs cohérent avec l'adoption d'un engagement paternel plus traditionnel dans lequel le père est généralement absent de la sphère affective et relationnelle des enfants (Forget, 2005). De plus, aux dires de quelques participants, il semble que les conjointes sont davantage impliquées dans le soutien affectif des enfants, notamment en raison d'une plus grande facilité pour ces derniers de se confier à leur mère. Cette perception ne serait pas étrangère au fait que le soutien affectif est toujours socialement perçu comme un comportement davantage en lien avec la

féminité en milieu rural (Annes et Handfield, 2019; Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014; Silva, 2022; Vayro *et al.*, 2019). Ce résultat concorde avec l'un des déterminants identifiés par Turcotte et Gaudet (2009), soit que l'attitude et les croyances à l'égard des rôles de genre influencent l'engagement paternel.

Être un mentor pour ses enfants

Les participants sont également présents activement auprès de leurs enfants afin de leur inculquer des valeurs et de leur transmettre des passions. Ces responsabilités qu'ils se donnent témoignent d'une autre forme d'engagement paternel qui pourrait être désigné comme être un mentor pour ses enfants. Être un mentor, pour les participants, signifie entre autres d'être un modèle en agissant en adéquation avec leurs valeurs et en les incarnant. De plus, une autre façon pour eux d'agir à titre de mentor est d'impliquer leurs enfants dans le travail agricole en les amenant avec eux au travail. En effet, les participants mentionnent que leur intention est de transmettre à leurs enfants leur passion pour l'agriculture, la nature et l'environnement, mais aussi de les amener à développer des valeurs qu'ils jugent importantes, telles que l'autonomie, la débrouillardise et l'entraide. Les participants considèrent par ailleurs qu'élever leurs enfants en milieu rural est favorable pour ces derniers, puisque ce mode de vie agraire offre une certaine liberté et un contact privilégié avec la nature. Ce résultat est cohérent avec les études de Dreby et Carr (2019) ainsi que de Rissing *et al.* (2021), qui montraient que le fait d'élever un enfant dans un milieu agricole était perçu par plusieurs agriculteurs comme bénéfique au développement des enfants, notamment en termes d'écologie, de liens avec la nature et de compétences relatives au monde du travail. Ainsi, certains participants confient à leurs enfants des tâches à leur mesure, en s'assurant que cela demeure pour le plaisir. Jouer avec leurs enfants est d'ailleurs un moyen pour tous les participants d'agir comme mentor auprès d'eux. Pour quelques participants les jeux et les loisirs qu'ils ont partagés avec leurs propres pères dans l'enfance demeurent de bons souvenirs qu'ils aimeraient vivre avec leurs propres enfants. La plupart des participants ont d'ailleurs témoigné de la reconnaissance envers leur père pour les valeurs et les connaissances transmises, et ont souligné leur désir de transmettre ces mêmes valeurs à leurs propres enfants. Le rôle de mentor était

donc une forme d'engagement paternel que plusieurs pères des participants ont joué dans l'enfance de ces derniers. Au contraire, un participant n'ayant pas partagé de loisirs avec son père et n'ayant pas développé une bonne relation avec lui mentionne son désir d'éviter de reproduire ce modèle avec ses propres enfants. Il semble ainsi que le rapport au père dans l'enfance est un déterminant de l'engagement paternel du modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel de Turcotte et Gaudet (2009) qui influence le rôle de mentor que les participants jouent auprès de leurs enfants. De plus, il est possible de constater que les rôles de transmetteur d'un savoir agraire et de guide moral, traditionnellement attendus dans les rôles paternels en milieu rural (Deslauriers *et al.*, 2009; Lamb, 2000), cèdent le pas à celui de mentor qui englobe l'ensemble des sphères de vie de l'enfant.

Assurer l'éducation de leurs enfants

Une responsabilité paternelle que se donnent des participants est celle d'éduquer leurs enfants. Cette forme d'engagement passe non seulement par des interactions directes avec leurs enfants, mais aussi par les pouvoirs formels et informels partagés au sein du couple en ce qui a trait à la prise de décisions relatives aux enfants (Turcotte et Gaudet, 2009). Dans les interactions directes, les participants considèrent qu'il est de leur responsabilité de transmettre à leurs enfants des connaissances, notamment en lien avec la nature et avec le travail agricole, mais aussi de leur apprendre certaines habiletés dans les sports. Selon eux, leur rôle consiste également à accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages, par exemple en les encourageant et en les laissant commettre des erreurs. Des participants endossent également la responsabilité d'assurer la discipline, laquelle renvoie selon eux à l'autorité parentale. Cette responsabilité qu'ils se donnent semble par ailleurs avoir des retombées sur la relation établie avec leurs enfants. En effet, alors que certains participants veulent établir des liens forts basés sur l'amitié et la complicité, d'autres craignent qu'une relation amicale nuise à leur autorité parentale. Il semble ainsi que certains participants vivent une certaine confrontation entre les nouveaux engagements paternels associés à la socialisation des enfants et les rôles plus traditionnels relatifs à l'aspect autoritaire du père (Deslauriers *et al.*, 2009). De plus, bien que le père en milieu rural soit traditionnellement associé à la figure autoritaire au sein de la famille (Deslauriers *et*

al., 2009), cette vision ne semble pas adoptée par une majorité des participants. En effet, un seul agriculteur a mentionné adopter cette vision, bien qu'ils soient plusieurs à avoir perçu leur père comme la figure d'autorité dans leur enfance.

En ce qui concerne l'implication indirecte des pères dans l'éducation de leurs enfants, la plupart des participants se concertent avec leur conjointe lorsque des décisions doivent être prises afin d'assurer une vision commune et de mettre en place des interventions qui font consensus. Toutefois, deux participants adoptent plutôt une division traditionnelle des rôles de genre et délaissent plutôt cette responsabilité à leur conjointe puisqu'ils estiment qu'ils doivent respecter ses rôles et son expertise. Cette perception est d'ailleurs en concordance avec ce qui était traditionnellement promu en termes d'engagement parental, soit que la mère était considérée comme experte en ce qui concerne les soins et l'éducation des enfants (Dubeau, Devault et Paquette, 2009). Une certaine insatisfaction est toutefois manifestée par des participants qui soulignent que la compétence paternelle n'est pas innée et que, par conséquent, la prise de décisions repose sur l'expérience qu'ils acquièrent au fil du temps en tant que pères. En effet, le manque de connaissances initiales sur le développement de l'enfant et les approches éducatives à préconiser affecte le sentiment de compétence paternelle de certains. Ces derniers se questionnent donc parfois sur leur compétence dans la mesure où ils n'ont pas de critères préétablis. Ils prennent ainsi en considérant les efforts qu'ils y mettent (faire de son mieux) et les effets qu'ils observent chez leurs enfants (développement, bonheur et réussites) pour en venir à se percevoir comme ayant de bonnes compétences paternelles. Ainsi, il semble que cette insatisfaction s'atténue avec le temps puisque les pères rencontrés ayant des enfants plus âgés peuvent apprécier les retombées de l'éducation qu'ils ont prodiguée et avouent être rassurés de voir que leurs enfants se développent bien.

L'engagement paternel et les différents archétypes de la masculinité

Le deuxième objectif poursuivi dans cette recherche consiste à explorer les liens entre la masculinité et les formes d'engagements paternels. Les propos des participants ont d'abord permis de constater l'ouverture à l'homosexualité de la majorité d'entre eux, ce qui permet, selon la théorie de la masculinité inclusive, d'identifier la présence de masculinités se rapportant à l'archétype de la masculinité inclusive (Anderson, 2009;

Anderson et McGuire, 2010). En ce sens, il apparaît que les agriculteurs ayant participé à cette étude ont des comportements et des valeurs qui se rapportent aux archétypes de la masculinité orthodoxe et de la masculinité inclusive. En effet, il a été possible de constater que les participants adoptent une vision hybride de la masculinité (Annes et Handfield, 2019) dans laquelle cohabitent des perceptions et des valeurs qui s'inscrivent tant dans la masculinité monologique que dans la masculinité agraire du continuum opposant la masculinité monologique et dialogique d'Hiebert *et al.* (2018). Plusieurs participants modulent ainsi leurs comportements en fonction du contexte dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire dans un contexte personnel ou professionnel. Le discours des participants tend ainsi davantage vers l'archétype de la masculinité inclusive lorsqu'ils abordent la famille et leur engagement paternel, alors qu'il tend plutôt vers l'archétype de la masculinité orthodoxe lorsqu'il est question du travail et de leur posture d'entrepreneur.

Parler d'émotions sous l'égide de la masculinité orthodoxe

Les résultats de cette étude révélant que les pères désirent s'engager auprès de leurs enfants en les soutenant sur le plan émotionnel sont en concordance avec le rôle de guide émotionnel dégaïé auprès des hommes ayant participé à l'étude de Wurm *et al.* (2022), lesquels avaient par ailleurs mentionné vouloir s'éloigner de l'engagement paternel adopté par leurs propres pères. À l'issue de son étude réalisée auprès de pères agriculteurs, Brandth (2019b) a également constaté que les pères désirent s'engager dans le soutien des besoins émotionnels de leurs enfants et, par conséquent, conclut que ces derniers s'éloignent des valeurs rattachées à l'archétype de la masculinité orthodoxe telle l'inhibition des sentiments.

À la lumière des propos des participants rencontrés dans cette recherche doctorale, des nuances devraient cependant être apportées. En effet, les participants affirment vouloir aider leurs enfants à appréhender leurs émotions et leur offrir un milieu sécuritaire pour les divulguer, à l'instar des pères de l'étude de Wurm *et al.* (2022), ce qui rejoint le rôle de protecteur traditionnellement associé à la masculinité orthodoxe. Par ailleurs, ce désir de soutenir les besoins émotionnels de leurs enfants ne les amène pas pour autant à discuter ou à exprimer leurs propres émotions. Ainsi, les pères agissent comme guide et non comme modèle, ce qui signifie qu'ils demeurent en contrôle de

la situation et qu'ils gardent une distance par rapport au dévoilement de leurs propres sentiments ainsi que des difficultés personnelles auxquelles ils sont confrontés. En effet, les participants ont exprimé leur désir de préserver leurs enfants du stress qu'ils vivent et l'importance pour eux de ne pas céder à leurs émotions devant leur famille. Au regard de ces constats, il semble que l'engagement paternel des participants témoigne de leur adhésion aux valeurs traditionnelles associées à la masculinité orthodoxe telles que l'inhibition des sentiments, l'acharnement au travail et le succès. Par ailleurs, il a été possible de constater une autre contradiction entre les propos des participants et les comportements qu'ils ont déclaré adopter; plusieurs affirment qu'un homme devrait être capable de divulguer ses émotions, mais la majorité indique ne pas céder à ses émotions et préférer agir plutôt que prendre un recul introspectif ou encore, persister malgré les difficultés rencontrées plutôt que de vivre un échec. Il est possible d'émettre l'hypothèse que les participants sont face à un paradoxe auquel plusieurs hommes sont confrontés, tel que présenté par Tremblay et L'Heureux (2022), soit le fait de vivre dans un environnement qui remet en question les comportements relatifs à la masculinité orthodoxe, mais dans lequel les attentes sociales sont toujours stéréotypées. Ainsi, divulguer ses émotions mènerait toujours à une transgression des normes sociales, ce qui pourrait mener à des tensions de rôles de genre (O'Neil *et al.*, 1986). À cet effet, les résultats de cette recherche démontrent que le réseau de soutien de plusieurs agriculteurs se limite à la conjointe et à la famille proche, ce qui avait déjà été soulevé par Herron *et al.* (2020). Cela s'explique, selon Herron *et al.* (2020), par le fait que le contexte agricole offre peu d'occasions de socialiser et de consolider des relations interpersonnelles favorisant les échanges sur la santé mentale. Par ailleurs, rares sont les participants qui ont indiqué consulter ou envisager de consulter des ressources d'aide en cas de besoin.

Viser l'équité des tâches dans la coparentalité

Cette étude révèle que plusieurs participants ont une perception du rôle de père qui s'éloigne de l'archétype de la masculinité orthodoxe. En effet, ils considèrent que le père ne doit pas seulement assumer un rôle de pourvoyeur et qu'il doit s'impliquer dans la vie familiale (dans les tâches ménagères, les soins et l'éducation des enfants). Ils se distancient ainsi de la figure paternelle qu'ils disent avoir eue dans leur enfance,

c'est-à-dire un père qui répondait principalement aux besoins financiers de leur famille, qui transmettait un savoir relié au monde agricole et qui jouait un rôle de mentor (Deslauriers *et al.*, 2009; Lamb, 2000; Quéniart, 2002). Plus précisément, les participants expriment un désir de s'impliquer activement dans les tâches directes (p. ex., faire les routines du coucher) et indirectes (p. ex., faire le ménage) relatives aux besoins physiologiques des enfants, ce qui traduit leur adhésion à l'archétype de la masculinité inclusive. Il est donc possible de voir que l'engagement paternel des participants repose en partie sur le rapport à leur père dans l'enfance, mais aussi sur les attitudes et les croyances à l'égard des rôles de genre (Turcotte et Gaudet, 2009). En ce sens, la perception générale des participants est que les compétences des pères à répondre aux besoins des enfants devraient être les mêmes que celles des mères, telle que rapportée dans l'ouvrage de Knibiehler (2001). De plus, plusieurs participants ont souligné qu'ils considéraient important de s'impliquer dans les tâches ménagères et que ces dernières ne devaient pas seulement incomber à leur conjointe puisqu'ils la perçoivent comme une partenaire dans la vie familiale, ce qui s'inscrit dans une masculinité agricole (Hiebert *et al.*, 2018) et se rapporte au déterminant des caractéristiques de la relation conjugale et de la coparentalité (Turcotte et Gaudet, 2009). Comme le mentionnait Forget (2009), la perception que les participants ont de la parentalité de nos jours se fonde davantage sur la complémentarité et la négociation entre les parents, ce qui est en contraste avec les pratiques antérieures dans lesquelles chacun d'eux se voyait attribuer des tâches spécifiques. Les participants adoptent ainsi un discours relatif à la vision du père contemporain qui doit s'impliquer tant au travail que dans les tâches domestiques, répondre aux besoins des enfants et établir une relation égalitaire avec la conjointe (Gerson, 2010; McGill, 2014), lequel s'inscrit dans l'archétype de la masculinité inclusive.

Malgré des propos prônant l'équité dans les soins aux enfants et le partage des tâches ménagères chez les agriculteurs participants, il semble néanmoins que la plupart d'entre eux adoptent une vision essentialiste des rôles féminins, c'est-à-dire que les mères auraient des caractéristiques et des compétences qui leur seraient intrinsèquement liées (Davies *et al.*, 2009), particulièrement pour répondre aux besoins physiologiques des enfants dans leurs premières années de vie. En effet,

comme l'indiquait Knibiehler (2001), certains rôles parentaux sont toujours attribués à la mère, tels que les soins et l'éducation des enfants. Il semble donc que cette vision du rôle de la femme révèle l'adhésion des participants à certains stéréotypes qui émanent de l'archétype de la masculinité orthodoxe, car cela mène certains participants à adopter une division genrée des rôles parentaux (Anderson, 2005; Connell, 1995). L'engagement paternel des participants est ainsi influencé par les caractéristiques de leurs enfants (tel que l'âge), mais également par le statut d'emploi et les contraintes de la mère, tel qu'identifié dans le modèle de Turcotte et Gaudet (2009). En effet, même si les participants disent viser un partage équitable des tâches ménagères, ils mentionnent également que ces responsabilités sont partagées en fonction des disponibilités et des contraintes liées au travail de chacun des conjoints. Il est donc possible de se questionner sur la mise en œuvre concrète de ce partage équitable dans la mesure où les participants ont clairement énoncé être très peu disponibles à la maison pendant la période des semences (printemps) et celle des récoltes (été et automne), et que la plupart des conjointes étaient en congé de maternité ou avaient le statut de mère au foyer au moment de la collecte des données.

Par ailleurs, plusieurs participants ont souligné que le retour au travail de leur conjointe entraînerait sans doute des changements au niveau de la répartition des responsabilités familiales, laissant ainsi entendre que la répartition actuelle n'est pas équitable. Des études antérieures ont d'ailleurs montré que lorsque la conjointe travaille à l'extérieur de l'entreprise agricole, cela mène généralement les agriculteurs à devoir s'investir davantage auprès des enfants (Annes et Handfield, 2019; Roy et Tremblay, 2015). Or, les écrits scientifiques tendent également à montrer que, malgré la volonté de plusieurs hommes d'avoir les mêmes responsabilités parentales que leurs conjointes, les femmes sont toujours les principales concernées en ce qui concerne les besoins des enfants (Brandth, 2017; Dermott et Miller, 2015; Wall et Arnold, 2007). Cette recherche doctorale révèle également que ce sont deux des participants ayant une conjointe étant femme au foyer qui adoptent une répartition des tâches qui soit la plus traditionnelle, c'est-à-dire que leur conjointe est plutôt responsable de la sphère familiale, tandis qu'ils sont plutôt responsables de pourvoir aux besoins financiers de la famille. De manière générale, ce sont ces quelques participants qui ont des propos

qui témoignent davantage d'une adhésion aux valeurs et aux comportements associés à l'archétype de la masculinité orthodoxe. À l'opposé, il est pertinent de souligner que les trois participants dont la conjointe travaille avec eux sur l'entreprise agricole sont ceux qui semblent tendre davantage vers un partage équitable des responsabilités familiales. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les conjoints qui sont tous les deux agriculteurs ont une compréhension commune de la charge de travail que représente chacune de ces sphères et qu'ils désirent tous les deux s'investir dans l'entreprise agricole, tel que mentionné par les participants dans cette situation. Par ailleurs, ce sont les participants dont la conjointe travaille avec eux sur l'entreprise agricole qui ont, de manière générale, des valeurs et des comportements qui tendent plutôt vers l'archétype de la masculinité inclusive.

La figure paternelle versus la figure d'entrepreneur

Dans les dernières décennies, le monde agricole occidental a vécu plusieurs mutations qui l'ont mené vers une idéologie libéraliste prônant le productivisme agricole (Kesteman *et al.*, 2004; Morisset, 2010). Or, dans cette étude, certains participants visent plutôt un marché de proximité avec leur communauté, laquelle s'éloigne de la vision libéraliste et s'inscrit dans une masculinité agraire (Hiebert *et al.*, 2018). En effet, la masculinité agraire met en relation la réussite avec l'engagement familial, la prospérité communautaire et la rentabilité économique (Hiebert *et al.*, 2018). Dans l'ensemble, il s'avère néanmoins que les participants adoptent un discours entrepreneurial puisqu'ils ont tous comme priorité le développement et la rentabilité de leur entreprise agricole. En effet, ils expriment un fort désir de réussir sur le plan professionnel et de ne pas abandonner malgré les obstacles qui se présentent à eux. Ces attitudes sont en concordance avec celles relevées chez de jeunes agriculteurs français qui étaient « portés par des désirs de réalisation personnelle, en adéquation, d'ailleurs, avec l'individualisation de la profession agricole » (Annes et Handfield, 2019, p. 159). Une étude de Chupin et Mayance (2021) montrait également que le monde médiatique agricole véhicule un discours néolibéral voulant que « tous les agriculteurs peuvent s'en sortir et être rentables s'ils opèrent les bons choix techniques » (p. 74). Il est donc possible de constater que l'identité entrepreneuriale des participants les amène à tendre vers l'archétype de la masculinité orthodoxe

(Annes et Handfield, 2019) puisqu'ils incarnent des valeurs traditionnelles masculines telles que l'autosuffisance, la fierté, l'acharnement au travail et le succès (Anderson, 2005, 2009), notamment lorsqu'ils mentionnent la fierté qu'ils ont de leur entreprise ou lorsqu'ils soulignent la nécessité que revêt pour eux sa rentabilité, le nombre d'heures qu'ils ont le devoir d'investir dans leur travail et les sacrifices en termes de temps ou de loisirs qu'ils considèrent devoir faire pour assurer la prospérité de celle-ci. L'engagement paternel des agriculteurs rencontrés semble ainsi influencé par le statut social que confère la réussite sur le plan professionnel (Turcotte et Gaudet, 2009).

La pression qu'ils se mettent de réussir sur le plan professionnel ne semble toutefois pas s'appliquer sur le plan personnel. En effet, lorsqu'ils parlent de leur engagement paternel et de leurs responsabilités en tant que père, ils indiquent se donner droit à l'erreur, ce qui contraste avec leur discours d'entrepreneur. De plus, ils ont un certain détachement vis-à-vis leurs responsabilités parentales dans la mesure où ils ne s'attribuent pas complètement le fardeau de la réussite de l'éducation de leurs enfants puisqu'ils ne considèrent pas qu'ils puissent contrôler toutes les variables en jeu. Ce détachement n'est toutefois pas présent dans leur discours entrepreneurial puisque les participants cherchent à assurer un certain contrôle face au contexte agricole fortement imprégné d'imprévu et de risques (conditions météorologiques, bris mécaniques, état de santé du bétail, pertes financières). De plus, le fait qu'ils considèrent faire de leur mieux en tant que père les satisfait sur le plan personnel. Le discours des agriculteurs au sujet de leur rôle de père s'inscrit donc davantage dans une vision de la masculinité inclusive.

L'identité entrepreneuriale des agriculteurs et le fait qu'ils adhèrent à des valeurs traditionnelles masculines pourraient par ailleurs expliquer pourquoi certains d'entre eux considèrent qu'être un homme au foyer représente un rôle difficile, voire un sacrifice, et que ce sont des circonstances salariales qui justifient généralement un tel choix au sein des familles (p. ex., lorsque la conjointe touche le plus gros revenu dans le couple). Il importe toutefois de souligner que les participants ne dénigrent pas le statut d'homme au foyer, mais affirment simplement qu'ils ne désireraient pas avoir ce rôle. Cela est en concordance avec leur désir de s'accomplir par le travail et semble

démontrer que leur désir d'être présent activement auprès de leurs enfants passe au second plan. Cette perception du statut d'homme au foyer démontre donc plutôt une adhésion des participants à l'archétype de la masculinité orthodoxe.

Il semble également important de souligner que les participants n'attribuent pas le succès de leur entreprise à eux seuls. En effet, certains soulignent la chance qu'ils ont de pouvoir compter sur des membres de leur famille ou un employé pour accomplir des tâches au sein de l'entreprise agricole, d'autres mentionnent le rôle déterminant que jouent leur conjointe, les membres de la famille ou les services de garde qui s'occupent de leurs enfants pendant qu'ils travaillent et quelques-uns reconnaissent l'aide que leur a apporté les conseils reçus par de tierces personnes (conseiller financier, agronome, autres agriculteurs, etc.). Ce résultat démontre ainsi leur capacité à aller chercher de l'aide pour accomplir leur travail et assurer le bien-être de leurs enfants, ce qui peut être considéré comme un alignement avec la masculinité dialogique qui s'inscrit dans l'archétype de la masculinité inclusive (Annes et Handfield, 2019; Hiebert *et al.*, 2018).

Il se dégage néanmoins que, dans l'ensemble, leur posture d'entrepreneur les amène à prendre des décisions qui favorisent la rentabilité de leur entreprise au détriment de la présence active qu'ils désirent assurer auprès de leurs enfants. Les participants justifient généralement ces choix en mettant de l'avant les risques que court leur entreprise s'ils ne répondent pas aux impératifs qui se présentent, ce qui a également été relevé dans les propos des agriculteurs ayant participé à l'étude d'Annes et Handfield (2019). Il se dégage ainsi que les participants priorisent généralement leur travail à leur famille, bien qu'ils ne l'affirment pas explicitement. Ce résultat est d'ailleurs en concordance avec les propos d'Atkinson (2022) qui soutient que, lorsque les pères évoluent dans un milieu de travail dans lequel il y a présence d'un contexte organisationnel empreint de pratiques axées sur l'archétype de la masculinité orthodoxe, ce contexte vient limiter les possibilités d'atteindre une conciliation travail/famille jugée acceptable par les pères désirant s'engager activement auprès de leurs enfants.

Les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs

Le troisième objectif poursuivi consiste à décrire les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs en lien avec leur engagement paternel. Ainsi, dans cette section de la discussion, il sera question des constats réalisés au regard des trois formes de conflits travail/famille, soit les conflits relatifs au temps, ceux relatifs au stress et ceux relatifs aux comportements (Greenhaus et Beutell, 1985; Maertz Jr *et al.*, 2019). Il sera mis en relief que l'engagement paternel des agriculteurs se retrouve principalement au cœur de conflits relatifs au temps puisqu'il est déterminé par l'aménagement du temps de travail (Turcotte et Gaudet, 2009).

Les conflits relatifs au temps en lien avec l'engagement paternel

Les résultats de cette recherche ont permis d'identifier que la présence active auprès des enfants était l'essence que les participants donnaient à l'engagement paternel. En ce sens, c'est l'aménagement du temps de travail qui crée principalement les conflits travail/famille. En effet, tout comme le soulignaient Roy et Tremblay (2015) dans leur étude, le métier d'agriculteur comprend des périodes intensives de travail (temps des semences, des vèlages, des récoltes, etc.) qui sont affectées par divers imprévus tels que les conditions météorologiques, la santé des animaux et les bris mécaniques. Il apparaît également que les producteurs laitiers vivent des contraintes particulières dans leurs activités extérieures à l'entreprise agricole, car ils doivent rester proches de leur entreprise afin de revenir traire les vaches deux fois chaque jour (matin et soir). Par conséquent, ces conditions de travail génèrent des tensions qui affectent directement l'engagement paternel des participants et leur sentiment de compétence puisqu'elles leur imposent un investissement en termes de temps qui empiète sur le temps qu'ils passent avec leurs enfants. Des études avaient d'ailleurs déjà révélé qu'un nombre élevé d'heures de travail et que le manque de flexibilité dans les heures de travail sont des éléments qui augmentent les possibilités de vivre des conflits travail/famille (Cooklin *et al.*, 2015; Kossek et Lee, 2017; Michel *et al.*, 2011).

Les résultats permettent de constater que les participants doivent faire des choix qui opposent leur posture de père et leur posture d'entrepreneur agricole. Il se dégage également que ce sont généralement les intérêts de l'entreprise qui l'emportent sur les intérêts de la famille (p. ex., le fait qu'aucun participant n'ait pu se prévaloir d'un

congé parental ou que les imprévus liés à l'entreprise agricole les amènent à annuler des activités familiales). Cela rejoint les propos d'Offer et Kaplan (2021) selon lesquels les nouveaux engagements que les pères adoptent, comme l'implication dans les routines des enfants, sont en premier lieu tributaires des caractéristiques du travail. Cette situation laisse d'ailleurs entrevoir une certaine forme de décalage entre, d'une part, la responsabilité de pourvoyeur et le désir de réussir au travail que se fixent les participants et, d'autre part, la présence active qu'ils désirent avoir auprès de leurs enfants. D'autres études constatent également ce décalage dans le discours de plusieurs pères (Dick, 2011; Thompson *et al.*, 2013), soit que les pères en général désirent à la fois s'investir dans leur travail et auprès de leur famille, mais qu'ils n'ont pas de stratégies particulières pour y parvenir.

Les conflits relatifs au stress en lien avec l'engagement paternel

Cette recherche doctorale révèle que le stress engendré par le travail agricole a un impact sur la présence active de la plupart des participants auprès de leurs enfants, ce qui peut rendre difficile l'atteinte de leurs objectifs en matière d'engagement paternel. En effet, ces derniers sont plus distraits, ruminent leurs idées et considèrent être moins à l'écoute de leurs enfants lorsqu'ils sont confrontés à des situations stressantes telles que des pertes financières, une mauvaise santé du bétail, des bris ou des tâches laissées en suspens. Ce résultat permet de constater que, même lorsque les participants sont disponibles pour passer du temps en famille, certaines préoccupations liées à leur entreprise agricole peuvent affecter d'une autre façon leur engagement paternel et leur sentiment de satisfaction à cet égard. En effet, l'essence de l'engagement paternel selon les participants est d'assurer une présence active auprès de leurs enfants. Or, le fait d'être avec leurs enfants, mais de ne pas être présents mentalement est un irritant pour eux. Par ailleurs, un des participants indique qu'il préfère s'isoler lorsqu'il est stressé plutôt que de faire subir les effets de son stress à sa famille, ce qui a malgré tout un impact sur sa présence auprès de ses enfants. À cet effet, McShane *et al.* (2014) soulignent également que les conflits travail/famille relatifs au stress pouvaient générer de l'épuisement émotionnel chez les agriculteurs, ce qui venait nuire à la qualité de leurs relations au sein de la famille et engendrait de la détresse psychologique chez ces derniers.

Selon les résultats de la recherche menée, il semble que le stress engendré par certaines situations liées au travail agricole affecte plus spécifiquement l'une des formes d'engagement paternel, soit celle de répondre aux besoins socioémotionnels des enfants. Il s'avère que cette forme d'engagement implique pour quelques participants d'adopter certaines attitudes telles que la patience, l'écoute et l'empathie. Certains d'entre eux constatent toutefois qu'ils font preuve d'impatience et parfois d'indélicatesse lorsqu'ils sont stressés par le travail, ce qui affecte négativement l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes en tant que pères. Des participants craignent d'ailleurs que ces situations aient un impact sur la relation qu'ils construisent avec leurs enfants. C'est pourquoi plusieurs participants considèrent qu'ils se doivent de préserver leurs enfants des effets du stress qu'ils vivent par rapport à leur travail. Cela rejoint également la responsabilité d'assurer le bien-être socioémotionnel de leurs enfants qu'ils se donnent. Selon le discours de tous les participants sauf un, il s'avère que le déséquilibre provenant des conflits relatifs au stress émane presque uniquement de la sphère du travail.

Les conflits relatifs aux comportements en lien avec l'engagement paternel

Dans cette recherche doctorale, peu de conflits travail/famille relatifs aux comportements ont été dégagés des propos des participants. En effet, seuls deux participants semblaient en vivre. Pour l'un d'eux, c'est son engagement paternel en tant que mentor qui entre en conflit avec son rôle d'entrepreneur puisqu'il considère devoir adopter certains comportements pour favoriser la rentabilité de son entreprise qui vont à l'encontre de ses valeurs écologiques qu'il désire transmettre à ses enfants. Pour l'autre participant, c'est son engagement paternel de répondre aux besoins physiologiques de ses enfants qui entre en conflit avec les dangers du milieu de travail agricole. En effet, ce participant désire assurer la sécurité de ses enfants, mais souligne qu'ils sont exposés à plusieurs dangers en raison de la proximité de l'entreprise agricole. Les autres participants ont également mentionné être préoccupés par la présence de ces dangers, mais ne considèrent pas vivre de stress ou de conflits en lien avec cela. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que passer du temps avec leurs enfants au travail rejoint l'essence même de ce qu'est l'engagement paternel et que cela serait donc plus important pour eux que le fait de les exposer à certains dangers.

Ainsi, comme le concluent Elliot *et al.* (2018), les dangers relatifs au fait d'amener les enfants sur l'entreprise agricole n'outrepassent pas les bénéfices de le faire tel que perçu par les agriculteurs.

Les facteurs qui influencent le stress ressenti chez les agriculteurs

Le quatrième objectif de cette recherche doctorale vise à identifier les facteurs qui suscitent du stress chez les agriculteurs, tel que ressenti par ces derniers. Dans cette partie de la discussion, il est donc question des deux sources de stress identifiées dans le discours des participants et du fait que l'engagement paternel n'est pas perçu par ces derniers comme un élément qui apporte du stress dans leur vie actuelle.

Le travail : la principale source de stress

À la lumière des résultats de cette recherche, il s'avère que parmi les facteurs étudiés, c'est le travail qui constitue la principale source de stress selon les agriculteurs. Par ailleurs, quatre facteurs relatifs au travail agricole affectent le stress ressenti des participants, soit la charge de travail, les échéanciers, le manque de contrôle et le désir de réussir. En examinant ces facteurs de stress sous la perspective du modèle de conservation des ressources, il est possible de constater que les participants ont investi des ressources financières (objet) et des efforts (énergie engagée) qui leur ont permis d'établir leur entreprise, laquelle leur octroie un mode de vie agraire qu'ils apprécient (conditions de vie) et une certaine rentabilité (condition de vie). Les participants ont également développé des compétences en tant qu'entrepreneurs agricoles qui leur ont permis de vivre des réussites et d'en ressentir une certaine fierté (caractéristiques personnelles). Or, les quatre facteurs identifiés menacent la perte de ces gains en ressources qui leur procurent du bien-être.

Pour conserver leurs gains et atténuer le stress engendré par le travail, les participants ont partagé certaines stratégies qu'ils mettent en œuvre. Celle qui est la plus nommée par les participants est le fait de passer du temps en famille. Cela rejoint d'ailleurs les propos de Roy (2014) qui soulevait que la famille peut être un facteur favorisant le bien-être des agriculteurs. De plus, ce résultat concorde avec l'essence qu'ils ont de l'engagement paternel, soit la présence active auprès de leurs enfants. Toujours en lien avec les relations familiales, la deuxième stratégie la plus nommée est celle de se confier à sa conjointe ou à un membre de la famille proche. Bien que plusieurs

participants aient explicitement identifié ces deux stratégies, les propos de l'ensemble des participants démontrent toutefois que la stratégie qu'ils semblent mettre en action le plus fréquemment est d'investir davantage de temps dans le travail, notamment pour faire face à la charge de travail, régler les problèmes qui surviennent et remédier aux imprévus.

Selon leurs propos, les participants semblent donc percevoir qu'ils ont des stratégies qui s'inscrivent plutôt dans l'archétype de la masculinité inclusive (se confier, s'engager auprès de la famille), alors que dans les pratiques qu'ils déclarent, ils semblent plutôt adopter des stratégies qui s'inscrivent dans les valeurs et les comportements associés à l'archétype de la masculinité orthodoxe (persévérer dans la résolution de problème, s'investir dans le travail) et qui sont généralement attendus socialement dans le monde agricole (Annes et Handfield, 2019; Courtenay, 2011; Garnham et Bryant, 2014; Kennedy *et al.*, 2014; Silva, 2022; Vayro *et al.*, 2019). Ce résultat permet donc de conclure que les participants adoptent davantage des stratégies pour gérer leur stress relatif au travail en adoptant des comportements s'inscrivant dans l'archétype de la masculinité orthodoxe, bien qu'ils n'en aient pas nécessairement conscience.

Les conflits travail-famille : une seconde source de stress

Les participants ont à la fois une identité d'entrepreneur agricole et une identité de père, et chacune d'elles offre des gains en ressources aux participants. Toutefois, ces deux identités requièrent un investissement en temps et en énergie. Ainsi, investir dans son travail peut menacer la perte de gains en lien avec la famille, et vice-versa. Par conséquent, les participants identifient la conciliation travail/famille comme une source de stress. L'aménagement du temps de travail agricole constitue donc un facteur de stress important pour plusieurs participants au regard de leur engagement paternel. Ils essaient ainsi de mettre en œuvre des stratégies pour en atténuer les impacts sur leur présence active auprès de leurs enfants.

Une première stratégie dégagée des propos des participants pour concilier le travail et la famille est d'amener leurs enfants à leur travail ou de les impliquer dans certaines tâches afin de passer du temps avec eux-ci. Cette stratégie est également adoptée par des agriculteurs saskatchewanais qui considèrent également qu'amener leurs enfants

au travail leur permet d'avoir du temps de qualité avec eux lors des périodes intensives de travail (Elliot *et al.*, 2018). Le fait que l'entreprise agricole soit située sur le lieu de vie familial constitue ainsi un facilitateur à la conciliation travail/famille. Contrairement aux agriculteurs ayant participé à l'étude de Roy *et al.* (2014) qui mentionnaient que cette proximité engendrait du stress dans la mesure où elle les amenait à constamment se préoccuper du travail qu'ils avaient en permanence sous les yeux, les agriculteurs ayant participé à cette recherche doctorale perçoivent positivement cette proximité. En effet, celle-ci leur permet d'amener un enfant avec eux sur le lieu de travail quelques minutes ou quelques heures. Cette stratégie pose toutefois certains enjeux selon l'avis de plusieurs participants puisqu'ils trouvent parfois difficile, voire impossible, pour eux d'adapter leurs tâches à la présence de leurs enfants lorsque ces derniers sont très jeunes. Les participants ayant eu un père agriculteur, pour leur part, ont souligné avoir apprécié le temps passé avec lui alors qu'il travaillait et considèrent que ces moments ont contribué à la fréquence de leurs contacts ainsi qu'à la qualité de leur relation avec leur propre père. Il s'avère ainsi que deux déterminants du modèle écologique des conditions favorables et des obstacles à l'engagement paternel (Turcotte et Gaudet, 2009) amènent les participants à adopter cette stratégie, soit l'âge des enfants, ainsi que le rapport au père dans l'enfance.

Il se dégage toutefois des résultats de cette recherche que passer du temps au travail avec leurs enfants n'est pas suffisant, selon les participants, pour assurer une présence qui soit en adéquation avec l'essence qu'ils se font de l'engagement paternel. En effet, ils considèrent nécessaire d'être aussi impliqués auprès de leurs enfants à la maison et dans leurs loisirs. Il semble donc que l'énergie qu'ils investissent lorsqu'ils adoptent cette stratégie (p. ex., rendre l'environnement de travail sécuritaire pour l'enfant) ne leur permet pas d'acquérir les ressources escomptées relatives à l'engagement paternel (p. ex., passer du temps avec leurs enfants en dehors du travail ou passer un moment de qualité avec eux-ci).

Une deuxième stratégie qui a été partagée par les participants pour s'engager activement auprès de leurs enfants consiste à s'assurer de passer du temps avec eux. Pour ce faire, certains saisissent des occasions quotidiennes en passant un moment en famille entre deux tâches ou en profitant de journées en famille en cas d'intempéries,

tandis que d'autres aménagent leur temps de travail quotidien pour être à la maison lors des routines du matin ou du soir. Ainsi, la proximité entre l'entreprise agricole et le lieu de vie familial constitue également un facilitateur à la mise en œuvre de cette stratégie puisqu'elle leur offre l'occasion d'alterner rapidement entre le travail et la maison. Pour d'autres agriculteurs, cette stratégie consiste à réserver des moments en famille les jours fériés et les fins de semaine ou encore à compenser leurs absences fréquentes lors des périodes intensives de travail par des présences fréquentes pendant l'hiver, lorsque les tâches à accomplir sont moins nombreuses ou urgentes.

Un autre facilitateur serait donc la flexibilité relative au caractère saisonnier du travail agricole. Des contradictions dans le discours des participants ont toutefois été relevées à ce sujet. En effet, bien qu'ils mentionnent mettre cette stratégie en œuvre, celle-ci semble être délaissée dès que des impératifs en lien avec le travail entrent en conflit avec un moment prévu pour du temps en famille. En ce sens, l'étude de Glover et Reay (2015) montrait elle aussi que l'une des stratégies généralement utilisées par les agriculteurs lorsque l'entreprise agricole était aux prises avec des problèmes financiers était de sacrifier les besoins de la famille, ce qui pouvait générer des conflits familiaux. Une troisième stratégie identifiée dans cette étude, ainsi que dans celle de Roy, Tremblay, *et al.* (2019), est l'amélioration technologique et managériale. Cette stratégie est perçue par plusieurs participants comme un moyen qui leur permettra de se dégager de certaines tâches afin de profiter de plus de temps en famille. Si aucune étude ne permet de vérifier si cette stratégie permet d'atteindre cet objectif, les propos d'un des participants dans cette étude doctorale semblent néanmoins indiquer que la gestion des appareils robotisés demande également du temps et peut survenir à tout moment, de manière imprévue. La modernisation de l'entreprise ne semble donc pas garantir que le temps passé en famille sera amélioré. En se référant à la théorie de la conservation des ressources (Hobfoll, 1989; Hobfoll *et al.*, 2000), il est possible d'émettre l'hypothèse que, vu l'énergie engagée par les participants dans la modernisation de l'entreprise, la non-atteinte des résultats qu'ils escomptent pourrait générer des tensions les menant à vivre de la détresse psychologique.

L'engagement paternel : un facteur de bien-être

Un autre constat qu'il est possible de faire concernant les sources de stress mentionnées par les participants est que la plupart considèrent que le fait de devoir correspondre à certaines attentes sociales relatives au genre masculin ne constitue pas vraiment une source de stress. Des études antérieures indiquaient pourtant que la masculinité pouvait représenter un facteur de stress pour certains hommes, notamment ceux qui ne correspondent pas aux normes socialement véhiculées (Evans *et al.*, 2011; O'Neil, 2008; Thorpe *et al.*, 2016). Or, la majorité des participants de cette étude n'exprime pas vivre de conflits en lien avec leur identité masculine et les attentes sociales, ce qui pourrait expliquer pourquoi cela ne constitue pas un facteur de stress pour eux.

Des sources de stress potentielles en lien avec l'engagement paternel ont été suggérées par les participants, mais ne les touchent pas actuellement. Par exemple, ils ont mentionné qu'ils seraient stressés si un de leurs enfants n'avait pas un développement jugé normal ou avait des soucis de santé. Certains ont souligné qu'ils considéraient manquer de connaissances au sujet de l'éducation des enfants, mais que cela ne leur causait pas de stress. En revanche, presque tous les participants ont identifié la conciliation travail/famille comme une source de stress et ont soulevé le fait que les responsabilités liées au travail prenaient souvent le dessus sur les engagements familiaux. Il serait donc logique que les difficultés liées à la conciliation travail/famille affectent le sentiment de compétence vis-à-vis leur engagement paternel. Or, ce n'est pas le cas selon les participants.

Il semble ainsi pertinent de se demander pourquoi l'engagement paternel n'est pas perçu par les participants comme une source de stress. Pour répondre à cette question, une hypothèse est avancée. Les résultats de cette recherche ont permis de constater que les participants adoptent des valeurs et des comportements qui se rapportent à l'archétype de la masculinité inclusive lorsqu'ils parlent de leur engagement paternel. Ainsi, ils se donnent le droit à l'erreur, ils n'hésitent pas à demander de l'aide, ne cherchent pas à tout contrôler et considèrent avoir bien réussi dans leur rôle de père dans la mesure où ils ont fait de leur mieux. Selon l'étude de Brandth et Kvande (2018), les pères acquièrent de la confiance et de l'estime d'eux-mêmes dans leur rôle

de père grâce à l'expérience et à la relation qu'ils établissaient avec leurs enfants, et non grâce à l'acquisition d'un statut ou de ressources. Ces résultats ont ainsi amené Brandth et Kvande (2018) à affirmer que les pères ayant participé à leur étude adoptent des comportements relatifs à l'archétype de la masculinité inclusive, à l'instar des pères agriculteurs ayant participé à cette recherche doctorale. Le sentiment de compétence exprimé par les participants étant un déterminant dans l'investissement de la relation avec les enfants (Turcotte et Gaudet, 2009), cela pourrait expliquer pourquoi ces derniers ne vivent pas de stress à l'égard de leur engagement paternel.

Les dynamiques dégagées à l'issue de la recherche

Cette recherche doctorale avait pour but de répondre à la question générale de recherche suivante : quelles sont les dynamiques entre les perceptions des agriculteurs au sujet de leur engagement paternel, de la masculinité et des conflits travail/famille vécus et leur influence sur le stress ressenti? À l'issue de cette discussion, il est d'abord possible de conclure qu'il existe des dynamiques opposées entre la sphère familiale et la sphère professionnelle des participants. En effet, il est possible de voir que les pères agriculteurs considèrent d'un côté qu'être un bon père consiste à s'investir activement auprès de ses enfants non seulement en répondant à leurs besoins physiologiques, mais aussi à leurs besoins socioémotionnels. Ainsi, ils désirent établir une relation avec ces derniers, passer du temps avec eux, agir à titre de mentors et assurer leur éducation. En ce qui a trait à la coparentalité, plusieurs participants considèrent leur conjointe comme une partenaire et visent l'égalité de genre. Ces perceptions de l'engagement paternel sont donc en concordance avec les valeurs contemporaines associées à la paternité et s'inscrivent dans l'archétype de la masculinité inclusive. De ce fait, dans la sphère familiale, ces hommes adoptent des comportements qui favorisent leur bien-être tels que se donner le droit à l'erreur, chercher de l'aide, accepter de ne pas tout contrôler, etc.

Les pères agriculteurs participants considèrent d'un autre côté qu'être entrepreneur agricole nécessite d'aménager le temps de travail en fonction des impératifs qui caractérisent le travail agricole. Ils tentent ainsi d'avoir un certain contrôle pour assurer la rentabilité de leur entreprise malgré les impondérables tels que les conditions météorologiques, les bris, les variations du marché boursier, etc. Cette

posture d'entrepreneur amène les participants à adopter des comportements qui s'inscrivent plutôt dans l'archétype de la masculinité orthodoxe, notamment le fait de s'acharner au travail, de persister et de ne pas accepter l'échec. Ces comportements adoptés dans la sphère professionnelle visent à conserver les ressources acquises en lien avec leur entreprise, mais génèrent du stress chez la plupart des participants.

Il semble donc exister une harmonie dans chacune des sphères de vie des participants, mais c'est lorsque ces deux sphères doivent être conciliées que se crée une dynamique conflictuelle. Effectivement, les pères agriculteurs soulignent que passer du temps en famille diminue leur niveau de stress et que c'est ce qu'ils désireraient prioriser. En contrepartie, leurs comportements vont à l'opposé de ce désir puisque lorsqu'ils font face à diverses sources de stress générées par le travail, ils consacrent davantage de temps à leur entreprise, ils sont distraits lors des moments en famille et cachent leur stress à leurs enfants afin de ne pas le leur transmettre. Cette dynamique conflictuelle entre la sphère familiale et la sphère professionnelle constitue ainsi une source de stress additionnelle selon les participants.

CONCLUSION

Cette recherche qualitative de type phénoménologique descriptive visait à explorer les dynamiques entre les perceptions des agriculteurs au sujet de leur engagement paternel, de la masculinité et des conflits travail/famille vécus et leur influence sur le stress ressenti. Pour ce faire, des entrevues semi-dirigées portant sur les phénomènes à l'étude ont été réalisées auprès de 14 agriculteurs ayant au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans. L'analyse phénoménologique descriptive de leurs propos a permis d'atteindre les quatre objectifs poursuivis, soit de décrire les formes d'engagement paternel chez les agriculteurs; d'explorer les liens entre la masculinité et les formes d'engagement paternel; de décrire les conflits travail/famille vécus par les agriculteurs en lien avec leur engagement paternel; ainsi qu'identifier les facteurs qui influencent le stress ressenti par les agriculteurs. Les résultats de cette recherche révèlent ainsi qu'être présent activement auprès de leurs enfants constitue l'essence de l'engagement paternel selon les agriculteurs, ce qui les amène à s'engager en tant que pères afin de répondre aux besoins physiologiques et émotionnels de leurs enfants, d'être un mentor pour eux et d'assurer leur éducation. Cette recherche permet aussi de constater que les pères agriculteurs adoptent une vision hybride de la masculinité, c'est-à-dire qu'ils adoptent principalement des comportements et des valeurs propres à l'archétype de la masculinité orthodoxe dans la sphère du travail, et de la masculinité inclusive dans la sphère familiale. Par ailleurs, cette recherche démontre que lorsque des conflits travail/famille se présentent, les agriculteurs ont tendance à prioriser leur engagement envers leur travail que leur engagement paternel puisque leur posture d'entrepreneur les amène à considérer les enjeux relatifs au travail agricole prioritaires aux enjeux familiaux. Les résultats dévoilent également que le travail et les conflits travail/famille génèrent du stress chez les agriculteurs, au contraire de leur engagement paternel.

Les limites de cette recherche

Cette recherche doctorale comporte certaines limites dont il faut tenir compte dans l'interprétation des résultats. En premier lieu, les résultats obtenus ne prennent pas en considération les propos des conjointes et des enfants des agriculteurs rencontrés. En effet, si cette étude s'est notamment intéressée aux dynamiques qu'il pouvait y avoir

entre les participants et leur environnement concernant leur engagement paternel, seuls les propos des pères agriculteurs ont été étudiés. Or, cela permet d'obtenir uniquement une facette de la réalité dans laquelle évoluent les participants. Le devis de recherche adopté, soit la phénoménologie descriptive, explique en partie ce choix. En effet, selon la notion de crédibilité en recherche qualitative, c'est la description du phénomène étudié à partir des perceptions subjectives des participants qui importe (Husserl, 2018; Lincoln et Guba, 1985). Pour assurer la crédibilité des résultats, le vécu de l'engagement paternel a donc seulement été examiné du point de vue des agriculteurs, et non à partir des propos de tierces personnes. En ce sens, les entrevues semi-dirigées ont permis d'obtenir une densité d'informations relatives au vécu des agriculteurs, ce qui a permis de bien cerner leur vécu. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence et ne pas être extrapolés à une vérité absolue.

En deuxième lieu, une autre limite de cette recherche concerne le moment de l'année où les entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Comme les résultats de cette recherche l'ont exposé, les agriculteurs vivent des périodes intensives de travail à certaines périodes de l'année. Afin de s'adapter à la réalité des agriculteurs, la collecte de données s'est principalement déroulée pendant l'hiver, lorsque le travail agricole est moins exigeant et offre davantage de flexibilité aux participants. Or, la majorité des participants ont mentionné avoir une vision plus positive de leur état de santé mentale et de leur conciliation travail/famille à cette période de l'année en raison de l'accalmie relative à leur charge de travail et à la plus grande flexibilité de leurs horaires. Il serait ainsi intéressant de voir si la satisfaction que les participants ont vis-à-vis de leur engagement paternel reste inchangée lors des périodes intensives de travail. Il apparaît cependant difficile de rejoindre les agriculteurs lors de ces périodes de l'année. Pour assumer la transférabilité des résultats de cette recherche, il importe ainsi de tenir compte du contexte, c'est-à-dire du fait que les données ont été collectées pendant une période de l'année moins stressante selon les participants. Par ailleurs, cette limite n'est pas propre à cette recherche puisqu'en raison des caractéristiques du travail agricole, les données collectées auraient pu être très différentes selon différentes variables contextuelles annuelles (p. ex., crise de la vache folle, période de sécheresse, inondations des cultures, etc.). Il est également à noter que la collecte de données de

ce projet de recherche a été effectuée en contexte de pandémie de la COVID-19, ce qui pourrait avoir aussi affecté le discours des participants. Néanmoins, aucun d'entre eux n'a abordé le contexte pandémique lors des entrevues.

En troisième lieu, une autre limite concerne le choix de la technique de recrutement et la présence de biais de sélection. En effet, le recrutement s'est déroulé par l'entremise de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et a permis de recruter des participants volontaires répondant aux critères de sélection préétablis. Il s'avère que tous les agriculteurs rencontrés dans le cadre de cette recherche ont déclaré être satisfaits de leur engagement paternel auprès de leurs enfants. Or, il est possible que seules les personnes satisfaites de leur engagement paternel aient été motivées à participer à cette recherche et que celles vivant des insatisfactions aient pu éviter d'y participer en raison de l'introspection que cela aurait impliquée. En ce sens, il semble que les hommes ont tendance à être réticents à participer à des projets de recherche traitant de leur vie personnelle, d'autant plus lorsqu'il est question de sujets sensibles (Deslauriers et Deslauriers, 2022). Il importe ainsi d'en tenir compte dans la transférabilité des résultats de cette recherche.

En dernier lieu, il importe de mentionner que, vu la nature qualitative de cette recherche, il est impossible de généraliser les résultats dégagés. En effet, c'est le principe de transférabilité qui est préconisé et qui soutient que les résultats doivent pouvoir faire sens ailleurs (Mukamurera *et al.*, 2006), c'est-à-dire que l'on doit être en mesure « [...] de retenir dans un esprit critique une série de clés susceptibles [...] » (Pires, 1997, p. 152) d'aider à la compréhension de cas similaires, sans pour autant généraliser le cas dans son entièreté. À cet effet, une description sommaire a été faite des caractéristiques agricoles liées au territoire où résident les participants ainsi que des mesures et interventions publiques, gouvernementales et municipales offertes aux familles (voir la section portant sur les particularités du monde agricole en Abitibi dans le chapitre « méthodologie »).

Les retombées de cette recherche

Cette recherche a des retombées positives tant sur le plan pratique que théorique. Pour le personnel intervenant dans le domaine de la santé (p. ex., travailleuses et travailleurs sociaux, psychologues, médecins de famille), les résultats de cette recherche serviront

à mieux comprendre les enjeux relatifs au milieu agricole qui génèrent du stress chez les agriculteurs (notamment la difficulté ressentie de concilier le travail et la famille). Les résultats de cette recherche soulignent ainsi l'importance pour les personnes intervenant auprès d'agriculteurs vivant de la détresse psychologique (p.ex., médecins de famille, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux) de s'intéresser à la conciliation travail/famille, laquelle peut tant générer du stress qu'être un facteur de bien-être. Par ailleurs, ces intervenants pourraient également s'intéresser au désir des agriculteurs d'être présents activement auprès de leurs enfants et de miser sur les responsabilités qu'ils se donnent pour les guider vers l'adoption de comportements favorables à leur bien-être. De plus, comme cette recherche met en lumière l'imbrication étroite de la vie familiale et de l'entreprise agricole, il semble pertinent que le personnel œuvrant en intervention auprès des familles (p. ex., infirmières et infirmiers, travailleuses et travailleurs sociaux) tienne compte de la relation que l'agriculteur et que les différents membres de sa famille entretiennent avec l'entreprise agricole dans la constitution d'un génogramme. De cette manière, ces spécialistes de la santé pourront avoir une vision plus globale de la capacité d'adaptation du système familiale agricole, et de ses sous-systèmes, vis-à-vis des changements qu'un père agriculteur est amené à vivre (p. ex., la naissance d'un enfant) et des contextes auxquels il est confronté (p. ex., sécheresse, changements climatiques). Cela pourrait notamment amener les spécialistes de la santé à suggérer des stratégies concrètes (p. ex., l'embauche d'un employé) pour amenuiser les tensions qu'occasionne l'entreprise agricole.

Les résultats portant sur l'engagement paternel montrent quant à eux que les agriculteurs s'impliquent moins dans la sphère des soins aux enfants. Ainsi, le personnel infirmier pourrait s'assurer de solliciter tant les pères que les mères dans les rendez-vous de suivi de santé des enfants, mais aussi de proposer des moments de rencontre flexibles (p. ex., en proposant des rencontres prénatales en soirée). Cela permettrait d'autant plus de favoriser l'égalité homme/femme dans les rôles de genre que plusieurs agriculteurs prônent dans cette étude. Les responsabilités que se donnent les agriculteurs dans leur rôle de père pourraient également être utilisées stratégiquement par les spécialistes de l'intervention sociale pour favoriser le mieux-

être de ce groupe de population. À titre d'exemple, il apparaît stratégique de mener des activités ludiques de sensibilisation père/enfant (responsabilité d'être un mentor) sur l'importance de la demande d'aide (responsabilité de répondre aux besoins socioémotionnels). En plus de potentiellement renforcer le sentiment de compétence parentale, ce genre d'intervention permettrait de briser l'isolement social, nommé par quelques agriculteurs ayant participé à cette étude, et de favoriser une introspection positive sur la demande d'aide. Pour les instances décisionnelles, cette recherche met en lumière le manque d'adéquation entre les programmes de congé paternité et de congé parental avec la réalité du travail agricole. Les résultats soulèvent ainsi le besoin pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'adapter ses programmes ou de mettre en œuvre des moyens pour favoriser la conciliation travail/famille en contexte agricole.

Sur le plan théorique, les résultats de cette recherche contribuent à l'avancement des connaissances en permettant de mieux comprendre les éléments qui influencent la santé mentale des agriculteurs, et ce, dans une perspective holistique. En effet, en ajoutant la notion d'engagement paternel à l'analyse du stress vécu chez les agriculteurs, cette recherche offre de nouvelles connaissances sur les conditions de vie dans lesquelles évoluent ces professionnels et sur leur état de santé mentale. La Figure 4 représentant l'origine transcendantale du phénomène de l'engagement paternel pourrait ainsi servir de cadre théorique à de futures recherches. De plus, les résultats apportent un éclairage nouveau sur la notion d'engagement paternel, plus spécifiquement chez les pères agriculteurs québécois. En effet, à ce jour, le désir d'être présent pour ses enfants avait été implicitement identifié comme un rôle que se donnent les pères dans les études antérieures. Cependant, cette recherche doctorale permet de constater qu'être présent activement tant à la maison que dans les activités à l'extérieure de la maison est l'essence même de l'engagement paternel chez les pères agriculteurs puisque c'est ce désir qui oriente les choix qu'ils font et les comportements qu'ils adoptent auprès de leurs enfants. Les résultats de cette recherche permettent également de confirmer l'idée que les attitudes et les comportements propres à chacun des archétypes de la masculinité coexistent chez un même individu, et ce, en fonction du contexte social dans lequel il se retrouve. Par ailleurs, cette

recherche souligne des contradictions dans les propos des agriculteurs entre ce qu'ils disent considérer comme important ou valable, et ce qu'ils mettent réellement en pratique notamment concernant la divulgation de leurs émotions et les stratégies qu'ils utilisent pour gérer leur stress. Ces nouvelles données soulèvent ainsi des pistes de recherches qu'il serait intéressant d'explorer.

Les pistes de recherche

Pour conclure, les résultats de cette recherche doctorale permettent de proposer des thématiques qu'il serait pertinent d'approfondir. D'abord, il est possible de constater que les comportements et les valeurs adoptés par les agriculteurs, en matière d'engagement paternel, vont vers une vision de la masculinité inclusive qui favorise leur bien-être et l'égalité de genre. L'adoption de cette vision pourrait s'avérer un vecteur positif à la transformation du genre masculin traditionnellement valorisé dans le monde agricole. Des recherches seraient ainsi nécessaires afin d'examiner comment ce transfert peut s'opérationnaliser sans générer de conflits avec les normes sociales promues dans le milieu agricole. Ensuite, cette recherche montre qu'il est difficile pour les agriculteurs québécois de se prévaloir du congé de paternité suivant l'arrivée d'un nouvel enfant, ce qui peut nuire à l'implication des pères dans les premiers moments de vie de leurs enfants. Il serait donc intéressant de mettre en œuvre des recherches-actions avec les agriculteurs afin de développer des stratégies de changements planifiés permettant à ces entrepreneurs d'avoir accès aux congés paternels sans compromettre leurs opérations agricoles. De plus, cette difficulté rencontrée par les agriculteurs laisse également plusieurs questions en suspens, notamment sur le vécu de la maternité chez les agricultrices. Il serait donc intéressant de mener des études qualitatives afin d'explorer comment ces dernières conjuguent la naissance d'un enfant avec leur travail agricole, ou encore comment la notion de rôles de genre influence l'adoption de comportements chez les agricultrices.

RÉFÉRENCES

- Abeloff, M. D., Armitage, J. O., Lichterm, A. S., et Niederhuber, J. E. (2000). *Clinical oncology* (2 ed.). Churchill Livingstone.
- Adams, C., et Van Manen, M. (2008). Phenomenology. Dans G. Given (Ed.), *The SAGE encyclopedia of qualitative research methods* (pp. 614-619). Sage.
- Adamsons, K. (2013). A longitudinal investigation of mother' and fathers' initial fathering identities and later father-child relationship quality. *Fathering, 11*, 118-137. <https://doi.org/10.3149/fth.1102.118>
- Affleck, W., Carmichael, V., et Whitley, R. (2018). Men's mental health: Social determinants and implications for services. *The Canadian Journal of Psychiatry, 63*(9), 581-589. <https://doi.org/10.1177/0706743718762388>
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. (2014). *Naissances et fécondité en Abitibi-Témiscamingue*. Abitibi-Témiscamingue: Gouvernement du Québec Retrieved from https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/2014-05_naissances-et-fecondite.pdf
- Alby, V. J., et Vives, J.-M. (2015). Parentalité et paternité: les nouvelles modalités contemporaines du «faire famille». *Dialogue*(1), 19-30.
- Allan, J. A., Herron, R. V., Ahmadu, M. E., Waddell, C., et Roger, K. (2021). 'I never wanted my children to see their father the way I've seen mine': caring masculinities and fathering on the Prairies. *NORMA, 16*(1), 23-37. <https://doi.org/10.1080/18902138.2020.1866322>
- Allan, J. A., Waddell, C., Herron, R. V., et Roger, K. (2019). Are rural Prairie masculinities hegemonic masculinities? *International Journal for Masculinity Studies, 14*(1), 35-49. <https://doi.org/10.1080/18902138.2018.1519092>
- Allard, M., et Bouchard, S. (2010). La recherche et l'éthique. Dans S. Bouchard et C. Cyr (Eds.), *Recherche psychosociale: pour harmoniser recherche et pratique* (pp. 483-505). Presse de l'Universitaire du Québec.
- Allen, T. D., et Finkelstein, L. M. (2014). Work-family conflict among members of full-time dual-earner couples: An examination of family life stage, gender, and age. *Journal of occupational health psychology, 19*(3), 376-384. <https://doi.org/10.1037/a0036941>
- Allen, T. D., Herst, D. E. L., Bruck, C. S., et Sutton, M. (2000). Consequences associated with work-to-family conflict: a review and agenda for future research. *Journal of occupational health psychology, 5*(2), 278-308. <https://doi.org/10.1037/1076-8998.5.2.278>
- Alston, M. (2012). Rural male suicide in Australia. *Social Science & Medicine, 74*(4), 515-522. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2010.04.036>
- American Psychology Association. (2023). *APA dictionary of psychology*. <https://dictionary.apa.org/psychological-distress>
- Anadón, M., et Guilmette, F. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? *Recherches qualitatives, 5*(1), 26-37.

- Anderson, E. (2005). Orthodox and inclusive masculinity: Competing masculinities among heterosexual men in a feminized terrain. *Sociological Perspectives*, 48(3), 337-355. <https://doi.org/10.1525/sop.2005.48.3.337>
- Anderson, E. (2009). *Inclusive masculinity: The changing nature of masculinities*. Routledge.
- Anderson, E., et McGuire, R. (2010). Inclusive masculinity theory and the gendered politics of men's rugby. *Journal of Gender Studies*, 19(3), 249-261. <https://doi.org/10.1080/09589236.2010.494341>
- Annes, A., et Handfield, M. (2019). Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier. *Cahier du genre*, 2(67), 141-163. <https://doi.org/10.3917/cdge.067.0141>
- Archibal, M. M., Ambagtsheer, R., Casey, M., et Lawless, M. (2019). Using zoom videoconferencing for qualitative data collection: perceptions and experiences of researchers and participants. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, 1-8.
- Arcy, A. (1981). *Nourrir le québec: perspectives de développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation pour les années "80"*. Gouvernement du Québec.
- Åsenhed, L., Kilstam, J., Alehagen, S., et Baggens, C. (2014). Becoming a father is an emotional roller coaster—an analysis of first-time fathers' blogs. *Journal of clinical nursing*, 23(9-10), 1309-1317. <https://doi.org/10.1111/jocn.12355>
- Atkinson, J. (2022). Involved fatherhood and the workplace context: A new theoretical approach. *Gender, Work & Organization*, 29(3), 845-862. <https://doi.org/10.1111/gwao.12789>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., Imbert, P., et Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-145.
- Baillargeon, D. (1996). Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique. *Lien social et Politiques*, 36, 21-32. <https://doi.org/10.7202/005052ar>
- Bauer, D., et Penet, S. (2005). *Le congé paternité*. Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: a process model. *Child Development*, 55, 83-96. <https://doi.org/10.2307/1129836>
- Beltran, G. (2017). Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population rurale-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle. *Recherches sociologiques et anthropologiques*(48-1), 87-107. <https://doi.org/10.4000/rsa.1822>
- Bizot, Dominique (2011). *L'apprentissage transformationnel de la masculinité* Université de Montréal]. Montréal. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/5504/Dominique_Bizot_these_2011.pdf?sequence=6&isAllowed=y
- Bjornestad, A., Cuthbertson, C., et Hendricks, J. (2021). An analysis of suicide risk factors among farmers in the Midwestern United States. *International journal of environmental research and public health*, 18(7), 3563. <https://doi.org/10.3390/ijerph18073563>

- Blais, M., et Bédard, I. (2010). Pères et fils: masculinité, société et transmission. *Dialogue*, 2010/3(189), 141-150. <https://doi.org/10.3917/dia.189.0141>
- Boles, J. S., Johnston, M. W., et Hair Jr, J. F. (1997). Role stress, work-family conflict and emotional exhaustion: Inter-relationships and effects on some work-related consequences. *Journal of Personal Selling & Sales Management*, 17(1), 17-28. <https://doi.org/10.1080/08853134.1997.10754079>
- Borgmann, L. S., Rattay, P., et Lampert, T. (2019). Health-related consequences of work-family conflict from a European perspective: results of a scoping review. *Frontiers in public health*, 9(189), 1-12. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2019.00189>
- Bouchard, G. (1988). Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 283-310. <https://doi.org/10.7202/056370arCopiedAn>
- Boulet, M. (2014). La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale. *Données sociodémographiques en bref*, 8(2), 7-12.
- Boulet, M., et Le Bourdais, C. (2016). Pratiques de conciliation travail-famille et détresse psychologique des salariés québécois: une comparaison selon le genre. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 71(3), 442-467. <https://doi.org/10.7202/1037660arCopiedAn>
- Boutin, G. (2000). *L'entretien de recherche qualitatif*. Presses de l'Université du Québec.
- Boyd, C., et Parr, H. (2008). Social geography and rural mental health research. *Rural and remote health*, 8(804), 1-5. <https://doi.org/10.3316/informit.466979544299460>
- Brandth, B. (2016). Rural masculinities and fathering practices. *Gender, Place & Culture*, 23(3), 435-450. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2015.1013454>
- Brandth, B. (2017). Farm Fathers and Their Fathers: Flexible Work and Cultural Change. Dans *Family Continuity and Change* (pp. 291-312). Springer.
- Brandth, B. (2019a). Farmers framing fatherhood: everyday life and rural change. *Agriculture and Human Values*, 36(1), 49-59. <https://doi.org/10.1007/s10460-018-9887-z>
- Brandth, B. (2019b). 'Tough and tender'? Agricultural masculinities and fathering activities. *International Journal for Masculinity Studies*, 14(4), 223-238. <https://doi.org/10.1080/18902138.2019.1654725>
- Brandth, B., et Kvande, E. (2018). Masculinity and fathering alone during parental leave. *Men and Masculinities*, 21(1), 72-90. <https://doi.org/10.1177/1097184X16652659>
- Brandth, B., et Overrein, G. (2013). Resourcing children in a changing rural context: fathering and farm succession in two generations of farmers. *Sociologia Ruralis*, 53(1), 95-111. <https://doi.org/10.1111/soru.12003>
- Brassard, H. (2018). *Portrait de la relève agricole au Québec*. Direction de la main-d'oeuvre et de la relève du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- Bridges, T., et Pascoe, C. J. (2014). Hybrid masculinities: New directions in the sociology of men and masculinities. *Sociology Compass*, 8(3), 248-258. <https://doi.org/10.1111/soc4.12134>

- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1986). Ecology of the family as a context for human development: research perspective. *Developmental Psychology*, 22(6), 723-742. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.22.6.723>
- Brugeilles, C., et Sebille, P. (2009). La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants: l'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations. *Politiques sociales et familiales* 95, 19-32.
- Brugeilles, C., et Sebille, P. (2013). Le partage des tâches parentales: les pères, acteurs secondaires. *Information sociales*, 2(176), 24-30. <https://doi.org/10.3917/inso.176.0024>
- Bryant, L., et Pini, B. (2011). *Gender and Rurality*. Routledge.
- Burke, P. J., et Tully, J. C. (1977). The measurement of role identity. *Social Forces*, 55(4), 881-897. <https://doi.org/10.1093/sf/55.4.881>
- Cabrera, N., Fagan, J., et Farrie, D. (2008). Explaining the long reach of fathers' prenatal involvement on later paternal engagement. *Journal of Marriage and Family*, 70(5), 1094-1107. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2008.00551.x>
- Caldwell, C. H., Tsuchiya, K., Assari, S., et Thomas, A. (2019). Fatherhood as a social context for reducing men's health disparities: Lessons learned from the fathers and sons program. Dans D. M. Griffith, M. A. Bruce, et R. J. Thorpe (Eds.), *Men's Health Equity: A Handbook*. Routledge.
- Caldwell, P. H., Bennett, T., et Mellis, C. (2012). Easy guide to searching for evidence for the busy clinician. *Journal of paediatrics and child health*, 48(12), 1095-1100. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1754.2012.02503.x>
- Camirand, H., Traoré, I., et Baulne, J. (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015: pour en savoir plus sur la santé des Québécois*. I. d. l. s. d. Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2014-2015-pour-en-savoir-plus-sur-la-sante-des-quebecois-resultats-de-la-deuxieme-edition.pdf>
- Campbell, H., Bell, M. M., et Finney, M. (2006). *Country boys: Masculinity and rural life*. Penn State Press.
- Camus, L. (2000). *Le vrai rôle du père*. Odile Jacob.
- Carrigan, T., Connell, R. W., et Lee, J. (1987). Toward a new sociology of masculinity. Dans H. Brod (Ed.), *The making of masculinities: the new men's studies* (pp. 63-100). Allen and Unwin.
- Castelain-Meunier, C. (2005). Flexibilité des identités et paternités plurielles. *Enfances, Familles, Générations*, 3, 1-8.
- Castelain Meunier, C. (2001). La complexité contemporaine de la répartition et de la prise des glaces parentales. Dans C. Zouache-Gauron (Ed.), *La problématique paternelle* (pp. 123-141). Erès.
- Castillo, J., Welch, G., et Sarver, C. (2011). Fathering: the relationship between fathers' residence, fathers' sociodemographic characteristics and father involvement. *Maternal and Child Health Journal*, 15(1), 1342-1349. <https://doi.org/10.1007/s10995-010-0684-6>

- Chevalier, F., et Meyer, V. (2018). Les entretiens. Dans F. Chevalier, M. Cloutier, et N. Mitev (Eds.), *Les méthodes de recherche du DBA* (pp. 108-125). EMS Editions.
- Chevrier, J. (2010). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (pp. 53-88). Presses de l'Université du Québec.
- Chiswell, H. M. (2018). From generation to generation: Changing dimensions of intergenerational farm transfer. *Sociologia Ruralis*, 58(1), 104-125. <https://doi.org/10.1111/soru.12138>
- Chupin, I., et Mayance, P. (2021). Champs et hors-champs de l'actualité professionnelle. Les agriculteurs dans leur presse. *Questions de communication*(39), 55-78. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.25222>
- Churchill, S. D. (2016). Les dimensions descriptives et interprétatives de la recherche phénoménologique. Complémentaires ou mutuellement exclusives? *Recherches qualitatives*, 35(2), 45-63. <https://doi.org/10.7202/1084380ar>
- Clatterbaugh, K. (1998). What is problematic about masculinities? *Men and Masculinities*, 1(1), 24-45. <https://doi.org/10.1177/1097184X98001001002>
- Connell, R. W. (1995). *Masculinities*. Polity Press.
- Connell, R. W. (2002). *Gender*. Polity Press.
- Connell, R. W., Hearn, J., et Kimmel, M. S. (2005). Introduction. Dans M. S. Kimmel, J. Hearn, et R. W. Connell (Eds.), *Handbook of studies on men and masculinities* (pp. 1-12). SAGE Publications.
- Connell, R. W., et Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic masculinity rethinking the concept. *Gender & society*, 19(6), 829-859.
- Connell, R. W., et Messerschmidt, J. W. (2015). Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique? *Terrains & travaux*(2), 151-192.
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et Instituts de recherche en santé du Canada. (2014). *Énoncé de politique des trois Conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Secrétariat interagences en éthique de la recherche.
- Cooklin, A., Dinh, H., Strazdins, L., Westrupp, E., Leach, L., et Nicholson, J. M. (2016). Change and stability in work–family conflict and mothers' and fathers' mental health: Longitudinal evidence from an Australian cohort. *Social Science & Medicine*, 155, 24-34. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2016.02.036>
- Cooklin, A. R., Giallo, R., Strazdins, L., Martin, A., Leach, L. S., et Nicholson, J. M. (2015). What matters for working fathers? Job characteristics, work-family conflict and enrichment, and fathers' postpartum mental health in an Australian cohort. *Social Science & Medicine*, 146, 214-222. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2015.09.028>
- Courtenay, W. H. (2011). *Dying to be men: psychosocial, environmental and beobehavioral direction in promoting the health of men and boys*. Routledge.

- Creighton, G., Brussoni, M., Oliffe, J., et Olsen, L. (2015). Fathers on child's play: Urban and rural Canadian perspectives. *Men and Masculinities*, 18(5), 559-580. <https://doi.org/10.1177/1097184X14562610>
- Creighton, G., Oliffe, J., Ogrodniczuk, J., et Frank, B. (2017). "You've Gotta Be That Tough Crust Exterior Man": Depression and Suicide in Rural-Based Men. *Qualitative health research*, 27(12), 1882-1891. <https://doi.org/10.1177/1049732317718148>
- Cush, P., et Macken-Walsh, Á. (2018). Reconstituting Male Identities through Joint Farming Ventures in Ireland *Sociologia Ruralis*, 58(4), 726-744. <https://doi.org/10.1111/soru.12212>
- Daghagh Yazd, S., Wheeler, S. A., et Zuo, A. (2019). Key risk factors affecting farmers' mental health: A systematic review. *International journal of environmental research and public health*, 16(23), 4849. <https://doi.org/10.3390/ijerph16234849>
- Daly, K. (1993). Reshaping fatherhood: Finding the models. *Journal of Family Issues*, 14(4), 510-530. <https://doi.org/10.1177/019251393014004003>
- Dandurand, R., B. (1990). Un univers familial en changement. *Cahier de recherche sociologique*, 14, 117-124. <https://doi.org/10.7202/1002091ar>
- Danes, S. M., et Lee, Y. G. (2004). Tensions generated by business issues in farm business-owning couples. *Family relations*, 53(4), 357-366. <https://doi.org/10.1111/j.0197-6664.2004.00042.x>
- Davies, L., Mulcahy, M., Mehan, K., et Deslauriers, J.-M. (2009). Perspectives et place des pères dans les services de protection de l'enfance et de la jeunesse. *Reflets*, 15(1), 38-59. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/029586ar>
- De Montigny Gauthier, P., et De Montigny, F. (2014). *Théorie du parcours de vie*. Centre de recherche en intervention familiale, Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles.
- Deakin, H., et Wakefield, K. (2014). Skype interviewing: Reflections of two PhD researchers. *Qualitative Research*, 14, 603-616.
- Deléage, E. (2005). L'agriculture durable: utopie ou nécessité? *Mouvements*, 41(4), 64-69. <https://doi.org/10.3917/mouv.041.0064>
- Derguy, C., M'Bailara, K., Michel, G., Roux, S., et Bouvard, M. (2016). The need for an ecological approach to parental stress in autism spectrum disorders: the combined role of individual and environmental factors. *Journal of autism and developmental disorders*, 46(6), 1895-1905. <https://doi.org/10.1007/s10803-016-2719-3>
- Dermott, E., et Miller, T. (2015). More than the sum of its parts? Contemporary fatherhood policy, practice and discourse. *Families, Relationships and Societies*, 4(2), 183-195.
- Deschênes, A.-A., et Capovilla, P. (2016). L'auto-efficacité émotionnelle : un facteur à considérer pour expliquer la santé psychologique au travail. *Psychologie du travail et des organisations*, 22, 173-186. <https://doi.org/10.1016/j.pto.2016.02.006>
- Deschênes, N., et Girard, C. (2020). Les naissances au Québec et dans ses régions en 2019. *Bulletin sociodémographique*, 24(4).

- Deslauriers, J.-M., et Deslauriers, J.-P. (2022). Recherche avec les hommes: défis et enjeux. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette, et J.-Y. Desgagnés (Eds.), *Regards sur les hommes et les masculinités: comprendre et intervenir* (2 ed., pp. 203-226). Presses de l'Université Laval.
- Deslauriers, J.-M., Gaudet, J., et Dominic, B. (2009). Le rôle du père, de la Nouvelle-France au Québec de demain. Dans D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIe siècle* (pp. 15-38). Les Presses de l'Université Laval
- Deslauriers, J.-P. (1997). L'induction analytique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayers, et P. A. P. (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 293-308). Gaëtan Morin.
- Deslauriers, J.-P., et Deslauriers, J.-M. (2011). La recherche auprès des hommes: défis et enjeux. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest-Dufault, D. Blanchette, et J.-Y. Desgagnés (Eds.), *Regards sur les hommes et les masculinités* (pp. 153-176). Les Presses de l'Université Laval.
- Devault, A., Forget, G., Ouellet, F., et Milcent, M.-P. (2009). Métiers des pères: un projet de soutien à l'engagement paternel en entreprises d'insertion. Dans D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIe siècle* (pp. 283-304). Les Presses de l'Université Laval
- Devetak, I., Glažar, S. A., et Vogrinc, J. (2010). The Role of Qualitative Research in Science Education. *Eurasia Journal of Mathematics, Science and Technology Education*, 6(1), 77-84. <https://doi.org/10.12973/ejmste/75229>
- Dick, G. L. (2011). The changing role of fatherhood: the father as a provider of selfobject functions. *Psychoanalytic Social Work*, 18(2), 107-125. <https://doi.org/10.1080/15228878.2011.611786>
- Doherty, W. J., Kouneski, E. F., et Erickson, M. F. (1998). Responsible fathering: An overview and conceptual framework. *Journal of Marriage and the Family*, 277-292. <https://doi.org/10.2307/353848>
- Donovan, J. (1995). The process of analysis during a grounded theory study of men during their partners' pregnancy. *Journal of Advanced Nursing*, 21, 708-715. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2648.1995.21040708.x>
- Drapeau, A., Marchand, A., et Beaulieu-Prévost, D. (2012). Epidemiology of psychological distress. Dans L. L'Abate (Ed.), *Mental illnesses-understanding, prediction and control* (pp. 105-134). InTech.
- Dreby, J., et Carr, M. (2019). Children and the Modern Farming Movement. *Sociological Forum*, 34(4), 904-925. <https://doi.org/10.1111/socf.12558>
- Dreby, J., Jung, G., et Sullivan, R. (2017). At the nexus of work and family: Family farms in upstate New York. *Journal of Rural Studies*, 49, 151-161. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.12.001>
- Droz, Y., Mieville-Ott, Jacques-Jouvenot, D., et Lafleur, G. (2014). *Malaise en agriculture. Une approche interdisciplinaire des politiques agricoles France-Québec-Suisse*. Karthala Editions.
- Dubeau, D. (2011). Coparentalité, le plus grand défi d'un travail d'équipe. *Contact Autisme*, 17(1), 71-98.

- Dubeau, D., Devault, A., Forget, G., et Bizot, D. (2009). *La paternité au XXI^e siècle*. Presses de l'université de Laval.
- Dubeau, D., Devault, A., et Paquette, D. (2009). L'engagement paternel, un concept aux multiples facettes. Dans D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXI^e siècle* (pp. 71-98). Presses de l'université de Laval.
- Duhaime, V. (2004). Les pères ont ici leur devoir: le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960. *Féminin/masculin: l'histoire du genre*, 57(4), 535-566. <https://doi.org/10.7202/009641ar>
- Dulac, G. (1997). La configuration du champ de la paternité: politiques, acteurs et enjeux. *Politiques du père*, 37, 133-143. <https://doi.org/10.7202/005095ar>
- Dumas, J. (1987). L'évolution des premiers mariages au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 16(2), 1705-1495. <https://doi.org/10.7202/600615ar>
- Dupont, D., et Laplante, R. (2010). *Le rapport Pronovost : un diagnostic partiel, une analyse tronquée*. Institut de recherche en économie contemporaine. https://irec.quebec/ressources/publications/rapport_pronovost_novembre_2010.pdf
- Dyer, W., Pleck, J., et McBride, B. (2012). Using mixture regression to identify varying effects: a demonstration with paternal incarceration. *Journal of Marriage and Family*, 47(5), 1129-1148. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2012.01012.x>
- Dyrbye, L. N., Thomas, M. R., et Shanafelt, T. D. (2006). Systematic review of depression, anxiety, and other indicators of psychological distress among US and Canadian medical students. *Academic Medicine*, 81(4), 354-373.
- Edwards, B., Gray, M., et Hunter, B. (2015). The impact of drought on mental health in rural and regional Australia. *Social Indicators Research*, 121(1), 177-194. <https://doi.org/10.1007/s11205-014-0638-2>
- Elder, G. H., Johnson, M. K., et Crosnoe, R. (2005). The Emergence and Development of Life Course Theory. Dans J. Mortimer et M. J. Shanahan (Eds.), *Handbook of the Life Course* (pp. 3-19). Klumer Academic Publishers.
- Elisabeth, M. G. (2010). Agriculteur, un métier en mutation: analyse psychosociale d'une représentation professionnelle. *Bulletin de psychologie*, 63(1), 15-27. <https://doi.org/10.3917/bupsy.505.0015>
- Elliot, V., Cammer, A., Pickett, W., Marlenga, B., Lawson, J., Dosman, J., Hagel, L., Koehncke, N., et Trask, C. (2018). Towards a deeper understanding of parenting on farms: A qualitative study. *PLOS ONE*, 13(6), e0198796. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0203842>
- Eriksson, C., et Hajdu, F. (2021). "You have to focus all your energy on being a parent": Barriers and opportunities for Swedish farmers to be involved fathers. *Journal of Rural Studies*, 83, 88-95. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.02.020>
- Evans, J., Frank, B., Oliffe, J. L., et Gregory, D. (2011). Health, illness, men and masculinities (HIMM): a theoretical framework for understanding men and their health. *Journal of Men's Health*, 8(1), 7-15. <https://doi.org/10.1016/j.jomh.2010.09.227>

- Fagan, J. (2014). A review of how researchers have used theory to address research questions about fathers in three large data sets. *Journal of Family Theory & Review*, 6, 374-389. <https://doi.org/10.1111/jftr.12046>
- Favez, N., Tissot, H., et Frascarolo, F. (2016). Parents' representations of mother-child and father-child relationships as predictors of early coparenting interactions. *Journal of Family Studies*, 1-15. <https://doi.org/10.1080/13229400.2016.1230511>
- Financement Agricole Canada. (2023). *Rapport valeur des terres agricoles de FAC 2022*. <https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/services-economiques/rapport-valeur-des-terres-agricoles-de-fac.html>
- Folkman, S., et Lazarus, R. S. (1985). If it changes it must be a process: study of emotion and coping during three stages of a college examination. *Journal of personality and social psychology*, 48(1), 150-170. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.48.1.150>
- Forget, G. (2005). *Images du pères: une mosaïque des pères québécois*. Institut national de santé publique du Québec.
- Forget, G. (2009). La promotion de l'engagement paternel, des archétypes à transformer, une pratique à construire. *Reflets*, 15(1), 79-101. <https://doi.org/10.7202/029588ar>
- Fortin, M.-F., et Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives* (4 ed.). Chenelière éducation.
- Frascarolo-Moutinot, F. (2001). Le père fait-il partie de la triade familiale. Dans C. Zaouche Gaudron (Ed.), *La problématique paternelle* (pp. 95-103). ERES.
- Galderisi, S., Heinz, A., Kastrup, M., Beezhold, J., et Sartorius, N. (2015). Toward a new definition of mental health. *World psychiatry*, 14(2), 231-233. <https://doi.org/10.1002/wps.20231>
- Garfield, C. F., Isacco, A., et Bartlo, W. D. (2010). Men's Health and Fatherhood in the Urban Midwestern United States. *International Journal of Men's Health*, 9(3), 161-174. <https://doi.org/10.3149/jmh.0903.161>
- Garnham, B., et Bryant, L. (2014). Problematising the suicides of older male farmers: Subjective, social and cultural considerations. *Sociologia Ruralis*, 54(2), 227-240. <https://doi.org/10.1111/soru.12029>
- Genest Dufault, S., et Tremblay, G. (2022). Paradigmes compréhensifs des hommes et des masculinités. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette, et J.-Y. Desgagnés (Eds.), *Regards sur les hommes et les masculinités: comprendre et intervenir* (2 ed., pp. 93-133). Presses de l'Université Laval.
- Gerson, J. M., et Peiss, K. (1985). Boundaries, negotiation, consciousness: Reconceptualizing gender relations. *Social problems*, 32(4), 317-331. <https://doi.org/10.2307/800755>
- Gerson, K. (2010). *The unfinished revolution: How a new generation is reshaping family, work, and gender in America*. Oxford University Press.
- Gervais, C., de Montigny, F., Lavoie, K., Garneau, J., et Dubeau, D. (2018). Conceptions and Experiences of Paternal Involvement among Quebec Fathers: A Dual Parental Experience. *Journal of Family Issues*, 42(2), 374-394. <https://doi.org/10.1177/0192513X20910174>

- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayers, et P. A. P. (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 341-364). Gaëtan Morin.
- Glass, J., Simon, R. W., et Andersson, M. A. (2016). Parenthood and happiness: Effects of work-family reconciliation policies in 22 OECD countries. *American Journal of Sociology*, 122(3), 886-929. <https://doi.org/10.1086/688892>
- Glover, J. L., et Reay, T. (2015). Sustaining the family business with minimal financial rewards: How do family farms continue? *Family Business Review*, 28(2), 163-177. <https://doi.org/10.1177/0894486513511814>
- Goldberg, J. S. (2015). Identity and involvement among resident and nonresident fathers. *Journal of Family Issues*, 36(7), 852-879. <https://doi.org/10.1177/0192513X13500963>
- Gouvernement du Québec. (2019). P-28 - Loi sur les producteurs agricoles. Publication Québec. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-28>
- Graeb, B. E., Chappell, M. J., Wittman, H., Ledermann, S., Kerr, R. B., et Gemmill-Herren, B. (2016). The state of family farms in the world. *World development*, 87, 1-15. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2015.05.012>
- Gratton, M.-F., et O'Donnell, S. (2011). Communication technologies for focus groups with remote communities: a case study of research with first nations in Canada. *Qualitative Research*, 11(2), 159-175.
- Greaves, L., Oliffe, J. L., Ponc, P., Kelly, M. T., et Bottorff, J. L. (2010). Unclean fathers, responsible men: Smoking, stigma and fatherhood. *Health Sociology Review*, 19(4), 522-533. <https://doi.org/10.5172/hesr.2010.19.4.522>
- Greenhaus, J. H., et Beutell, N. J. (1985). Sources of conflict between work and family roles. *Academy of management review*, 10(1), 76-88. <https://doi.org/10.5465/amr.1985.4277352>
- Gregory, A., et Milner, S. (2011). What is “new” about fatherhood? The social construction of fatherhood in France and the UK. *Men and Masculinities*, 14(5), 588-606. <https://doi.org/10.1177/1097184X11412940>
- Guba, E. G. (1981). Criteria for assessing the trustworthiness of naturalistic inquiries. *ERIC/ECTJ Annual Review Paper*, 29(2), 75-91. <https://doi.org/10.1007/BF02766777>
- Guba, E. G., et Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (Eds.), *Handbook of qualitative research* (Vol. 2, pp. 105-117). Sage Publications.
- Guilead, R. (1977). Le concept de monde selon. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 82(3), 345-364.
- Guterman, N. B., Lee, Y., Lee, S. J., Waldforfel, J., et Rathouz, P. J. (2009). Fathers and maternal risk for physical child abuse. *Child Maltreatment*, 14(3), 277-290. <https://doi.org/10.1177/1077559509337893>
- Habib, C., et Lancaster, S. (2006). The transition to fatherhood: identity and bonding in early pregnancy. *Fathering*, 4(3), 235-253. <https://doi.org/10.3149/fth.0403.235>

- Hagen, B. N., Sawatzky, A., Harper, S. L., O’Sullivan, T. L., et Jones-Bitton, A. (2021). What impacts perceived stress among Canadian farmers? A mixed-methods analysis. *International journal of environmental research and public health*, 18(14), 7366. <https://doi.org/10.3390/ijerph18147366>
- Hammersley, C., Richardson, N., Meredith, D., Carroll, P., et McNamara, J. (2021). “That’s me I am the farmer of the land”: exploring identities, masculinities, and health among male farmers’ in Ireland. *American journal of men's health*, 15(4), 15579883211035241.
- Hearn, J., Nordberg, M., Andersson, K., Balkmar, D., Gottzén, L., Klinth, R., Pringle, K., et Sandberg, L. (2012). Hegemonic masculinity and beyond: 40 years of research in Sweden. *Men and Masculinities*, 15(1), 31-55. <https://doi.org/10.1177/1097184X11432113>
- Heminthavong, K. (2023). *Le mécanisme de la gestion de l'offre au Canada*. Library of Parliament.
- Henwood, K., Shirani, F., et Coltart, C. (2010). Fathers and financial risk-taking during the economic downturn: insights from a QLL study of men's identities-in-the-making. *Twenty-First Century Society*, 5(2), 137-147. <https://doi.org/10.1080/17450141003783355>
- Herron, R. V., Ahmadu, M., Allan, J. A., Waddell, C. M., et Roger, K. (2020). “Talk about it:” changing masculinities and mental health in rural places? *Social Science & Medicine*, 258, 113099. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2020.113099>
- Hess, U., Sénécal, S., et Vallerand, R. J. (2000). Les méthodes quantitative et qualitative de recherche en psychologie. Dans R. J. Vallerand et U. Hess (Eds.), *Méthodes de recherche en psychologie* (pp. 507-530). Gaëtan morin éditeur.
- Hiebert, B., Leipert, B., Regan, S., et Burkell, J. (2018). Rural men’s health, health information seeking, and gender identities: A conceptual theoretical review of the literature. *American journal of men's health*, 12(4), 863-876. <https://doi.org/10.1177/1557988316649177>
- Hobfoll, S. E. (1989). Conservation of resources: A new attempt at conceptualizing stress. *American psychologist*, 44(3), 513-524. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.44.3.513>
- Hobfoll, S. E., Shirom, A., et Golembiewski, R. (2000). Conservation of resources theory. *appears in Handbook of Organizational Behavior*, RT Golembiewski (ed.), Marcel Dekker, New York, 57-80.
- Hodkinson, P., et Brooks, R. (2018). Interchangeable parents? The rôle and identities of primary and equal carer fathers of young children. *Current Sociology*, 68(6), 780–797. <https://doi.org/10.1177/0011392118807530>
- Hossain, D., Eley, R., Coutts, J., et Gorman, D. (2008). Mental health of farmers in Southern Queensland: issues and support. *Australian Journal of Rural Health*, 16(6), 343-348. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1584.2008.01014.x>
- Hull, M. J., Fennell, K. M., Vallury, K., Jones, M., et Dollman, J. (2017). A comparison of barriers to mental health support-seeking among farming and non-farming adults in rural South Australia. *Australian Journal of Rural Health*, 25(6), 347-353. <https://doi.org/10.1111/ajr.12352>

- Hunter, S. C., Riggs, D. W., et Augoustinos, M. (2017). Hegemonic masculinity versus a caring masculinity: Implications for understanding primary caregiving fathers. *Social and Personality Psychology Compass*, 11(3), 1-19. <https://doi.org/10.1111/spc3.12307>
- Husserl, E. (2018). *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*. Gallimard.
- Ilfeld Jr, F. W. (1976). Further validation of a psychiatric symptom index in a normal population. *Psychological reports*, 39(3), 1215-1228. <https://doi.org/10.2466/pr0.1976.39.3f.1215>
- Institut de la statistique du Québec. (2019). *Panorama des régions du Québec*. Québec: Gouvernement du Québec Retrieved from <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf>
- Inwood, S., et Stengel, E. (2020). Working households: Challenges in balancing young children and the farm enterprise. *Community Development*, 51(5), 499-517. <https://doi.org/10.1080/15575330.2020.1800772>
- Jean, B. (2011). *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*. PUQ.
- Jia, R., et Schoppe-Sullivan, S. J. (2011). Relations between coparenting and father involvement in families with preschool-age children. *Developmental Psychology*, 47(1), 106-118. <https://doi.org/10.1037/a0020802>
- Jones-Bitton, A., Best, C., MacTavish, J., Fleming, S., et Hoy, S. (2020). Stress, anxiety, depression, and resilience in Canadian farmers. *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 55, 229-236. <https://doi.org/10.1007/s00127-019-01738-2>
- Judd, F., Jackson, H., Fraser, C., Murray, G., Robins, G., et Komiti, A. (2006). Understanding suicide in Australian farmers. *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 41, 1-10. <https://doi.org/10.1007/s00127-005-0007-1>
- Judd, F., Jackson, H., Komiti, A., Murray, G., Fraser, C., Grieve, A., et Gomez, R. (2006). Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 40(9), 769-776. <https://doi.org/10.1080/j.1440-1614.2006.01882.x>
- Kallioniemi, M. K., Simola, A. J. K., Kymäläinen, H.-R., Vesala, H. T., et Louhelainen, J. K. (2008). Stress among Finnish farm entrepreneurs. *Ann Agric Environ Med*, 15(2), 243-249.
- Kaufman, G. (2013). *Superdads: How Fathers Balance Work and Family in the 21st Century*. NYU Press.
- Kennedy, A., Adams, J., Dwyer, J., Rahman, M. A., et Brumby, S. (2020). Suicide in rural Australia: are farming-related suicides different? *International journal of environmental research and public health*, 17(6), 1-13. <https://doi.org/10.3390/ijerph17062010>
- Kennedy, A., Maple, M. J., McKay, K., et Brumby, S. A. (2014). Suicide and accidental death in Australia's rural farming communities: a review of the literature. *Rural and remote health*, 14(1), 230-243.
- Kennedy, A. J. (2016). *Life, death and the experience of suicide and accidental death bereavement for Australia's rural farming families* [University of New-England]. Melbourne.

- <https://rune.une.edu.au/web/bitstream/1959.11/19775/6/open/SOURCE04.pdf>
- Kessler, R. C., Akiskal, H. S., Ames, M., Birnbaum, H., Greenberg, P., Hirschfeld, R. M. A., Jin, R., Merikangas, K. R., Simon, G. E., et Wang, P. S. (2006). Prevalence and effects of mood disorders on work performance in a nationally representative sample of US workers. *American journal of psychiatry*, 163(9), 1561-1568.
- Kessler, R. C., Andrews, G., Colpe, L. J., Hiripi, E., Mroczek, D. K., Normand, S.-L., Walters, E. E., et Zaslavsky, A. M. (2002). Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress. *Psychological medicine*, 32(6), 959-976. <https://doi.org/10.1017/S0033291702006074>
- Kesteman, J. P., Boisclair, G., Kirouac, J. M., et Morneau, J. (2004). *Histoire du syndicalisme agricole au Québec*. Les éditions du Boréal.
- Kettani, M., et Euillet, S. (2012). Expérience paternelle en situation de précarité socio-économique: repérage et considération des spécificités. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 16, 17-33. <https://doi.org/10.7202/1012799ar>
- Kettani, M., Zaouche-Gaudron, C., Lacharité, C., Dubeau, D., et Clément, M.-È. (2017). Expérience paternelle et problèmes intériorisés de jeunes enfants en situation de précarité: le point de vue des pères. *Enfances, Familles, Générations*(26). <https://doi.org/10.7202/1041064ar>
- Klingelschmidt, J., Milner, A., Khireddine-Medouni, I., Witt, K., Alexopoulos, E. C., Toivanen, S., LaMontagne, A. D., Chastang, J.-F., et Niedhammer, I. (2018). Suicide among agricultural, forestry, and fishery workers: a systematic literature review and meta-analysis. *Scandinavian journal of work, environment & health*, 44(1), 3-15. <https://doi.org/10.5271/sjweh.3682>
- Knibiehler, Y. (2001). Les figures du père. Dans C. Zaouche Gaudron (Ed.), *La problématique paternelle* (pp. 49-60). ERES.
- Knibiehler, Y. (2015). *L'attachement: les liens familiaux*. ERES.
- Kossek, E. E., et Lee, K.-H. (2017). Work-family conflict and work-life conflict. Dans *Oxford Research Encyclopedia of Business and Management*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190224851.013.52>
- Kuper, T. (2001). Psychotherapy with men in prison. Dans G. Brooks et G. Good (Eds.), *A new handbook of counseling and psychotherapy approaches for men* (pp. 170-184). Jossey-Bass.
- Kupers, T. A. (2005). Toxic masculinity as a barrier to mental health treatment in prison. *Journal of clinical psychology*, 61(6), 713-724. <https://doi.org/10.1002/jclp.20105>
- Kwok-Bun, C., Lai, G., et Yio-Chung, K. (2007). Work stress among six professional group: a comparison. Dans C. Kwok-Bun (Ed.), *Work stress and coping among professionals* (pp. 167-201). BRILL.
- Lacharité, C. (2009). L'expérience paternelle entourant la naissance sous l'angle du discours social. *Enfances, Familles, Générations*, 11, i-x. <https://doi.org/10.7202/044118ar>
- Lacourse, M.-T. (2015). *Famille et société* (5 ed.). Chenelière Éducation.

- Lafleur, G., et Allard, M.-A. (2006a). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*. La Coop fédérée.
- Lafleur, G., et Allard, M.-A. (2006b). Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec.
- Lafrance, M., Stergiou-Kita, M., Pritlove, C., et Power, N. (2019). Survol critique des approches des hommes et des masculinités dans le contexte de travail à risques élevés. Dans J.-M. Deslauriers, M. Lafrance, et G. Tremblay (Eds.), *Réalités masculines oubliées* (pp. 67-101). Québec.
- Lagerqvist, M. (2014). The importance of an old rural cottage: Media representation and the construction of a national idyll in post-war Sweden. *Journal of Rural Studies*, 36, 33-41. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2014.06.006>
- Lamb, M., Pleck, J. H., Charnov, E. L., et Levine, J. A. (2017). A biosocial perspective on paternal behavior and involvement. Dans J. B. Lancaster, J. Altmann, A. S. Rossi, et L. R. Sherrod (Eds.), *Parenting across the lifespan: Biosocial dimensions* (pp. 111–142). Routledge.
- Lamb, M. E. (2000). The history of research on father involvement: an overview *Marriage & Family Review*, 29(2-3), 23-42. https://doi.org/10.1300/J002v29n02_03
- Lamb, M. E., et Lewis, C. (2010). The development and significance of father–child relationships in two-parent families. Dans M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (5 ed., pp. 94-153). John Wiley and Sons inc.
- Lamb, M. E., Pleck, J. H., Charnov, E. L., et Levine, J. A. (1985). Paternal behavior in humans. *American Zoologist*, 25, 883-894.
- Lamb, M. E., Pleck, J. H., et Levine, J. A. (1985). The role of the father in child development: the effects of increased paternal involvement. Dans B. B. Lahey et A. E. Kazdin (Eds.), *Advance in clinical child psychology* (Vol. 8, pp. 220-266). Plenum.
- Lamb, M. E., et Tamis-Lemonda, C. S. (2004). Fathers' role in child development. Dans M. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 1-31). John Wiley and Sons.
- Langlois, S. (1990). L'avènement de la société de consommation: un tournant dans l'histoire de la famille. Dans D. Lemieux (Ed.), *Familles d'aujourd'hui* (pp. 89-113). Institut québécois de recherche sur la culture.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, et A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 365-389). Gaetan Morin Éditeur.
- Lavoie, A. (2016). *Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.
- Lazarus, R. S. (1999). *Stress and emotion: a new synthesis*. Springer Publishing.
- Lazarus, R. S., et Folkman, S. (1984). *Stress, Appraisal and Coping*. Springer.
- Lee, E., Bristow, J., Flaircloth, C., et Macvarish, J. (2014). *Parenting culture studies*. Palgrave Macmillan.

- Lemieux, D. (2009). De couple à parent: des récits de transition selon l'approche des parcours de vie. *Enfances, Familles, Générations*, 9. <https://doi.org/10.7202/029635ar>
- Lemieux, D., et Mercier, L. (1987). Familles et destins féminins: le prisme de la mémoire, 1880-1940. *La famille*, 28(1-3), 255-271. <https://doi.org/10.7202/056291ar>
- Lincoln, Y. S., et Guba, E. G. (1982). *Establishing Dependability and Confirmability in Naturalistic Inquiry Through an Audit*. ERIC Institute of Education Sciences.
- Lincoln, Y. S., et Guba, E. G. (1985). *Naturalistic inquiry*. California.
- Luc, F., Lacharité, C., Bachand, Y., et Xavier, M. T. (2010). *Regards d'enfants, de pères et d'intervenants-es sur la paternité*. Paternité Lanaudière.
- Lunner Kolstrup, C., Kallioniemi, M., Lundqvist, P., Kymäläinen, H.-R., Stallones, L., et Brumby, S. (2013). International perspectives on psychosocial working conditions, mental health, and stress of dairy farm operators. *Journal of agromedicine*, 18(3), 244-255. <https://doi.org/10.1080/1059924X.2013.796903>
- Lynch, J. R., et Kilmartin, C. (2013). *The pain behind the mask : overcoming masculine depression* (2 ed.). Routledge.
- Maertz Jr, C. P., Boyar, S. L., et Maloney, P. W. (2019). A theory of work-family conflict episode processing. *Journal of Vocational Behavior*, 115, 103331. <https://doi.org/10.1016/j.jvb.2019.103331>
- Magnin, L., Chappuis, M., Normand, G., Pereira, B., Lezé, S., et Lesens, O. (2017). Health issues and mental distress in French active farmers: A quantitative and qualitative study. *International Journal of Environmental & Agriculture Research*, 3(9), 12-22. <https://doi.org/10.25125/agriculture-journal-IJOEAR-SEP-2017-2>
- Mann, S. (2016). *The research interview: reflective practice and reflexivity in research processes*. Palgrave Macmillan.
- Marsiglio, W., Amato, P., Day, R. D., et Lamb, M. E. (2004). Scholarship on fatherhood in the 1990s and beyond. *Journal of Marriage and Family*, 62(4), 1173-1191. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.01173.x>
- Marsiglio, W., Day, R. D., et Lamb, M. E. (2000). Exploring fatherhood diversity: Implications for conceptualizing father involvement. *Marriage & Family Review*, 29(4), 269-293. https://doi.org/10.1300/J002v29n04_03
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., et Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville, Québec: G. Morin.
- McBride, B. A., Brown, G. L., Bost, K. K., Shin, N., Vaughn, B., et Korth, B. (2005). Paternal identity, maternal gatekeeping, and father involvement. *Family relations*, 54(3), 360-372. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2005.00323.x>
- McBride, B. A., Schoppe, S. J., Ho, M.-H., et Rane, T. R. (2004). Multiple determinants of father involvement: an exploratory analysis using the PSID-CDS data set. Dans R. D. Day et M. E. Lamb (Eds.), *Conceptualizing and measuring father involvement*. Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- McDowell, I. (2006). *Measuring Health. A Guide to Rating Scales and Questionnaires* (3 ed.). Oxford University Press.

- McGill, B. S. (2014). Navigating new norms of involved fatherhood: Employment, fathering attitudes, and father involvement. *Journal of Family Issues*, 35(8), 1089-1106.
- McKenzie, S. (2017). *Understanding Men's Mental Health: Gender Relations and Mental Well-Being* University of Otago].
- McShane, C., Swinbourne, A., et Quirk, F. (2014). Risk Factors for Psychological Distress within the Farming Family Population Dans S. Brumby, A. Kennedy, et B. Todd (Eds.), *Sowing the Seeds of Farmer Health* (pp. 57-82). VURRN Press Inc.
- McShane, C. J., Quirk, F., et Swinbourne, A. (2016). Development and validation of a work stressor scale for Australian farming families. *Australian Journal of Rural Health*, 24(4), 238-245. <https://doi.org/10.1111/ajr.12261>
- Michel, J. S., Kotrba, L. M., Mitchelson, J. K., Clark, M. A., et Baltes, B. B. (2011). Antecedents of work–family conflict: A meta-analytic review. *Journal of organizational behavior*, 32(5), 689-725. <https://doi.org/10.1002/job.695>
- Milbourne, P. (2016). Poverty and welfare in rural places. Dans M. Shucksmith et D. L. Brown (Eds.), *Routledge International Handbook of Rural Studies* (pp. 450-461). Routledge.
- Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale. (2023). *Régime québécois d'assurance parentale: en évolution avec les parents d'aujourd'hui*. <https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/a-propos-du-regime/tableaux-des-prestations>
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation. (2020). *Portrait bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/abitibi-temiscamingue/ED_portrait_AT_MAPAQ.pdf
- Minnotte, K. L., et Yucel, D. (2018). Work–family conflict, job insecurity, and health outcomes among US workers. *Social Indicators Research*, 139, 517-540. <https://doi.org/10.1007/s11205-017-1716-z>
- Moller, M. (2007). Exploiting patterns: A critique of hegemonic masculinity. *Journal of gender studies*, 16(3), 263-276. <https://doi.org/10.1080/09589230701562970>
- Mondy, B. (2014). Agriculture de services et évolution du métier d'agriculteur. *Pour*, 1(221), 87-96. <https://doi.org/10.3917/pour.221.0087>
- Montuori, A. (2005). Literature review as creative inquiry: Reframing scholarship as a creative process. *Journal of Transformative Education*, 3(4), 374-393. <https://doi.org/10.1177/1541344605279381>
- Moreau, D., Polomeno, V., et Ranger, M.-C. (2018). Expérience de conciliation travail-famille de parents francophones de la région d'Ottawa: étude pilote. *Reflets*, 24(2), 97-123. <https://doi.org/10.7202/1053865ar>
- Morin, S. (2009). Autorité parentale et patriarcat d'État au Canada. *Revue générale de droit*, 39(1), 127-201. <https://doi.org/10.7202/1026984ar>
- Morisset, M. (2010). *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*. Presses de l'Université Laval.
- Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches qualitatives*, 1, 7-40.

- Mucchielli, A. (2009). Méthode de l'analyse phénoménologique. Dans A. Mucchielli (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (3 ed., pp. 290-291). Armand Colin.
- Mukamurera, J., Lacourse, F., et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Mundler, P., et Ouellet, F. (2017). Qui est agriculteur au Québec? Ambiguïté des institutions et enjeux pour le développement rural. *Cahiers de géographie du Québec*, 61(172), 9-32. <https://doi.org/10.7202/1042713ar>
- Munhall, P. L. (2012). *Nursing research: a qualitative perspective* (5 ed.). Jones & Bartlett.
- Nalita, J., et Busher, H. (2012). Internet interviewing. Dans J. F. Gubrium (Ed.), *The SAGE handbook of interview research: the complexity of the craft* (2 ed., pp. 177-191). SAGE publications.
- Neilson, J., et Stanfors, M. (2014). It's About Time! Gender, Parenthood, and Household Divisions of Labor Under Different Welfare Regimes. *Journal of Family Issues*, 35(8), 1066-1088. <https://doi.org/10.1177/0192513X14522240>
- Nelson, D. L., et Simmons, B. L. (2003). Health psychology and work stress: A more positive approach. Dans J. C. Quick et L. E. Tetrick (Eds.), *Handbook of occupational health psychology* (pp. 97-119). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10474-005>
- Neyrand, G. (2005). Monoparentalité et précarité. *Empan*, 4(60), 51-57. <https://doi.org/10.3917/empa.060.0051>
- Nohe, C., Meier, L. L., Sonntag, K., et Michel, A. (2015). The chicken or the egg? A meta-analysis of panel studies of the relationship between work-family conflict and strain. *Journal of applied psychology*, 100(2), 522-536. <https://doi.org/10.1037/a0038012>
- O'Neil, J. M. (2008). Summarizing 25 years of research on men's gender role conflict using the Gender Role Conflict Scale: New research paradigms and clinical implications. *The counseling psychologist*, 36(3), 358-445. <https://doi.org/10.1177/0011000008317057>
- O'Neil, J. M., Helms, B. J., Gable, R. K., David, L., et Wrightsman, L. S. (1986). Gender-Role Conflict Scale: College men's fear of femininity. *Sex roles*, 14, 335-350. <https://doi.org/10.1007/BF00287583>
- Oates, J. (2015). Use of Skype in interviews: the impact of the medium in a study of mental health nurses. *Nurse Researcher*, 22(4), 13-17.
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2021). *Répartition des exploitations déclarantes par source de revenu, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2010 et 2020*. <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/repartition-des-exploitations-declarantes-par-source-de-revenu-mrc-de-labitibi-temiscamingue-2010-et-2020>
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2022). *Évolution du nombre de fermes selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1971 à 2021*. <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1971-a-2021>

- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2015). *Population selon le milieu rural et urbain*. Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. Repéré le 16 mars à <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/rural-urbain/population-selon-le-milieu-rural-et-urbain-mrc-de-labitibi-temiscamingue-2015p#.Xm-xq3JKip0>
- Offer, S., et Kaplan, D. (2021). The “new father” between ideals and practices: New masculinity ideology, gender role attitudes, and fathers’ involvement in childcare. *Social problems*, 68(4), 986-1009. <https://doi.org/10.1093/socpro/spab015>
- Ogrodniczuk, J. S., et Oliffe, J. L. (2011). Les hommes et la dépression. *Canadian Family Physician*, 57(2), e39–e41.
- Oliffe, J. L., et Phillips, M. J. (2008). Men, depression and masculinities: A review and recommendations. *Journal of Men's Health*, 5(3), 194-202. <https://doi.org/10.1016/j.jomh.2008.03.016>
- Ouellet, F., Milcent, M. P., et Devault, A. (2006). Jeunes pères vulnérables: trajectoires de vie et paternité. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(2), 156-171. <https://doi.org/10.7202/013293ar>
- Pacaut, P. (2010). *La part des pères dans les tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants au Québec*. Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5 ed.). Armand Colin.
- Pallant, J. F., et Tennant, A. (2007). An introduction to the Rasch measurement model: an example using the Hospital Anxiety and Depression Scale (HADS). *British Journal of Clinical Psychology*, 46(1), 1-18. <https://doi.org/10.1348/014466506X96931>
- Paquin, N. (1979). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Collège du Nord-Ouest.
- Parent, D. (2010). D'une agriculture productiviste en rupture avec le territoire à une agriculture durable complice du milieu rural. Dans B. Jean et D. Lafontaine (Eds.), *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux. Enjeux théoriques et d'action publique* (pp. 129-136). Éditions du GRIDEQ et du CRDT.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3 ed.). Thousand Oaks.
- Patton, M. Q. (2015). *Qualitative Research & Evaluation Methods* (4 ed.). SAGE Publications.
- Pease, B. (2002). *Men and gender relations*. Tertiary Press.
- Pelletier, L. (2014). *Portrait du capital social entrepreneurial dans le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue* [Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue].
- Perrault, C. (1989). L'enquête Santé Québec et la santé mentale des québécois: cadre conceptuel et méthodologie. *Santé mentale au Québec*, 14(1), 132-143. <https://doi.org/10.7202/031494ar>
- Philaretou, A. G., et Allen, K. R. (2001). Reconstructing masculinity and sexuality. *The Journal of Men's Studies*, 9(3), 301-321. <https://doi.org/10.3149/jms.0903.301>

- Pires, A. P. (1997a). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, et A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-167). Gaëtan Morin Éditeur.
- Pires, A. P. (1997b). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayers, et A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-172). Gaëtan Morin.
- Pleck, J. H. (1981). *The myth of masculinity*. MIT Press.
- Pleck, J. H. (1995). The gender role strain paradigm: an update Dans R. F. Levant et W. S. Pollack (Eds.), *A new psychology of men*. Basic Books.
- Pleck, J. H. (1997). Paternal involvement: levels, sources and consequences. Dans M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development*. John Wiley & Sons.
- Pleck, J. H. (2010). Fatherhood and masculinity. Dans M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 27-57). Wiley.
- Pleck, J. H., et Masciadrelli, B. P. (2004). Paternal involvement by US residential fathers: Levels, sources, and consequences. Dans M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 222–271). John Wiley & Sons.
- Pletsch, V., Amaratunga, C., Corneil, W., Crowe, S., et Krewski, D. (2011). Reflections on the Socioeconomic and Psychosocial Impacts of BSE on Rural and Farm Families in Canada. Dans J. C. Kulig et A. M. Williams (Eds.), *Health in Rural Canada* (pp. 352-372). UBC Press.
- Polain, J. D., Berry, H. L., et Hoskin, J. O. (2011). Rapid change, climate adversity and the next 'big dry': Older farmers' mental health. *Australian Journal of Rural Health*, 19(5), 239-243. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1584.2011.01219.x>
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayers, et A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 173-210). Gaëtan Morin.
- Pourtois, J.-P., et Desmet, H. (2009). Paradigme compréhensif Dans A. Mucchielli (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (pp. 28-29). Armand Colin.
- Pugh, R., et Cheers, B. (2010). *Rural social work: An international perspective*. Policy Press.
- Quéniart, E. (2002). La paternité sous observation : des changements, des résistances mais aussi des incertitudes. Dans F. Descaries et C. Corbeil (Eds.), *Espaces et temps de la maternité* (pp. 501-522). Les Éditions du Remue-Ménage.
- Redlich-Amirav, D., et Higginbottom, G. (2014). New emerging technologies in qualitative research. *The Qualitative Report*, 19(26), 1-14.
- Reissiga, L., Cramer, A., et Wyl, A. V. (2019). Prevalence and predictors of burnout in Swiss farmers – Burnout in the context of interrelation of work and household. *Mental Health & Prevention*, 14, 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.mph.2019.200157>

- Revenu Québec. (2020). *Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée*. Gouvernement du Québec. Repéré le 16 mars à <http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/citoyens/programme-service/Pages/Info.aspx?sqctype=sujet&sqcid=1775>
- Ridner, S. H. (2004). Psychological distress: concept analysis. *Journal of Advanced Nursing*, 45(5), 536-545. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2648.2003.02938.x>
- Rissing, A., Inwood, S., et Stengel, E. (2021). The invisible labor and multidimensional impacts of negotiating childcare on farms. *Agriculture and Human Values*, 38, 431–447. <https://doi.org/10.1007/s10460-020-10162-1>
- Rivera, M., Knickel, K., de los Rios, I., Ashkenazy, A., Pears, D. Q., Chebach, T., et Šūmane, S. (2018). Rethinking the connections between agricultural change and rural prosperity: A discussion of insights derived from case studies in seven countries. *Journal of Rural Studies*, 59, 242-251. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2017.07.006>
- Robinson, J., P. (2004). Changements et facteurs explicatifs de l'emploi du temps chez les parents, aux États-Unis, au Canada et au Québec. *Enfances, Familles, Générations*, 1. <https://doi.org/10.7202/008893ar>
- Romanow, R. J. (2002). *Building on Value: The Future of Health Care in Canada*. Commission on the Future of Health Care in Canada
- Rousseau, G. (2010). *Analyse de l'isolement social, de la sociabilité et de la qualité du soutien social chez les jeunes agriculteurs québécois Laval*. Québec.
- Rousseau, J.-F., et Durand, O. (2009). *Une seule terre à cultiver: les défis agricoles et alimentaires mondiaux*. Presses de l'Université du Québec.
- Roy, L., Paquette, S., et Domon, G. (2005). La campagne des néoruraux : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique. *Recherches sociographiques*, 46(1), 35-65. <https://doi.org/10.7202/012089ar>
- Roy, P. (2014). *Pratiques masculines: expérience et adaptation au stress vécues par les agriculteurs québécois* Université Laval]. Québec.
- Roy, P., Duplessis-Brochu, É., et Tremblay, G. (2019). Responses to adversity faced by farming men: a gender-transformative analysis. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 10(1), 49-69. <https://doi.org/10.18357/ijcyfs101201918806>
- Roy, P., et Knežević Hočevar, D. (2019). Listening to a silent crisis: Men's suicide in rural and farming communities in slovenia. *Revija za socijalnu politiku*, 26(2), 241-254. <https://doi.org/10.3935/rsp.v26i2.1593>
- Roy, P., et Tremblay, G. (2012). Comprendre les masculinités rurales: un portrait basé sur la santé psychologique. *Service social*, 58(1), 68-84. <https://doi.org/10.7202/1010442ar>
- Roy, P., et Tremblay, G. (2015). L'expérience du stress chez les agriculteurs: une analyse du genre masculin. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 236-252. <https://doi.org/10.7202/1037690ar>
- Roy, P., Tremblay, G., et Robertson, S. (2014). Help-seeking among Male Farmers: Connecting Masculinities and Mental Health. *Sociologia Ruralis*, 54(4), 460-476. <https://doi.org/10.1111/soru.12045>

- Roy, P., Tremblay, G., et Robertson, S. (2019). Vrai agriculteurs, vrais gars ? Dans J.-M. Deslauriers, M. Lafrance, et G. Tremblay (Eds.), *Réalités masculines oubliées* (pp. 151-181). Presse de l'Université Laval.
- Roy, P., Tremblay, G., Robertson, S., et Houle, J. (2017). "Do it all by myself": a salutogenic approach of masculine health practice among farming men coping with stress. *American journal of men's health*, 11(5), 1536-1546. <https://doi.org/10.1177/1557988315619677>
- Royer, A., et Gouin, D.-M. (2010). La multifonctionnalité de l'agriculture : un fait historique, une base d'intervention des politiques agricoles à discuter. Dans B. Jean et D. Lafontaine (Eds.), *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux. Enjeux théoriques et d'action publique* (pp. 109-127). Les Éditions du CRDT et du GRIDEQ.
- Rudolphi, J. M., Berg, R. L., et Parsaik, A. (2020). Depression, anxiety and stress among young farmers and ranchers: a pilot study. *Community mental health journal*, 56, 126-134. <https://doi.org/10.1007/s10597-019-00480-y>
- Sánchez-Rodríguez, R., Perier, S., Callahan, S., et Séjourné, N. (2019). Revue de la littérature relative au burnout parental. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 60(2), 77-89. <https://doi.org/10.1037/cap0000168>
- Savard, S.-A. (2009). *Parcours d'engagement de figures paternelles alternatives auprès d'enfants âgés de 0 à 5 ans: perception et vécu d'hommes et d'intervenantes* [Université Laval]. Québec. https://csssbcstl.qc.ca/fileadmin/csss_bcs1/Menu_du_haut/Publications/Enseignement_et_recherche/Recherche/Rapports_recherche/Savard_Engagement_figures_paternelles_memoire_2009.pdf
- Savoie-Zajc, L. (2009a). Saturation. Dans A. Mucchielli (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (3 ed., pp. 226-227). Armand Colin.
- Savoie-Zajc, L. (2009b). Technique de validation par triangulation. Dans A. Mucchielli (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (3 ed., pp. 285-286). Armand Colin.
- Savoie-Zajc, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5 ed., pp. 337-360). Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2011). La recherche qualitative/interprétative en éducation. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zaic (Eds.), *La recherche en éducation: étapes et approches* (3 ed., pp. 123-148). ERPI.
- Schmidt, E.-M., Rieder, I., Zartler, U., Schadler, C., et Richter, R. (2015). Parental constructions of masculinity at the transition to parenthood: The division of parental leave among Austrian couples. *International Review of Sociology*, 25(3), 373-386. <https://doi.org/10.1080/03906701.2015.1078532>
- Schoppe-Sullivan, S. J., Brown, G. L., Cannon, E. A., Mangelsdorf, S. C., et Sokolowski, M. S. (2008). Maternal gatekeeping, coparenting quality, and fathering behavior in families with infants. *Journal of Family Psychology*, 22(3), 389-398. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.22.3.389>
- Schoppe-Sullivan, S. J., McBride, B. A., et Ho, M.-H. R. (2004). Unidimensional Versus Multidimensional Perspectives on Father Involvement. *Fathering: A*

- Journal of Theory, Research & Practice about Men as Fathers*, 2(2), 147-163.
<https://doi.org/10.3149/fth.0202.147>
- Schoppe-Sullivan, S. J., et Fagan, J. (2020). The evolution of fathering research in the 21st century: Persistent challenges, new directions. *Journal of Marriage and Family*, 82(1), 175-197.
- Schutz, A. (2007). *Essais sur le monde ordinaire*. LE FELIN.
- Seidler, Z. E., Dawes, A. J., Rice, S. M., Oliffe, J. L., et Dhillon, H. M. (2016). The role of masculinity in men's help-seeking for depression: a systematic review. *Clinical psychology review*, 49, 106-118.
<https://doi.org/10.1016/j.cpr.2016.09.002>
- Shaffer, V. (2015). *L'Abitibi-Témiscamingue, une histoire de solidarités*. Distribution Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.
<https://policycommons.net/artifacts/1233491/labitibi-temiscamingue-une-histoire-de-solidarites/1786558/>
- Shahbazi, S. (2021). La phénoménologie. Dans J. Lehrer, N. Bigras, A. Charron, et I. Laurin (Eds.), *La recherche en éducation à la petite enfance: origines, méthodes et applications* (pp. 241-162). Presses de l'Université du Québec.
- Shockley, K. M., et Allen, T. D. (2015). Deciding between work and family: An episodic approach. *Personnel Psychology*, 68(2), 283-318.
<https://doi.org/10.1111/peps.12077>
- Shockley, K. M., Shen, W., DeNunzio, M. M., Arvan, M. L., et Knudsen, E. A. (2017). Disentangling the relationship between gender and work–family conflict: An integration of theoretical perspectives using meta-analytic methods. *Journal of applied psychology*, 102(12), 1601–1635. <https://doi.org/10.1037/apl0000246>
- Shorey, S., et Ang, L. (2019). Experiences, needs, and perceptions of paternal involvement during the first year after their infants' birth: A meta-synthesis. *PLOS ONE*, 14(1), e0210388.
- Shucksmith, M. (2016). Re-imagining the rural: From rural idyll to Good Countryside. *Journal of Rural Studies*, 59, 163-172.
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.07.019>
- Silva, T. (2022). Masculinity attitudes across rural, suburban, and urban areas in the United States. *Men and Masculinities*, 25(3), 377-399.
<https://doi.org/10.1177/1097184X211017186>
- Silvestro, M. (2009). *La contestation du régime agricole québécois par le syndicalisme citoyen de l'union paysanne* Université du Québec à Montréal]. Montréal.
<https://archipel.uqam.ca/2361/1/D1824.pdf>
- Simpson, C., et McDonald, F. (2017). The Idealisation of Rural Life and Rural Health Care. Dans C. Simpson et F. McDonald (Eds.), *Rethinking Rural Health Ethics* (pp. 45-57). Springer.
- Snarey, J. R. (1993). *How fathers care for the next generation: A four-decade study*. Harvard University Press.
- Sockol, L. E., et Allred, K. M. (2018). Correlates of symptoms of depression and anxiety among expectant and new fathers. *Psychology of Men & Masculinity*, 19(3), 362-372. <https://doi.org/10.1037/men0000115>
- St-Denis, J., et St-Amand, N. (2010). Les pères dans l'histoire: un rôle en évolution. *Reflets*, 16(1), 32-61. <https://doi.org/10.7202/044441ar>

- Staniford, A. K., Dollard, M. F., et Guerin, B. (2009). Stress and help-seeking for drought-stricken citrus growers in the Riverland of South Australia. *Australian Journal of Rural Health*, 17(3), 147-154. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1584.2009.01059.x>
- Statistique Canada. (2017). *Tableau 32-10-0440-01 - Nombre total de fermes et d'exploitants agricoles*. Repéré le 09 mars à <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3210044001>
- Statistique Canada. (2018). *L'avènement des femmes dans le milieu de travail*. Repéré le 16/09 à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>
- Statistique Canada. (2020). *Portrait sectoriel du Québec 2018-2020 : Agriculture : cultures agricoles, élevage et aquaculture*. Repéré le 05/16/2021 à <https://www.guichetemplois.gc.ca/content/pièces-eng.do?cid=11244>
- Statistique Canada. (2021). *Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2021*. Repéré le 18 août 2023 à
- Statistique Canada. (2022). *Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021*.
- Steck, N., Junker, C., Bopp, M., Egger, M., et Zwahlen, M. (2020). Time trend of suicide in Swiss male farmers and comparison with other men: a cohort study. *Swiss medical weekly*, 150, w20251. <https://doi.org/10.4414/smw.2020.20251>
- Strauss, R., et Goldberg, W. A. (1999). Self and possible selves during the transition to fatherhood. *Journal of Family Psychology*, 13(2), 244-259. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.13.2.244>
- Sturgeon, R., et Morrissette, P. J. (2010). A Qualitative Analysis of Suicide Ideation among Manitoban Farmers. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 44(2), 191-207.
- Thébaud, S. (2010). Masculinity, bargaining, and breadwinning: Understanding men's housework in the cultural context of paid work. *Gender & society*, 24(3), 330-354. <https://doi.org/10.1177/0891243210369105>
- Thibodeau, L., et Perron, P.-A. (2017). *La mortalité par suicide au Québec*. Québec: Institut national de santé publique du Québec Retrieved from https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/publications/2216_mortalite_suici_de_2017_0.pdf
- Thompson, R., Lee, C., et Adams, J. (2013). Imagining fatherhood: Young Australian men's perspectives on fathering. *International Journal of Men's Health*, 12(2), 150-165. <https://doi.org/10.3149/jmh.1202.150>
- Thorpe, R. J., Griffith, D. M., Gilbert, K. L., Elder, K., et Bruce, M. A. (2016). Men's Health in 2010s: What Is the Global Challenge? Dans *Men's health in primary care* (pp. 1-17). Springer.
- Tonna, A., Kelly, B., Crockett, J., Greig, J., Buss, R., Roberts, R., et Wright, M. (2009). Improving the mental health of drought-affected communities: an Australian model. *Rural Society*, 19(4), 296-305. <https://doi.org/10.5172/rsj.351.19.4.296>
- Tremblay, D.-G., et Amherdt, C.-H. (2003). *La vie en double: obstacles organisationnels et socioculturels à la conciliation emploi/famille chez les*

- pères et le mères*. Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.
- Tremblay, D.-G., Doucet, A., et McKay, L. (2015). *Le congé parental et la politique familiale au Québec: une innovation sociale du monde francophone dans la mer anglophone de l'Amérique du Nord*. Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Tremblay, D.-G., et Lazzari Dodeler, N. (2017). Fathers on leave alone in Quebec (Canada): The case of innovative, subversive and activist fathers! Dans L. Bernardi, D. Spini, et J.-M. Bonvin (Eds.), *Comparative perspectives on work-life balance and gender equality* (pp. 69-87). SpringerOpen.
- Tremblay, G., et L'Heureux, P. (2022). La genèse de la construction de l'identité masculine: comprendre et intervenir. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette, et J.-Y. Desgagnés (Eds.), *Regards sur les hommes et les masculinités* (pp. 135-169). Québec.
- Tremblay, G., Roy, J., de Montigny, F., Séguin, M., Villeneuve, P., Roy, B., Sirois-Marcil, J., et Emond, D. (2015). *Où en sont les hommes québécois en 2014. Sondage sur les rôles sociaux, les valeurs et sur le rapport des hommes Québécois aux services*. Masculinités et Société.
- Tremblay, S., et Pierce, T. (2011). Perceptions of fatherhood: Longitudinal reciprocal associations within the couple. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 43(2), 99-110. <https://doi.org/10.1037/a0022635>
- Trussell, D. E., et Shaw, S. M. (2008). Changing family life in the rural context: Women's perspectives of family leisure on the farm. *Leisure Sciences*, 31(5), 434-449. <https://doi.org/10.1080/01490400903199468>
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., et Paquette, D. (2001). Pourquoi certain pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue canadienne de psychoéducation*, 30(1), 39-659.
- Turcotte, G., et Gaudet, J. (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel: un bilan des connaissances. Dans D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIe siècle* (pp. 41-70). Les Presses de l'Université Laval.
- Tuttas, C. A. (2015). Lessons learned using web conference technology for online focus group interviews. *Qualitative Health Research*, 25, 122-133.
- Twamley, K., Brunton, G., Sutcliffe, K., Hinds, K., et Thomas, J. (2013). Fathers' involvement and the impact on family mental health: evidence from Millennium Cohort Study analyses. *Community, Work & Family*, 16(2), 212-224. <https://doi.org/10.1080/13668803.2012.755022>
- Vayro, C., Brownlow, C., Ireland, M., et March, S. (2019). 'Farming is not Just an Occupation [but] a Whole Lifestyle': A Qualitative Examination of Lifestyle and Cultural Factors Affecting Mental Health Help-Seeking in Australian Farmers. *Sociologia Ruralis*, 60(1), 151-173. <https://doi.org/10.1111/soru.12274>

- Viens, C., et Lebeau, A. (2011). *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*. Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, ACFA
- Villeneuve, R., et Dubeau, D. (2022). Paternité et politiques publiques au Québec: Avancées, enjeux et défis. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette, et J.-Y. Desgagnés (Eds.), *Regards sur les hommes et les masculinités: Comprendre et Intervenir* (2 ed., pp. 227-250). Presses de l'Université Laval.
- Vygotski, L. S. (1935/1995). *Pensée et langage* (F. Sève, Trans.). La Dispute.
- Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in society : The development of higher mental process*. Harvard University Press.
- Waling, A. (2019). Problematising 'toxic' and 'healthy' masculinity for addressing gender inequalities. *Australian Feminist Studies*, 34(101), 362-375. <https://doi.org/10.1080/08164649.2019.1679021>
- Walker, J. L., et Walker, L. J. S. (1988). Self-reported stress symptoms in farmers. *Psychodynamics and Psychopathology*, 44(1), 10-16. [https://doi.org/10.1002/1097-4679\(198801\)44:1<10::AID-JCLP2270440103>3.0.CO;2-6](https://doi.org/10.1002/1097-4679(198801)44:1<10::AID-JCLP2270440103>3.0.CO;2-6)
- Wall, G., et Arnold, S. (2007). How involved is involved fathering? An exploration of the contemporary culture of fatherhood. *Gender & society*, 21(4), 508-527. <https://doi.org/10.1177/0891243207304973>
- Williams, J. C. (2010). *Reshaping the Work-Family Debate: Why Men and Class Matter*. Harvard University Press.
- Wurm, F., Austen, C., McLaughlin, K., Godfrey, H., Anyaorah, C., Kenny, A., et Sugrue, L. (2022). A qualitative exploration of the intergenerational transmission on fathers' discipline methods and involvement in child rearing. *Graduate Student Journal of Psychology*, 18. <https://doi.org/10.52214/gsjp.v18i.10933>
- Zaouche-Gaudron, C. (2007). Précarité socio-économique: les pères en risque? Dans C. Sellenet (Ed.), *Les pères en débats* (pp. 19-28). ERES.
- Zoja, L. (2003). *The father: historical, psychological and cultural perspectives*. Routledge.

ANNEXE A

Lettre d'invitation et affiche

(Coordonnées du destinataire)

(Date d'envoi)

Objet : demande de partenariat concernant un projet de recherche visant à étudier la paternité chez les agriculteurs et ses impacts sur la santé mentale

Bonjour,

Je suis Gabriel Gingras Lacroix, doctorant en sciences de la santé à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Dans le cadre d'une étude que je mène sous la supervision du professeur Oscar Labra, je m'intéresse aux impacts des dynamiques entre la paternité, la masculinité et les conflits travail/famille sur la santé mentale des agriculteurs québécois. Les résultats de cette étude pourraient favoriser une meilleure compréhension des réalités des agriculteurs, notamment en identifiant des situations qui favorisent leur bien-être ainsi que des enjeux auxquels ils sont confrontés en termes de santé mentale. Ainsi, ils pourraient permettre d'ajuster certaines politiques favorisant la conciliation travail/famille aux réalités des agriculteurs et de réduire, dans une certaine mesure, la marginalisation des préoccupations spécifiques aux hommes résidant en milieu rural, celles-ci étant sous-représentées dans la recherche et l'intervention. De plus, cette étude rejoint les préoccupations de votre organisation au sujet de la santé psychologique de ses membres, laquelle s'inscrit dans le volet santé, sécurité et mieux-être.

Pour mener à bien ce projet de recherche, je sollicite votre aide. En effet, je désire rejoindre des producteurs agricoles afin de les inviter à participer à cette étude. L'expertise que l'Union des producteurs agricole a acquise depuis près de 50 ans ainsi que la proximité qu'elle entretient avec ses membres sont des atouts majeurs pour joindre cette population. Ainsi, avec votre collaboration, j'aimerais faire parvenir à vos membres de l'Abitibi-Témiscamingue un courriel d'invitation visant le recrutement de participants pour une entrevue individuelle. De plus, je souhaite également discuter avec vous de la possibilité de me déplacer lors d'événement organisés par votre organisation dans la région afin de présenter mon projet auprès des agriculteurs.

Votre collaboration demeure volontaire tout au long du projet, ce qui vous permet de vous retirer à tout moment sans avoir à fournir d'explications ou d'informations justifiant votre choix. Je vous assure également que toutes les données seront traitées de manière confidentielle.

Je demeure à votre entière disposition pour toute information supplémentaire.

Veillez agréer (monsieur, madame), l'expression de mes sentiments distingués.

Gabriel Gingras Lacroix
Étudiant au doctorat recherche en sciences de la santé
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Gabriel.Gingras-Lacroix@uqat.ca
Tél. : 819-880-1507

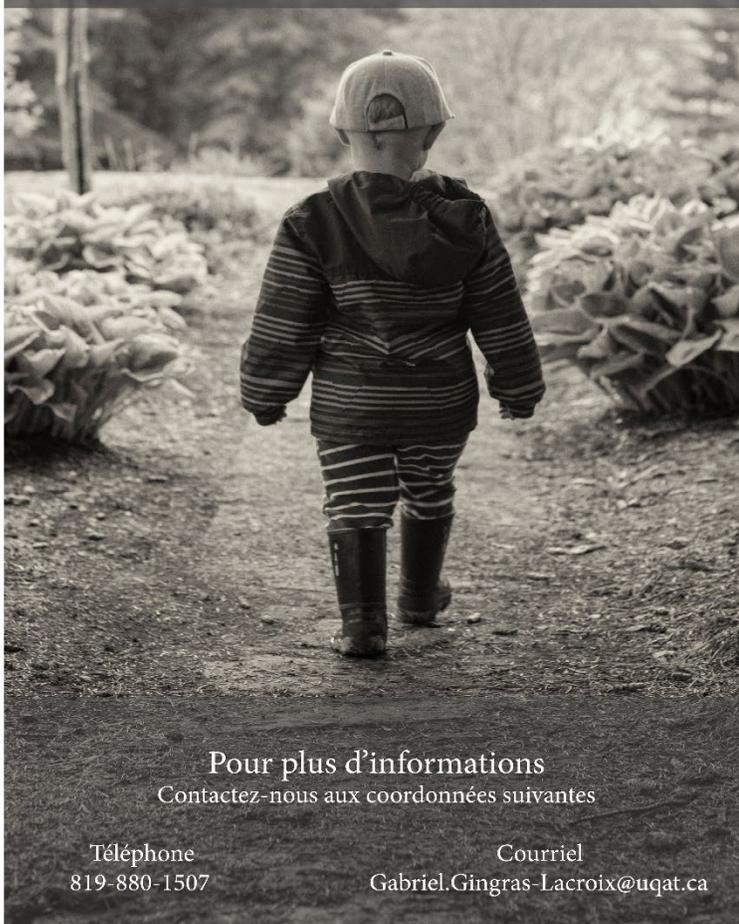
Recherche de participants pour un projet de recherche

La paternité chez les agriculteurs et ses impacts sur la santé mentale

Vous :

- Possédez une entreprise agricole dont la production est d'une valeur supérieure à 5000\$
- Jouez le rôle de père auprès d'au moins un enfant actuellement âgé de 5 ans ou moins
- Habitez sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous aimerions discuter avec vous, lors d'une rencontre individuelle d'une durée d'environ 1h30, pour parler des sujets suivants : l'engagement paternel, votre perception de ce qu'est un homme, les conflits travail/famille et l'impact que tout cela a sur votre état de santé mentale



Pour plus d'informations

Contactez-nous aux coordonnées suivantes

Téléphone
819-880-1507

Courriel
Gabriel.Gingras-Lacroix@uqat.ca

ANNEXE B

Formulaire de consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE :

La paternité chez les agriculteurs et ses enjeux sur leur santé mentale.

NOM DES CHERCHEURS ET LEUR APPARTENANCE :

Gabriel Gingras Lacroix (étudiant-chercheur au doctorat en sciences de la santé à l'UQAT) et Oscar Labra (professeur à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, directeur de recherche)

COMMANDITAIRE OU SOURCE DE FINANCEMENT :

Bourse doctorale des Fonds de Recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DÉLIVRÉ PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

DE L'UQAT LE : [DATE]

PRÉAMBULE :

Nous vous invitons à prendre part à un projet de recherche qui requiert votre participation à une entrevue individuelle lors de laquelle vous serez invité à partager votre point de vue concernant votre expérience en tant que père ainsi que votre état de santé. Après cette rencontre, vous serez également invité à participer à une rencontre de groupe avec d'autres pères agriculteurs afin d'échanger et de clarifier vos expériences. Sachez que votre participation à la rencontre de groupe n'est pas obligatoire et que vous pouvez seulement participer à l'entrevue individuelle.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer si vous avez des questions concernant le déroulement de la recherche ou vos droits en tant que participant.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l'étudiant ou à son directeur de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

BUT DE LA RECHERCHE : Le but de cette étude vise à mieux comprendre les impacts des dynamiques entre la paternité, la masculinité et les conflits travail/famille sur la santé mentale des agriculteurs québécois.

DESCRIPTION DE VOTRE PARTICIPATION À LA RECHERCHE :

En acceptant de participer à ce projet de recherche, vous acceptez de participer à une entrevue semi-dirigée d'une durée de 60 à 90 minutes. Vous serez invité à discuter des sujets suivants :

- 1) Vos expériences en termes de rôles paternels
- 2) Votre vision de ce qu'est un homme
- 3) Votre conjugaison travail/famille

4) Les impacts que ces éléments ont sur votre état de santé mentale

Pour adapter cette rencontre à vos besoins, vous serez invité à proposer une date et un lieu qui vous conviennent pour la tenue de cette entrevue.

AVANTAGES POUVANT DÉCOULER DE VOTRE PARTICIPATION :

Votre participation à cette recherche n'engendrera pas de bénéfice direct. Toutefois, en participant à cette recherche, vous contribuerez à l'avancement des connaissances relatives au vécu de la paternité chez les agriculteurs québécois. De plus, votre participation est une occasion de porter un regard réflexif sur votre vie de famille.

RISQUES ET INCONVÉNIENTS POUVANT DÉCOULER DE VOTRE PARTICIPATION :

Hormis le temps que vous consacrerez à l'entrevue (60 à 90 minutes), votre participation ne comporte pas de risques ou d'inconvénients. Si vous sentez le besoin de discuter avec un intervenant de la santé, vous êtes invité à consulter la liste d'organismes venant en aide aux hommes qui vous est fournie à la fin de ce document.

ENGAGEMENTS ET MESURES VISANT À ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ :

L'étudiant-chercheur et son directeur de recherche seront les seules personnes à avoir accès aux données recueillies lors de l'entrevue. L'étudiant s'engage à rédiger une transcription écrite à partir de l'enregistrement sonore fait lors de l'entrevue semi-dirigée à laquelle vous participerez. L'enregistrement de l'entrevue sera détruit à la suite de la transcription, soit de deux à trois semaines après l'entrevue, et tout renseignement qui pourrait permettre de vous identifier sera codé afin d'en assurer la confidentialité. Veuillez noter que les données recueillies seront conservées sur le serveur sécurisé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que sur l'ordinateur personnel de l'étudiant-chercheur qui est protégé par un mot de passe. La transcription de l'entrevue sera conservée jusqu'à 7 ans suivant le dépôt de la thèse doctorale et sera ensuite détruite.

Les données recueillies ne pourront être utilisées pour d'autres projets de recherches sans votre consentement.

INDEMNITÉ COMPENSATOIRE :

Aucune indemnité compensatoire ne vous sera accordée pour votre participation à ce projet de recherche.

COMMERCIALISATION DES RÉSULTATS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS :

Les résultats de cette recherche ne seront pas commercialisés.

Les chercheurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.

DIFFUSION DES RÉSULTATS :

Les résultats de cette recherche seront publiés dans une thèse de doctorat déposée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il est également possible que des articles traitant de cette recherche soient publiés dans des revues scientifiques et des revues destinées au grand public. Les résultats de cette recherche seront aussi partagés dans des conférences

et dans les médias. Notez cependant que l'étudiant s'engage, si vous le désirez, à vous tenir informé par courrier électronique des différentes parutions.

- Je souhaite être informé des différentes parutions concernant ce projet de recherche à l'adresse courriel suivante : _____
- Je ne désire pas être informé des différentes parutions concernant ce projet de recherche

CLAUSE DE RESPONSABILITÉ :

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez Gabriel Gingras Lacroix, Oscar Labra ainsi que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de leurs obligations légales et professionnelles à votre égard.

LA PARTICIPATION DANS UNE RECHERCHE EST VOLONTAIRE :

Votre participation à cette étude est volontaire. Vous avez donc le droit de refuser, en tout temps, de participer à cette recherche, et ce, sans avoir à fournir d'explications ou d'informations justifiant votre choix. Vous avez aussi le droit de demander que les données déjà recueillies vous concernant soient détruites.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant vos droits, vous pouvez vous adresser au :

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains
UQAT
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
445, boul. de l'Université, Bureau B-309
Rouyn-Noranda (Qc) J9X 5E4
Téléphone : (819) 762-0971 # 2252
cer@uqat.ca

CONSENTEMENT :

Je, soussigné, accepte volontairement de participer à l'étude concernant les impacts des dynamiques entre la paternité, la masculinité et les conflits travail/famille sur la santé mentale des agriculteurs québécois.

Nom du participant (lettres moulées)

Signature du participant

Date

Ce consentement était obtenu par :

Nom de l'étudiant-chercheur (lettres moulées)

Signature

Date

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

J'accepte qu'on me contacte à nouveau pour m'inviter à participer à une rencontre de groupe dans le cadre de ce projet de recherche.

QUESTIONS :

Si vous avez d'autres questions plus tard et tout au long de cette étude, vous pouvez joindre :

Gabriel Gingras Lacroix (gabriel.gingras-lacroix@uqat.ca) (819-880-1507)

Étudiant-chercheur

Et/ou

Oscar Labra (oscar.labra@uqat.ca) (1 877 870-8728 poste 2335)

Directeur de Recherche

Veillez conserver un exemplaire de ce formulaire pour vos dossiers

LISTE D'ORGANISMES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ :

Votre participation à ce projet de recherche ne comporte pas de risque ou d'inconvénient. Néanmoins, si vous sentez le besoin d'avoir un accès rapide à des services psychosociaux, nous vous invitons à contacter la ligne téléphonique **INFO-SOCIAL** à partir du numéro de téléphone **811**. Ce service est gratuit et vous permettra de prendre contact avec un intervenant afin de discuter de toute problématique liée à la sphère psychosociale (stress, anxiété, difficulté familiale ou conjugale, santé mentale, violence, etc.).

Vous trouverez également ci-dessous une liste d'organismes communautaires qui œuvrent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette liste non exhaustive d'organismes provient du bottin des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue produit par le Centre intégré de santé et de service sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce bottin à l'adresse internet suivante:

https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2018/01/2020_BOTTIN-RESSOURCES.pdf

MRC de l'Abitibi			
Nom de l'organisme	Numéro de téléphone	Adresse	Activités
Centre de prévention suicide d'Amos	819-732-5473	751, 1 ^{re} Avenue Ouest Amos (Québec) J9T 3A5	Services aux personnes suicidaires (intervention, relance téléphonique, suivi étroit, suivi de courte durée, etc.) Services aux proches d'une personne suicidaire (intervention, information, soutien, etc.) Services aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide (intervention, rencontre, groupe de soutien, etc.) Services de postvention (intervention dans le milieu)
Maison de la famille d'Amos Inc.	819 727-2054	192, 2 ^e Avenue Est	Information, écoute, activités et soutien à la famille

		Amos (Québec) J9T 1S5	
Service d'aide et de traitement en apprentissage social	819 732-5253	121, rue Principale Sud, C. P. 38 Amos (Québec) J9T 3A5	Programme d'intervention auprès des personnes ayant des comportements violents.
MRC de l'Abitibi-Ouest			
Nom de l'organisme	Numéro de téléphone	Adresse	Activités
Association PANDA Abitibi-Ouest	819 333-8190	257, rue Principale, C.P. 231 La Sarre (Québec) J9Z 2X5	Support aux familles au prise avec la problématique du trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
Bouée d'Espoir Inc.	819 333-1184	257, rue Principale, C. P. 231 La Sarre (Québec) J9Z 2X5	Activités d'informations et de soutien aux parents et amis des personnes aux prises avec une problématique en santé mentale.
Centre de prévention suicide d'Abitibi-Ouest	819 339-3356	99, 5e Avenue Est, C. P. 546 La Sarre (Québec) J9Z 3J3	Services aux personnes suicidaires (intervention, relance téléphonique, suivi étroit, suivi de courte durée, etc.) Services aux proches d'une personne suicidaire (intervention, information, soutien, etc.) Services aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide (intervention, rencontre, groupe de soutien, etc.)

			Services de postvention (intervention dans le milieu)
Maison de la famille d'Abitibi-Ouest	819 333-2670	10, rue Lapierre La Sarre (Québec) J9Z 2Y4	Activités de soutien et d'enrichissement parental, activités parents-enfants visant à renforcer le lien d'attachement, marrainage, accueil, écoute, centre de documentation, prêt de jouets, vente de vêtements d'enfants et de maternité/location de mobilier d'enfant.
MRC de Rouyn-Noranda			
Nom de l'organisme	Numéro de téléphone	Adresse	Activités
Centre de prévention suicide de Rouyn-Noranda Inc.	819 764-5099	210, 9e Rue, local 108 - C.P. 1023 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C1	Services aux personnes suicidaires (intervention, relance téléphonique, suivi étroit, suivi de courte durée, etc.) Services aux proches d'une personne suicidaire (intervention, information, soutien, etc.) Services aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide (intervention, rencontre, groupe de soutien, etc.) Services de postvention (intervention dans le milieu)
Maison de la famille de Rouyn-Noranda Inc.	819 764-5243 ou 819 764-5243	380, avenue Richard, local 110 Rouyn-	Soutien aux familles, accueil, écoute. Renforcer le lien parent/ enfant, valoriser

	(ligne d'écoute)	Noranda (Québec) J9X 4L3	l'enrichissement de l'expérience parentale, favoriser le bien-être des enfants
Service d'aide et de traitement en apprentissage social	819 764-5254	52, avenue du Lac, bureau 104 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N4	Programme d'intervention auprès des personnes ayant des comportements violents
MRC de la Vallée-de-l'Or			
Nom de l'organisme	Numéro de téléphone	Adresse	Activités
Centre de prévention du suicide de Malartic	819 757-6645	550, 4e Avenue, local 205 Malartic (Québec) J0Y 1Z0	Services aux personnes suicidaires (intervention, relance téléphonique, suivi étroit, suivi de courte durée, etc.) Services aux proches d'une personne suicidaire (intervention, information, soutien, etc.) Services aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide (intervention, rencontre, groupe de soutien, etc.) Services de postvention (intervention dans le milieu);
Centre de prévention du suicide de Senneterre	819 737-2785	795, 10e Avenue Senneterre (Québec) J0Y 2M0	Services aux personnes suicidaires (intervention, relance téléphonique, suivi étroit, suivi de courte durée, etc.) Services aux proches d'une personne

			<p>suicidaire (intervention, information, soutien, etc.)</p> <p>Services aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide (intervention, rencontre, groupe de soutien, etc.)</p> <p>Services de postvention (intervention dans le milieu)</p>
Centre de prévention du suicide de la Vallée-de-l'Or Inc.	819 825-7159	851, 5e Avenue, bureau 209 C. P. 178 Val-d'Or (Québec) J9P 4P3	<p>Services aux personnes suicidaires (intervention, relance téléphonique, suivi étroit, suivi de courte durée, etc.)</p> <p>Services aux proches d'une personne suicidaire (intervention, information, soutien, etc.)</p> <p>Services aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide (intervention, rencontre, groupe de soutien, etc.)</p> <p>Services de postvention (intervention dans le milieu);</p>
Besoin d'aide 24/7	819 757-6282	866, rue Royale, local 102 Malartic (Québec) J0Y 1Z0	<p>Intervention téléphonique 24/7.</p> <p>Activités de formation (intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques).</p>
Maison de la famille de Malartic Inc.	819 757-6755	161, avenue Abitibi, C. P.	Information, services et activités de soutien aux familles.

		638 Malartic (Québec) J0Y 1Z0	
Maison de la famille de Senneterre Inc.	819 737-4976	671, 10e Avenue, C. P. 1087 Senneterre (Québec) J0Y 2M0	Don de vêtements, meubles, divers. Halte- répit. Atelier parents- enfants.
Maison de la famille de Val-d'Or Inc.	819 874-3383	755, 4e Avenue, C. P. 117 Val-d'Or (Québec) J9P 4N9	Rencontre parents/enfants, halte- répit, halte-garderie, café/ parents. Soutien aux familles.
Service d'aide et de traitement en apprentissage social	819 824-5254	1011, 6e Rue, local 201 Val- d'Or (Québec) J9X 4N4	Programme d'intervention auprès des personnes ayant des comportements violents

ANNEXE C

Guide d'entretien des entrevues semi-dirigées

Guide d'entretien des entrevues semi-dirigées

Code de la personne interviewée : _____

Âge : _____ Type de production agricole : _____

Nombre d'enfants : _____ État matrimonial : _____

Région : _____

Identification fictive de l'enfant	Genre de l'enfant	Âge de l'enfant
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Questions d'introduction

- Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cette étude?
- Avant de commencer, avez-vous des questions ?
- J'aimerais savoir ce qui vous a amené à vouloir faire le métier d'agriculteur.
- Depuis quand occupez-vous ce métier ?
- Avez-vous des employés qui travaillent avec vous au sein de l'entreprise agricole ?
- Quelle place la famille joue-t-elle dans le milieu agricole ?

Visée	Thèmes	Questions
Décrire les types d'engagements paternels chez les agriculteurs	Caractéristiques du père Caractéristiques du contexte familial	Comment décririez-vous la relation que vous avez eue avec votre père lorsque vous étiez petit ? Quelles sont les responsabilités que vous vous attribuez en tant que père? Pouvez-vous me décrire ce qui serait pour vous un mauvais père et un bon père? Comment décririez-vous vos compétences vis-à-vis vos rôles paternels? (Voir également satisfaction) Quelle influence votre conjointe a-t-elle sur les tâches que vous effectuez auprès de vos enfants? Pouvez-vous me décrire quels sont les liens que vous entretenez avec vos enfants (affectif, relationnel, etc.)? Lorsqu'une décision doit être prise vis-à-vis de l'enfant (santé, école, etc.), comment celle-ci est-elle prise entre vous et votre conjointe?

	Caractéristiques de l'environnement social	<p>De manière générale, comment se traduit la division du travail et des tâches domestiques?</p> <p>Comment conjuguez-vous congé parentaux et travail agricole?</p> <p>Lorsque vous avez besoin d'une journée de congé pour l'un de vos enfants, comment cela s'organise-t-il?</p> <p>Selon vous, y a-t-il des comportements ou des méthodes dans la manière d'élever un enfant qui sont propres au milieu agricole?</p> <p>Y a-t-il des risques pour les enfants qui sont propres au milieu de vie agricole?</p> <p>Ces risques sont-ils une source de stress qui a un impact sur votre santé mentale?</p> <p>Avec qui pouvez-vous discuter de vos problèmes liés au stress du travail et de la famille? Pouvez-vous me donner un exemple ?</p>
Explorer les liens entre la masculinité et l'engagement paternel		<p>Quelle est votre perception de ce qu'est un homme aujourd'hui?</p> <p>Quelles sont les nuances à apporter, s'il y en a, entre votre perception de ce qu'est un homme et celle d'un bon père?</p> <p>Comment décririez-vous les différences et les ressemblances entre les rôles du père et ceux de la mère?</p> <p>Que pensez-vous des pères au foyer?</p> <p>Quelle valeur aimeriez-vous transmettre à vos enfants?</p> <p>Que pensez-vous de l'homosexualité ?</p> <p>Le fait d'avoir un enfant homosexuel pourrait-il avoir un impact sur votre relation avec ce dernier?</p>
Décrire les enjeux relatifs aux conflits travail/famille qui impactent sur l'engagement paternel		<p>Comment décririez-vous votre expérience générale concernant la conjugaison travail/famille?</p> <p>Quelles sont les situations sur la ferme qui ont un impact sur votre engagement auprès de vos enfants?</p> <p>Quelles sont les situations familiales qui ont un impact sur votre engagement au travail?</p> <p>Le stress que peut occasionner l'entreprise agricole a-t-il un impact sur votre engagement auprès de vos enfants? Expliquez.</p>

		<p>Comment le stress vous affecte-t-il? (Voir également si cela affecte les enfants et la conjointe)</p> <p>Quelles sont les stratégies qui vous permettent de vous évader du stress lié au travail et/ou à la famille?</p> <p>Quelles sont les stratégies qui vous permettent de trouver un équilibre travail/famille?</p>
Identifier les facteurs qui affectent la santé mentale des agriculteurs		<p>Est-ce que ces responsabilités en tant que père sont une source de stress qui a un impact sur votre santé mentale? Expliquez.</p> <p>Est-ce que les liens que vous entretenez avec vos enfants engendrent une source de stress qui a un impact sur votre santé mentale?</p> <p>Est-ce que le désir d'être un « bon père » est une source de stress qui a un impact sur votre santé mentale? Expliquez.</p> <p>Est-ce que la conciliation travail/famille est une source de stress qui a un impact sur votre santé mentale? Expliquez.</p> <p>Considérez-vous qu'être un homme (selon votre perception) engendre un stress qui a un impact sur votre santé mentale? Expliquez.</p> <p>Le stress que peut occasionner l'entreprise agricole a-t-il un impact sur votre santé mentale? Expliquez.</p> <p>Qu'est-ce que vous considérez le plus stressant dans votre vie présentement : le travail, vos engagements familiaux ou la conciliation des deux? Expliquez.</p> <p>Y a-t-il des moments dans l'année où vous ressentez davantage de stress? (Si oui, d'après-vous, quelle est la cause de ce stress?)</p>
Clôture de l'entrevue		<p>Aimeriez-vous ajouter quelque chose en lien avec votre rôle de père?</p> <p>Aimeriez-vous ajouter quelque chose en lien avec votre perception de ce qu'est un homme?</p> <p>Aimeriez-vous ajouter quelque chose en lien avec la conciliation travail/famille?</p> <p>Aimeriez-vous ajouter quelque chose en lien avec votre état de santé mentale?</p>

ANNEXE D

Certificat d'éthique délivré par le CER-UQAT

Référence : 2020-05 – Gingras-Lacroix, G.



Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Certificat attestant du respect des normes éthiques

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue certifie avoir examiné le formulaire de demande d'évaluation éthique du projet de recherche et les annexes associées tels que soumis par :

Monsieur Gabriel Gingras-Lacroix

Projet intitulé : « *La paternité chez les agriculteurs et ses impacts sur la santé mentale* »

Décision :

Accepté

Refusé : Suite aux dispositions des articles 5.5.1, 5.5.2 et 5.5.4 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Autre :

Surveillance éthique continue :

Date de dépôt du rapport annuel : 25 mai 2021

Date de dépôt rapport final : À la fin du projet

Les formulaires modèles pour les rapports annuel et final sont disponibles sur le site web du CÉR-UQAT : <https://www.uqat.ca/recherche/ethique/etres-humains/>

Membres du comité ayant participé à cette évaluation :

Nom	Poste occupé	Département ou discipline
Pierre Corbeil	Membre versé en droit	
Abir El-Haouly	Membre régulier	UER en sciences de la santé
Pascal Grégoire	Président du CÉR	UER en sciences de l'éducation

Date : 25 mai 2020

Pascal Grégoire, Ph.D., président du CÉR-UQAT

Pour toute question : cer@uqat.ca